expo67
Pages 37 à 38

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 9 mai 1967 / saint Grégoire de Nazianze / 83e année, No 107 / 6 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec averses, moins frais / Minimum 35 / Maximum 50

Québec va multiplier ses efforts dans le domaine de la recherche industrielle • Page 18

Ottawa va s'occuper de l'habitation et de la protection du consommateur

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Deux problèmes sociaux : l'habitation et la protection du consommateur, soigneusement placés sous ce grand dénominateur commun que sont les relations fédérales-provinciales, voilà, très brièvement, le budget législatif de la session du centenaire.

Ce volumineux document (5,000 mots), lu sous la traditionnelle forme du discours du trône par M. Roland Michener, occupera les parlementaires pendant de longs mois.

En effet, le nombre des réformes qu'il propose semble sans précédent. C'est presque un programme quinquennal qui va de l'avortement à la radiodiffusion.

C'est aussi plus qu'une longue liste de mesures législatives énumérées au petit bonheur. Les principes y ont bonne place tout comme la sévère critique.

L'habitation : le gouvernement annonce indirectement son intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale, prélude à une étude spéciale du développement urbain "menée en consultation étroite avec les provinces et municipalités".

La consommation : se donnant comme but "l'affermissement des droits des consommateurs", le gouvernement propose la création d'un nouveau ministère : celui des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs.

Divorce, limitation des naissances et financement de la recherche scientifique

Toujours dans le même contexte social le gouvernement entend changer les lois qui régissent le divorce, la vente des contraceptifs et peut-être même l'avortement.

Un paragraphe est consacré aux normes de sécurité. S'il est vague, c'est que des obstacles constitutionnels empêchent le gouvernement central d'agir, principalement dans le domaine de la sécurité automobile. Des négociations entre les divers gouvernements détermineront le sort de ces propositions.

La loi du divorce sera amendée, c'est certain.

Mais les autres réformes pénales sont annoncées dans une phrase bien vague : "Des dispositions seront prises sans tarder pour demander d'autres modifications au code criminel". Il faut lire ici que le gouvernement légalisera la vente des contraceptifs mais se demande encore s'il doit légaliser l'avortement.

Voir OTTAWA en page 2

Montréal est un centre important de la Mafia, dit le New York Times

NEW YORK. (PC, PA) — Dans un article consacré à l'activité de la Mafia au Canada, le "New York Times" écrit aujourd'hui que la route Montréal-New York constitue l'un des principaux débouchés du trafic des stupéfiants en Amérique du Nord.



Salvatore Bonanno

Cet article, le second d'une série de deux sur l'organisation de la Mafia, ajoute que des stupéfiants d'une valeur de plusieurs millions de dollars, importés illégalement de ports européens et méditerranéens, entrent clandestinement chaque année à Montréal pour être ensuite transportés par la route à New York.

Selon le "Times", il existe une route "secondaire" pour le transport des stupéfiants : elle va de Toronto à Buffalo et Rochester, N. Y.

Les forces de police américaine et canadienne poursuivent leurs enquêtes sur les "familles" de la Mafia dirigées par Joseph Bonanno (alias Joe la Banane) et Stefano Magaddino, deux Américains dont "les colonies canadiennes... ont jeté une lumière nouvelle sur l'activité illégale internationale", écrit le "Times".

Bonanno, ajoute le journal, est présumément le chef d'un axe Montréal-New York tandis que le territoire de Magaddino s'étend jusqu'à Toronto, où se trouvent les intérêts canadiens les plus importants de ce réseau, et va jusqu'à Winnipeg.

Les dossiers de la police de Montréal, dit encore le "Times", contiennent des renseignements concernant l'implication de la Mafia dans les activités de la pègre locale, comme le racket de la protection et les faillites frauduleuses.

Bonanno a repris sa place de chef

Le journal cite également le rapport annuel de la Commission de police de l'Ontario, publié le mois dernier, et selon lequel les activités de la pègre à Toronto et dans diverses autres villes s'apparentent à celles que l'on trouve en maintes grandes villes américaines.

Dans son premier article, paru lundi, le "Times" signalait que Bonanno avait été réinstallé dans son poste de leader de la famille "Cosa Nostra", poste dont il avait été écarté il y a deux ans et demi.

Dans un article publié à l'issue de plusieurs semaines d'enquête aux Etats-Unis et au Canada, le quotidien newyorkais précise que le retour de Bonanno, un événement inattendu dans les milieux de la "mafia", est attribuable aux manoeuvres de son fils et héritier présomptif, Salvatore Bonanno.

Bonanno père avait été kidnappé par ses adversaires le 21 octobre 1964 et ne fut relâché qu'après qu'il eut promis à ses ravisseurs d'abandonner la direction de la "mafia". Ses ravisseurs, pensent les autorités policières, étaient d'autres gangsters.

L'article du "New York Times", signé par Charles Grutzner, ajoute qu'un incident d'un intérêt particulier pour les autorités canadiennes est le voyage qu'a effectué Salvatore Bonanno, en compagnie de cinq autres malfaiteurs, à Montréal. Ils furent tous arrêtés et déportés.

"Bien que cet incident remonte à cinq mois, les autorités policières tentent encore de déterminer sa signification", écrit le "Times".

"Ces autorités croient que le voyage de Salvatore Bonanno à Montréal, où la famille Bonanno bénéficie de puissants appuis au sein de la communauté italienne, pourrait être interprété comme une démarche dans sa campagne pour consolider la position de Bonanno père dans les milieux de la mafia à New York" poursuit le journal new yorkais.

Selon des porte-parole de la police, écrit le "New York Times", la situation, en ce qui concerne la position de la famille Bonanno au sein des conseils de la "mafia", est encore floue et il est bien possible que des changements interviennent dans un proche avenir.

"Il existe une certaine antipathie entre Bonanno et Stefano Madaddino, le chef de la "mafia" dont le domaine d'opérations s'étend de l'ouest de l'Etat de New York à la vallée de l'Ohio et au Canada", affirme l'article du quotidien newyorkais.



téléphoto PC

Effet d'optique et long discours...

Ce qu'un effet d'optique peut faire ! Cette photo de l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, M. A.-H. Lovink, qui semble, pendant le discours du trône, sommeiller sur l'épaule de la femme du premier ministre, Mme Pearson, a été prise au téléobjectif. La lecture du discours a duré tout près d'une heure...

12 membres de la "Cosa Nostra" sont arrêtés à Buffalo

BUFFALO, N.Y. (PC, PA) — Des policiers municipaux, de l'Etat et du fédéral ont procédé hier soir à l'arrestation de 36 individus, dont une douzaine au moins ont déjà été identifiés comme des membres du syndicat du crime "Cosa Nostra", au cours d'une descente surprise dans un restaurant de l'ouest de Buffalo. Les autorités ont précisé que ces hommes participaient à un "petit sommet genre Apalachin".

Tous ont été accusés de fréquenter des criminels connus. Ils ont été relâchés provisoirement sur l'ordre de juges municipaux en attendant leur comparution, aujourd'hui. L'un des hommes arrêtés a également été accusé d'avoir attaqué un policier.

Environ 250 hommes étaient en train de manger au rez-de-chaussée du restaurant Panaro's Lounge lorsque les policiers — 15 détectives de Buffalo, six agents du FBI et deux membres du Bureau des enquêtes criminelles de l'Etat de New York — sont arrivés sur les lieux.

Une cinquantaine d'autres, parmi lesquels se trouvaient ceux qui sont le plus connus de la police, se trouvaient dans une salle à manger du sous-sol et se sont réfugiés dans un entrepôt de spiritueux attenant, verrouillant la porte derrière eux. Ils n'ont été découverts que tôt ce matin.

La police a identifié quelques-uns des personnages les mieux connus qui se trouvaient sur les lieux. Ce sont :

Frederico G. Randaccio, 59 ans, de Buffalo, qui serait l'adjoint de Stefano Magaddino, de Lewiston. Magaddino a été identifié à l'enquête du Sénat américain sur le crime comme un chef de la "Cosa Nostra" dans l'ouest de l'Etat de New York et la vallée de l'Ohio. Il n'était pas au rendez-vous d'hier.

James V. LaDuca, 55 ans, de Lewiston, gendre de Magaddino et, selon la police, son représentant à la réunion.

Joseph DiCarlo, 66 ans, de Buffalo, revenu récemment à Buffalo après avoir travaillé dans la région de Youngstown, Ohio.

Pasquale Matarelli, 56 ans, de Buffalo, un associé de Magaddino et DiCarlo.

Daniel G. Sansanese, 32 ans, de Buffalo, un baron du jeu.

Joseph Fino, 52 ans, et Nicholas Fino, 43 ans, deux frères de West Seneca. Joseph a été identifié en 1963 comme un chef de section de la Cosa Nostra à Buffalo. Nicholas, pour sa part, a comparu au moins 16 fois en cour pour ses activités reliées au jeu et fut condamné à un an de prison l'an dernier pour possession de dossiers sur les paris.

Roy Carlisi, 58 ans, de Buffalo, qui a été associé à diverses entreprises dans la région de Buffalo.

Certains journaux ont prétendu

Voir COSA NOSTRA en page 2

La réforme scolaire va se poursuivre, quoi qu'en pensent certains unionistes — Masse

JOLIETTE — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a anéanti hier tous les espoirs d'un certain nombre de ministres, députés et membres de l'Union nationale, qui voudraient qu'on mette un frein à la réforme scolaire au Québec.

Bien plus, le jeune ministre a indiqué aux hommes politiques — députés et ministres — qu'ils "doivent respecter cette force nouvelle de la démocratie et qu'on appelle couramment les corps intermédiaires".

C'est sans aucun doute un discours historique qu'a prononcé hier soir à Joliette devant l'association des enseignants de Lanaudière — celle dont il faisait partie avant d'entrer dans la politique — M. Marcel Masse. L'allocution du député de Montcalm s'intitulait "la réforme scolaire au Québec" et avait pour but de préciser la politique du gouvernement actuel en matière d'éducation.

Si certains ministres et députés n'ont pas compris depuis le 5 juin l'attitude et les déclarations de MM. Johnson et Bertrand, ils n'ont désormais plus aucune raison de douter que la réforme va se poursuivre, quoi qu'en pensent un grand nombre d'unionistes.

Le rôle du député

Les journaux ont fait état la semaine dernière de la réaction d'un groupe de ministres et députés à la régionalisation scolaire au niveau secondaire. C'est un fait que cette vague existe et la meilleure preuve en est le discours de M. Masse, qui a voulu mettre cartes sur table une fois pour toutes.

"Il est évident, a dit M. Masse, que le député, dans notre régime parlementaire, est le por-

Voir REFORME en page 2

Hydro-Québec: grève en Abitibi et au Saguenay

par Jacques LAFRENIERE

— Le secteur industriel de Ville d'Anjou paralysé par une panne d'électricité hier;

— risque d'inondations dans quelques pavillons de l'Expo situés en dessous du niveau de l'eau, à cause d'une panne d'électricité qui alimente des pompes de refoulement;

— en tout 17 pannes d'électricité plus ou moins importantes;

— paniqus chez plusieurs citoyens qui avaient entendu une nouvelle à la radio annonçant qu'il y aurait interruption du service d'électricité;

— aucune négociation prévue entre les deux parties, et exaspération déjà grandissante chez les hommes de métiers :

Voilà le bilan de la première journée de grève à l'Hydro-Québec, qui avait débuté hier à Montréal et qui se propage aujourd'hui aux régions d'Abitibi et Saguenay. Les 3,100 em-

Voir HYDRO en page 2

Wagner devrait donner sa démission — Johnson

Selon M. Daniel Johnson, l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, devrait démissionner de l'Assemblée législative à la suite de ses récentes allégations sur la présence de la pègre à l'Expo.

Le premier ministre a dit hier, au cours de la conférence de presse qui a suivi l'inauguration du pavillon des Industries du Québec à l'Expo : "Si j'avais porté ces accusations, en gentleman, j'aurais démissionné, je pense, et me serais représenté devant les électeurs".

Vendredi dernier, M. Wagner a soutenu, à l'Assemblée législative, que quatre compagnies ayant des concessions à l'Expo servent de paravant à la pègre. En fin de semaine M. Robert Shaw, adjoint au commissaire général de l'Expo, déclarait qu'une seule de ces compagnies a un contrat de concession avec la compagnie de l'Exposition.

M. Johnson a dit que s'il y a lieu on ferait enquête mais que de toute façon M. Wagner a procédé d'une manière déplacée. "Il aurait pu, a-t-il ajouté, en parler à l'Expo, ou à la police, ou au ministère de la Justice; mais il n'en a rien fait."

Au cours de sa conférence de presse, M. Johnson a également signalé que l'accord culturel signé lundi entre le Canada et la Belgique est un exemple du manque de collaboration du gouvernement fédéral qui n'en avait pas soufflé mot au gouvernement provincial.

"Ce traité, a-t-il dit, ne pourra pas être appliqué sans le consentement des provinces. Il concerne l'éducation, ce qui est une responsabilité provinciale."

Prévenu du projet d'accord belgo-canadien, Québec a tenté en vain d'y faire obstacle

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Prévenu à la fin de la semaine dernière de l'accord culturel général belgo-canadien, le gouvernement québécois a aussitôt entrepris d'ultimes démarches auprès de l'ambassade belge pour en empêcher la conclusion.

Son échec a mené à la déclaration vigoureuse de M. Daniel Johnson, dimanche, quelques heures avant que M. Pearson n'annonce officiellement l'accord.

Hier aux Communes, le gouvernement n'a pas eu la chance de répondre à la déclaration de M. Johnson. Préoccupée par la prorogation de la première session du 27e Parlement puis par l'inauguration de la seconde, l'opposition n'a pas effleuré le sujet. A la grande surprise des ministériels eux-mêmes, d'ailleurs, qui l'attendaient de pied ferme.

Un des plus importants porte-parole du gouvernement ne cache pas que la thèse Johnson est inacceptable. Premièrement, souligne-t-on, il n'est dit nulle part dans la constitution que le domaine culturel est du ressort exclusif des provinces. Deuxièmement, le gouvernement fédéral peut apporter une contribution précieuse aux échanges culturels avec l'étranger : Dans le domaine de la télévision, par exemple, Ottawa a beaucoup plus à offrir que les provinces. Enfin, la constitution confère exclusivement au gouvernement central la compétence de traiter directement avec l'étranger. Autrement, c'est le chaos.

Les échanges anglais - français - wallons - flamands

C'est précisément un chaos de ce genre que l'accord général belgo-canadien veut éviter. Il semble que le Québec eut préféré un accord-cadre comme dans le cas de l'accord franco - canadien. Ottawa n'y voyait probablement pas beaucoup d'objection. La réticence provenait plutôt, à ce qu'on dit, du côté belge, lui-même aux prises avec un problème de dualité linguistique. Ce serait ainsi la Belgique elle-même qui aurait insisté pour que l'accord fût de nature générale plutôt que de cadre.

Cet accord a été signé hier à Ottawa par l'ambassadeur de Belgique, son excellence M. Daufresne de la Chevalerie, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

"Comme la convention touche un domaine d'interet provincial, a dit ce dernier, le gouvernement fédéral souhaitait faciliter la participation de toute province désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ses dispositions et étudierait volontiers avec les autorités intéressées les mesures à prendre à cette fin."

Ainsi, le gouvernement fédéral se dit prêt à des consultations futures maintenant que l'accord est signé. Cependant, au cours d'une interview télévisée, M. Martin a admis implicitement que le Québec n'a pas été consulté pour l'élaboration

Voir QUEBEC en page 2

AUJOURD'HUI

L'autoritarisme religieux dans les hôpitaux

Selon les participants à un panel organisé par l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, sans qu'il soit pour cela désirable d'exclure religieux et catholiques des postes d'autorité, l'autoritarisme religieux n'est plus un acte chrétien valable dans les hôpitaux modernes.

— Page 11

L'automatisation n'entraîne pas le chômage

L'automatisation n'est en aucune façon une cause directe de chômage, affirme le ministre fédéral de l'industrie, M. Charles Drury, qui explique que l'augmentation de la demande qui accompagne cette évolution crée plus de nouveaux emplois qu'il y a de mises à pied.

— Page 17

$59 millions pour 18 régionales

Dix-huit commissions scolaires régionales recevront une somme de $59 millions pour compléter des projets de construction. Dans la nouvelle, publiée par le bulletin officiel du ministère de l'Education, Hebdo-Education, on précise qu'il s'agit de la première partie d'un montant global de $101 millions que le gouvernement versera aux régionales cette année.

— Page 17

Mouvement irréversible

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier au congrès de la Canadian Jewellers' Association, à Montréal, que la révolution tranquille reprendrait un jour, car le mouvement est irréversible.

— Page 52

• *Texte intégral du discours du trône* — Page 5
• *Autres informations* — Page 17

"Collection de promesses non tenues" — l'opposition

OTTAWA. (PC) — Les chefs de l'opposition ont accueilli le discours du trône, hier, en le qualifiant de "collection de promesses non tenues".

"Un pot-pourri de restes réchauffés", a dit M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique.

"Un méli-mélo de toutes les promesses et projets annoncés par le gouvernement pendant quatre ans", a déclaré le chef progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker.

Tous deux ont fait leurs commentaires sur la longueur du discours que le gouverneur général, M. Michener, a mis 42 minutes à lire, au sénat.

"Il n'est pas nécessaire de le lire, a dit M. Diefenbaker. On se contente de le mesurer".

Selon lui, sur les 28 mesures législatives qu'il contient, seulement quatre sont nouvelles.

M. Diefenbaker a ajouté que le discours avait failli à la tâche d'offrir quoi que ce soit pour inspirer les Canadiens en cette année du centenaire et que le moment se prêtait bien

Voir l'OPPOSITION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 50
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 62 et 63
Editorial / 4
Finance / 58 à 61
Horoscope / 9
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 42
Navigation / 27
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 17 et 18
Radio et télévision / 14 et 15
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 54 à 57
Tribunaux / 9 et 10
Vie féminine / 32 et 34
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 13

CKAC 73 AU CADRAN

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

ployés de bureau, hommes de métiers et techniciens de la région de Montréal sont retournés au travail aujourd'hui, tandis que leurs 500 collègues ont débrayé à leur tour ce matin-même.

C'est une des premières expériences que l'on fait en Amérique de la grève tournante, et les dirigeants syndicaux affirment qu'il est encore trop tôt pour en apprécier l'efficacité. Le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré qu'il était très satisfait du résultat de la journée d'hier, "par contre, nous avons bien hâte d'entendre des nouvelles de l'Hydro".

Rencontre aujourd'hui

Il n'y a pas eu de négociation hier. Toutefois le conciliateur a rencontré ce matin le directeur québecois du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. André Thibaudeau. M. Yvon Danscreau, qui est un conciliateur au service du ministère du Travail, agit en quelque sorte comme médiateur et il tentera au cours des prochaines heures à amener les deux parties à se rencontrer en vue de reprendre les négociations.

M. Mérineau a dit que la grève tournante est le genre de grève qui ne peut se prolonger bien longtemps. Il a admis être au courant que déjà des groupes de travailleurs, surtout parmi les hommes de métiers, n'étaient pas disposés à attendre encore bien longtemps la conclusion d'une convention collective.

Un de ces travailleurs a téléphoné hier à notre journal pour dire que ses collègues et lui donneraient "encore une chance" de quelques jours à l'Hydro, mais pas plus. "Et je puis vous assurer, disait-il, que ce n'est pas un "bill 25" qui va nous faire retourner au travail."

Un seul accrochage sérieux est survenu hier dans le maintien des services d'urgence. Des lignes de piquets se sont opposés à ce que leurs collègues de ce service réparent une panne à Ville d'Anjou. Un "cavalier" (joint reliant les câbles) s'est rompu, à cause d'une surcharge, avec comme résultat que six entreprises du boulevard Ray Dawson ont été privées d'électricité toute la journée : Electrolier, garage de la Bell, Sanitary Refuse Collectors, Walker, Redstone et Biltrite.

A l'Expo, la panne est survenue vers midi et demi hier. Le syndicat a ajouté une autre patrouille d'urgence pour aider l'équipe permanente qui avaient été maintenue sur place. L'interruption de l'électricité a mis des pompes de refoulement en panne, et il y avait risque que des sous-sols de certains pavillons, sur l'Ile Notre-Dame, soient inondés. Les visiteurs n'ont subi aucun effet fâcheux de cette panne.

Les travailleurs de l'Hydro s'affairent aujourd'hui à remettre en ordre tout le réseau de Montréal. C'est au tour de la région de Québec de connaître sa grève de l'électricité. Demain et les jours qui viendront, les sept autres régions de l'Hydro seront touchées par la grève.

M. Mérineau écarte pour le moment l'éventualité d'une grève générale des 8,000 employés de l'Hydro qui tentent présentement de renouveler leurs conventions collectives de travail.

Dimanche, ces travailleurs ont rejeté à 97 pour cent les dernières offres de l'Hydro, qui auraient haussé leurs salaires de plus de 20 pour cent en deux ans.

Dans un court communiqué, la Commission hydro-électrique du Québec a fait savoir hier que les pannes d'électricité qu'a connues la région de Montréal ont été d'assez courtes durée, compte tenu des circonstances. "Le service a donc été rétabli conformément à l'esprit de la lettre d'entente sur l'entretien du réseau électrique signée par les parties patronale et syndicale.

"L'Hydro s'excuse des retards apportés à certaines réparations, mais elle tient à informer la population qu'elle tente par tous les moyens d'assurer un service aussi efficace qu'en temps normal."

Il a été impossible de rejoindre M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec et ministre responsable de l'Hydro. M. Johnson avait déclaré dimanche que le gouvernement du Québec ne pourrait tolérer "trop longtemps" une grève dans le secteur de l'électricité.

On s'interroge à savoir si cette déclaration veut dire qu'il mettra fin à la grève tournante par une loi extraordinaire ou s'il interviendra auprès de la Commission pour que cette dernière fasse des concessions plus généreuses.

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

te-parole des habitants de son comté. Il est également celui qui, au sein de l'Assemblée législative et de comités parlementaires ad hoc, peut participer à l'élaboration des politiques gouvernementales. Il est enfin celui qui, une fois les décisions prises, doit en expliquer le bien-fondé à la population".

"Cependant, a-t-il poursuivi, tout comme les ministres, il doit accepter que le style d'action, en politique gouvernementale en 1967, doit s'appuyer sur la consultation et la participation des corps intermédiaires représentés dans des comités d'envergure provinciale, eux-mêmes organiquement structurés et responsables."

"Dès lors, si les hommes politiques-députés et ministres — peuvent avoir des opinions personnelles ou se faire les porte-parole des opinions des groupes de pressions de leurs circonscriptions électorales, ils ne peuvent cependant pas penser pouvoir modifier toute chose au gré de ces mêmes opinions".

M. Masse a par la suite mentionné que toute modification au plan de régionalisation scolaire, à supposer qu'il soit bon de changer quelque chose, devrait se faire par les voies normales de la consultation, soit au niveau provincial, soit au niveau régional.

C'est dans cette optique, a expliqué le ministre, que le gouvernement a décidé la création d'un comité pour étudier les "cas exceptionnels", comme l'a d'ailleurs soutenu la semaine dernière M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

"Procéder autrement, a renchéri M. Masse, équivaudrait à bafouer, pour satisfaire des intérêts particuliers, des centaines d'organismes et des milliers de personnes qui ont oeuvré et oeuvrent encore — en partenaires bénévoles — avec le ministère de l'Education depuis bientôt trois ans".

"Ce serait aussi compromettre gravement l'équilibre même des plans déjà bien arrêtés, puisque régler à la pièce les difficultés d'aujourd'hui, en dehors des cadres généraux adoptés, signifierait, à toute fin pratique, accepter que n'importe qui peut changer n'importe quoi, n'importe comment et n'importe quand".

Fruit d'une longue évolution historique

Par ailleurs, le jeune ministre a bien spécifié que son message ne devait pas être considéré comme un cri de désespoir.

Bien au contraire, M. Masse a déclaré que "quand on voit les choses dans une perspective globale, nous devons être plus sereins face à l'avenir".

"Le désordre apparent dans le domaine éducationnel, a-t-il dit, fera alors place à un système homogène et à la dimension des besoins de la société québécoise contemporaine et future".

Tout en ne cachant pas que la réforme scolaire avait provoqué des malaises dans certains secteurs de la population, le ministre a néanmoins ajouté que les difficultés sont minimes si l'on tient compte de l'ampleur de l'opération entreprise.

Mais, le député de Montcalm ne manque de confiance pour l'avenir : "Bien entendu, du fait que la régionalisation n'en est qu'à sa phase préparatoire, que l'équipement n'est pas en place partout et que la réforme pédagogique n'est pas encore amorcée, l'absence de résultats évidents n'amène pas facilement l'adhésion à une réforme qui comporte parfois des sacrifices importants".

Pour le ministre d'Etat à l'Education, la réforme scolaire, qui a pris véritablement son élan en 1961, n'a rien de révolutionnaire. Elle s'inscrit, selon lui, dans l'évolution normale de notre société et est une phase contemporaine de transformation dont était l'objet notre système scolaire depuis 50 ans.

En somme, quant au principe de la régionalisation scolaire, "l'urgence et l'ampleur des besoins à satisfaire sont telles que toute discussion sur cet objectif causerait des retards dramatiques. D'ailleurs sur ce sujet comme bien d'autres la phase de la consultation est nettement terminée", a conclut le ministre.

Et le programme électoral ?

M. Masse, qui fut l'un des principaux artisans dans la préparation du programme électoral de l'Union nationale, n'a pas manqué de souligner que "plusieurs citoyens ont été peut-être quelque peu stupéfaits de notre attitude et de nos décisions, et ils n'ont pas manqué de nous rappeler un article de notre programme politique de 1966".

En bref, cet article disait qu'un gouvernement unioniste favoriserait "dans toute la mesure du possible la décentralisation de l'enseignement secondaire dans les régions rurales où l'éloignement excessif de l'école pose des problèmes aigus de transport par autobus".

Selon M. Masse, une analyse rigoureuse de cette proposition indique bien clairement que le problème à résoudre est rigoureusement "exceptionnel".

"Nous avons déjà opté pour la polyvalence et ses conséquences institutionnelles, administratives et financières, comme le prouve le document d'éducation no 2", a aussi précisé de façon définitive M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

de l'accord, comme s'en est plaint M. Johnson.

"Certes, a dit M. Martin, la Belgique et le Canada procèdent depuis déjà longtemps à des échanges culturels nombreux et variés en dehors de tout arrangement formel, ils y ont toujours trouvé l'un et l'autre un intérêt d'autant plus grand et vital que française est l'une de leurs deux langues et française l'une de leurs deux cultures. Au cours des dernières années cependant, de nouveaux besoins se sont faits sentir, de nouvelles possibilités sont apparues dont il convenait de tenir compte. Le Canada pour sa part est présentement engagé dans un vaste effort de renouvellement et de transformation visant à donner pleine valeur à chacune de ses deux grandes cultures. Ils voit là une condition essentielle du développement de sa personnalité et de son unité, et en dernière analyse du maintien de son indépendance. La collaboration de la Belgique à cet égard nous paraissait dans la nature des choses. C'est pourquoi les deux pays ont maintenant décidé de se doter d'un instrument adéquat pour organiser leur coopération de façon cohérente et concertée et pour en prévoir le développement régulier. Tel est, me semble-t-il, le sens de l'accord que nous venons de signer ce matin.

"Cette initiative, j'en suis persuadé, se révélera importante pour l'avenir des relations entre le Canada et la Belgique. L'accord, en effet, est un instrument grâce auquel les échanges culturels, scientifiques, artistiques et techniques entre les deux pays devraient connaître un accroissement considérable. Grâce à lui, le Canada et la Belgique apprendront à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Il intéressera d'abord le Canada français naturellement, mais également l'ensemble du Canada. Dans cet esprit, le gouvernement fédéral ne manquera pas de faciliter la participation à l'accord de toute province du Canada désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ces dispositions, et verra à prendre les mesures nécessaires à cette fin, de concert avec les autorités intéressées."

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

La science et la technologie d'une part, les arts, les humanités et les sciences sociales d'autre part, ont aussi une importante place dans ce discours. D'un côté le gouvernement veut encourager financièrement la recherche, de l'autre il propose des "mesures vigoureuses" pour assurer un appui sans précédent à ces disciplines "nécessaires à l'expansion du savoir et au gouvernement des hommes".

Les relations fédérales-provinciales

Tous ces domaines, comme l'habitation, sont clairement du ressort des gouvernements provinciaux, et chaque fois qu'il en parle, le gouvernement note bien qu'une collaboration entre les divers gouvernements est nécessaire.

C'est ainsi que le gouvernement Pearson a l'intention de formaliser, d'organiser sur une base plus rationnelle toutes les consultations fédérales-provinciales. Non, on n'envisage pas la création d'un secrétariat mais plutôt d'un organisme qui pourra démêler l'enchevêtrement des conférences fédérales-provinciales qui se tiennent presque toutes les semaines.

"Cette réforme, dit le discours, comprend l'amélioration des méthodes de consultation et de coordination fédérales-provinciales qui sont de plus en plus essentielles au fonctionnement efficace d'un gouvernement moderne."

Un autre principe, énoncé dans le discours, mérite attention. "C'est l'injustice sociale, la médiocrité culturelle, la stagnation spirituelle et l'intolérence sous toutes ses formes qu'il faut surtout combattre".

De telles phrases reviennent souvent dans ce discours, probablement le dernier qu'aura préparé M. Pearson.

Amélioration des services existant déjà

On prévoit, aussi des améliorations, le plus souvent budgétaires, à plusieurs mesures déjà en place :

— augmentation du budget destiné à stimuler le développement régional.

— amélioration de la loi d'assurance-chômage.

— aide accrue aux Canadiens qui doivent se déplacer pour obtenir un emploi et dispositions administratives nouvelles pour accroître l'efficacité des centres de main-d'oeuvre.

— nouveau service de conseillers pour les sans emploi et développement du programme de recyclage des adultes "de concert avec les provinces".

— livre blanc (Gordon) sur l'investissement étranger.

— nouvelles mesures administratives "favorisant le développement communautaire chez les Indiens et les Esquimaux."

— accroissement de l'aide extérieure.

Evidemment, et tel qu'il était prévu, une nouvelle loi de la radiodiffusion sera soumise cette année de même qu'une loi visant la création de moyens de radiodiffusion à des fins éducatives.

Le gouvernement promet également de soumettre à un comité parlementaire le problème des communications par satellite.

Si le gouvernement dénonce le sacrifice de l'esthétique dans nos villes au profit du gain matériel, il veut également combattre la pollution des eaux et établir "une politique hydraulique nationale".

Aide aux cultivateurs et peine capitale

Enfin, le gouvernement promet l'aide traditionnelle aux cultivateurs et aux pêcheurs et entend prendre des mesures pour forcer les sociétés incorporées en vertu de chartes fédérales "à respecter des normes modernes et élevées en matière de divulgation financière."

Comme l'a promis le premier ministre, il y aura également un autre vote libre sur la peine capitale. Il est même possible qu'un tel vote soit tenu au sujet de l'avortement et du divorce.

Le gouvernement qualifie son programme législatif de "vaste". Certes les bourses aux étudiants ont été oubliées mais les réformes de la procédure parlementaire y font bonne place.

Et de telles réformes devront être adoptées rapidement sinon la deuxième session de la 27e législature sera plus longue que la première.

Elle s'est terminée hier et a battu tous les records : 250 jours de séances.

L'OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 1

à la convocation d'une conférence nationale sur la constitution.

"Le gouvernement libéral est au pouvoir depuis quatre ans, a fait remarquer M. Douglas. Il aurait dû dépasser le stage des études, des conférences et des livres blancs."

M. Alex Patterson, leader intérimaire du Crédit social, pour sa part, est d'avis que le discours donnait une pauvre image du progrès spirituel du Canada en admettant qu'il est bien en arrière du progrès matériel.

"Nous avons dépassé le point, a-t-il dit, où il faut cesser d'étudier les problèmes pour commencer à les résoudre".

Quant à M. Réal Caouette, leader créditiste, il est d'avis que le discours du trône ne contient rien qui mérite d'être commenté.

"Ce n'est certainement pas un discours du trône pré-électoral".

Le CTC

Le Congrès du travail du Canada, de son côté, se dit alarmé de constater que le programme de logement contenu dans le discours du trône est basé sur le concept que l'habitation est la responsabilité première de l'individu.

Le président du CTC, M. Claude Jodoin a soutenu que les politiques basées sur les institutions privées, dans le domaine du logement, n'étaient plus réalistes. Le moment est venu de considérer comme utilité publique le logement pour les personnes à revenu inférieur, a-t-il dit.

Pour ce qui a trait au reste du discours, M. Jodoin a émis l'espoir que les projets de loi qu'il renferme seront "plus qu'un geste dans la bonne direction".

COSA NOSTRA

SUITE DE LA PAGE 1

du que Magaddino avait étendu ses opérations à Toronto, mais trois porte-parole de la police ontarienne ont affirmé hier que la Mafia et ses leaders régionaux de la Cosa Nostra ne jouent pas un rôle important dans le crime en Ontario.

Certains étaient aussi à Apalachin en 1957

La police a aussi révélé que plusieurs des hommes arrêtés hier, y compris LaDuca et Carlisi, étaient au nombre des 55 individus qui avaient été arrêtés par la police lors de la descente effectuée le 14 novembre 1957 à la demeure d'Apalachin, N.Y., de feu Joseph Barbara. Ils participaient alors à une "convention du crime".

Les enquêteurs soulignent d'autres similitudes entre les deux réunions. Dans les deux cas, on n'a trouvé aucune arme, mais de fortes sommes d'argent. Dans le raid de la nuit dernière, la police a trouvé des sommes allant jusqu'à $6,000 sur plusieurs des suspects.

Bon nombre des hommes arrêtés ont voulu payer leur cautionnement en argent. Mais en vertu de la loi, ils ne pouvaient être relâchés sans l'approbation d'un juge.

Neil J. Welch, agent spécial qui dirige le FBI à Buffalo, a dit avoir appris la tenue de la réunion par des informateurs du monde interlope, quelques heures avant la descente de police.

La Croix-Rouge secourt le Nord-Vietnam et le Vietcong via Moscou et Pékin

— M. Samuel Gonard

Même s'il n'a jamais pu obtenir la permission d'envoyer des délégués au Nord-Vietnam, le Comité international de la Croix-Rouge, grâce à des accords négociés avec les Russes et les Chinois, a fait parvenir des secours aux populations civiles victimes de la guerre, au Nord-Vietnam, de même qu'au Front national de libération (Vietcong).

M. Gonard, a de plus ajouté qu'il était dans "l'intérêt immédiat" du Nord-Vietna mque des délégués de la Croix-Rouge puissent se rendre compte sur place de la situation créée par la guerre afin de mieux secourir la population.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi M. Samuel Gonard, de Genève, président du Comité international de la Croix-Rouge, au cours d'une conférence de presse tenue à l'amphithéâtre du Pavillon de l'administration de l'Expo 1967, à l'occasion de la Journée de la Croix-Rouge, qui est célébré depuis 1948 le 8 mai de chaque année (date d'anniversaire de la mort du fondateur de cet organisme humanitaire, Henry Dunant).

Refus du Nord-Vietnam

Après avoir expliqué qu'à la suite d'une entente à l'amiable survenu en 1951, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge est chargée de secourir les victimes des désastres naturels (tremblements de terrr, inondations, etc.), et que le Comité international de la Croix-Rouge est chargé de s'occuper des victimes des conflits armés (civils ou internationaux), M. Gonard a dit, en réponse à une question d'un journaliste, que l'activité de la Croix-Rouge au Vietnam remonte à un quart de siècle, c'est-à-dire lors de l'invasion de l'ancienne Indochine par le Japon.

Mais lorsqu'en 1965 le conflit a pris la tournure actuelle, dit M. Gonard, le Comité international de la Croix-Rouge a offert d'aider les deux Vietnams et le Front de libération national. Si le Sud-Vietnam et ses alliés, notamment les Etats-Unis, ont accepté de recevoir les délégués de la C-R. , par contre le Nord-Vietnam a refusé cette offre "pour différents motifs".

D'abord, dit-il, il a donné pour raison que leur Croix-Rouge était en pleine organisation et ne se prêtait pas à une telle visite; ensuite il a dit que les bombardements constituaient un trop grand danger pour les visiteurs; quant au FLN il a rompu les relations pour des "raisons mystérieuses".

Secours via Moscou et Pékin

Mais après des mois de négociations entre la Croix-Rouge, Moscou et Pékin, un accord est intervenu qui a permis d'acheminer à Hanoi et au FLN les secours que des donateurs leur destinaient expressément. Chaque envoi, dit-il, a donné lieu à des accusés de réception, à des remerciements des autorités concernées. Ce qui lui fait dire que les relations sont très courtoises, que les relations ne sont pas coupées et qu'un jour il sera peut-être possible d'établir des contacts officiels qui pourraient permettre une aide accrue, des échanges de prisonniers et peut-être même une rencontre des deux parties, avec la Croix-Rouge qui, du plan humanitaire, pourrait déboucher sur une éventuelle rencontre politique.

A cause des circonstances décrites plus haut, M. Gonard dit que si la Croix-Rouge n'a pu visiter les prisonniers détenus au Nord-Vietnam, cette permission lui a été accordée au Sud-Vietnam et un récent rapport des enquêteurs révèle que les conditions sont convenables, qu'il n'y a pas "trace de mauvais traitements" ni que les prisonniers sont mal nourris.

Il ajoute qu'actuellement un médecin parcourre le Sud-Vietnam afin de dresser une liste des prisonniers malades et blessés dont la Croix-Rouge proposera le retour dans leur pays. Il espère qu'une entente interviendra entre les deux parties en conflit afin que de tels échanges se réalisent.

M. Gonard a aussi révélé qu'à Hanoi on a mis fin à l'exibition en public d'aviateurs américains capturés après que la Croix-Rouge eut protesté en invoquant la Convention de Genève.

"Nous ne reculerons pas devant le crime organisé" — *Bertrand*

par Claude GRAVEL

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit hier soir que s'il y a lieu de faire des "plaintes" ou d'intenter des "poursuites" à la suite des accusations portées en chambre par M. Claude Wagner, les autorités de son ministère "ne reculeront pas devant le crime organisé, quels qu'en soient les personnages".

M. Bertrand, interrogé par des journalistes alors qu'il devait prononcer un discours devant les membres de l'AUPELF, a précisé que les déclarations faites par le député de Verdun s'adressent surtout à la Commission générale de l'Expo et que M. Shaw s'était chargé d'y répondre en fin de semaine.

Alors qu'un journaliste lui demandait s'il croyait que les accusations de M. Wagner étaient exactes, le ministre de la Justice a tout simplement affirmé qu'on ne pouvait le savoir tant que cela n'aura pas été prouvé.

Lutte contre la pègre

Le ministre de la Justice a déclaré à cette occasion que "la lutte contre la pègre et le crime organisé" s'intensifie au Québec et que les corps policiers peuvent compter sur l'entier appui du gouvernement.

M. Bertrand a noté qu'une "excellente coordination" existe entre les activités des corps policiers de la province, la gendarmerie royale et la police américaine afin de combattre le crime organisé.

"J'ai rencontré le directeur de la Sûreté provinciale, M. Robert, et il m'a réassuré qu'une coordination existait entre tous les corps policiers en vue de parer à toute activité de la pègre, qui agit comme une pieuvre . . ."

"Les forces policières sont en état d'alerte et ont amplifié leur lutte contre la pègre et le crime organisé depuis au-delà de six mois."

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

LA MÉTÉO

MINIMUM : 35
MAXIMUM : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions des Laurentides et de la Mauricie :** nuageux avec averses dispersées ; froid ; vents du nord-est de 15 milles devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque : 35 et 45.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et frais.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec : généralement nuageux avec quelques averses ; un peu moins frais ; vents légers devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et temps frais.

Région du Lac-Saint-Jean : nuageux avec averses ; froid ; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi : 32 et 45.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et froid.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Iles : nuageux avec averses ou légères chutes de neige fondante ; froid ; vents du nord-est de 25 milles avec bourrasques. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles : 32 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux avec quelques averses.

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



GASTON PLANTE
50, Place Crémazie, 381-9305

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

ACHETEZ DÈS MAINTENANT
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET



• FENETRES
• PORTES en aluminium
• CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
• AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3411 est, JEAN-TALON
TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

TAPIS MÉTRO LIMITÉE



FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
Ouvert chaque jour jusqu'à 6 heures; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.

3453, rue ST-DENIS Tél.: 844-8159
(Près du métro, rue Sherbrooke)

VENTE DE TAPIS

Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.

AUX PRIX DU MANUFACTURIER
Jamais de telles valeurs ne furent offertes sur du tapis broadloom de première qualité

DUPONT 100% NYLON
tweed et uni — filament continu
Très épais, de confection résistante. Une véritable aubaine. Valeur régulière de 8.95 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $4.50 la verge carrée

VENTE DE L'OISEAU MATINAL
Broadloom épais. Uni ou moustaché. Rég. $5.99 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $2.89 la verge carrée

Dupont 501 velours uni
Epais, velours uni. Une valeur régulière de 12.95 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $6.99 la verge carrée

ACRILAN VELOURS
(extra épais)
1ère qualité. Fibres serrées et très épaisses. Qualité exceptionelle. Valeur régulière de $12.95 la verge c.
PRIX DE VENTE $7.49 la verge carrée

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

4/

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 9 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 107

Postfaces et préfaces

SE PEUT-IL que M. Pearson se sente "assez fort pour défier la catholique province de Québec par une législation plus libérale relativement au divorce, au contrôle des naissances et à l'avortement" ?

Ce jugement, qu'on peut lire dans un important article du magazine américain "Time" (très lu au Canada) a été repris, mais sans commentaires, au bulletin de nouvelles de la télévision.

Il est permis d'être moins affirmatif que "Time" sur la valeur réelle de ce "défi". D'abord, du côté du gouvernement, il n'est pas du tout certain qu'on ait une idée bien claire des modifications à venir dans un domaine riche en surprises de toute sorte et en énigmes apparemment insolubles. En second lieu, les catholiques canadiens (45% de la population au dernier recensement) ne sont pas tous dans la province de Québec. Les évêques canadiens le savent qui parlent dans les deux langues sur les sujets importants et pour l'ensemble de l'Eglise canadienne. A propos du divorce, une déclaration récente a montré qu'ils n'étaient pas ennemis de certaines modifications aux lois existantes.

Enfin, il n'est pas du tout certain que les jeunes Québecoises et les jeunes Québecois aient des vues unanimes demain sur l'ensemble de ces questions. On a pu affirmer que dans la province de Québec la morale avait "empêché" la diffusion de la "pilule". Je ne sais pas si les témoignages des fabricants et des distributeurs viendraient confirmer cette assertion. On peut en douter sérieusement. (Même si les nouveaux procédés anticonceptionnels connaissaient un immense succès chez nous, cela ne leur vaudrait pas un brevet de "moralité". Notre propos n'est pas de les juger sur ce plan. Mais aucune politique de la population ne peut se dispenser d'en tenir compte.)

Il serait surprenant que la nouvelle session, qui s'est ouverte hier à Ottawa par le discours traditionnel, ne conduise pas, une fois de plus, à d'importantes pertes de temps et d'énergie. Le Canada n'est pas prêt à remettre les pleins pouvoirs à une équipe qui d'ailleurs ne les réclame pas. Mais les discours les plus officiels sont bien forcés de prendre acte de "la nécessité d'une révision des règles et des méthodes du régime parlementaire".

Admirons que la démocratie canadienne soit restée "nature" au point de proposer comme objectif principal, après cent ans de Confédération, "la lutte à l'injustice sociale, à la médiocrité culturelle, à la stagnation spirituelle et à l'intolérance sous toutes ses formes". Voilà un manifeste pour l'humanisme intégral dont ne rougirait pas l'UNESCO !

Bien sûr, seront proposées des mesures précises. Comment seront-elles défendues contre la futilité de certains débats ? Toutes les sessions sont riches en épisodes lamentables de ce point de vue. Ce n'est pas pour rien que certains parlementaires souhaitent qu'une limite de temps soit décidée *avant* la discussion de certains projets de lois et *non après* que le débat ait été engagé. 1967 est décidément l'année des postfaces et des préfaces...

M. Pearson donne pourtant l'impression de savoir où il va... de savoir où il ne veut pas aller. Ses proches le montrent comme un personnage prenant goût sur le tard au gouvernement des affaires. Cette session dite du Centenaire voudra se donner des airs de fête. (Les députés rentreront sûrement chez eux pour le 1er juillet.)

Il n'y a pas à se méprendre sur la direction des intentions. Elle est ferme, puisque "en consultation avec toutes les autorités concernées", c'est au niveau des villes que sera recherché un développement accordé aux exigences "d'une bonne santé et de la vie dans une ambiance harmonieuse". En effet, les Canadiens, en l'an 2,000, vivront presque tous dans les villes. Le discours note que "trop souvent dans le passé nous avons sacrifié l'esthétique au gain matériel..." Y a-t-il dans cette phrase une contrition inspirée par la revanche spectaculaire prise par l'esthétique sur le gain matériel immédiat à l'Expo de Montréal ?

Le premier ministre du Québec paraît lui aussi occupé à écrire une postface à la Confédération centenaire et une préface à la Confédération nouvelle manière. M. Johnson multiplie les déclarations sur les droits de la province "dans le domaine des relations internationales". La vivacité de ses propos dimanche devant la Saint-Jean-Baptiste montre que le conflit persiste. S'agit-il d'un malentendu artificiel ? A mon avis, il n'est pas purement artificiel. On sera mieux fixé là-dessus durant les prochains mois. "L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, note "Time", dans l'article auquel il est fait allusion plus haut, était essentiellement une Confédération non pas de provinces libres mais de colonies." Il y a eu évolution. Mais les réalités évoluent encore plus vite que les structures politiques.

Guy CORMIER

De la planification en paroles

LA plupart des interventions au dernier congrès général de la Fédération des SSJB du Québec reflètent bien la confusion actuelle des idées — sinon des esprits — au sujet de la planification. Elles font ressortir clairement que si depuis des années on en parle beaucoup au Québec, en réalité on en a fait relativement peu (sauf, peut-être, dans le domaine de l'éducation).

L'économiste Otto Thur, de l'Université de Montréal, a touché un point particulièrement sensible lorsqu'il a dit : "Dès 1961, on était censé faire de la planification au Québec. Nous sommes en 1967, six ans ont donc passé, et nous en sommes encore à nous demander par où commencer et comment nous orienter dans ce domaine."

La vérité d'une telle constatation saute aux yeux. Point n'est besoin de croire que la planification soit un remède universel aux maux économiques et sociaux pour souhaiter voir un jour ce qu'elle peut donner. Ironie des choses, c'est sous l'impulsion d'Ottawa — où l'on a fait de la planification avant d'en parler — que le premier plan véritable, celui du BAEQ, a vu le jour au Québec. Au départ, c'était pour lui un handicap. Malgré les déclarations rassurantes de nos nouveaux gouvernants, il ne semble pas que sa mise à exécution, même partielle, soit pour demain.

Comme leurs prédécesseurs, les membres du parti au pouvoir peuvent toujours invoquer de bonnes raisons pour expliquer et justifier le retard : l'appareil administratif actuel n'est pas adapté à ces conceptions nouvelles, il faut tenir compte des besoins des autres régions, les moyens financiers sont limités, etc. On n'est jamais à court de bons motifs pour noyer le poisson. En dernier ressort, il faut se rendre à l'évidence et conclure avec un autre participant au congrès de la SSJB, M. Bernard Bonin, professeur aux H.E.C. : "Ce qui manque le plus au Québec, c'est, chez nos hommes publics, le véritable désir de planifier."

A ces princes de la vieille école qui nous gouvernent, il répugne instinctivement de se lier à des programmes le moindrement rigides qui pourraient entrer en conflit avec leurs nécessités politiques ou tout simplement électorales. Le malheur, c'est que les plans à longue portée ne tiennent pas compte d'habitude de l'échéance de la prochaine élection prévisible. Au fait, est-il possible de concilier une planification efficace avec notre régime politique actuel ou plutôt avec la conception que nos gouvernants s'en font ?

Les difficultés de tout ordre qui se posent dans cette voie nouvelle justifient amplement la décision de la SSJB d'inscrire la planification à son programme d'études pour les trois prochaines années. Pour aboutir plus vite, c'est sans doute par là qu'on aurait dû commencer.

Cyrille FELTEAU

Ça se passe durant la nuit

LE coordonnateur de l'Office de l'embellissement de la ville de Montréal M. Jean-Marc Laliberté a fait, lundi matin, une sacrée colère. Et il y avait de quoi ! Notre ville n'est pas la plus belle du monde, on le sait trop, hélas ! L'an dernier, une opération d'envergure qui a coûté des milliers et des milliers de dollars a réussi, à l'aide de clôtures assez joliment dessinées et par des jeux de panneaux peints — les couleurs ne sont ni criardes, ni affreuses — a réussi, disons-nous, à masquer les plus monstrueuses laideurs. Un début de civisme, un début d'esthétique, un début de propreté. Précisons que nombre de citoyens, épaulant l'effort municipal, ont dressé des clôtures-masques de même genre... à leurs frais.

Bien entendu, un règlement municipal aussi rigoureux qu'explicite interdit tout affichage sur ces panneaux. Allez-y voir ! Allez, par exemple, angle Mont-Royal et Saint-Laurent et contemplez le gâchis. Un cirque qui sera bientôt dans nos murs, par les soins d'on ne sait qui — dans le jargon policier, il s'agit de "raidman" opérant la nuit — a utilisé une vingtaine de panneaux pour sa publicité. Il faudra tout arracher, tout repeindre, tout recommencer. Qui paiera ? Vous.

C'est enrageant ! D'autant plus enrageant que la ville est impuissante car, croyez-le ou non, si le poseur d'affiches n'est pas pris sur le fait... le truc se déroule aux petites heures avant l'aube... le recours de l'autorité est inexistant ou presque.

L'effort de toute une équipe est ruiné, les affiches deviendront des torchons lamentables, ce sera une laideur supplémentaire et les auteurs du méfait quitteront la ville en se fichant pas mal de lui laisser des souvenirs hideux. Vous comprenez dès lors la colère de M. Laliberté. La nôtre, également.

Il importe donc de revoir au plus tôt le règlement municipal régissant les infractions de ce genre. Au contentieux de la ville d'imaginer des formules juridiques plus serrées afin de faire échec à toutes les entourloupettes dont les auteurs s'amusent à nos dépens. Montréal a été et est encore une sorte de Mecque pour la publicité abusive. Cherchez en notre ville une perspective qui ne soit pas gâchée par un panneau-réclame flamboyant de couleurs néoniques. Oui, bien sûr, il y a un règlement tout neuf dont le but est de limiter les dégâts mais à en juger par l'incident signalé plus haut, chacun en prend à son aise avec les directives de l'autorité. A nos amis désireux d'embellir la ville nous souhaitons le plus franc succès. Seulement ils ne sont pas au bout de leurs peines puisque les "raidmen" rentrent de leur voyage au bout de la nuit avec d'heureux résultats. Là où on avait embelli... tout est copieusement massacré.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Notre politique agricole, une politique d'indécision

Monsieur le Rédacteur,

Enfin, les Montréalais se réveillent. Le "Canayen" français peut pointer son nom sur la carte économique du Québec. Pas si mal après 100 ans d'existence pour un petit peuple plaintif qui ne cesse de grogner sur son petit univers. Ceci dit, permettez-moi de brosser un tableau panoramique sur notre politique agricole, non moins fantaisiste celle-là avec sa politique de candeur qui s'affiche par une mentalité arriérée.

Chez nous, avouons-le, notre agriculture n'est pas sortie du bois. Si ça continue ainsi, on pourra lui dire adieu veau, vache, cochon ! Notre politique agricole ne peut plus avancer, car elle se porte sur des béquilles. Ce handicap économique est le résultat de notre incompétence dans le contrôle de nos marchés agricoles. Pas fins pour cinq cents, on mange toujours des produits venant du dumping de l'étranger.

Pourtant, on a payé 5 milliards de dollars pour se donner l'instrument d'une politique agricole qui n'a pas rendu son mandat. Pas un seul pays au monde n'a bénéficié plus que le Québec en matière de politique agricole. Nos pères et nous, de cette génération, avons payé pour trois facultés d'agronomie, 20 écoles d'agriculture, 2 instituts de technologie agricole en plus d'avoir souscrit à 75% des frais d'études pour la formation de nos technocrates en agriculture. Tout cela nous laisse dans le noir avec une agriculture de salon — un bel héritage qui attend nos enfants ! Si ça continue, faillite pour l'agriculture du Québec.

Notre politique agricole, je devrais dire une politique d'indécision, est loin d'avoir atteint le vingtième de sa course. Les progrès escomptés sont encore à venir. Après 100 ans de gestation, notre politique agricole n'a pas accouché de solutions concrètes. Le foetus de l'économie agricole végète toujours dans les entrailles de l'irresponsabilité et de l'incompétence des gens qui n'ont pas appris à regarder dans les trous de la réalité concrète.

Il y a des fainéants qui osent nous dire que la production horticole serait non rentable au Québec. Ces mêmes gens viennent piailler sur nos tribunes voulant que le Québec agricole ne produise pas le deux centième de sa consommation en produits horticoles. Pauvres caves ! Ils devraient ouvrir les yeux et constater que des essais de culture ont été faits et qu'il est prouvé hors de tout doute que les légumes froids peuvent être cultivés avec profit au nord du 48e et que les légumes chauds sont cultivables avec profit au sud du 48e de l'altitude nord.

Autre exemple : les supposées terres arides des comtés de Lotbinière et de Nicolet sont devenues soudainement riches et fertiles. Tout cela pour vous dire que le jardin de la province est en voie d'immigrer vers le centre nord du Québec. Il vous suffit de marauder sur la Trancanadienne, vers Québec, pour constater le phénomène suivant : le cadavre de notre politique agricole est responsable d'une situation tragique !

Nos agriculteurs en ont plein le dos du "racket" dans la vente des engrais, des moulées et de la machinerie agricole. Rares sont les fermes qui font leurs frais ou la marge de profits est très mince, bien entendu, quand le profit n'est pas "sapé par le requin de la finance", cancer redoutable à l'économie agricole.

Des supposés experts devraient céder leurs places aux vrais spécialistes des questions horticoles. Il faut en finir avec ces faux-fuyants qui boudent le progrès. Quand on pense que personne n'a osé dénoncer la supercherie horticole du Québec. Une vraie farce pour les spécialistes du dumping !



"Un Croulant de l'horticulture vivant à l'ère aérospatiale.

"Nous pourrions en restaurer une partie... pour les touristes..."

A propos de la campagne contre les timbres-primes

Monsieur le Rédacteur,

La comédie des timbres-primes !

Grande victoire pour les dames en croisade, grande victoire pour les maris qui fournissent les fonds nécessaires à l'achat des mets délicieux qui nous parviennent des grandes épiceries à succursales. Il n'y a plus de timbres-primes. Les prix des denrées alimentaires sont à la baisse parce que le client ne paie plus ses $0.10 pour 75 timbres comme autrefois.

En effet, les prix ont baissé. Lors d'une visite récente dans une succursale importante de l'ouest de la ville l'acheteur a remarqué que les prix de nombre de produits ont diminué. Ce fait est aussi souligné par le gérant interrogé à ce sujet.

De quels produits s'agit-il? Tout d'abord de produits fabriqués au Canada, dont la présence dans la maison canadienne moyenne est un fait que personne n'ignore. La publicité de ces entreprises alimentaires surtout à la télévision est un succès complet. En même temps notre patriotisme sera satisfait; en achetant les produits canadiens le danger éternel du chômage et de l'inflation est éliminé. Excepté que la plupart de ces entreprises sont des filiales étrangères. Les seuls commerçants dont le siège social est au Canada sont les importateurs et les grossistes.

Est-ce avoir trop d'imagination que de penser qu'autrefois ces manufacturiers ont offert une remise aux épiceries à succursales, leur permettant d'acheter les timbres-primes et que cette remise (rabais, allocation publicitaire) est maintenant offerte aux ménagères jusqu'au moment où la spirale des prix avancera et finalement dépassera le niveau actuel conformément aux lois inévitables de l'inflation.

Par conséquent cette baisse temporaire des prix de certains produits est limitée aux denrées alimentaires qui ne sont pas ce qu'on appelle les aliments raffinés ou simplement la bonne chère.

La question se pose. Est-ce que le succès de cette croisade des dames ménagères est assuré ? Beaucoup de gloire et d'héroisme pour très peu de gain permanent !

J. T.

Nos hommes publics et la sécurité routière

(N.D.L.R. — Nous extrayons du dernier rapport annuel de la Cie d'assurances "Provinces Unies" ce message du président du conseil d'administration, M. A.-J. Major, qui contient des suggestions pertinentes sur un sujet toujours d'actualité. Nous n'y avons ajouté que les sous-titres.)

"Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous; demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays..."

Cet extrait — souvent cité — du discours d'inauguration du président Kennedy, en 1960, nous voulons l'appliquer aujourd'hui aux hommes publics qui s'élèvent volontiers contre la hausse des tarifs d'assurance-automobile et ne s'interrogent pas assez sur leur contribution aux progrès de la sécurité routière. En tant que législateurs et administrateurs de la chose publique, c'est pourtant une responsabilité qui leur incombe directement.

Faut-il le préciser, de concert avec les fonctionnaires, les élus du peuple exercent — ou devraient exercer — le contrôle ultime sur la législation, sur la construction des routes et complexes routiers, sur la signalisation et l'état des voies publiques, sur le bon fonctionnement des véhicules, sur l'éducation des conducteurs, sur la sécurité routière, sur le code de la route et les moyens dont l'Etat dispose pour le faire respecter. Dans ces divers secteurs, les sociétés d'assurance automobile ne peuvent être tenues responsables des déficiences nombreuses et graves qu'elles doivent déplorer, tout comme le public en général. Elles tiennent à répéter ici que ces lacunes, qui pèsent lourd sur le niveau des primes d'assurance, ne sont pas leur fait.

S'ils voulaient s'en donner la peine

Soumises chaque jour aux feux de la critique, pourquoi leur dénierait-on le droit d'exprimer des doléances qui sont, en somme, celles d'un peu tout le monde? Pourquoi leur refuserait-on d'élever la voix devant des abus, des négligences préjudiciables à tous et qu'il serait possible de corriger avec un peu de lucidité, de conscience et de bonne volonté? Si nos hommes publics voulaient vraiment s'en donner la peine, ils pourraient contribuer efficacement, non pas tant à réduire les taux d'assurance, mais d'abord à rendre les routes moins dangereuses. Par le moyen d'une législation moderne, éclairée, appliquée de façon rationnelle et juste, grâce aussi aux services de juges compétents et de corps policiers spécialisés, ils pourraient modifier radicalement dans le bon sens une situation qui, malheureusement, se détériore d'année en année avec l'augmentation constante de la circulation automobile.

Interdire les "guets-apens"

Il importerait tout d'abord d'uniformiser les conditions de conduite, d'une municipalité à l'autre. Que l'on interdise les "trappes" ou "guets-apens" pour automobilistes que trop de municipalités utilisent encore comme expédients pour équilibrer leur budget. De toute évidence, à travers la province, des règles uniformes de limitation de vitesse s'imposent. Et pourquoi retarderait-on indéfinement la mise en place de panneaux indicateurs et de feux de signilisation que les automobilistes pourraient reconnaître et comprendre rapidement, même à grande vitesse? De façon à être compris de tous (même des daltoniens) les signaux lumineux devraient accoupler les formes et les couleurs.

Exigences de la sécurité

Il est indispensable qu'en tout temps nos routes soient tenues en bon état carrossable; pour cela, il ne faut ménager ni le sel ni l'asphalte et repeindre aussi souvent que requis les indications d'aide à la circulation sur les pavés.

Les véhicules défectueux ne provoquent-ils pas chaque jour nombre d'accidents mortels? Grâce à l'application de normes de sécurité plus rigoureuses, on pourrait sûrement éliminer, de façon temporaire ou définitive, beaucoup de voitures mal entretenues, vétustes ou affligées de défectuosités mécaniques, qui infestent nos routes et constituent un cauchemar pour les conducteurs consciencieux.

Tous les automobilistes devraient aussi subir des tests plus sévères pour l'obtention de leur permis de conduire, qui devrait être périodiquement remis en cause. Il importerait que l'on rende obligatoire le carnet de conduite comportant des points de pénalisation au cas de délinquance ou de contravention au code de la route.

Quant à la police de la route, elle devrait être organisée en vue du rendement optimum de notre réseau routier. Avec cet objectif en vue, le gouvernement ne doit pas lésiner; il lui faut compter sur des effectifs suffisants en nombre et en qualité, relevant d'une seule autorité, dotée d'un équipement moderne et efficace.

La surveillance préventive

Sur nos routes, la surveillance de la police doit s'effectuer selon la méthode préventive plutôt que répressive. Nos agents doivent se comporter avant tout comme des protecteurs, voire des "amis" de l'automobiliste. S'il leur faut, dans certains cas, faire montre de sévérité, ils ne sauraient employer l'intimidation. Le meilleur moyen pour eux de s'assurer la coopération du public, c'est d'appliquer la loi de façon intelligente, selon une mesure égale pour tous. S'il est vain d'édicter des lois que l'on n'applique pas, il est amoral de "choisir" ceux à qui on en fait supporter tout le poids.

Création de tribunaux spéciaux

Nos gouvernements provinciaux devraient créer des tribunaux spéciaux pour juger uniquement des délits touchant le code de la route; les juges qui y siégeraient devraient avoir subi un entrainement approprié et faire une distinction nette entre l'importance ou la gravité des délits, leurs décisions devant être prises non en vue de punir mais de contribuer à la réhabilitation du "délinquant". Certains juges hésitent à condamner des gens dont le gagne-pain dépend de la conduite de leur véhicule qui est leur outil de travail; une gamme complète de peines pourrait être établie en fonction des facteurs en présence, exception faite pour les cas de délit de fuite qu'il faut réprimer sévèrement.

On en revient forcément, par ce détour, au problème toujours présent de l'éducation, capital dans le domaine de la sécurité routière. C'est par la connaissance des lois que l'on arrive le mieux à leur compréhension et à leur acceptation, quand elles sont vraiment conçues en vue de l'intérêt général. Les lois, on le sait, ont un but social; elles doivent donc se fonder sur la psychologie humaine et tendre, non pas à punir et encore moins à écraser l'individu, mais à faciliter son adaptation aux exigences de la vie en société.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadien Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FAITS divers

Acte de vandalisme près du pavillon de la Suisse, à l'Expo

Une statue de bronze, "La Mère de Vénus", d'une valeur de $75,000, a été brisée à sa base par deux individus, vers 23 h. 10 hier, devant le pavillon de la Suisse, sur l'île Ste-Hélène, à l'Expo 67.

Les agents de la Sûreté municipale de Montréal détiennent un jeune homme de 18 ans en rapport avec l'acte de vandalisme. Appréhendé peu après les faits par des gardes de sécurité de l'Expo, le suspect a passé la nuit en cellule, mais on ignorait encore ce matin s'il allait être traduit en justice, aucune plainte officielle n'étant encore parvenue aux enquêteurs.

La statute brisée, une oeuvre d'art abstrait, propriété du pavillon de la Suisse, mesure 4 pieds de hauteur et pèse une soixantaine de livres. Des témoins ont déclaré aux policiers que les vandales l'ont secouée par la tête jusqu'à ce qu'elle se rompe, tout près de son socle.

Vol avec violence de $200 chez un marchand

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un couteau, ont perpétré un vol avec violence, à 3 h. 10 hier après-midi, au magasin "Flo Smallwear", au 8925 de la rue Hochelaga.

Après avoir battu à coups de poing le propriétaire, M. J. Lavallée, les deux bandits ont pris la fuite dans une auto en stationnement près du magasin, emportant avec eux quelques $200.

M. Lavallée a été conduit à l'hôpital Maisonneuve où on lui a fait de nombreux points de suture au visage.

Evasion au pénitencier de St-Vincent-de-Paul

Un détenu de 30 ans, Marc Létourneau, de St-Philémon, comté de Bellechasse, a réussi, au cours de la nuit de dimanche, à tromper la vigilance de ses gardiens pour prendre la fuite de la ferme du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Létourneau était entré au pénitencier le 4 juillet 1966 pour y purger une peine de quatre ans, reliquat d'une condamnation pour un vil à main armée perpétré à Ste-Julie.

Le prisonnier a réussi à s'enfuir en enfonçant la porte de



Marc Létourneau

disparition a été constatée par les gardiens vers 5 h. hier matin, en faisant leur ronde.

La ferme est située hors les murs du pénitencier, ce qui a facilité la fuite de Létourneau. On y reçoit habituellement les détenus qui ne sont pas jugés dangereux. Le fuyard était classé dans cette catégorie.

La police signale que l'évadé mesure 5 pieds, 8 pouces et qu'il pèse 165 livres. Il a les cheveux et les yeux bruns, le front dégagé et porte parfois des lunettes.

Un Australien et un Belge victimes de vol à leur hôtel

Deux touristes étrangers, un Belge et un Australien, ont été la cible des cambrioleurs, en fin de semaine alors qu'ils séjournaient dans de grands hôtels de la métropole. Les montants volés sont respectivement de $2,420 et de $3,006.

M. Emile-M. Herdies, de Bruxelles, dormait dans la chambre 1503 du Royal Embassy, à l'angle des rues Sherbrooke et Peel, quand des voleurs s'y sont introduits pour s'emparer de son argent et d'articles personnels formant un montant de $2,420.

L'Australien, M. John Burleigh, pour sa part avait à peine fait son entrée dans l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, quand il s'est fait voler ses bagages, des articles divers et des chèques de voyage. L'Australien évalue à $3,006 le montant du vol.

Six mois de prison pour 17 faux $5.00

Un garçon de table, employé dans l'un des nombreux établissements de l'Expo, a été condamné à six mois de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury, pour avoir été en possession de dix-sept faux billets de $5.

Le prévenu avait été appréhendé au moment où il tentait d'acheter un livret de billets de métro avec l'un de ses faux billets. Par la suite, on avait trouvé les seize autres dans ses goussets.

En le condamnant à cette peine, le tribunal fit remarquer à Marcel Bilodeau, du 4510 Esplanade, que même s'il n'avait aucun dossier antérieur, il devait tout de même se rendre compte de la gravité de son geste, alors que les faux billets pullulent dans la métropole.

Incendie à Granby: dégâts de $70,000

GRANBY (DNC) — Un violent incendie, qui a éclaté dans un immeuble commercial situé au 311 de la rue Principale, à Granby, hier matin, a causé des dégâts matériels évalués à quelque $70,000.

Le majeure partie des dommages, représentant un valeur de $50,000, ont été causés par l'eau et la fumée, alors que le feu a causé des dégâts d'environ $20,000 dans les locaux d'Industrial Acceptance Corporation.

Les flammes ont pris naissance dans un logement situé à l'étage supérieur, vers 4 h. 30 hier matin, et se sont ensuite propagées au plafond du magasin de Simpson-Sears Ltd.

L'eau qui a été répandue sur les planchers a envahi par la suite un magasin de meubles, propriété de M. Ernest Levasseur, aménagé au sous-sol.

Selon la police municipale de Granby, l'incendie aurait été causé par un court-circuit dans une cuisinière défectueuse.

Corps repêché dans le port

Le corps d'un homme de 39 ans, M. René Lambert, du 6395, 29e Avenue, à Rosemont, a été retiré des eaux du fleuve St-Laurent, dans le port de Montréal, vers 10 h. 45 hier matin, alors qu'il flottait en face du quai Victoria.

La police du port, qui a repêché le corps, a révélé que le noyé était porté disparu depuis quelques mois.

Le cadavre a été transporté à la morgue de Montréal, où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la date approximative de la mort et de vérifier s'il s'agit bien d'une victime de l'onde.

Une fontaine-sculpture, de l'artiste Gerald Gladstone, occupe le centre de la Place des Ingénieurs, à l'Expo 67. Cette oeuvre porte le nom de Colonne spatiale.

Deux morts et 5 blessés dans une collision

Une femme et sa fillette ont été tuées instantanément, vers 19 h. 50 hier, dans une collision de deux automobiles survenue à South Durham, sur la route no. 32, à environ 60 milles à l'est de Montréal.

Les victimes sont Mme Ebrett Coote, 55 ans, et sa fille Karen, 8 ans, de South Durham. Quatre autres enfants Coote et le conducteur de l'autre automobile, M. Denis Morency, 21 ans, du 5,212 rue Gatineau, à Montréal, qui ont subi diverses blessures dans l'accident, ont été transportés à un hôpital de Sherbrooke.

La médaille Massey à des architectes de Montréal; mention spéciale à la CTM

TORONTO. (PC) — Quelque 25 bureaux d'architectes du Canada se sont vu décerner la médaille Massey qui veut souligner des réalisations particulièrement éclatantes dans le domaine de l'architecture au Canada. Ce concours, organisé par la Fondation Massey, n'a lieu que tous les trois ans.

Parmi les récipiendaires, soulignons que la Commission de transport de Montréal s'est méritée une mention spéciale pour le caractère architectural du métro de Montréal.

Des ingénieurs montréalais, Greenspoon, Freedlander, Dunne, ont également gagné une médaille pour le dessin architectural de la Place Victoria, à Montréal, et l'édifice de la Confédération, à Charlottetown.

Enfin, l'architecte Moshe Sedfie et les architectes montréalais David, Barott et Boulva ont reçu des médailles témoignant de la réussite de la première phase des travaux d'Habitat 67.

Un pavillon de l'Expo a été retenu, il s'agit de celui de l'administration et de la presse, pavillon permanent qui a été conçu par un architecte de Toronto, M. Irving Grossman.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

des permis pour 617 nouvelles maisons ont été accordés, contre seulement 468 l'an dernier. On en avait toutefois accordé 692 durant la même période en 1965.

La valeur déclarée de ces nouvelles maisons est toutefois plus élevée ($7,865,400, contre $7,516,126 l'an dernier et $7,398,925 en 1965).

La plupart des nouvelles maisons sont situées dans les quartiers de Chomedey (214), Duvernay (202) et Ste-Rose (178).

On ne construit pratiquement pas à St-François (12), Auteuil (10) et Laval-sur-le-Lac (un seul)

Parmi les permis accordés, on trouve la station radiophonique CKLM pour un poste émetteur au montant de $50,000, sur la Montée de l'Equerre.

Triple collision

Trois automobiles sont entrées en collision sur la route no 3, près de St-Lambert, vers 7 h. 30 hier soir, causant des blessures à une femme.

La victime, Mme Marc Contant, du 32, rue des Vétérans, à Boucherville, a été traitée à l'hôpital Charles-LeMoyne, à Greenfield Park.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

frais d'emprunt du métro et le déficit d'exploitation de la Commission de transport de Montréal.

Dans son communiqué, le CCI rappelle que les intérêts pour les emprunts du métro se chiffrent par $11 millions pour 1966-67 et qu'ils s'élèveront à $16.5 millions en 1967-68. Ces chiffres n'incluent pas le déficit d'exploitation de la CTM.

"La plupart des municipalités desservies par la Commission de transport de Montréal ont de plus en plus de mal à boucler leur budget, a souligné M. Marcel Laurin.

"Nous espérons que l'aide que fournira le gouvernement du Québec ne sera pas seulement pour les municipalités de banlieue, mais également pour la ville de Montréal," a-t-il ajouté.

La délégation du CCI rencontrera MM. Johnson et Dozois dans deux ou trois semaines.

Un dossier éloquent lui coupe la parole

Gérard Lemieux, âgé de 39 ans, du 4417 rue Hôtel-de-Ville, a voué sa culpabilité à une accusation de délit de fuite, alors qu'il comparaissait, hier matin, devant le juge en chef Paul Champagne, de la Cour municipale.

Toutefois, en s'avouant coupable, le prévenu voulait éclairer le tribunal sur les circonstances entourant son délit et il avait ajouté la mention "avec explications".

Le juge est toujours prêt à tendre l'oreille aux explications d'un accusé. Mais, cette fois, il passa outre. Un coup d'oeil au dossier du prévenu rendait toute explication superflue.

En consultant la feuille de route de Lemieux, le magistrat la trouva assez éloquente pour envoyer le prévenu réfléchir à Bordeaux pour une période de trois mois. En outre, pour enlever à ce conducteur insouciant toute idée de recommencer, il lui a retiré son permis pour les 30 prochains mois.

Par ailleurs, un individu de 24 ans, Gilles Gagné, sans domicile fixe, qui répondait à une accusation semblable, devra pour sa part, aller séjourner à Bordeaux pour deux mois.

Il a dû se contenter de cette peine parce qu'il ne pouvait pas déposer les $400 d'amende exigé par le juge Champagne.

Gagné sera de plus privé de son permis de conduire pour une période de 15 mois.

Un présumé meurtrier présentera une défense dès son examen volontaire

Un homme de 33 ans, accusé de meurtre prémédité (qualifié), subira son examen volontaire le 15 mai. Mais à cette date, l'avocat Philippe Panneton a annoncé qu'il présenterait immédiatement une défense.

Maurice-David Lemay aurait assassiné Alexandre Langlois, un jeune homme de 25 ans, le 9 avril dernier, dans un appartement du 991 ouest, rue Saint-Jacques.

Lemay avait d'abord été accusé de tentative de meurtre mais depuis ce temps, la victime a succombé à ses blessures. Ce qui a semblé déterminant pour porter une plainte plus sérieuse.

Au cours de l'enquête préliminaire, tenue hier sous la présidence du juge Armand Sylvestre, des témoins ont raconté ce qu'ils savaient de l'affaire, en répondant aux questions de Me Pierre Sauvé, qui occupait pour la couronne.

Me Panneton les a longuement contre-interrogés.

Il appert que la victime Langlois serait arrivée à l'immeuble où Lemay occupait l'appartement numéro 1, vers 7 heures du soir et qu'il aurait ingurgité de la bière.

Ensuite, soit vers 10 heures, Lemay serait arrivé à son tour et se serait dirigé immédiatement dans sa chambre. A peine quelques minutes plus tard, Langlois aurait enfoncé la porte de la chambre de Lemay.

Quelques instants encore plus tard, le concierge aurait entendu un coup de feu et se serait précipité pour se rendre compte de ce qui se passait. Arrivé dans la chambre, il aurait aperçu Langlois étendu sur le plancher pendant que Lemay se serait tenu adossé au mur, tenant une carabine dans ses mains.

Et le conscierge aurait entendu l'accusé dire à Langlois : "C'est ça que tu veux ? Tu l'as. En veux-tu d'autres ?"

Selon la couronne, ces propos dénoteraient la préméditation. Mais pour Me Panneton, le fait que Langlois aurait enfoncé la porte de Lemay, place ce dernier devant l'obligation de se défendre. C'est pour cela que l'avocat demanda que l'accusation soit réduite en celle d'homicide involontaire.

Le juge Sylvestre a rejeté cette requête . . . pour le moment.

Pavoisement des rues de Montréal le 18 mai

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a révélé que le pavoisement des rues sera coordonné en vue de coïncider avec le 325e anniversaire de la fondation de Ville-Marie, le 18 mai prochain.

D'autre part, M. Saulnier a dit que, pour donner suite à une autorisation obtenue lors du dernier bill de Montréal, les ruelles désormais aménagées seront éclairées.

Danseuses "topless" accusées

Trois autres danseuses à gogo, de la variété "topless" ont été traduites en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir donné une représentation indécente, au café Boul'Mich, à Saint-Michel.

Les trois danseuses, Gisèle Duchesneau, Christiane L'Abbé, et Lise Di Maurico, respectivement âgées de 28, 31 et 25 ans, ont toutefois nié collectivement leur culpabilité.

Dans tous les cas, un dépôt de $100 a été fixé pour leur libération provisoire, en attendant leur enquête, ajournée à lundi prochain. Elles avaient toutes été appréhendées par une escouade spéciale de la P.P., en fin de semaine.

Etudiant accusé de voies de faits

Un étudiant de 23 ans, George Hoolahan, de l'avenue Terrebonne, à Notre-Dame-de-Grâce, a comparu devant le juge Marcel Gaboury, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir blessé, avec l'intention de le mutiler, un homme identifié comme étant Frank Patulli, 40 ans.

Le prévenu aurait frappé la victime à coups de marteau sur la tête, en face du 4348 Old Orchard. Patulli est toujours à l'hôpital St. Mary's.

L'enqiête ajournée à lundi prochain, Hoolahan a pu reprendre sa liberté sous un cautionnement immobilier de $2,000 ou un dépôt de $1,000.

Promotions à la RCMP

Le surintendant principal J.-A.-A. Thivierge, commandant de la division "C" de la RCMP, vient d'annoncer diverses promotions au sein de la section du Québec de la RCMP.

Quatre officiers, dont deux Montréalais, ont été promus sergents d'état-major. Il s'agit des sergents J.-F.-J.-D. Prince, de Montréal, J.-J.-G.-L. Dupont, de Montréal, J.-W.-R. Lauzon, Québec, et J.-G.-L. Prince, de Trois-Rivières.

Par ailleurs, 22 agents de la Gendarmerie ont été promus sergents, alors que 38 autres ont été nommés caporal.

Quinze nouveaux sergents sont de la métropole. Il s'agit des agents J.-R.-G. Ferraris, J.-M.-R. Thinel, J.-O.-G. Sigouin, J.-A.-Y.-C. Paré, J.-L.-P.-L. Provost, J.-F.-G.-R. Audy, J.-A. Frenette, G. Houde, J.-O.-U. Duguay, J.-F.-J. Bossé, J.-G.-R. Turcotte, J.-E.-R.-G. Tremblay, J.-A.-R. Roy et D. Chariot.

Les autres nouveaux sergents sont : B.-J.-A. Moreau, de St-Jérôme, G.-M. Roy, de Mégantic, J.-L.-P. Villeneuve, de Chicoutimi, E. Mager, de Drummondville, J.-J.-L.-M. Bussières, de Québec, J.-A.-P.-E. Thivierge, d'Huntingdon et J.-P.-F. Plourde, de Québec.

Des 38 nouveaux caporaux, 30 sont de la métropole. Il s'agit de M. F. T. Power, R. P. J. Lellig, P. R. Clay, R. D. R. Kreitz, A Santarossa, J.-J. Léveillé, J.-H.-A.-R. Fortin, J.-G.-L. Duhamel, J.-F.-M. Blanchard, P.-D.-A. Beauséjour, J.-A.-H.-P.-P. Legault, J.-E.-G.-R. Couture, J. E. P. Schumph, J.-R.-M. Délisle, P.-L. Hugo, J.-O.-C. Racicot, J.-M.-R. Guindon, J.-A.-R.-A. Bouchard, J. W. Brennan, J-J.-G.-A. Grégoire, J.-C.-W. Brodeur, J.-C.-C. Dagenais, V. H. Hewitson, J.-O.-R. Laframboise, J.-C.-A.-P.-L. Généreux, J.-G.-A. Roy, J.-C.-A. Duguay, R.-E. Bacque, J.-L.-G. Favreau et J.-E.-J. Mathieu.

Les huit autres nouveaux caporaux sont : J.-G.-B. Garneau, de Québec, R.-M. Campeau, Québec, J.-H.-P.-R. Boulanger, de Québec, J.-A.-G. Genest, de Trois-Rivières, J.-V.-Y.-M.-A. Aubry, de Chicoutimi, J.-C.-A. Dufresne, de Sherbrooke, J.-L.-P.-M. Huot, de Rimouski, et enfin, J.-E.-J.-G. Leduc, de Québec.

CHAQUE $3.00

par mois pendant 130 mois
vous donnent droit à

$1,000.00

● PROTECTION ● PLACEMENT
● EMPRUNT ● RENTE

L'entraide Immobilière Laurentienne
1344 est, rue Sherbrooke — Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....
ADRESSE .....
AGE ..... TEL. .....

A bas l'économie vieux jeu!



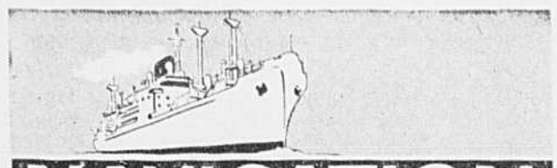
Vive le compte boni d'épargne!

Le Compte Boni d'Epargne de la Banque Royale donne le "bon ton" de l'économie: intérêt de 4½% calculé sur le solde minimum mensuel et porté deux fois par an au crédit de votre compte . . . impossibilité de faire des paiements par chèque, qui vous protège de bien des tentations . . . carnet de banque doré pour vous rappeler que l'intérêt de 4½% sort quelque peu de l'ordinaire.
Si vos économies ont l'air plutôt terne, elles prendront de belles couleurs avec le COMPTE BONI D'EPARGNE à 4½%. C'est une "création" de la Banque Royale qui lance la mode de l'économie!

BANQUE ROYALE

● Avantages spéciaux offerts pour tous les COMPTES BONI D'EPARGNE jusqu'au 15 mai.

Membre; Société d'Assurance-Dépôts du Canada



NAVIGATION

Le "Kamina", image de la puissance maritime belge

La Belgique a choisi d'envoyer à l'Expo l'un de ses navires les plus représentatifs cet heureux choix nous vaut cette semaine la visite du navire-école et ravitailleur "Kamina". Le navire est amarré au quai Marc Drouin, dans la rade aménagée tout exprès pour l'Expo, en face



Le "Kamina" a une double fonction ; c'est d'abord un navire-école, mais il sert aussi à ravitailler les dragueurs de mines en service en haute mer.

de l'imposant complexe domiciliaire l'abitat 67. Le public est invité à visiter le "Kamina" l'après-midi, de 2 h. à 4 h. 30.

Le "Kamina" a une histoire palpitante. Il était en construction aux chantiers belges de Cockerill-Hoboken, près d'Anvers, au début de la seconde guerre mondiale, lorsque l'avance nazie se précipita en Belgique. Le navire fut saisi par les Allemands qui en poursuivirent la construction et en firent un bâtiment ravitailleur de sous-marins et de vedettes lance-torpilles.

Après le guerre, le navire fut remis à la Belgique et la Force navale belge l'assigna en 1950 au transport des troupes. A ce titre, le "Kamina" prit part à la campagne de Corée en y transportant le bataillon belge de l'ONU et assura régulièrement jusqu'en 1962 la relève des troupes belges à l'entraînement en Afrique.

C'est pour ce service qu'on lui a donné le nom africain de "Kamina".

En 1962, le navire subit une refonte complète. Dès lors, on lui destinait deux fonctions propres : celle de ravitailleur des dragueurs de mines, en temps de guerre et celle de navire-école en temps de paix.

Dans son premier rôle, le "Kamina" doit pouvoir assurer l'autonomie complète à une flottille de dragueurs, et lui fournir, sur demande, matériel, munitions, vivres et personnel. Le navire dispose à cet effet d'ateliers et porte des équipes de techniciens capables d'assurer, loin des bases, toutes les réparations nécessaires. Il peut loger 500 hommes et les nourrir, sa boulangerie est à même de leur fournir le pain frais tous les jours, une infirmerie, un bloc opératoire et un cabinet dentaire y sont aménagés enfin, il leur assure l'aide de ses services généraux d'administration.

En tant que navire-école, le "Kamina" n'est pas uniquement réservé aux candidats-officiers il instruit, entraîne et forme à la mer des élèves sous-officiers et matelots également, de toutes les spécialités de l'active et de la réserve de la Force navale et il effectue chaque année à leur bénéfice plusieurs croisières d'amarinages qui les mènent dans toutes les mers où ils auront à servir sur les dragueurs de mines.

Le "Kamina" dispose dans ce but d'une passerelle d'écolage, de salles de classe, d'un échantillon de l'artillerie utilisée par la flotte, d'embarcations et de vastes ponts où chacun, sous la conduite d'instructeurs qualifiés sera initié à son métier de marin.

Le "Kamina" accomplit présentement dans les eaux du Saint-Laurent sa 57ième croisière d'écolage. On trouve à son bord 17 aspirants-officiers ou jeunes officiers en stage ainsi que 67 élèves sous-officiers d'active de différentes spécialités. L'équipage comprend 241 hommes, dont 19 officiers et instructeurs et 68 officiers.

Trois journalistes de la télévision belge ont également effectué la croisière spécialement conçue à l'occasion de l'Expo.

Le commandement du "Kamina" a été confié en septembre dernier au capitaine Francis Dumont. Celui-ci est âgé de 42 ans. Il a pris part en 1942 aux mouvements d'insurrection de la résistance belge, dans le secteur des Ardennes. A la Libération, il s'engageait dans la Royal Navy et passait peu après au service de la Marine belge. Il porte de nombreuses médailles d'héroïsme et est le père de quatre garçons de 7 à 12 ans pour qui la Marine est une carrière toute tracée.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir- Blé $1.85



RAQ 532F

Vins JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTRÉAL, QUÉBEC.

Sur tant d'autres en notre ville, un café français domine...

le nouveau Café Normandie

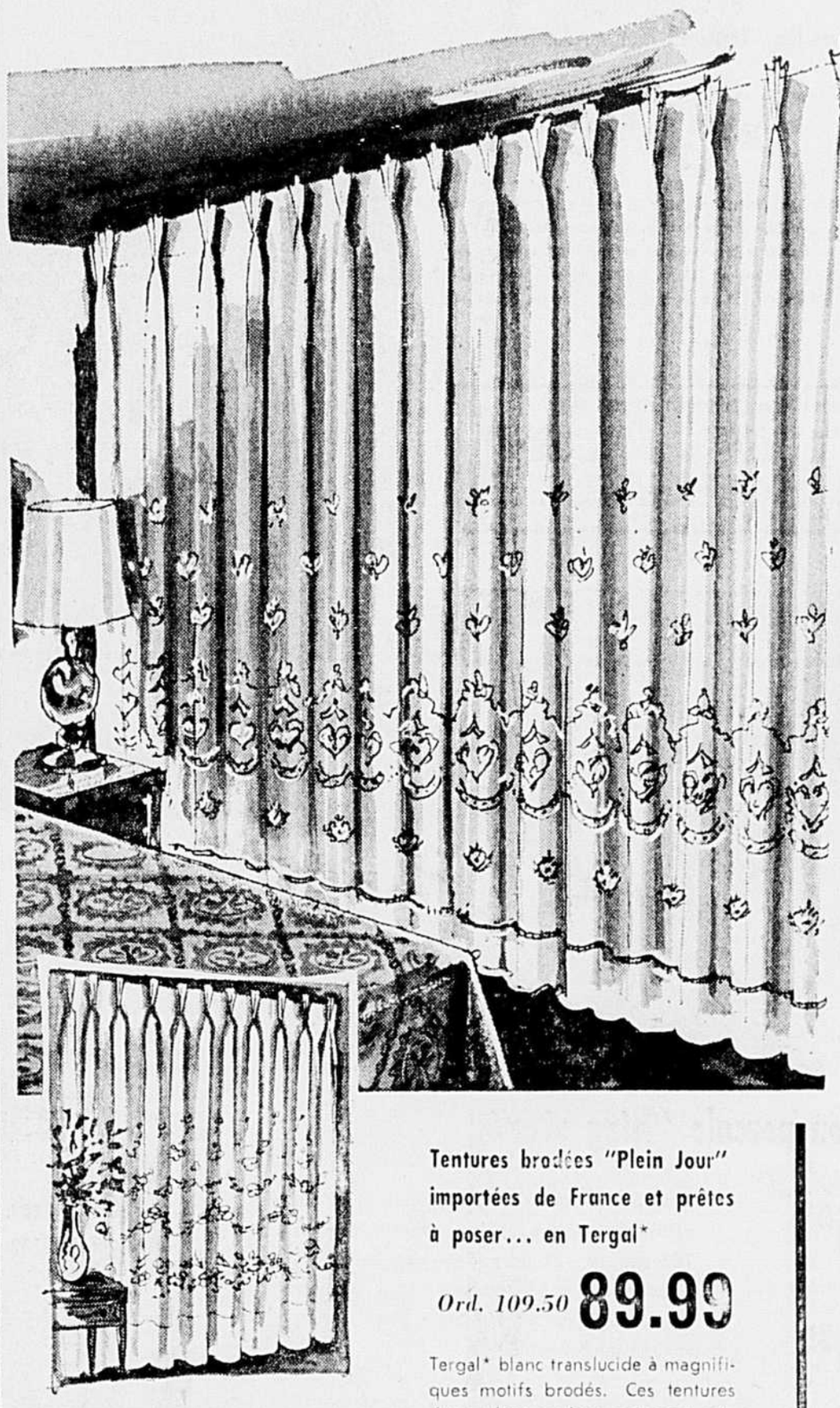
Evidemment, la cuisine est française dans tous les restaurants français. Mais au Café Normandie, l'atmosphère française est d'une authenticité unique. Par la grille, on entre dans une cour intérieure, d'où l'on aperçoit la place publique de Caen; les arbres, les maisons, les cailloux de la chaussée complètent le décor. De ce café terrasse, on pénètre au Café Normandie où les plats typiques du pays normand sont au menu. C'est à ne pas manquer. On réserve par téléphone à 842-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL



MORGAN

Vente ! Rideaux aérés, d'entretien facile et d'une beauté diaphane !



Panneaux de Tergal* à broderie

13.99 ch.

Panneaux merveilleux pour habiller en beauté vos fenêtres. Blanc seulement. Ourlets finis et têtes exécutées selon vos exigences sans frais supplémentaires. Chaque panneau : 69 po. largeur et 110 po. de hauteur environ.

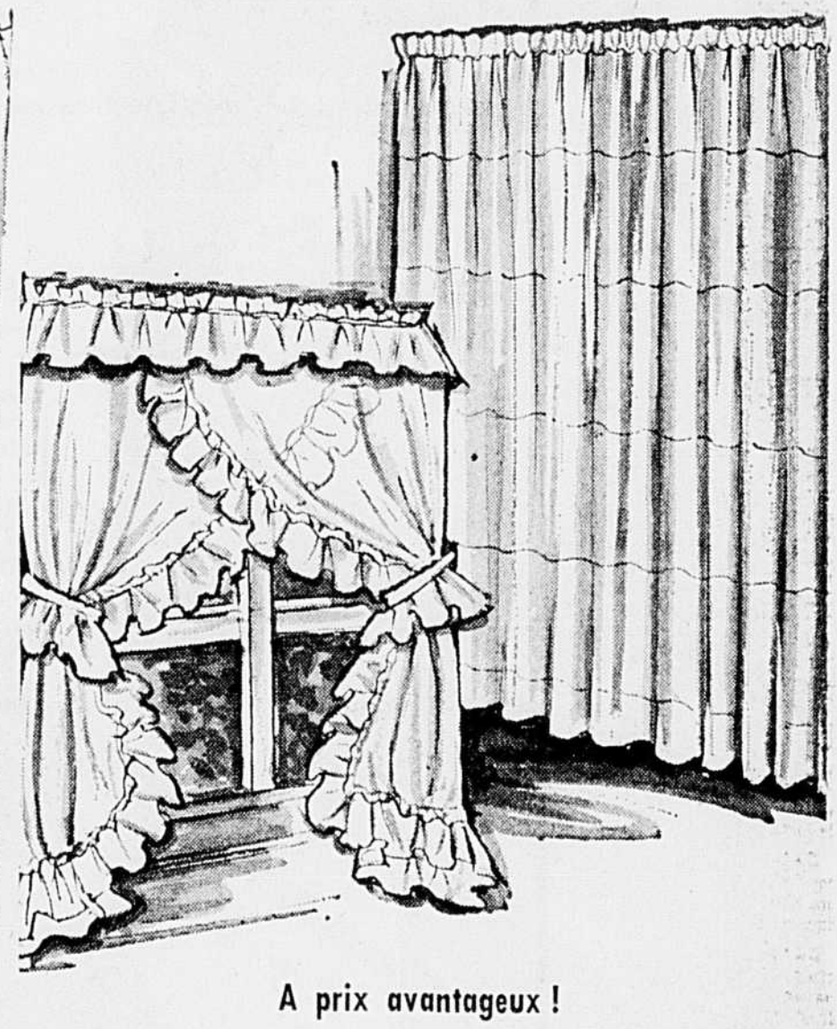
Tentures brodées "Plein Jour" importées de France et prêtes à poser... en Tergal*

Ord. 109.50 **89.99**

Tergal* blanc translucide à magnifiques motifs brodés. Ces tentures d'une élégance hors pair sont prêtes à suspendre et sont en outre, d'un entretien merveilleusement facile ! Têtes à plis pincés; blanc seulement; environ 144 po. largeur, 95 po. hauteur la paire.

Venez voir notre collection complète de magnifiques tissus Tergal*...

Unis, imprimés ou à motifs. Choix de tentures prêtes à poser ou de tissus destinés à confectionner des tentures, rideaux.



A prix avantageux !

Rideaux de marquisette Terylène*; choix de 2 modèles

Rideaux pleine longueur et rideaux à volants possédant les particularités suivantes : lavables à la main ou à la machine ; sèchent vite, requièrent peu ou pas de repassage ; de couleurs inaltérables ; irrétrécissables, indéformables ; à l'épreuve des mites et de l'humidité. Les dimensions données sont approximatives : (blanc seulement).

RIDEAUX A VOLANTS ; ourlets roulés et volants petits.

Dimensions	Ord.	à la paire Vente
48" sur 45"	6.95	5.59
48" sur 54"	7.50	5.99
48" sur 63"	7.95	6.39
48" sur 72"	8.50	6.79
48" sur 81"	8.95	6.99
48" sur 90"	9.50	7.59
70" sur 81"	12.95	9.99
70" sur 90"	13.95	11.19
95" sur 81"	16.95	13.59
95" sur 90"	17.95	14.49
135" sur 81"	25.95	20.99
135" sur 90"	26.95	21.99
190" sur 90"	37.95	29.99

PANNEAUX DE TERYLENE* — SANS COUTURE

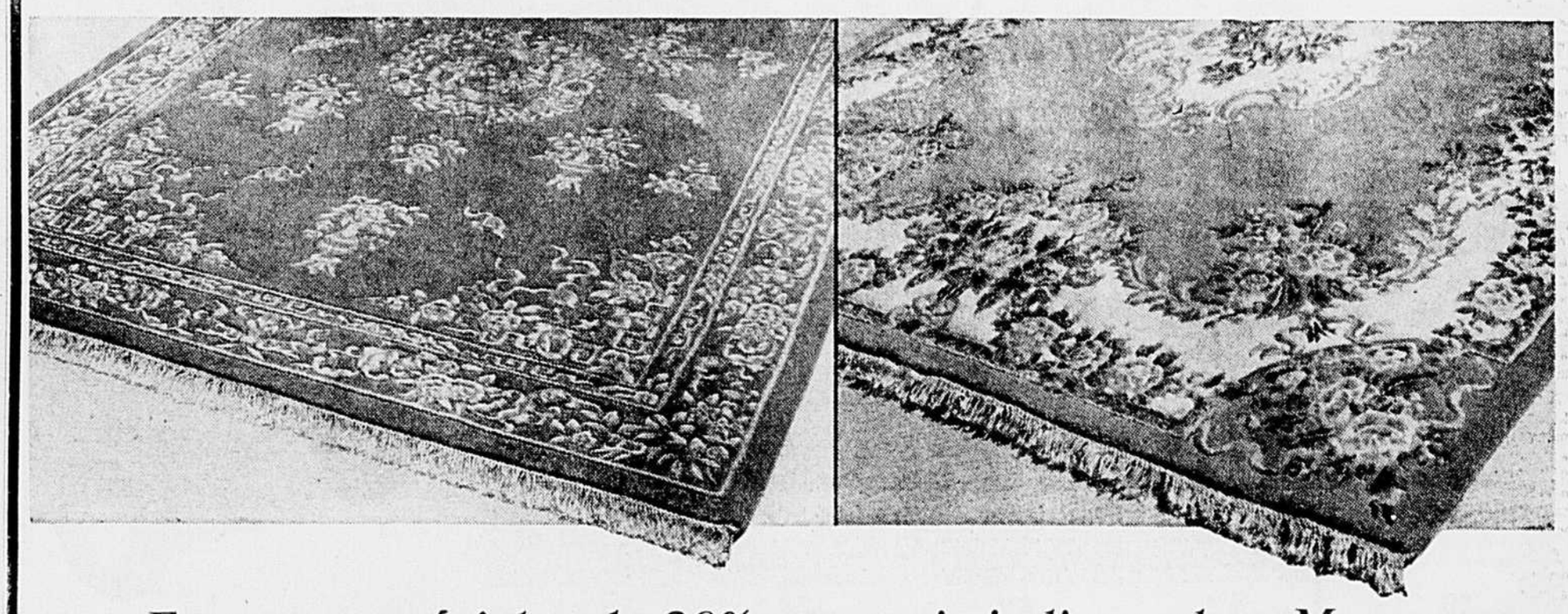
Dimensions	Ord.	A la paire Vente
84" sur 45"	4.95	4.19
84" sur 54"	5.50	4.49
84" sur 63"	5.95	4.89
84" sur 72"	6.25	5.19
84" sur 81"	6.50	5.49
84" sur 90"	6.95	5.79
84" sur 96"	7.50	6.29
84" sur 108"	7.95	6.59
	Au panneau	
60" sur 45"	3.75	3.19
60" sur 54"	3.95	3.29
60" sur 63"	4.50	3.79
60" sur 72"	4.75	3.99
60" sur 81"	4.95	4.19
60" sur 90"	5.25	4.39
60" sur 96"	5.50	4.59

Dimensions	Ord.	Vente
60" sur 108"	5.95	4.89
87" sur 45"	5.50	4.49
87" sur 54"	5.75	4.69
87" sur 63"	5.95	4.89
87" sur 72"	6.50	5.29
87" sur 81"	6.95	5.59
87" sur 90"	7.50	6.09
87" sur 96"	7.95	6.49
87" sur 108"	8.50	6.89
132" sur 45"	7.95	6.49
132" sur 54"	8.50	6.89
132" sur 63"	8.95	7.29
132" sur 72"	9.95	7.99
132" sur 81"	10.50	8.49
132" sur 90"	10.95	8.79
132" sur 96"	11.95	9.59
132" sur 108"	12.95	9.99

Téléphoner à 842-6261

TENTURES — RAYON 46 — CINQUIEME

Aussi aux succursales sauf Snowdon



Epargnes spéciales de 20% sur tapis indiens chez Morgan

Vente ! Magnifiques tapis Mandir tissés-main

Exclusivité Morgan ! Somptueux tapis Mandir, de longue durée, tissés à la main par des artisans indiens. Riche contexture aux coloris des joyaux, de belle présentation dans tout décor... bas prix spéciaux pour l'Expo.

Dimensions	Ord.	Vente	Dimensions	Ord.	Vente
2 sur 4	75.00	60.00	10 sur 10	995.00	796.00
3 sur 5	125.00	100.00	10 sur 16	1150.00	920.00
4 sur 6	175.00	140.00	4' diam.	89.50	71.60
7 sur 9	495.00	396.00	5' diam.	119.50	95.60
9 sur 12	795.00	636.00	4' ovale	69.50	55.60
9 sur 15	995.00	796.00	6' ovale	129.50	103.60

Au rabais ! Grands tapis indiens

Tapis tissés-main par des artisans indiens. Riches coloris clairs. Epaisse contexture de longue durée. Un placement ajoutant élégance et beauté à votre foyer.

Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
12 sur 20	849.00	10 sur 16	599.00
12 sur 18	779.00	10 sur 14	499.00
12 sur 15	649.00	9 sur 15	479.00

Prix de vente ! Tapis indiens Ajanta tissés-main

Tapis de l'Inde tissés à la main par des artisans. Jolis motifs et riches coloris faisant ressortir la richesse de vos meubles. Epaisse contexture de longue durée.

Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
9 sur 6	162.00	12 sur 9	325.00
10 sur 8	240.00	14 sur 10	418.00

Conditions budgétaires si désiré.

Téléphoner à 842-6261

TAPIS — RAYON 48 — CINQUIEME

Centre-ville seulement.

Inscrivez-vous dès maintenant à la clinique de beauté

Elizabeth Arden

Des représentantes spéciales de la maison Elizabeth Arden donneront des cours de deux heures sur le soin de la peau, le maquillage et le maintien. Celles qui assisteront à ces cours pourront avoir un traitement facial et se feront maquiller avec des produits de beauté Elizabeth Arden.

Les cours auront lieu deux fois par jour en français et en anglais. Le lundi, 15 mai jusqu'au samedi, 20 mai inclusivement.

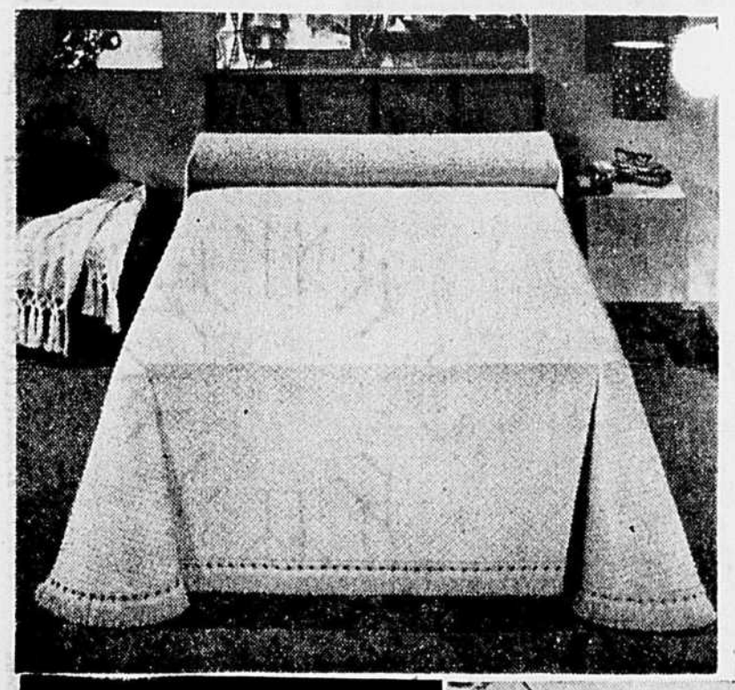
Les billets sont en vente au comptoir des produits de beauté Elizabeth Arden, magasin centre-ville : $3 chacun.

Après la fin des cours vous pouvez vous servir du billet comme crédit contre tout achat d'un produit de beauté Elizabeth Arden. Pour vous renseigner davantage, adressez-vous au comptoir des produits Elizabeth Arden.

PRODUITS DE BEAUTE (RAYON 42) REZ-DE-CHAUSSEE

MORGAN

Au rabais chez Morgan! Lits et literie dignes d'un roi!



Couvre-lits "Terrazo" Morgan Jones

Dimensions "Queen Size"
Ord. 34.95 Vente **21.98**

Dimensions "King Size"
Ord. 39.95 Vente **24.98**

Couvre-lits de coton et rayonne à motifs sculpturaux d'une grande subtilité; frange touffue. Ces couvre-lits sont prérétrécis, lavables à la machine et ne requièrent aucun repassage. King size: environ 120 po. sur 120 po.; Queen size: environ 102 po. sur 116 po. En blanc, vieil or, beige, avocat ou bleuet.

Vente! Piqués de matelas Morgan's own

King size: Ord. 14.98 Vente **11.98**

Queen size: Ord. 12.98 Vente **10.38**

En coton blanchi et pré-rétréci; garnissage de coton blanc et élastique qui permet au piqué de bien tenir en place. King size: environ 78 po. sur 80 po. Queen size: environ 60 po. sur 80 po.







Lits luxueux "Hudson Manor" de dimensions exceptionnelles!

Pourquoi ne pas vous procurer le summum de confort afin de dormir comme un roi ou une reine? Le "King size" mesure 78 po. sur 80 po. et le "Queen size" mesure 60 po. sur 80 po. Chacun est muni d'un matelas à ressorts en spirale (405 ressorts Adjusto-Rest); garnissage de feutre blanc sur sisal, bord préfabriqué, poignées de corde, orifices de ventilation, épais revêtement de coutil piqué d'un confort extrême. Sommier-caisse assorti et jeu de six pieds de bois franc.

Au prix de $249.: 24 mensualités de 11.90

Au prix de $189.: 18 mensualités de 11.70

Lit King size
Ord. 289.50 **$249**

Lit Queen size
Ord. 219.50 **$189**

PAS DE PAIEMENT COMPTANT

Le taxe de vente payable à l'achat

Téléphoner à 842-6261

LITS ET MATELAS — RAYON 54 — SIXIEME

Couvertures pure laine (King size)

Ord. 42.50
Vente
37.50

Luxueuses couvertures de laine importées d'Angleterre. Elles sont extra-longues, bien finies avec un biais de satin de 5¾ po. Chaudes, moelleuses et confortables, elles sont vraiment belles. Lavables et de teintes inaltérables: rose, turquoise, bleu ou cerise. Environ 100 po. sur 110 po. Quantité limitée.

Vente! Draps Cannon percale "King size"

King size (ordinaire) Ord. 13.50 Vente **10.98** ch.

Queen size (ordinaire) Ord. 7.50 Vente **5.98** ch.

King size (housse) Ord. 13.95 Vente **11.18** ch.

Queen size (housse) Ord. 8.50 Vente **6.98** ch.

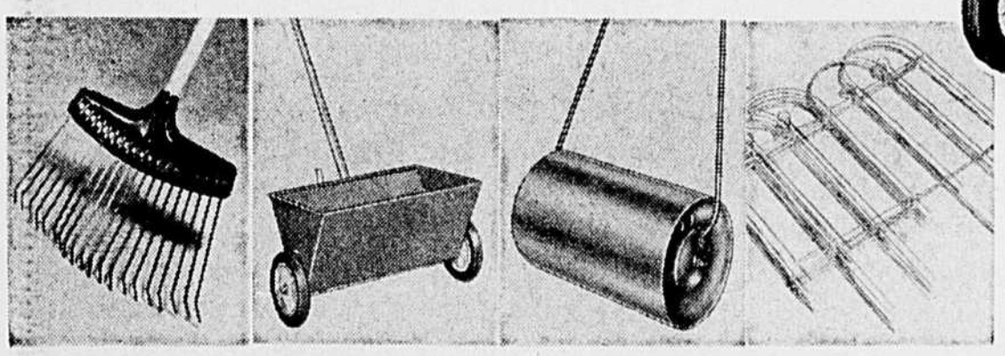
Des draps de percale coton peigné, doux, fin et blanchi. King size, drap ordinaire environ 108 po. sur 122 po.; drap housse environ 78 po. sur 80 po. Queen size: drap ordinaire environ 90 po. sur 108 po.; drap housse environ 60 po. sur 80 po.

Téléphoner à 842-6261

TOILES — RAYON 16 — QUATRIEME

Vente de 3 jours!

De tout pour jardiner et avoir une pelouse de toute beauté cet été!



A) Râteau de jardin

Lamelles de métal largeur 22 po.; manche de bois, 5 pi. et 6 po.

Vente **.99**

B) Ependeur d'engrais

En métal lisse à roues caoutchoutées et poignées. 16 po. de largeur, 25 lb de capacité; commande de répartition.

Vente **5.99**

C) Rouleau de jardin

Parfait pour rouler toute pelouse. Rouleau de 14 po. sur 20 po. Manche de caoutchouc, poids de 135 lb (rempli).

Vente **9.99**

D) Bordure de jardin

En métal de finition verte. 8 pi. de longueur sur 18 po. de hauteur. Se fixe aisément; rallonge si nécessaire.

Vente **.88**



E) Terre à plants d'intérieur

Terre légère mais riche recommandée pour nourrir les plantes de maison. Sac de 25 lb.

Vente **.99**

F) Mousse de tourbe

Aide à garder l'humidité de la terre et facilite le travail de jardinage. 6 pi. cu.

Vente **2.97**

G) Engrais de mouton

Pour nourrir plantes, pelouses et arbres, traité pour tuer les mauvaises herbes. 50 lb.

Vente **2.88**

H) Milorganite

Un engrais naturel durable et facile d'emploi. Sac de 50 lb.

Vente **3.88**

J) Terre noire

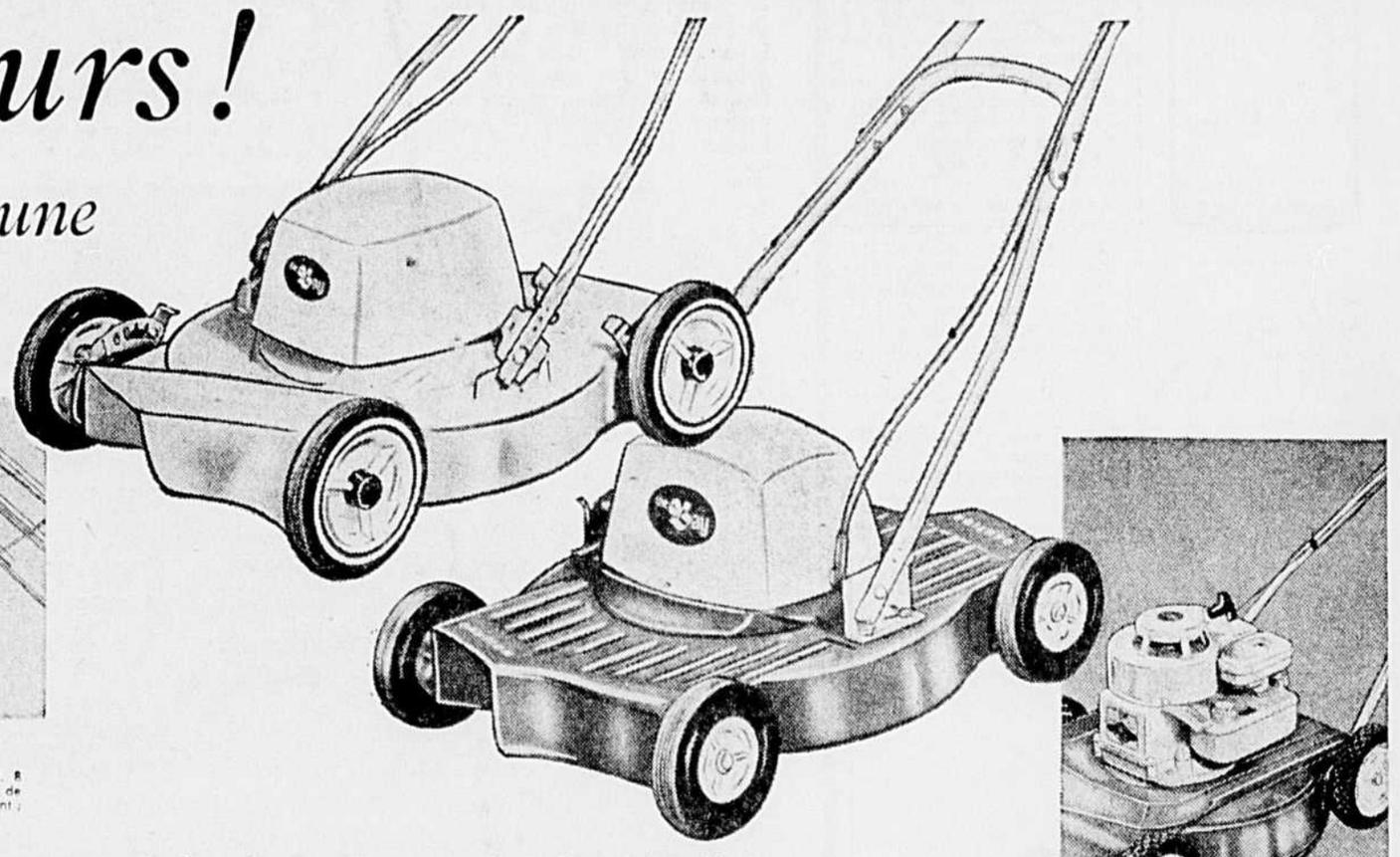
Terre noire, riche pour nourrir diverses plantes et plants. Deux sacs de 50 lb.

Vente **2.99**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE JARDIN — RAYON 37 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf Snowdon.



Tondeuse à gazon Morgan à prix modique imbattable!

Tondeuse de haute précision, électrique, lame simple de 18 po. Fabrication canadienne réputée, exclusivité Morgan.

- Légère, ne pèse que 35 lb, par conséquent facile à utiliser.
- Ejection double et uniforme de l'herbe sur les deux côtés.
- Moteur puissant et silencieux de 1½ h.p. CGE avec carter durable de plastique.
- Manche basculant confortable.
- Commande à la portée du doigt et cinq réglages de hauteur de coupe.
- Modèle compact facile à ranger (suspendue ou en position verticale).
- Garantie de deux ans (toutes défectuosités).
- Approuvée par la C.S.A.; fonctionne sur courant AC, 110 volts.

Existe aussi: cordon rallonge de 100 pi.: 6.88 en sus.

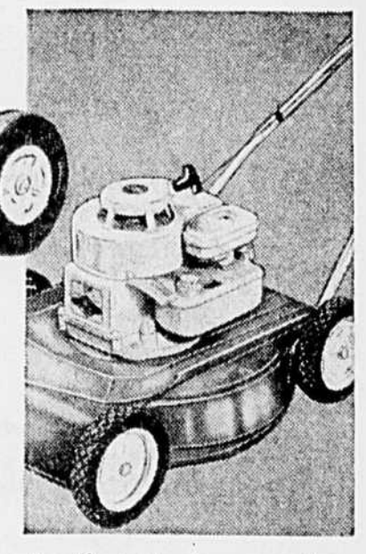
Ord. 63.95
51.99

Vente! Tondeuse électrique de luxe "Morgan" à prix modique insurpassable

Même modèle que le précédent mais doté de particularités qui économisent du temps:

- Carter moulé; manche basculant en chrome à deux poignées.
- Réglage manuel des roues.
- Roues de 7 po. à flancs blancs; belle finition blanc/or.

Ord. 69.95
59.99



Excellente tondeuse rotative de 19 po. (à essence)

Ord. 67.95
52.77

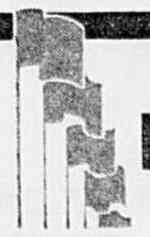
Moteur Briggs et Stratton à quatre cycles; vitesse variable (3 h.p.)

- Démarrage à ressort, roulement facile.
- Commandes sur le manche: "start" et "stop".
- verrouillage avant de sécurité.
- quatre réglages de coupe en hauteur.
- roues d'acier en saillie.
- serrure de sécurité sur le manche.
- pas de mélange d'essence.

HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261



Vive l'Expo chez MORGAN

La révolution tranquille, une prise de conscience irréversible – Lesage

La révolution tranquille est une prise de conscience irréversible, sans bouleversements, de l'identité nationale du Québec. Les Québécois veulent être eux-mêmes, sans nuire aux autres et sans poser de gestes qui, en réduisant leur niveau de vie, compromettraient leur existence. Il y a place pour eux dans une nouvelle confédération canadienne.

On peut résumer en ces quelques mots le long exposé historique et politique présenté hier par M. Jean Lesage aux participants au congrès de la Canadian Jewellers' Association, à Montréal.

Un rôle conscient

L'expression "révolution tranquille", selon M. Lesage, a d'abord été utilisée par des journalistes de langue anglaise, qui voulaient résumer le dynamisme et l'esprit d'initiative que manifestait soudainement tout le peuple du Québec.

Ils ont à dessein imaginé une formule apparemment contradictoire, où l'idée de révolution voisine celle de calme. Un des aspects les plus originaux et les plus surprenants du Québec moderne, poursuit M. Lesage, est que la nature pourtant révolutionnaire du mouvement dont nous avons été ici témoins n'engendra pas la violence, pas plus qu'elle n'en découle.

"Je connais peu de pays au monde où une aussi vaste remise en question pourrait s'accomplir sans bouleversements, sans désordres de toutes sortes. Dieu sait cependant que tous les domaines de l'activité humaine ont été touchés, car la révolution tranquille n'est pas terminée. Elle reprendra un jour dans toute son ampleur, car le mouvement est irréversible."

Après avoir souligné les efforts de son gouvernement dans les domaines de l'administration publique, de l'éducation, de la sécurité sociale et de l'exploitation des ressources, M. Lesage a ajouté : "Nous avions aussi commencé à faire jouer au Québec le rôle qui lui revient, non seulement comme point d'appui du Canada français, mais comme membre actif et conscient de l'entité canadienne."

Problèmes nouveaux

"Nous savions fort bien que notre action sur le plan des rapports du Québec avec le gouvernement central provoquerait la disparition de la passivité québécoise antérieure, pour la remplacer par un esprit créateur qui a conduit à la prise en charge résolue et graduelle des champs d'activité qui nous reviennent et, de là, à une redéfinition des rôles respectifs du gouvernement du Québec et de celui du Canada."

Selon le chef de l'Opposition, l'évolution de la Confédération a donné du Canada une image "verticale", selon laquelle l'existence du pays tient à l'union, sous un gouvernement central fort, de dix provinces. Au lieu d'amener un dialogue entre les deux peuples du Canada et ceux qui sont venus les rejoindre, cela provoque un dialogue entre onze gouvernements.

M. Lesage croit être en mesure de dégager déjà quelques-unes des idées maitresses qui pourraient servir de principes de base à la rédaction d'une nouvelle constitution canadienne.

"Une proportion de plus en plus considérable de nos concitoyens croient que le Québec devra en fin de compte jouir d'un statut particulier à l'intérieur de la Confédération ; celui d'une majorité dans une majorité."

"Une Confédération renouvelée devra garantir à nos minorités françaises à travers le Canada le respect de droits égaux à ceux qui sont accordés à la minorité anglaise du Québec."

"L'unité canadienne doit être fondée sur une diversité permettant l'épanouissement de la langue et de la culture des deux majorités et respectant la culture des nombreux groupes ethniques qui habitent ce pays."

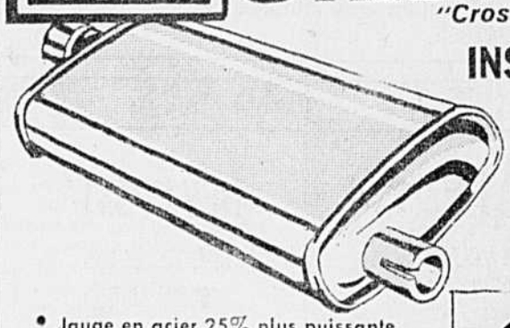
878-9186

Madame, Monsieur, si vous n'avez pas encore entendu parler de la sténotypie (méthode moderne de sténographie mécanique), composez le numéro ci-dessus et demandez le prospectus que l'International Stenotype Institute met gratuitement à votre disposition. Vous y trouverez des renseignements sur une situation d'avenir. (demandez le local 20). Nous répondrons de 9 h. a.m. à 10 h. 00 p.m.

HANDY ANDY HA SPECIALISTES POUR L'AUTO

VOTRE VOITURE ROULERA MIEUX, GRÂCE AU SERVICE D'EXPERTS HANDY ANDY

POUR PLUS DE SECURITE, UN NOUVEAU **SILENCIEUX** *"Cross Country"*



INSTALLÉ ET GARANTI POUR LA DURÉE DE VOTRE AUTO

- Jauge en acier 25% plus puissante
- Conduits d'entrée et de sortie doublement renforcés
- Déflecteur à double extrémité
- Chambre de dilatation extra large

GARANTI CONTRE: • les éclatements • les fuites • la rouille

6.98

POUR TOUS LES CHEVROLETS DE 1954 À 1964

D'AUTRES À PARTIR DE 4.98 (INSTALLÉ)



5580 CHEMIN CÔTE DE LIESSE
1363 CHEMIN CHAMBLY (Ville Jacques-Cartier)
1154 CHEMIN CHAMBLY V.J.C.
3575 Boul. TASCHEREAU CITÉ DE LAFLÈCHE
CHATEAUGUAY
DORVAL
DUVERNAY
ST. JÉRÔME
LAVAL OUEST
4245 EST, JEAN-TALON (Centre d'achat Pie IX)
382 Boul. DES LAURENTIDES (Pont Viau)

ACHETEURS DE VOITURES NEUVES...NE MANQUEZ PAS CE SENSATIONNEL ÉVÉNEMENT!

ÉCONOMISEZ SUR LES PONTIAC

PENDANT LA **VENTE DU POSTE D'ÉCHANGE**

PRIX SPÉCIAUX
VASTE CHOIX DE COULEURS

MAGNIFIQUES ET PUISSANTS MODÈLES V8 SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉS



AU CHOIX: 3 DES MODÈLES LES PLUS DEMANDÉS

C'EST LE MOMENT D'ÉCHANGER ET D'ÉCONOMISER. C'EST LE MOMENT DE CONDUIRE UNE PONTIAC NEUVE.

Vous avez le choix entre 3 des modèles Pontiac 1967 les plus demandés: le coupé sport Parisienne à ligne fastback, le sedan 4 portes Laurentian et le sedan 4 portes Strato-Chief, chacun spécialement équipé d'un pare-brise teinté, d'un radio à boutons-poussoirs, d'un haut-parleur pour le siège arrière, d'enjoliveurs de roues spéciaux, de pneus à flanc blanc et du gros moteur V8 de 283 po.cu. ! Sur demande, vous pouvez équiper également votre Pontiac d'ensembles d'équipements de luxe à prix spéciaux: moteur de 327 po. cu. avec transmission automatique Powerglide ou servo-direction et servo-freins. Rendez-vous aujourd'hui sans faute chez le concessionnaire Pontiac. Vous ferez des économies substantielles.

Egalement à prix d'aubaine au Poste d'échange:

LES BUICK, BEAUMONT, ACADIAN ET LA NOUVELLE FIREBIRD

UNE VRAIE VENTE · DE VRAIES ÉCONOMIES · RENDEZ-VOUS VITE À LA VENTE DU POSTE D'ÉCHANGE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC!

PX-1367AF

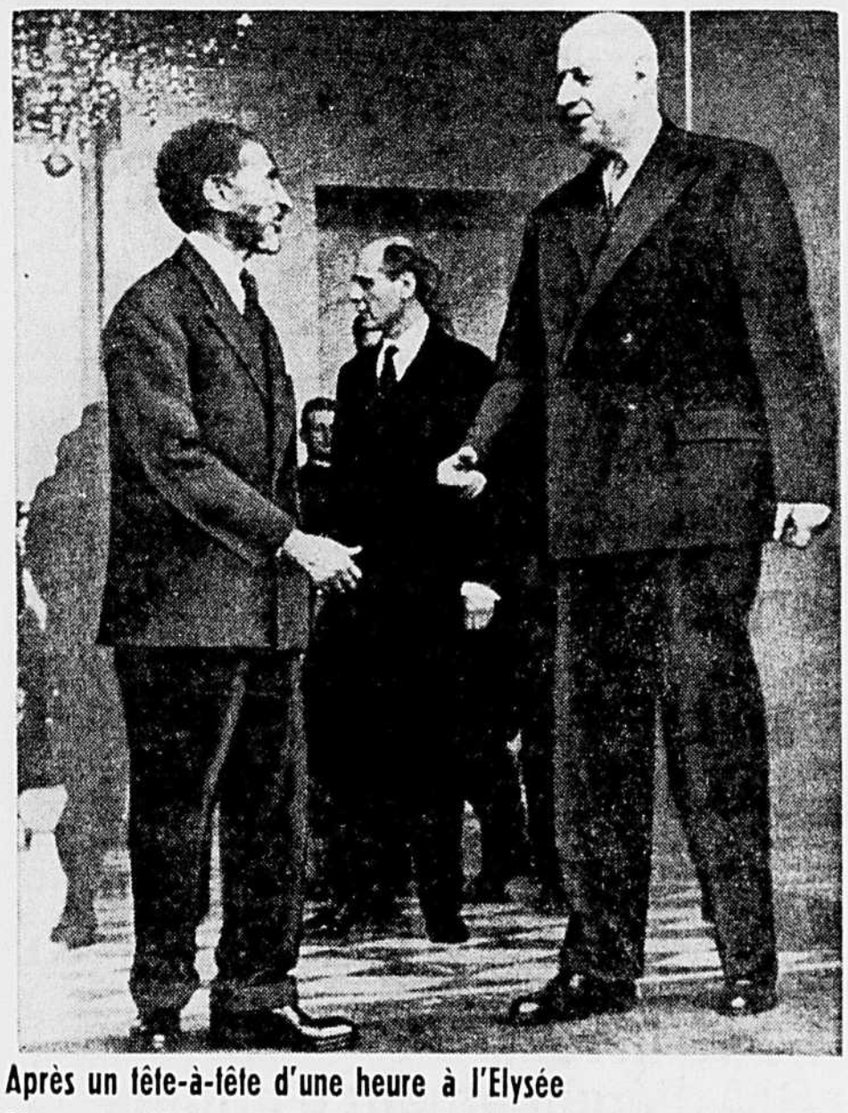
Concessionnaires autorisés PONTIAC dans le Grand Montréal :

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE — 4833, boul. St-Laurent — 288-0186
GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué. — 626-3981
HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 955, boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval, Qué. — 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INC. — 1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE — 5987, av. Verdun, Verdun, Québec. — 768-2551
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE — 375, boul. Labelle, Chomedey, Qué. — 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE — 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, Qué. — 674-4924
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE — 7085, boul. St-Laurent — 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED — 1205 ouest, boul. Dorchester — 866-9961
MONTREAL BUICK LTD. — 4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342
PARYWAY PONTIAC LTD. — 3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2291
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE — 1965, rue Lafontaine — 524-3761

CAHIER No 5 / PAGES 53-64 LA PRESSE SPORT / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MARDI 9 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 107

Les USA rendent inutilisable la grande base de Migs de Hoa Lac



Après un tête-à-tête d'une heure à l'Elysée

L'empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié prend congé de son hôte, le général de Gaulle à l'issue d'un entretien qui aurait porté principalement sur le problème somalien. On sait que la France et l'Ethiopie sont toutes deux opposés aux visées de la Somalie qui veut annexer la côte française des Somalies et des secteurs du territoire éthiopien. Le Négus, qui est un ami intime du président français, retournera dans son royaume après un bref séjour à Genève. Il visitait récemment l'Exposition internationale le Montréal à l'occasion de l'inauguration du pavillon de l'Ethiopie.

d'après PA, UPI, AFP

Les cinq raids aériens effectués en deux semaines par les jets américains ont fini par rendre inutilisable la base de "Migs" de Hoa Lac, à 20 milles à l'ouest de Hanoi, déclare aujourd'hui un porte-parole militaire américain à Saigon.

De plus, le haut commandement américain signale qu'à Quang Tri, les troupes nord-vietnamiennes ont profité de l'obscurité et du brouillard pour lancer trois attaques simultanées aux mortiers et aux roquettes contre plusieurs positions de "marines".

Décrivant la situation à l'aérodrome de Hoa Lac, le porte-parole militaire a dit : "Je suis porté à croire que les pistes ne sont plus utilisables." A neuf reprises des escadrilles de F-105 Thunderchiefs venus de la Thaïlaide, on étendu sur l'aérodrome un véritable tapis de bombes. C'était le cinquième raid depuis le 24 avril. Les deux extrémités de la piste, dit encore le porte-parole, sont criblées de trous enormes creusés par les bombes de 1,000 livres larguées par les bombardiers de l'Aviation. Le centre de la piste est complètement rasé.

On dénombre quatre bases de Migs dans le secteur Hanoï-Haïphong. En plus de Hoa Lac, les bombardiers américains ont également visité, et à deux reprises, celle de Kep, mais ils n'ont pas encore attaqué les deux autres.

A Quang Tri, les violents engagements ont duré 12 heures et les forces ennemies, au nombre de plus d'un millier, ont réussi à enfoncer les défenses des "marines", mais ces derniers les ont ensuite repoussées et se sont lancés à leur poursuite. Les pertes ont été lourdes de part et d'autre. Les Nord-Vietnamiens auraient eu 179 tués, et le communiqué officiel américain indique que les "marines" ont perdu 44 hommes et 110 autres ont été blessés.

Des bilans impressionnants

Les Américains publient aujourd'hui le bilan (encore provisoire) des terribles batailles livrées récemment dans les régions situées immédiatement aux abords de la zone démilitarisée.

A Con Thieu, où les combats faisaient rage encore dimanche, les Nord-Vietnamiens auraient eu 197 morts, soit 18 de plus qu'annoncé antérieurement. Les pertes alliées se partagent comme suit : 44 morts et 140 blessés chez les Américains; 14 morts et 16 blessés chez les réguliers sud-vietnamiens.

La bataille de douze jours qui eut lieu sur les flancs des collines 861 et 881, a fait, chez les Américains, 138 morts, 397 blessés (dont 270 durent être évacués); chez l'ennemi, les "marines" ont dénombré 554 cadavres, et estiment à 600 le nombre des blessés.

Enfin, l'opération "Union" (actuellement en cours entre Danang et Chu Lai) a fait, chez les Nord-Vietnamiens, 346 morts (et 180 prisonniers); et chez les Américains : 52 tués et 232 blessés.

Protestation officielle des Etats-Unis

SAIGON (AFP, UPI, PA) — Le secrétariat d'Etat américain a annoncé hier que les Etats-Unis ont officiellement protesté auprès du gouvernement nord-vietnamien pour avoir violé les conventions de Genève concernant le traitement réservé aux prisonniers de guerre.

La protestation américaine, qui est transmise à Hanoï par les soins du Comité international de la Croix-Rouge, fait suite à de nombreuses informations de presse en provenance de la capitale nord-vietnamienne selon lesquelles des pilotes américains, dont les avions avaient été abattus vendredi dernier, ont été montrés dans les rues d'Hanoï et obligés de tenir une conférence de presse le lendemain.

"De telles actions par les autorités nord-vietnamiennes a déclaré M. Robert McCloskey, porte-parole du secrétariat d'Etat, constituent une violation flagrante des conventions de Genève sur les prisonniers de guerre." L'article 13 des conventions de Genève, auxquelles le Nord-Vietnam a souscrit, déclare que "les prisonniers de guerre doivent toujours être protégés, surtout contre des actes de violence ou d'intimidation, contre les insultes et la curiosité populaire".

Le porte-parole a déclaré que la protestation américaine a été fondée sur des photographies et des comptes rendus de presse, ainsi que sur des rapports provenant de l'agence nord-vietnamienne de presse. Il a particulièrement fait allusion à une dépêche du correspondant à Hanoï de l'agence France-Presse, Jacques Moalic, que le "New York Times" a reproduite dimanche matin.

Selon les informations d'Hanoï, les trois pilotes qui ont fait l'objet de la protestation de Washington sont : le colonel James Lindberg Hughes, le colonel Gordon Albert Larson et le lieutenant d'aviation James Richard Shively.



téléphoto PA

Sur la colline 881, le repos du guerrier

Deux "Marines" américains se reposent un moment au sommet de la crête 881-sud, maintenant devenue base de patrouille, à l'issue des sanglants combats qui s'y sont déroulés la semaine dernière. Les "Marines" ont remporté une victoire coûteuse en enlevant cette position stratégique aux troupes nord-vietnamiennes. Cette crête est située à l'extrémité nord-ouest du Sud-Vietnam, à proximité de la frontière laotienne.

Devant le "Tribunal Russell", la ronde des accusations contre les USA continue

STOCKHOLM (UPI, AFP) — Un membre de la délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam (FLN) à Moscou, M. Nguyen Van Dong, a accusé hier les Etats-Unis devant le "tribunal Russell" d'avoir commis les "pires crimes de guerre des temps modernes".

M. Dong s'est surtout attaché, au cours de la septième journée d'audience publique du tribunal, à décrire les "hameaux stratégiques" qui sont, selon lui, "des réseaux de camps de concentration" et l'utilisation de produits chimiques toxiques qui "ravagent les cultures, provoquent la famine, rendent les gens aveugles ou invalides et les tuent lentement".

"Aujourd'hui, au Sud-Vietnam, pays plus petit que la France ou que la Tchécoslovaquie, il y a des centaines d'Oradour et de Lidice", a déclaré M. Dong dans une allusion à ces localités française et tchécoslovaque qui avaient été complètement détruites par les Allemands au cours de la deuxième guerre mondiale.

Un autre témoin, le colonel Ha Van Lau, officier de lisaison de Hanoï auprès de la Commission internationale de contrôle, a déclaré que les Etats-Unis se sont rendus coupables du crime de violation des accords de Genève et de la Charte des Nations unies.

"La thèse d'un retour aux accords de Genève avancée récemment par Washington est, a affirmé le colonel Lau, un aveu, de la part des dirigeants américains de l'échec, sur les plans militaire et politique, de leur politique de force.

Cette thèse, a-t-il ajouté, n'est que pure hypocrisie et ne sert qu'à camoufler leurs actes d'agression contre le Vietnam, ainsi que le montre leur escalade ininterrompue de la guerre.

BEGUES

Cours de détente pour les bègues de 16 à 76 ans. Dirigé par un ancien bègue. Assistez à une avant-première séance de cours gratuitement. Jeudi le 11 mai 1967 à 8:00 h. p.m. Palais du Commerce, Suite 219 (Entrez par 1600, rue Berri ou venez en métro, descendez à la Station Berri-Demontigny, prenez la sortie Ontario puis demandez l'ascenseur). L'Institut de Personnalité fondé en 1954 par Jean-Guy Leboeuf. Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et crevez au succès ! Renseignement : 842-8186.

Des combats éclatent à Pékin et à Changhaï entre membres de la révolution culturelle

PEKIN, (AFP-UPI-Reuter) — Des combats ont éclaté entre membres d'organisations de la révolution culturelle dans les deux plus grandes villes de Chine, Pékin et Changhaï, rapporte aujourd'hui un journal officiel de la capitale chinoise.

Un certain nombre de personnes ont été blessées et la production industrielle a baissé dans ces deux villes, déclare le "Pekin Daily", organe officiel du nouveau Comité révolutionnaire municipal de Pékin.

Le journal précise que les combats ont éclaté dans ces deux villes, dont les populations combinées forment le total de 17 millions d'habitants, à la suite d'une nouvelle contre-attaque de la part des "bourgeois réactionnaires". La population a été avisée que ces combats seront considérés à l'avenir comme de la résistance ouverte au président Mao Tsé-toung et qu'ils ne sauraient être tolérés.

Par ailleurs, le "Hong-kong Times" rapporte aujourd'hui que Chen Siao-liu, le fils de Chen Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères, a été fusillé après avoir essayé de fuir son pays.

Chen Siao-liu aurait été arrêté à Shum-chun ,près de la frontière de Hong-kong, et fusillé à cet endroit par des membres de l'armée chinoise.

D'autre part, d'autres affiches sur les murs de Pékin parlent d'une recrudescence de combats sanglants dans la ville de Chengchow, province de Honan, et dans la province de Sinkiang.

A Chengchow, une "poignée d'éléments réactionnaires" ont formé une "organisation conservatrice" et emprisonné des milliers de Gardes rouges, depuis le 30 avril. 2,500 d'entre eux ont entrepris une grève de la faim pour obtenir leur liberté et 60, après 100 heures de jeûne, sont tombés malades. Quatre de ces prisonniers, précisent les affiches, ont été tués par des membres de l'Organisation conservatrice et 200 ont été blessés.

A Chengtu, selon d'autres affiches citées par les correspondants japonais, 250,000 ouvriers et paysans "réactionnaires" venus de la campagne auraient pris d'assaut la faculté de médecine de la ville, l'université et une filature de coton, contrôlées par les Gardes rouges. De violents combats auraient eu lieu.

Le siège du "Quotidien du Sinkiang", contrôlé par les militaires a été pris d'assaut par 10,000 manifestants "réactionnaires" et l'armée aurait tenté de les disperser.

Par ailleurs, le "Drapeau rouge", revue théorique du parti communiste chinois, et le "Journal de Pékin", organe officiel de la capitale chinoise, semblent lancer une nouvelle campagne de critique contre le président Liou Chao-chi, estiment les observateurs de Hongkong. Ces deux journaux qualifiaient en effet hier le livre de Liou Chao-chi, "Comment être un bon communiste", de "trahison à la cause de la dictature du prolétariat".

Grèce : la junte annonce une revision de la constitution

ATHENES (Reuter, AFP) — Le gouvernement militaire de la Grèce a annoncé hier que la Constitution actuelle de ce pays fera l'objet d'une revision et sera ensuite soumise à un référendum populaire.

Pendant ce temps, le gouvernement grec poursuit sa campagne d'épuration et de répression. Tous ceux qui, dans quelque organisme que ce soit, ont été nommés ou élus avec des voix de la gauche ou de l'Union du centre (le parti de M. Georges Papandreou) sont passés au crible, et dans de nombreux cas, éliminés.

Accusations contre Papandreou père

M Georges Papandreou pourrait se trouver accusé comme son fils André d'avoir participé au complot "Aspida", du nom de l'organisation secrète d'officiers dont plusieurs membres ont été condamnés par un tribunal militaire. Le juge d'instruction procédera en effet incessamment à l'authentification de la lettre publiée recemment dans la presse, et adressée par M. Papandreou à un des officiers condamnés, le colonel Papaterpos.

Cependant, dans une lettre adressée hier soir au ministre de la présidence du conseil, le colonel Papadopoulos, M. Georges Papandreou a déclaré que la lettre est un faux. Le ministère de la Presse a publié dans un communiqué la photocopie du démenti de M. Papandreou.

Pour éviter des troubles, il faut trouver du travail aux Noirs pendant l'été (Wilkins)

NEW YORK (UPI) — La clef de la paix au chapitre du racisme au cours de l'été : du travail. Telle est l'observation et l'avertissement d'un des plus sages dirigeants noirs des USA, M. Roy W. Wilkins, directeur de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur.

Au cours d'une entrevue accordée à l'agence United Press International, M. Wilkins a dit : "Des milliers de jeunes Noirs quitteront les écoles prochainement, les bras musclés et le cerveau débordant d'espièglerie. Il nous faut leur trouver du travail ou nous aurons à faire face à de graves difficultés". M. Wilkins a lancé un appel à la coopération immédiate de tous les niveaux des gouvernements et du monde des affaires afin de trouver des emplois à ces jeunes Noirs.

"L'été dernier, a-t-il précisé, la moyenne de chômage chez les jeunes Noirs était de 34% par rapport à 14% chez les Blancs".

Pour ce qui est des émeutes raciales, M. Wilkins a dit que cet été s'il y a un jeune Noir sur trois en chômage, il y aura certainement des troubles.

En ce qui a trait à la loi sur les droits civils, M. Wilkins espère bien qu'elle sera adoptée au cours de la première session du présent Congrès.

Répondant à des questions au sujet du boxeur Cassius Clay qui a refusé d'entrer dans l'armée américaine, M. Wilkins a dit qu'on ne peut pas juger 20 millions de Noirs américains par un seul homme, et il refuse de reconnaitre Clay comme le symbole de la race noire.

Quant à son opinion sur la sincérité du président Johnson à l'endroit de la loi sur les droits civils, M. Wilkins est d'avis que la chef de la Maison Blanche est effectivement sincère sur cette question, et a ajouté qu'il a fait plus que tout autre président pour corriger la situation des Noirs.

Ce qu'il pense du "Pouvoir noir ?". "Ce n'est qu'un slogan, et les slogans n'ont jamais résolu de problèmes économiques, sociaux ou politique" de conclure M. Wilkins.



téléphoto UPI

$930,000 pour ses deux yeux

Mme Frances Moore, âgée de 47 ans, vient d'apprendre de son avocat qu'un tribunal de Oak Lawn, en banlieue de Chicago, a ordonné que la somme de $930,000 lui soit versée pour la perte de ses deux yeux. C'est la société "Dracket Products Co." qui a été condamnée à débourser ce montant. Mme Moore avait intenté une poursuite à cette compagnie quand l'explosion d'une boite de "Drano", le 22 novembre 1959, la rendit complètement aveugle.

Zakir Hussain élu président de l'Inde

LA NOUVELLE - DELHI (AFP-Reuter) — M. Zakir Hussain, candidat du Parti du Congrès, a été élu président de l'Inde aujourd'hui.

Agé de 70 ans, M. Hussain, qui était vice-président au moment où Sarvapalli Hadhakrishnan occupait le poste auquel il vient d'accéder, est le premier musulman à devenir président de l'Inde. Son élection est une grande victoire pour le premier ministre Indira Gandhi et son gouvernement.

C'est la première fois depuis que le pays a acquis son indépendance que l'élection à la présidence est aussi contestée. Les résultats complets, à l'exception de ceux d'un seul Etat qui ne peuvent cependant pas modifier l'élection, démontrent cependant que M. Hussain a une majorité de quelque 100,000 voix sur le candidat commun de l'opposition, l'ancien juge en chef Koka Subba Rao, menant par 471,244 voix contre 363,971.

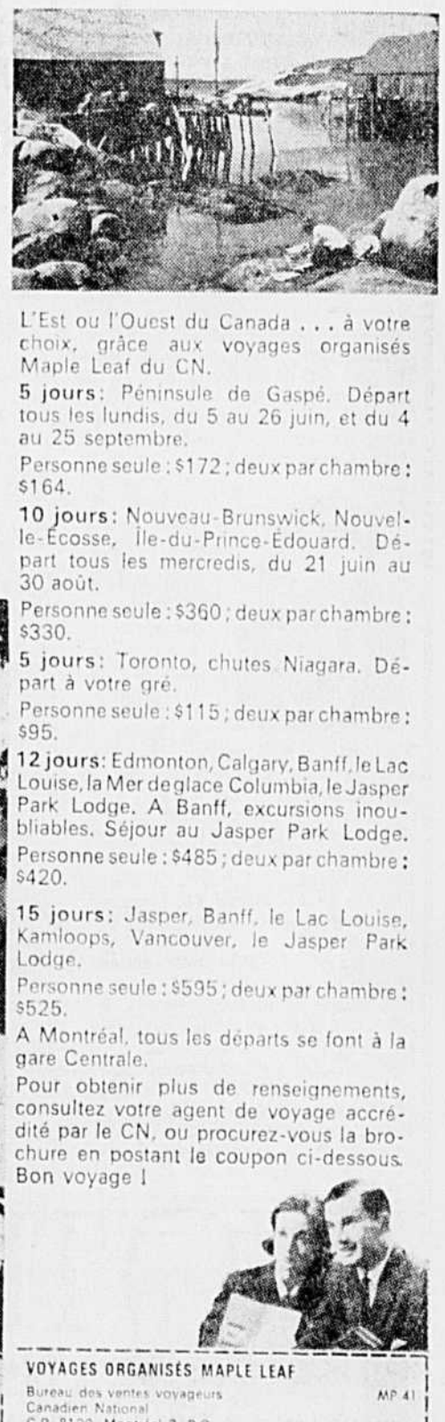
M. Hussain a mené une campagne électorale très calme. Quand les dirigeants du pays lui ont téléphoné les résultats de l'élection, il dormait.

L'élection est organisée suivant un système assez compliqué de représentation proportionnelle où les grands électeurs — un collège de 4,000 membres environ, députés des Assemblées législatives des 17 Etats de l'Union et membres des deux Chambres du Parlement fédéral — disposent d'un vote qui représente un nombre de voix plus ou moins considérable suivant l'importance de la population de l'Etat qu'il représente.

En "imposant" la candidature d'un musulman, Mme Gandhi avait souligné que la laïcité de l'Etat était un des grands principes que le Parti du Congrès devait réaffirmer avec éclat. L'Inde compte 90% d'hindous et seulement 10% de musulmans.

M. Hussain est un grand érudit qui s'est donné à la politique sans pour autant abandonner sa passion de l'étude. Il est docteur en philosophie de l'Université de Berlin et fut chancelier de l'Université Jamia Millia Islamia de 1926 à 1948. Il avait émis le desir, s'il n'était pas élu, de retourner à cette institution. Bien que musulman, il fut un des grands disciples de Gandhi.

partez les voyages organisés vous invitent





L'Est ou l'Ouest du Canada . . . à votre choix, grâce aux voyages organisés Maple Leaf du CN.

5 jours: Péninsule de Gaspé. Départ tous les lundis, du 5 au 26 juin, et du 4 au 25 septembre.

Personne seule : $172 ; deux par chambre : $164.

10 jours: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard. Départ tous les mercredis, du 21 juin au 30 août.

Personne seule : $360 ; deux par chambre : $330.

5 jours: Toronto, chutes Niagara. Départ à votre gré.

Personne seule : $115 ; deux par chambre : $95.

12 jours: Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, la Mer de glace Columbia, le Jasper Park Lodge. A Banff, excursions inoubliables. Séjour au Jasper Park Lodge.

Personne seule : $485 ; deux par chambre : $420.

15 jours: Jasper, Banff, le Lac Louise, Kamloops, Vancouver, le Jasper Park Lodge.

Personne seule : $595 ; deux par chambre : $525.

A Montréal, tous les départs se font à la gare Centrale.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez votre agent de voyage accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous. Bon voyage !

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des ventes voyageurs MP 41
Canadien National
C.P. 8100, Montréal 3, P.Q.

J'aimerais recevoir la brochure qui se rapporte aux voyages organisés Maple Leaf du CN.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code 000

CN

résultats au RICHELIEU

Nifty Speed fait classe à part dans la deuxième tranche du Trot Projectile

par André Trudelle

Nifty Speed a répété sa victoire, mais dans les autres cas, les cartes ont été mêlées. A l'occasion de la deuxième tranche du Trot Projectile, hier soir, au Richelieu, où une foule de 5,627 spectateurs avait bravé le mauvais temps et misé $367,848, un seul des gagnants de la semaine dernière a pu répéter son exploit.

Nifty Speed, cheval de 4 ans, appartenant à Paul Murdock, de Québec, peut trotter en 2:05 aux dires des connaisseurs. Il faudra probablement attendre la finale du 22 mai pour le savoir. St-Jacques, sûr de lui, a pris bien son temps. Il est resté à l'extérieur pour se diriger lentement mais sûrement vers la tête du peloton qu'il a finalement pris au demi-mille. Il a battu Avalon Jo Jo, cheval qui n'avait pas pu se faire justice, la dernière fois, et Lili Song, troisième pour la deuxième fois.

Star Ibaf a fait un manque après avoir été serré de près et il a dû se contenter de la 8e position.

Merry Piper, qui avait peu impressionné à son départ précédent, a pris sa revanche. Il a fait un mille "dur", toujours à l'extérieur. Il a coiffé Riddell Bronze à l'arrivée. Riddell Bronze, vainqueur la semaine dernière, a fait un manque peu avant le quart de mille et il a certainement perdu la course en faisant ce manque. Il a dû dépenser un surcroit d'énergie pour remonter la pente et reprendre la première place.

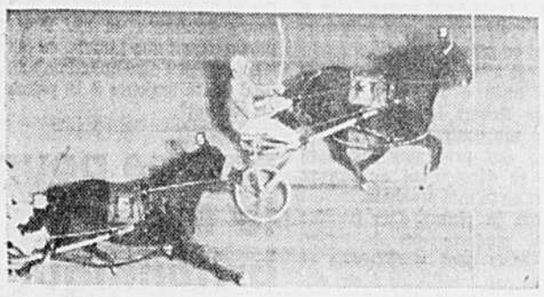
Fred Scott Junior, tout comme Lili Song, ne peut aspirer aux grands honneurs, mais les propriétaires de ces deux trotteurs prélèvent quand même leur part de la bourse, avec tantôt une deuxième, tantôt une troisième place.

Jill Fedor a-t-il retrouver son aplomb ?

Jill Fedor avait grandement déçu, la semaine dernière, alors que favori à 1 contre 4, il avait dû se contenter de la deuxième place; en dépit d'un départ de la 11e position, hier, le protégé de Gilles Lachance a su se bien placer au départ. Il a remonté graduellement le meneur Daddy Bill qu'il a battu dans le droit.

Il a été chronométré en 2:08.3 sur piste bonne.

Une fois encore, le chronomé-



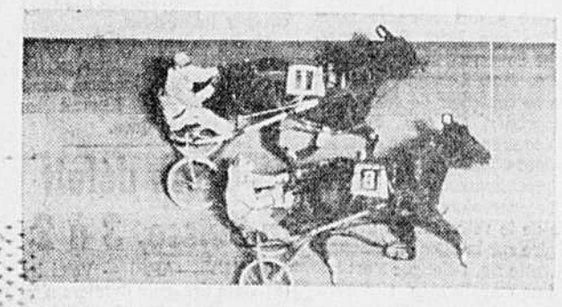
1ère course — Amble — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Lion Cy	3	3	3e	1	1	1 2	1 1¼	2:09.1	Dupré C.	3.15
Delaway	5	5	5	5	3e	2 2½	2 4	2:09.2	Raymond G. F	1.55
Lee Croft	4	4	2	3	4	4 4	3 6	2:10.1	Caldwell F.	2.20
Tarrseand Play	8	8	1e	2	2e	3 cou	4 1	2:11.2	Hanna A.	11.90
D C Champ	6	6	6	6	6	6 12	5 2½	2:11.3	Gauthier J.P.	25.45
Northwood D.	2	2	4	4	5	5 2	6 11	2:12.1	Lachance Gl.	14.10
Jack Tar	1	1	x8	8	8	7	7	2:14.1	McTvsh Dun.	21.45
Diamond Way	7	7	7	7	7	n'a pas fini			Sauvé R.	17.60

(7) Diamond Way, équipement cassé.

DUREE : :31.3 1:05.1 1:38.1 2:09.1 — Piste bonne

3	LION CY	8.30	4.30	2.40
5	DELAWAY		2.90	2.20
4	LEE CROFT			2.50



2e course — Amble — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Touskege	8	8	5	5	2e	2 4	1 cou	2:08.2	Jodoin J.	F 0.90
Borderview Earl	1	1	3	4	1e	1 ½	2 6½	2:08.2	Lefebvre M.	3.10
Meadow Byrd	4	4	1e	2	3	3	3 2	2:09.3	Ponton R.	3.30
R S M	6	6	8	8	6	7 5	4 1	2:10	Bouthillier R.	22.65
Northwood C.	3	3	2	3	5e	5 ¼	5 2¾	2:10.1	Bergeron L.	45.50
Just Rice	2	2	6	7	7	1 ¼	6 cou	2:10.4	Lachance Gl.	16.45
Armbro George	7	7	4e	1e	4	4 cou	7 1½	2:10.4	Desjardins Y.	51.45
Chocolate Chmp	5	5	7	6	8	8	8	2:11.1	Hébert J.	13.45

DUREE : :32.2 1:05.1 1:38 2:08.2 — Piste bonne

8	TOUSKEGE	3.80	2.30	2.10
1	BORDERVIEW EARL		2.70	2.20
4	MEADOW BYRD			2.30

PARI-DOUBLE : (3 et 8) $23.90

3e course — Amble — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Sandy Elkington	4	4	1	2	2e	1 cou	1 1¼	2:08.4	Lachance Gl.	5.00
Wee Mir	6	6	6	6	6e	4 ¼	2 cou	2:09	Dostie M.	F 1.65
Dorothy Solicitr	5	5	5	1	1	2 2	3 tête	2:09	Bédard A.	26.45
Dean Leo	2	2	3	4	3	3 ¼	4 cou	2:09.1	Brosseau J.	6.40
Awol	3	3	4	5	5	5 ¼	5 ½	2:09.1	Côté B.	5.45
Phantom Hanvr	1	1	2	3	4e	6 2	6 ½	2:09.1	Ponton R.	2.10
High Darneau	7	7	8	8	7e	7 3	7 2¼	2:09.1	Wiener J.	36.45
Jane C Adios	8	8	7	7	8	8	8	2:09.4	Gagné R.	31.40

DUREE : :32.1 1:04.3 1:37.2 2:08.4 — Piste bonne

4	SANDY ELKINGTON	12.00	4.60	3.40
6	WEE MIR		3.40	3.20
5	DOROTHY SOLICITOR			7.00

4e course — Amble — A réclamer — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Melissa Volo	4	4	5	5	5	2 1½	1 cou	2:11.3	Robillard P.	13.00
Grand View	3	3	1	1	1	1 2½	2 1	2:11.3	Bergeron L.	6.60
Lina M Vonian	7	7	6	6	6	5 3	3 tête	2:11.4	Martineau J. F	2.55
Patrick Kirk	1	1	3	4	3	4 3	4 2¼	2:11.4	Lachance Gl.	3.30
Mary Volo S	2	2	2	3	2	3 cou	5 3½	2:12	Caldwell R.	3.20
Mr Waters	5	5	4	2e	4e	6 4	6 1¾	2:12.4	Lamarre H.	3.55
Cornelia Adios	6	6	7e	8	8	7 2	7 3	2:13	Poulin C.	26.10
Freddy McKlyo	8	8	8	7	7	8	8	2:13.3	Turcotte M.	51.45

DUREE : :31.3 1:04.4 1:38.1 2:11.3 — Piste bonne

4	MELISSA VOLO	28.00	11.80	4.60
3	GRAND VIEW		9.40	4.90
7	LINA M VONIAN			2.60

QUINELLA : (3 et 4) $87.70

5e course — Amble — A réclamer — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Lonaire	6	6	4	3	4	2 ¼	1 ½	2:08.4	Hanna A.	26.45
Dapper Grattan	1	1	1	1	1	1 1	2 cou	2:08.4	Filion G.	2.20
Dainty Brooke	4	4	6	5	5	5 ¼	3 cou	2:09	Grisé S.	15.35
Honey Reed	2	2	5	4	2e	3 ¼	4 tête	2:09	Leboeuf F.	3.65
More Scotch	8	8	8	7	7	6 ¼	5 ½	2:09	Plouffe Y.	26.55
Letta Worthy	5	5	7	6	6	7 10	6 ¾	2:09.1	Gordon J.	9.90
Rugged Pick	3	3	3	2	3	4 1	7 9½	2:09.2	McTvsh Dun	11.45
Envy	7	7x	2e	8	8	8	8	2:11.1	Filion Hen.	F 1.65

DUREE : :31 1:04 1:36.3 2:08.4 — Piste bonne

6	LONAIRE	$4.90	17.20	9.00
1	DAPPER GRATTAN S		4.30	3.90
4	DAINTY BROOKE			5.90

6e course — Trot — $4,645

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Nifty Speed	4	5	5e	1e	1e	1 3	1 2¾	2:07.4	St-Jacques C.	F 0.60
Avalon Jo Jo	6	7	7	7	6e	5 1½	2 3¾	2:08.2	Clements B.	37.10
Lili Song	2	2	3	4	4	4 ¼	3 ½	2:09	Grandmaison	21.60
Rushing Brook	1	1	1	3	3	3 cou	4 tête	2:09.1	Brosseau M.	4.65
Kawartha Butch	5	6	2e	2	2	2 cou	5 nez	2:09.1	Gingras M.	18.45
Diller Harbor	10	9	6	6	7	7 3	6 1¼	2:09.1	Caldwell R.	11.05
Navy Spirit	3	4	4	5	5	6 1	7 1	2:09.2	Dostie M.	13.40
Star Ibaf	7	10	11	10	8e	8 3	8 3	2:09.3	Bardier N.	7.45
Charmante W.	9	8	8	9	9	9 5	9 4½	2:10.1	Hébert M.	11.05
Simcoe	11	11	10	11	10	10 12	10 11	2:11	Craig R.	11.05
Lynden Candy	8	3x	8	x8	11	11	11	2:13.2	L'Heureux M.	11.05

DUREE : :31.1 1:03.3 1:35.1 2:07.4 — Piste bonne

4	NIFTY SPEED	3.20	2.70	2.50
6	AVALON JO JO	-	14.60	7.10
2	LILI SONG			5.90

7e course — Amble — A réclamer — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Northwood Ed.	6	5	6	6	2e	2 5	1 2½	2:09.4	Robillard P.	4.25
Volcano Hanovr	2	2	1e	1	1	1 ½	2 2½	2:10.1	Boucher A.	2.55
Count Newport	4	3	4	4	5	5 3	3 cou	2:10.4	Lachance Gl.	F 2.05
Berts Hawk	7	6	7	7	6e	3 ½	4 2½	2:10.4	Story H.	10.10
Marching Along	1	1	5	5	7	6 2	5 1	2:11.1	Lefebvre M.	25.90
The Mirage	5	4	2	3	3	4 11	6 2	2:11.2	Bédard A.	7.45
Poplar Boy	8	7	3e	2e	4e	7	7	2:11.4	Filion Hen.	4.25

Retiré : (3) Smitty Rainbow

DUREE : :31.3 1:04.1 1:37.1 2:09.4 — Piste bonne

6	NORTHWOOD EDWARD	10.50	4.80	2.90
2	VOLCANO HANOVER		4.00	2.80
4	COUNT NEWPORT			2.10

QUINELLA : (2 et 6) $25.70

8e course — Trot — $4,645

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Merry Piper	4	7	6e	3e	2e	2 2	1 ½	2:09.3	Hébert M.	4.30
Riddell Bronze	7	11	x2	1	1	1 ½	2 ¾	2:09.3	Côté B.	F 1.55
Fred Scot Jr.	3	6	1e	2	3	3 1	3 4	2:09.4	Lahaie J.	14.10
Dernleys Raider	2	2	3	5	4	4 2	4 11	2:10.4	Pritchard K.	14.10
Ivanhoe Hanovr	6	9	7	6	7e	6 ¼	5 ½	2:11	Poulin C.	18.90
Jackport Lobell	5	8	9	8	8	7 5	6 ½	2:11	McTvsh Del.	6.45
Verina Hanover	8	3	4	7	5	5 ¼	7 13¾	2:11.1	Craig R.	5.45
Burgundy	10	5	10	10	9	9 4	8 ¾	2:11.2	L'Heureux M.	5.45
Russ Dales	1	1	5	4e	6e	8 cou	9 3¾	2:11.3	Lepage L.	6.45
Mimzy Frost	11	10	8	9	10	10	10	2:12.2	Caldwell P.	5.45
Lb Guy	9	4		n'a pas fini					Pelletier C.	5.45

DUREE : :32.1 1:04.3 1:36.3 2:09.3 — Piste bonne

4	MERRY PIPER	10.60	4.60	4.70
7	RIDDELL BRONZE		3.50	3.30
3	FRED SCOTT JUNIOR			6.10

9e course — Trot — $4,145

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Jill Fedor	6	11	5	5	4e	3 1	1 cou	2:08.3	Lachance Gl.	1.55
Daddy Bill	2	2	1	1	1	1 1	2 1½	2:08.3	McTvsh Dun.	F 1.25
Crystal Frost	1	1	3	3	2e	2 ¼	3 2½	2:08.4	Thibodeau P.	61.40
Active Steve	5	9	4	4	5	5 2	4 2	2:09.2	Hanna A.	5.50
Pappas Hanovr	11	7	6	6	6	6 10	5 4½	2:09.4	Sauvé R.	21.10
Elby Dream	3	4	2e	2	3	4 3	6 6½	2:10.3	St-Amour A.	41.40
Kawartha Betty	4	6x	8	7	7	7 12	7 9½	2:12	Gingras M.	90.60
Helen Song	9	3	x7	8	8	8 5	8 10		Quessy J.	21.10
Voracity	7	10	x9	9	9x	9x	9 dis		Hébert M.	7.40
Spee Du	10	5	10	10	10	10	10		Clark A.	21.10

Retiré : (8) Polly Ann

DUREE : :31.2 1:04.4 1:37.1 2:08.3 — Piste bonne

6	JILL FEDOR	5.10	2.60	2.90
2	DODDY BILL		2.40	2.60
1	CRYSTAL FROST			6.80

10e course — Amble — A réclamer — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
Tony Clap	2	2	1e	1	1	1	1 1¼	2:11	Plouffe Y.	F 1.30
Sugar Prince	8	7	4	2e	2e	2 1½	2 ¾	2:11.2	Hanna A.	3.20
Mighty Little O.	4	4	2e	3	3	4 1	3 ¾	2:11.3	Story H.	5.45
Butch Johnston	6	6	6	6	6e	5 ½	4	2:11.4	Johnston G.	7.45
Ida Purdue	1	1	3	5	5	3 ½	5 ½	2:12	Bédard A.	21.45
Just Joe	3	3	5	4	4e	6 3	6 1½	2:12.1	Gingras M.	5.45
Torrid Freight	5	5	7	7	7	7	7	2:12.2	Pelletier L.	14.20

Retiré : (7) Doris Adios

DUREE : :31.3 1:04.2 1:38.1 2:11.1 — Piste bonne

2	TONY CLAP	4.60	2.70	2.10
8	SUGAR PRINCE		3.20	2.20
6	BUTCH JOHNSTON			2.20

EXACTA : (2 et 8) $11.60

ASSISTANCE : 5,627 — PARI-MUTUEL : $367,848

nos choix au richelieu

avec André Trudelle

(Nombre de gagnants : 31 sur 100)

(Choix dans l'argent : 116 sur 191)

Gagnant d'hier : Nifty Speed, ($3.20).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Peggy Sharp	Miss Fredonia
2 — High Dream	Labrador Hanover
3 — Hobo Lem	Gogo Blackjack
4 — Kelly's Song	Convention
5 — Santaley	Galant One
6 — Show Boy	Jacqueline Star
7 — Chub Hanover	Gola's G.
8 — Mr. Eton	Southern Belle
9 — Shadydale Counsel	Tarrs Blackstone
10 — Precision Mir	Santa Beau

Le meilleur : Shadydale Counsel, (9e)

Le négligé : Jacqueline Star, (6e).

inscrits ce soir

PREMIERE COURSE — TROT (CONDITIONS) — BOURSE $1,000

3 Peggy Sharp,	G. Bouvrette	3-1
8 Irony,	D. Gillis	7-2
6 Rumba,	K. Pritchard	4-1
1 Primo Hanover,	J. Jodoin	9-2
2 Miss Fredonia,	G. Filion	6-1
4 Lady Flamington,	C. Watters	8-1
7 Campbelltown,	B. Côté	8-1
5 Ringo Star,	J. Gordon	10-1
Aussi éligibles :		
Preferred Stock,	R. Bardier	
Kim D. Grattan,	C. Pelletier	

DEUXIEME COURSE — AMBLE (CONDITIONS) — BOURSE $1,200

2 High Dream,	C. St-Jacques	3-1
3 Irma's Gold,	J. Jodoin	7-2
6 Labrador Hanover,	R. White	4-1
4 Jersey Express,	M. Turcotte	9-2
5 Cloverland Okay,	D. MacTavish	8-1
8 Mike Drummond,	C. Pelletier	8-1
1 Pride's Tina,	J.-J. Martineau	10-1
7 Pixie Lobell,	J. Blouin	15-1
Aussi éligible :		
High Darling,	J. Weiner	

TROISIEME COURSE — AMBLE (A RECLAMER) — BOURSE $1,200

4 Sister Adios C,	A. Bédard	3-1
1 Hobo Lem,	Y. Plouffe	7-2
5 Goso Blackjack,	G. Lachance	4-1
3 Fiddler's Green,	C. Bélanger	9-2
6 Senor Adios,	G. Baillargeon	6-1
2 Brave Margaret,	S. Grisé	8-1
7 Gard Scott,	H. Filion	8-1
8 Argel Alfie,	W. Bourgon	10-1
Aussi éligibles :		
Stormy M,	A. Hanna	
Admirable Pick,	A. Deguise	

QUATRIEME COURSE — TROT (CONDITIONS) — BOURSE $1,000

6 Kelly's Song,	P. Robillard	3-1
5 High Gay,	L. Letourneau	7-2
8 Sergeant Rum,	R. Bérard	4-1
1 Convention,	L. Bergeron	9-2
2 Lotta Luck,	P. Caldwell	6-1
3 Air Castle,	W. Croteau	8-1
4 Le Jons Parley,	A. Hanna	8-1
7 Canton's Hopeful,	O. Lalonde	10-1
Aussi éligibles :		
Bonnie Joe Express,	J. Lahaie	
Prince Way,	S. Grisé	

CINQUIEME COURSE — AMBLE (A RECLAMER) — BOURSE $1,000

4 Santaley,	C. Bélanger	3-1
7 Galant One,	G. Lachance	7-2
5 Scotts Top Cat,	C. Paradis	4-1
6 Martas Son,	A. Boucher	9-2
3 Stag Dancer,	M. Turcotte	6-1
2 Chris Emlen,	L. Bergeron	8-1
1 Atwater Scott,	A. Bédard	10-1
Aussi éligibles :		
Willows Boy C,	K. Carmichael	
Red Cax,	H. Filion	

SIXIEME COURSE — AMBLE (A RECLAMER) — BOURSE $1,000

2 Show Boy,	G. Lachance	3-1
6 Milton Hanover,	R. Bardier	7-2
3 Warpritus,		4-1
8 Maior's Fairy,	D. MacTavish	9-2
5 Meadow Wayne,	A. Bédard	6-1
1 Jacqueline Star,	G. Baillargeon	8-1
4 Lincoln Clipper,	M. Brosseau	8-1
7 Mac's Mary,	M. Turcotte	10-1

SEPTIEME COURSE — TROT (A RECLAMER) — BOURSE $1,200

8 Gola's G,	G. Lachance	3-1
7 Archie Mon,	A. Hanna	7-2
3 Chub Hanover,	H. Filion	4-1
2 Emlen Hanover,	C. Paradis	9-2
4 Lord Claire,	A. Bédard	6-1
1 Live Fast,	L. Bergeron	8-1
5 Old Scooge,	G. Hess	8-1
6 Mr. Lew,	A. Lavallée	10-1

HUITIEME COURSE — AMBLE (CONDITIONS) — BOURSE $1,100

2 Southern Belle,	M. Dostie	3-1
6 Mr. Eton,	G. Lachance	7-2
5 Borderview Boy,	M. Lefebvre	9-2
8 Kenland Lass,	J. Gordon	6-1
1 Honey Rainbow,	R. Sauvé	8-1
7 Judy Chief G,	D. Gillis	8-1
4 Senator Pick,	Y. Plouffe	10-1

NEUVIEME COURSE — AMBLE (CONDITIONS) — BOURSE $1,500

3 Shadydale C.,	D. MacTavish	3-1
2 Tarr's Blackstone,	P. Robillard	7-2
6 Elegant Wick,	H. Story	4-1
5 Success Brook,	G. Bardier	9-2
7 Active Bud,	B. Côté	6-1
1 Dream Worker,	L. Turcotte	8-1
4 Shadydale Chant,	G. Lachance	8-1
8 Lincoln Adios,	J.-G. Brosseau	10-1

DIXIEME COURSE — AMBLE (CONDITIONS) — BOURSE $1,000

5 Precision Mir,	J. Hébert	2-1
6 Santa Beau,	G. Lachance	7-2
1 Red Sex,	A. Bédard	4-1
3 John Glenn,	J.-G. Brosseau	9-1
4 Cindy's Dream,	R. Barrieau	6-1
2 Our Duchess,	R. Caldwell	
8 Good Girl Mir,	J. Letourneau	8-1
7 Yankee Tempest,		10-1

Notes ... L'appel logé par Rosaire Bouthillier, suspendu pour une période de 10 jours, par les juges, sera entendu vendredi ... Gilles Lachance gagne régulièrement au Bout-de-l'Ile et augmente ainsi ses chances d'atteindre 200 victoires pour la troisième année consécutive ... Selon Sylvio Juneau, président des juges à Trois-Rivières, cette piste a connu sa plus fructueuse ouverture de saison dimanche dernier, alors qu'il s'est parié $81,456 ... Jean-Guy Roy et Emile Houle sont les adjoints de Juneau à Trois-Rivières ... André Mercure, de St-Hyacinthe, très heureux de succès de son trotteur Coronado Hanover ... L'ambleur Dorothy Solicitor demeure à surveiller ... Albert Hanna a payé $2,000 pour l'acquisition de trotteur Active Steve, qui participe au Trot Projectile; il l'a acheté pour deux "mordus" des courses de l'Etat de New York à l'encan de Delaware ... Melissa Volo a remporté sa 1ère victoire en deux ans, hier soir ... Le Grattan Bars aura de nouveau deux divisions, demain soir, avec huit chevaux dans chaque division au lieu de neuf comme la semaine dernière ...

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX EN VILLE SUR LES PRODUITS

Ford MERCURY

Le centre de la

COUGAR

à Montréal

CHATEAU Motors Ltd.

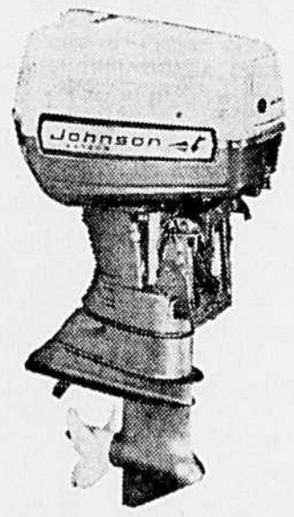
• COMET • METEOR • MERCURY • LINCOLN

11885 boul. LACHAPELLE

(Au nord de Canadair)

331-4020 331-4020

Dans un Johnson, rien ne casse, ne plie, ne fuit, ne fend, ne craque ou ne tombe



dès qu'on commence à s'amuser

Toutes les parties des hors-bord Johnson sont assemblées pour rester ensemble. Aucune pièce, ni boulon, ni rondelle, ni peinture n'est utilisé, avant d'avoir été soumis à des essais sévères en vue d'évaluer leur durabilité maximum.

Les démarreurs Johnson, par exemple, sont réétudiés s'ils ne peuvent pas démarrer 20,000 fois de suite. Un carburateur n'est pas suffisamment bon, tant qu'il n'alimente pas régulièrement le moteur, à la fois à 120°F. et bien en-dessous de zéro.

La fiabilité Johnson s'obtient, cette année, en 11 modèles: V-100 à allumage pulsé, 80, 60, 40, 33, 20, 15, 9½, 6, 5 et 3 c.v. Tous emploient un mélange d'essence régulière et d'huile de 50 à 1 et portent une garantie de 2 ans. Votre marchand Johnson se fera un plaisir de vous les montrer, ainsi que le nouveau GT-115 remarquable. Voyez-le sans tarder, avant que la saison des plaisirs nautiques commence.

—Voyez le "SPECTACLE NAUTIQUE JOHNSON SEAHORSE" à l'Expo 67—

Johnson

Un produit de OMC, Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada, fabricants des moteurs semi-hors-bord OMC, des tondeuses à moteur Lawn-Boy, des autoneiges Snow Cruiser et des scies à chaine Pioneer.

Dupuis Motor Boat INC.
3597, rue HOCHELAGA
526-7707

J. Pascal HARDWARE
Centre d'Achats Dorval — 631-4291
Cent. d'Achats Normandie — 334-6311

OMER DESERRES
Division de la MARINE
1200, rue Sanguinet — 288-0251

J. Pascal HARDWARE
Centre d'Achats Fairview — 695-6655
Centre d'Achats Greenfield Park
672-1771

Federal Marine 1964 Co.
12525, BOUL. LACHAPELLE
à l'entrée du pont Cartierville
334-5730

J. Pascal HARDWARE
901 Bleury — 866-5692
6825 Côte-des-Neiges — 735-2534

McGARR MARINE
1204 ST-LAURENT OUEST
vis-à-vis de la sortie du pont J.-Cartier
LONGUEUIL 674-3836, 674-4159

J. Pascal HARDWARE
4833 ouest, Sherbrooke — 937-3918
1494 ouest, Ste-Catherine — 935-1156



Empoisonnement du fleuve par la Cie de l'Expo: ça continue !

C'est inimaginable, inouï, absolument scandaleux ! Malgré les dénonciations dont la Cie de l'EXPO fut l'objet pendant la dernière semaine d'avril — cinq de ces chroniques y furent consacrées — tant dans la presse parlée qu'écrite ou visuelle, les soi-disant experts de cette compagnie ont procédé vendredi à un autre empoisonnement massif du fleuve ! 2,700 gallons de **D.D.D.** (Rothane) sont venus s'ajouter aux déversements multiples des années 65 et 66 . . .

Je tiens à dénoncer d'abord, réfuter ensuite, les déclarations du conseiller juridique de l'EXPO, **Me Jean-Claude Delorme,** qui ne sait pas ce qu'il dit et qui parle à travers son chapeau, que ce soit dans la presse écrite ou parlée. Ses déclarations à l'émission **Présent** (Radio-Canada) ajoutées à celles faites au journaliste **Maurice Giroux** (dans LA PRESSE de samedi dernier, page 8) le prouvent au-delà de tout doute.

Me Delorme fait des déclarations et des affirmations gratuites lorsqu'il prétend (à quel titre je me le demande?) que le Rothane se classe dans la catégorie des pesticides non violents et que les poissons du fleuve "peuvent dormir en paix" . . . Me Delorme invoque l'avis "d'experts de réputation internationale" et il ajoute, sans vergogne, que "cette année, on a bien l'intention de procéder de la même façon".

Moi, je dis que c'est odieux ! La **Régie des eaux** a formellement interdit tout déversement chimique dans le fleuve. Le Comité interministériel sur les pesticides est du même avis, ainsi que le Service de la faune.

Et j'ajoute aussi que le **ministère de la Santé** abonde dans le même sens. Lors d'une entrevue radiophonique sur ce sujet, **MM. Fernand Godbout,** secrétaire du Comité interministériel sur les pesticides, **Tony Lesauteur,** chimiste, du ministère de la Santé, et **M. Jolicoeur,** commissaire à la Régie des eaux, ont nettement et catégoriquement réitéré la position de leurs organismes respectifs sur cette dramatique question.

Dans une lettre circulaire envoyée à tous les ministres et tous les députés de l' **Assemblée législative,** la **Fédération de la faune** s'est aussi vivement opposée à tout déversement chimique et engage les politiciens à se prononcer nettement sur cette affaire.

Le ministre Gabriel Loubier se prononce

L'autre jour, à la Chambre, M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en réponse à plusieurs questions du député de Gouin, **M. Yves Michaud,** s'est prononcé contre les projets des "experts" de l'Expo et a donné entièrement raison à la Régie des eaux et aux spécialistes du Service de la faune de son ministère. M. Loubier ajouta, ce qui est fort significatif, **"qu'Ottawa a pris une décision unilatérale . . ."**

Cela revient à dire que **M. Daniel Johnson** lui-même devra intervenir puisqu'il est aussi **ministre des Affaires intergouvernementales.** En fait, je vois dans les paroles de M. Loubier une subtile invitation au premier ministre à prendre "l'affaire" en mains ! Ce qu'il DOIT faire dans les plus brefs délais. J'attends toujours un communiqué officiel de la Régie des eaux . . . Ce que M. Jolicoeur a dit à la radio, c'est bien, mais quand verra-t-on la signature du juge **Jean d'Amour,** président de la Régie des eaux, au bas d'un communiqué officiel ?

Me J.-C. Delorme va en patiner un drôle de coup quand NOS experts (sans guillemets) oseront élever la voix pour répondre à ses "experts" !

Lors de son entrevue à l'émission "Présent", Me Delorme a déclaré naïvement que des essais sérieux concernant le D.D.D. avaient été faits **en Afrique** et que "personne ne s'était plaint des effets de ce produit . . ." !

En Afrique, peut-être. Mais ce "cher maître" va s'apercevoir qu'il n'est pas en Afrique ici, c'est moi qui lui en passe un papier !

Ce qui m'enrage le plus, c'est que Me Delorme a dit que la Régie des eaux avait des "pouvoirs légaux", par conséquent, si elle estimait avoir raison elle n'avait qu'à s'en servir ! Et bien, j'attends avec impatience qu'on se serve de ces pouvoirs légaux. Si j'étais riche, je poursuivrais moi-même les responsables de ces déversements — en vertu de **la loi de la Régie des eaux.** A quel titre ? A titre de citoyen du Québec conscient d'être propriétaire de ses richesses naturelles détruites par des "décisions unilatérales de la part de mystérieuses autorités fédérales".

Pendant ce temps, à Ottawa . . .

Pendant ce temps, à Ottawa, on s'amuse comme des petits fous ! **M. Jean-Luc Pépin,** ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, déclare, sans sourciller, qu'Ottawa "entend collaborer avec les provinces et qu'une loi sera présentée cette année" : c'était l'un des gros titres de la page 17 de LA PRESSE de samedi dernier ! Il y a de quoi mourir de rire ou périr de dégoût, au choix. Voici d'ailleurs le "drôle" ou triste texte ;

"— D'abord créer une organisation fédérale efficace et souple pour combattre la pollution des eaux;

— Et, secundo, faciliter la coopération fédérale-provinciale dans ce domaine dont la responsabilité première est celle des provinces."

C'est pas beau ça ? En tout cas, l'exemple que l'EXPO nous donne — avec la bénédiction d'Ottawa — est à souligner . . . Bravo !

Et **M. Jacques Pigeon,** du bureau de LA PRESSE à Ottawa, termine son intéressant article par la plus humoristique des déclarations de ministres jamais entendues, compte tenu des circonstances actuelles :

"Jusqu'ici, a dit le ministre en guise de conclusion, **tout s'est fait officieusement, sous la forme d'éternels comités ad hoc. La loi veut concrétiser cette coopération sur une base solide."**

Fantastique ! Surtout quand on sait que cette "base solide" est constituée par le déversement de **milliers de gallons de Rothane** dans notre fleuve. Nous savons tous qu'un gallon pèse 10 livres, donc la "solidité" à laquelle M. Jean-Luc Pépin fait allusion est fort concrète : **27,000 LIVRES** pour être exact !

Film sur la chasse au phoque

Il s'est dit bien des choses à la radio et dans les journaux au sujet de la chasse au phoque.

Il nous fait plaisir d'inviter tous nos membres et amis à voir un film authentique sur le sujet tourné par notre directeur du bien-être animal en mars 1967. Ce film sera présenté au YMCA, 1355 ouest, boulevard Dorchester, vendredi, le 12 mai, à 8 h. 15 du soir.

Il y aura aussi une période questionnaire.

Aucun frais d'admission, la présentation étant une gracieuseté de la Société canadienne de protection des animaux. Nous espérons que tous nos amis qui désirent qu'on mette fin à cette pratique cruelle viendront voir ces scènes tournées sur le vif.

A DEMAIN !

Banni des courses à vie

Don Perfect, président des juges au Parc Richelieu, a annoncé hier, à l'issue d'un procès qui a duré plus de trois heures, et au cours duquel plusieurs personnes ont été entendues, que M. Claude Normandin, de St-Philippe, l'un des trois propriétaires de l'ambleur Queen's Lawyer, avait été banni à vie des courses sous harnais.

Queen's Lawyer avait terminé en deuxième place, samedi, 29 avril, dans la deuxième course. Il était piloté par Jean-Guy Lareau et entraîné par Roger Lareau, père du précédent.

Queen's Lawyer était inscrit au nom de M. M. R. Morency, C. Normandin et R. Robitaille.

A l'issue de l'épreuve, les juges ont demandé un test d'urine des deux premiers chevaux au fil. L'analyse de l'urine de Queen's Lawyer donna un résultat positif. Les chimistes décelèrent l'usage de la procaïne.

Dès lundi, 1er mai, les juges obtinrent le rapport du laboratoire et suspendaient tous les chevaux de la Ferme Lapinière ainsi que Queen's Lawyer et tous les autres qui auraient pu être entraînés par Roger Lareau.

L'enquête mené par les juges a connu son dénouement hier. Les propriétaires l'entraîneur, les palefreniers, un vétérinaire ont été interrogés. Selon le rapport du président des juges, Claude Normandin, l'un des trois propriétaires, a reconnu avoir lui-même injecté la drogue au cheval.

Il a pris sur lui toute la responsabilité de l'affaire, déclarant avoir agi à l'insu de ses co-propriétaires et de l'entraîneur. Les juges, Don Perfect et ses adjoints Richard Croteau et Georges-Emile Houle, n'avaient pas d'autre alternative que d'appliquer les règlements de la Canadian Trotting Association.

Le coupable a été banni à vie des courses sous harnais et le cheval lui-même ne pourra pas courir d'ici 30 jours. Il devra être vendu et porter les couleurs d'une autre écurie, à la satisfaction des juges, avant de reprendre le harnais.

On sait que depuis que les deux pistes locales ont cessé la pratique de l'analyse de la salive, parce que les drogues sont principalement injectées par ceux qui tentent encore de frauder le public, l'analyse de l'urine n'est plus limitée aux gagnants seulement, mais elle peut s'appliquer à tous les concurrents d'une épreuve au gré des juges. C'est pourquoi Queen's Lawyer, même deuxième à l'arrivée, a été pris en défaut.

Le test se prend surtout dans les deux parties du double, les courses à quinella et à exacta.

La bourse gagnée par Queen's Lawyer a été remise au propriétaire de Butch Johnston, 3e à l'arrivée, Success Stormy a obtenu la 3e part plutôt que la 4e, Shafter Diamond la 4e et Armbro Explorer la 5e.

63 rescapés dans la dernière étape avant l'arrivée à l'Expo

NORTH BAY, Ont. — La boue, le froid et les meilleures pistes de rallye au Canada se sont mis de la partie dès les premiers stades de la sixième étape du Rallye Shell 4000 du Centenaire, alors que la lutte battait son plein parmi les 63 rescapés qui s'aventuraient dans les rudes conditions de route du Nord de l'Ontario.

Les équipages harassés de fatigue, au volant de leurs véhicules fourbus, ont commencé à arriver à North Bay pour la halte de nuit.

Aucun événement majeur à signaler dans l'étape d'aujourd'hui, sauf une averse de points de pénalisation, en raison des retards causés par les froides conditions atmosphériques entre Fort Williams et North Bay.

Au volant de leur Ford Cortina modifiée qui semble être en mesure de rouler indéfiniment, Paul McLennan et John Wilson de Toronto, sont toujours en première position du classement individuel, dont ils n'ont pas tardé à prendre la tête dès la première étape du Rallye.

Malgré de nombreuses pénalisations hier, Mlle Rosemary Smith, de Dublin, en Irlande, se maintient en huitième position ex aequo au classement général individuel, tandis que dans la Coupe des Dames, une seconde victoire d'affilée lui semble presqu'assurée.

L'écurie Ford continue son duel de titans avec l'équipe Citroen, mais cette dernière jouit d'une confortable avance de 650 points dans la course pour le trophée des manufacturiers. Datsun vient en troisième position, suivie de l'American Motors qui a réussi à supplanter Volkswagen en quatrième position.

A l'Expo demain

Le Rallye Shell du Centenaire entreprendra demain la septième étape, avec une halte en chemin à Toronto, où les concurrents prendront part à de brèves célébrations à l'occasion du Centenaire.

Est aussi épinglée au programme de demain, une course en tronçon fermé qui se déroulera à l'autodrome de Mosport, l'un des circuits automobiles les plus réputés au monde.

Mercredi, le gros du peloton est attendu vers midi sur la piste Le Circuit à St-Jovite, où sera disputée une épreuve en tronçon fermé, à la suite de laquelle la caravane s'ébranlera à destination de la "Terre des Hommes" à Montréal.

C'est en effet à l'Autostade que l'on connaîtra les vainqueurs des différentes catégories de cette grande classique Vancouver-Montréal, dotée de bourses d'une valeur totale de plus de $15,000. A l'Autostade, l'admission sera gratuite et le Rallye du Centenaire sera la première manifestation sportive internationale à se dérouler à l'Expo 67.

George Thomas au rancart

KANSAS CITY (PA) — Les Red Sox de Boston ont révélé hier que le voltigeur George Thomas devra demeurer au rancart pour une période d'un mois. Il souffre d'une fracture à un os de la main gauche.

Thomas s'est blessé en tentant de saisir un coup en flèche de Ron Clark, des Twins du Minnesota, au cours de la troisième manche du match de dimanche.

Le Jacques-Cartier inaugure sa saison

L'ouverture officielle de la ligue Nationale de Fastball Dow (section ouest) aura lieu dimanche. A cette occasion, l'équipe de Jacques-Cartier visitera l'équipe de Hull, au Parc Rédempteur, à 2 h.

Les autorités de la ville de Hull ont invité les organisateurs de ce circuit de fastball é une réception civique à l'Hôtel-de-Ville, à 4:30 h.

L'équipe de Jacques-Cartier complètera le programme double en rencontrant l'équipe d'Ottawa, à 8:30 heures p.m.

Le dynamique Jacques Gendron, un des artisans de cette ligie nationale, nous informe que l'ouverture officielle de la section est, se fera à Cité Jacques-Cartier, dimanche le 21 mai prochain, au Parc Laurier.

Les Tigers achètent le receveur Heath

DETROIT (UPI) — Les Tigers de Détroit ont acheté le receveur Bill Heath, des Astros de Houston, hier, et ils l'ont immédiatement cédé à leur filiale de Toledo, de la ligue Internationale.

Le vice-président exécutif et gérant-général Jim Campbell, des Tigers, a souligné qu'en retour, son équipe cédera un joueur à être nommé plus tard, et une certaine somme d'argent.

Heath a conservé une moyenne de .301 en 55 matches avec les Astros l'an dernier, et il a déjà été la propriété des Phillies de Philadelphie et des White Sox de Chicago.

Bob Baily conduira une Porsche à Mt Tremblant

La catégorie des voitures de moins de 2 litres sera dignement représentée, le 21 mai prochain, lors des 4 heures du circuit Mt Tremblant.

La venue de nombreuses Porsche GM et Alfa Romeo G.T.A. ne laissera pas aux seules Mustang, Camaro, Dodge et Cougar, le privilège de mener la course.

Bob Baily, âgé de 23 ans, de Burnt Hills (New York), est connu des amateurs canadiens. Il a déjà participé à 18 courses au Canada. Il vient d'acquérir, cette année, une Porsche 911 avec laquelle il compte remporter la victoire dans la catégorie des moins de 2 litres.

Bob Baily ne viendra pas seul. Il a choisi, comme deuxième pilote, John Kelly, un jeune médecin de 29 ans, qui a déjà participé, aux Etats-Unis, à plusieurs épreuves d'endurance, comme la course Trans-Am à Sebring.

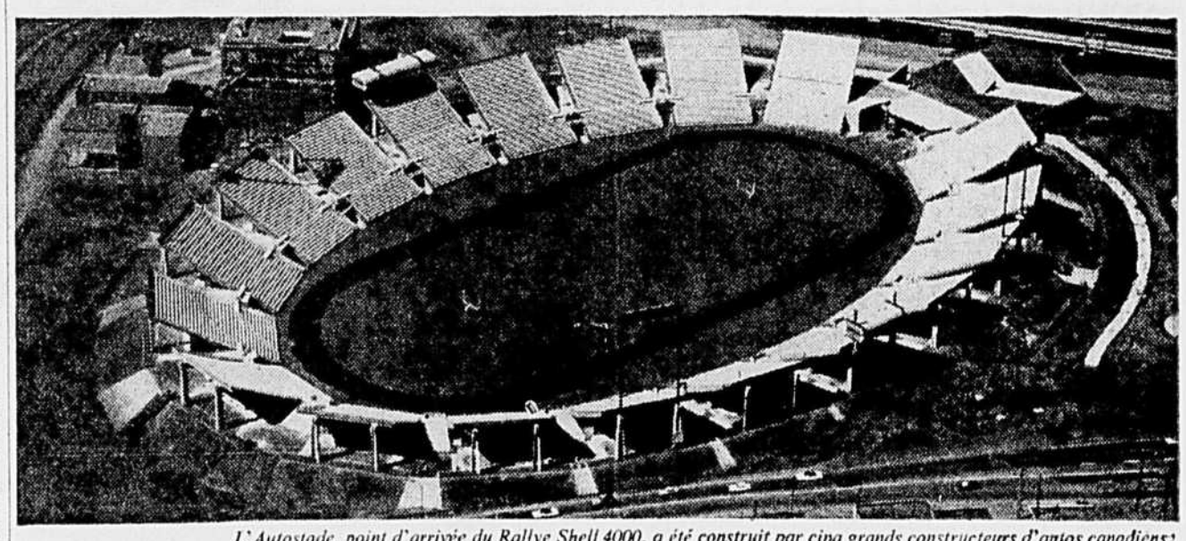
Deux coureurs, Bob Baily et John Kelly, auront à lutter contre le champion du Québec Peter Roberts

Parfois, le V.O. semble encore meilleur

...aujourd'hui, par exemple!



Joseph E. Seagram & Sons Limited
Montreal, Canada



L'Autostade, point d'arrivée du Rallye Shell 4000, a été construit par cinq grands constructeurs d'autos canadiens: American Motors, Chrysler, Ford, General Motors et Volvo.

SPECIAUX POUR LE GOLFEUR !



à 33⅓ de rabais
BATONS SPALDING

NOUVEAUX BAS PRIX
SUR TOUS LES
BATONS de GOLF
WILSON
LORD'S
SPORT SHOP
1300 STE-CATHERINE O.
Angle de la Montagne
UN. 6-8301
OUVERT JEUDI et VEND. JUSQU'A 9 H.

DEMAIN 10 MAI

Arrivée à Montréal, dernière étape Rallye Shell 4000 du Centenaire. Pour les équipes et pour les voitures, c'est la fin d'une dure épreuve de 4,500 milles qui aboutit au terrain d'Expo 67.

Le Rallye Shell 4000 du Centenaire est une des cinq compétitions internationales qui comptent pour le Championnat du monde de rallye.

A l'esprit d'aventure et de compétition propres au plus long rallye d'Amérique du Nord vient s'ajouter cette année l'éclat et l'atmosphère de fête du Centenaire.

Une des raisons pour lesquelles Shell organise le Rallye et participe au sport automobile dans le monde entier: le désir de mettre les produits Shell à l'épreuve dans les conditions les plus dures. C'est un des moyens que prend Shell pour s'assurer que ses stations-service vous offrent les meilleures essences, les meilleures huiles à moteur, les meilleures graisses possible.

Huit jours et 4,500 milles de Vancouver au terrain d'Expo 67, à Montréal: le Rallye met à rude épreuve l'habileté des conducteurs et la solidité des voitures. Soyez là pour les féliciter à l'arrivée!



Les voitures participant au Rallye utilisent les produits Shell, gage des meilleures performances.

Plus de 40 types de voitures, provenant de huit pays, y participent. Vous pourrez les voir arriver demain au poste de contrôle. Venez vous baigner dans l'atmosphère passionnante du Rallye!

Bien des clubs et associations de sport automobile contribuent au succès du Shell 4000. Nous voulons remercier tous ceux qui, dans cette ville, ont donné leur temps et leurs efforts pour que le Rallye s'organise et se déroule sans anicroche.

Votre vendeur Shell vous invite à voir arriver les voitures du Rallye et leurs pilotes—parmi les meilleurs du monde—entre 4.00 p.m. et 6.00 p.m., à l'Autostade. Entrée gratuite.

SHELL



AUTOMOBILES
RENAULT
CANADA LTÉE

6085, CÔTE DE LIESSE
coin de Hickmore
MONTRÉAL
TÉL. 735-1331

VENTES·SERVICE·PIÈCES
RENAULT VA PLUS LOIN

Informe ses amis
et ses fidèles clients
de l'ouverture de sa nouvelle
succursale de vente et de service

La réalisation de ce CENTRE AUTOMOBILES confirme l'expansion constante de RENAULT au CANADA. Dans ces installations modernes Renault met à la disposition de ses clients l'équipement le plus efficace pour leur assurer un SERVICE DE QUALITÉ, en particulier un département de TRAVAUX RAPIDES et un important magasin de PIÈCES DE RECHANGE répondant à tous les besoins.



À TOUS VISITEURS, GRATUIT
UN PAQUET DES MEILLEURES
CIGARETTES ROTHMAN

économie & finance — LA PRESSE

Wilson souligne les principaux problèmes des négociations avec les pays du Marché commun

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne est prête à signer le traité de Rome, pourvu qu'une solution raisonnable soit trouvée aux problèmes qui représentent des difficultés et sous réserve des ajustements nécessaires consécutifs à l'entrée d'un nouveau membre dans la Communauté : tel a été l'un des thèmes principaux que M. Harold Wilson a développés hier après-midi aux Communes.

Ouvrant le débat extraordinaire de trois jours que la Chambre va consacrer à la candidature du Royaune-Uni à la Communauté européenne, le premier ministre a fait un exposé de près d'une heure et demie dans lequel il a rappelé, avec détails et chiffres, les problèmes principaux qui devront être réglés au cours des négociations avec le Marché commun :

1) Politique agricole commune : l'adoption par la Grande-Bretagne de la politique agricole de la Communauté entrainerait une hausse des prix des denrées alimentaires de 10 à 14 pour cent, équivalant à une hausse du coût de la vie de 2.5 à 3.5 pour cent.

La Grande-Bretagne, a souligné M. Wilson, accepte le fait que la structure actuelle de l'agriculture commune constitue une partie intégrante de la Communauté et qu'il serait donc vain de penser qu'elle pourrait faire l'objet de négociations. Toutefois, une période transitoire raisonnable sera nécessaire pour permettre les divers ajustements qui devront être apportés à l'agriculture britannique.

Gros pays importateur de matières premières, la Grande-Bretagne verserait ainsi au Fonds commun de la CEE une somme sans doute supérieure à celle de tous les autres membres réunis de la Communauté, a souligné le premier ministre.

2) Le Commonwealth : la Grande-Bretagne estime que le cas de la Nouvelle-Zélande devra être traité comme un problème particulier, ce pays fournissant à la Grande-Bretagne près de cinquante pour cent de ses exportations. M. Wilson a indiqué que le statut de pays associé ou un accord semblable à celui que le Maroc a conclu avec la France, ou encore une exonération de taxes douanières pour les produits agricoles néo-zélandais importés en Grande-Bretagne, pourraient fournir la réponse au problème de la Nouvelle-Zélande.

La Grande-Bretagne s'efforcera en outre de sauvegarder les intérêts des pays du Commonwealth producteurs de sucre.

3) La politique de développement économique régionale et la liberté de mouvement : rien dans le traité de Rome ne permet de croire que la Grande-Bretagne ne serait pas autorisée à poursuivre sa politique d'encouragement aux régions peu favorisées. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE comporterait le risque de voir les régions de l'est et du sud-est de l'Angleterre se développer au détriment des autres, mais le gouvernement britannique aurait toute latitude pour y remédier.

La Grande-Bretagne demandera des "arrangements transitoires" en ce qui concerne le mouvement des capitaux.

4) La position du sterling : la Grande-Bretagne estime que le sterling ne pose pas de problème réel. M. Wilson a renouvelé l'engagement que son pays n'évoquerait pas les dispositions du traité de Rome qui prévoient une assistance financière dans le cas où la monnaie d'un pays membre serait affectée.

5) Balance des paiements : l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun entrainerait un fardeau supplémentaire annuel pour sa balance des paiements de 175 à 250 millions de livres sterling. Mais d'autres aspects doivent également être examinés, notamment les conséquences des investissements de capitaux en Grande-Bretagne ou, au contraire, la sortie de capitaux du Royaume-Uni.

M. Wilson a estimé que l'adhésion de son pays au Marché commun entrainerait "un redéploiement des ressources" portant sur 100 millions de livres par an, soit dix pour cent de l'augmentation annuelle du revenu national. La Grande-Bretagne, a-t-il affirmé, est en mesure de faire face à une telle situation.

Le premier ministre s'est étendu en outre sur les aspects politiques de l'initiative britannique. Une Europe économiquement et politiquement unie, a-t-il dit en substance, contribuerait pleinement à la détente internationale, à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest et au problème des rapports entre les puissances industrialisées et les pays en voie de développement.

En posant sa candidature, la Grande-Bretagne a choisi la solution qu'elle juge la meilleure pour elle et pour l'Europe. Elle n'exclut pas à priori l'éventualité d'autres groupements économiques dans l'avenir, si sa tentative d'entrer dans la Communauté échoue.

Les industriels britanniques appuient l'adhésion à la CEE

par Roger MARCEAU

L'annonce de la candidature britannique à la CEE a été généralement bien accueillie dans les milieux industriels de ce pays. La grande majorité des industriels, soit 90 pour cent, sont convaincus de la nécessité d'une telle mesure, et ils ont déjà exprimé leur accord et appuyé la demande d'adhésion faite par le gouvernement.

C'est ce qu'a déclaré hier au représentant de LA PRESSE, le directeur général de la Confederation of British Industry, M. John Davies, qui se trouve présentement à Montréal, après avoir visité plusieurs des grandes villes du continent nord-américain.

M. Davies a rappelé que le patronat britannique a fait une étude, qui a duré plus d'un an, au sujet de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun. Le rapport présenté l'an dernier indiquait les conséquences dans tous les secteurs de l'activité économique, et concluait à la nécessité de faire une demande d'adhésion le plus tôt possible, sans condition autre que de chercher à protéger les intérêts majeurs des pays du Commonwealth.

Les industriels britanniques sont cependant conscients du fait qu'ils auront de mauvaises années à passer à la suite de cette entrée au Marché commun, mais qu'une période transitoire pourra amoindrir considérablement les difficultés. C'est pourquoi ils accordent une si grande importance à la fixation d'une période transitoire.

La Confederation of British Industry rendra prochainement public un nouveau rapport présentant les vues des différents secteurs industriels, de même que les difficultés et les avantages de chacun des secteurs, ce qui permettra à l'industrie de mieux se préparer à vivre dans le contexte d'intégration au Marché commun européen.

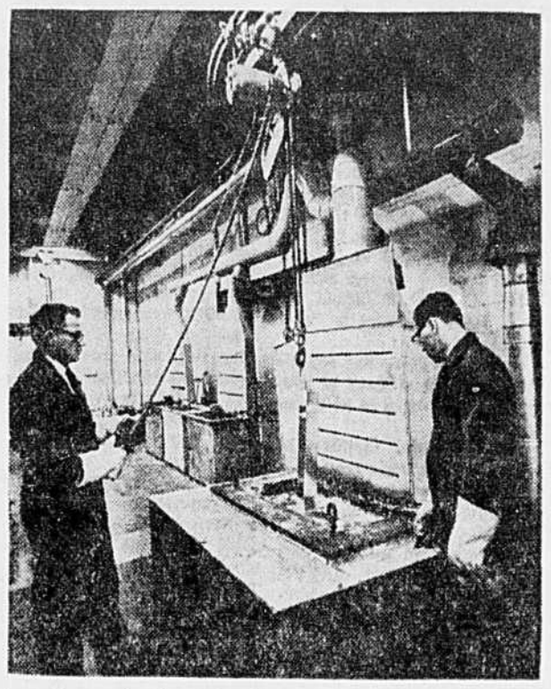
La nécessité d'accords mondiaux

Selon M. Davies, il faudra trouver des aménagements dans le commerce mondial. En ce qui concerne le Canada, par exemple, des accords mondiaux devront être conclus pour différents produits, et il espère que cela se réalisera avant la fin de la période transitoire.

Ces accords devraient toucher plusieurs produits dont le blé, le bois et l'aluminium.

D'autre part, M. Davies estime que le commerce canado-britannique ne devrait pas diminuer considérablement pour la seule raison de l'abolition des préférences impériales. A ce sujet, il a cité l'exemple du commerce entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui, ne bénéficiant pas des préférences, connait cependant une progression plus forte que le commerce canado-britannique.

A la suite d'entretiens avec des industriels de Toronto et de Montréal, M. Davies estime également que ces derniers appuient la demande d'adhésion de la G.-B. au Marché commun, malgré certaines difficultés que cette décision comporte pour eux. Ils y voient, a-t-il dit, un marché qui se développera pour les produits canadiens.



Importance de la recherche

Les producteurs de plomb et de zinc tenaient récemment une importante réunion dans la métropole à l'occasion de l'Expo 67. Groupant plus de 50 pour cent des grands producteurs à travers le monde, l'International Lead Zinc Research Organization révélait qu'elle consacrait plus de $2,000,000 par année pour stimuler la consommation du plomb et du zinc. On aperçoit sur cette photo deux ouvriers conduisant des expériences en galvanisation à l'usine-pilote D'Inco, à Sheridan Park, Ontario.

Jean Mehling câble de Paris

La concurrence ne doit pas se faire au détriment de la politique sociale

Dans une série de remarques faites à la revue REALITES par M. François Bloch-Lainé, à propos des entreprises françaises, les hommes d'affaires de France se voient accusés de gestion souvent peu rationnelle; en tout cas, dit-il à peu près, de gestion moins bonne, moins rentable que celle de sociétés européennes ou américaines concurrentes.

Sans doute, ajoute M. Bloch-Lainé, "nous n'avons pas d'infériorités structurelles. Notre faiblesse, notre retard sont plutôt du côté du "management" dans les entreprises".

Suivent du reste, à ce sujet, des conseils et des critiques qui vont soulever d'assez violentes protestations en particulier celles qui concernent la retraite.

●

Celle-ci, considédée en substance comme une invention d'hommes âgés, désireux de vivre 'sur le dos" des générations plus jeunes, serait l'une des causes de l'insuffisante capacité d'épargne de nombreuses sociétés.

Bien sûr, je simplifie un peu les déclarations de M. Bloch-Lainé, ce qui ne met en lumière que leur aspect le plus fracassant.

Toutefois l'essentiel y est; et en tout cas c'est un état d'esprit assez nouveau en France pour qu'on se demande si, malgré tout, un certain désir de "faire choc" ne risque pas de donner, injustement, mauvaise conscience à une large fraction de la population active.

A propos de la retraite, il faut dire (et on s'en tiendra là) que, dans les entreprises, elle est prise à un âge beaucoup plus tardif que dans les grandes administrations publiques.

●

De toutes façons, ceux qui en bénéficient y ont contribué par des cotisations régulières, auxquelles — bien sûr ! — se sont ajoutées celles de l'entreprise. Que cette dernière ait à subir, jusqu'à la mort des bénéficiaires, de lourdes charges de paiements mensuels qui grèvent sa 'capacité d'épargne", cela n'est pas discutable.

Mais ne remet-on pas ainsi en cause un système tout entier, où la Sécurité Sociale, à elle seule, constitue le poids le plus lourd ? Je ne vois pas, dans ces conditions, de quelle façon justifier un retour en arrière.

Disons cependant que ce problème ne constitue, dans l'esprit de M. Bloch-Lainé, qu'une critique parmi beaucoup d'autres.

●

En effet, les insuffisances dans le "management", c'est-à-dire dans la rationalité des décisions prises au niveau des directions, sont beaucoup plus lourdes de conséquences.

D'ici un peu plus d'un an, les entreprises françaises devront faire face à une Europe véritablement sans frontières. C'est alors (dès le 1er juillet 1968) que la gestion dans une optique concurrentielle deviendra le plus difficile.

Il faudra, dans les quelques mois qui vont venir, réorganiser la productivité, gérer selon les méthodes les moins coûteuses, réaliser, sur le plan interne, les économies sans lesquelles la concurrence ne pourra plus être soutenue.

Mais dès à présent il faut renoncer à croire que cela pourra se faire au détriment de la politique sociale des entreprises.

Trente subventions accordées pour des recherches forestières

Le ministère fédéral des Forêts et du Développement rural annonce l'octroi, à des membres du personnel d'universités canadiennes et d'instituts de recherche, de 30 subventions extra-gouvernementales, au montant total de $174,500, pour des recherches forestières.

Grâce à ces subventions, le Ministère acquerra de nouvelles connaissances scientifiques qui l'aideront dans son programme de recherches et qui pourront être précieuses pour résoudre les nombreux problèmes de forestrie. Ces subventions ont pour objectif secondaire de faire naître et de maintenir dans les milieux scientifiques un plus grand intérêt pour les sciences forestières.

Sur les 30 subventions accordées pour l'année 1967, 21 seront affectées à de nouveaux programmes de recherche. Les 9 autres seront consacrées à des travaux déjà en cours.

Les bénéficiaires des subventions accordées pour l'année 1967 pour le Québec sont :

D. A. I. Goring, Université McGill — $7,000.

H. I. Bolker, Université McGill — $7,000.

J. R. Bider, Collège MacDonald — $7,800.

W. F. Grant, Collège MacDonald — $9,000.

Marcel Goulet, Université Laval — $9,900.

Le Canada devra produire un milliard de boisseaux de blé à partir de 1980

Le Comité parlementaire sur l'Agriculture a déclaré hier que le Canada aura à produire des récoltes annuelles de blé de 1 milliard de boisseaux d'ici 1980.

La crainte n'est pas que le Canada dépasse ce chiffre mais plutôt qu'il ne réussisse pas à l'atteindre, a souligné le comité dans son communiqué aux Communes. La production annuelle actuelle de blé est de 600 millions de boisseaux.

Dans un rapport de 20 pages, le comité a mentionné que l'industrie canadienne des grains doit être modernisée, posséder ces élévateurs plus efficaces et en plus grande quantité, disposer de facilités portuaires de manutention améliorées, de meilleures routes pour les camions à grain des cultivateurs, et de lignes de chemins de fer plus nombreuses, en particulier à Vancouver.

Des recommandations

Le comité, sous la direction de M. Eugene Whelan, L-Essex, South, qui est lui-même un cultivateur, a mis de l'avant les autres recommandations suivantes:

— Programmes d'aide alimentaire aux pays étrangers "grandement étendus" par le gouvernement édéral.

— Convocation d'une conférence nationale de politique agricole.

— Augmentation de 50 cents le boisseau du prix de blé de qualité supérieure, vendu sous l'égide de l'accord international sur le blé.

— Le paiement initial aux cultivateurs de grains ne devrait jamais être inférieur à 80 pour cent du prix complet coté.

— La juridiction du Canadian Wheat Board devrait être étendue de façon à ce qu'il devienne le seul agent de vente pour le seigle, le lin et la graine de colza.

Production accrue de graine de colza au Canada pour réduire les importations d'huile de maïs et de soja.

— Elimination des péages sur la Canalisation du St-Laurent par tous les moyens possibles, ou réduction au maximum des tarifs.

— Etudes en vue de trouver des méthodes plus rapides et plus efficaces pour régler les grèves de chemins de fer, de docks, et autres, affectant le commerce des grains. L'interruption importante de ce commerce a déjà, dans le passé, eu des conséquences de grande portée.

— Recherches poussées sur l'utilisation du transport de marchandises en vrac par des systèmes de tuyaux (pipe-lines)

— Dépréciation accélérée pour les installations d'entreposage à remettre en vigueur pour 5 ans, alors qu'elle a été circonvenue le 31 décembre dernier.

Exportations record prévues en 1967

D'un autre côté, le ministre du Commerce, M. Winters, a signalé hier à Winnipeg que les exportations de 500 millions de boisseaux de blé en 1966 seront probablement dépassées cette année.

Nous ne pouvons déterminer de combien sera le dépassement, a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse, mais il est certain que l'on s'attend à ce que les exportations de blé soient meilleures cette année.

M. Winters qui venait d'avoir des conversations avec des représentants officiels du Canadian Wheat Board à Winnipeg, a annoncé que la Bulgarie venait de signer un accord avec le Canada en vue de l'achat de 7,500,000 boisseaux de blé, à répartir sur 3 ans. L'accord bilatéral contient une clause permettant une option sur une quantité supplémentaire de 3,750,000 boisseaux.

Le ministre du Commerce a également signalé que la Hongrie était sur le point de négocier un nouvel accord portant sur 9,375,000 boisseaux de blé. L'accord avec ce pays vient à expiration le 11 juin prochain et il reste encore 5,625,000 boisseaux à livrer aux termes du contrat.

Nous pensons que ce pays prendra livraison de ce solde avant de signer un autre contrat, a déclaré M. Winters.

Interroge au sujet de rumeurs suivant lesquelles la Yougoslavie importerait 32 millions de boisseaux de blé, dont une partie à crédit du Canada, le ministre a déclaré qu'il n'était pas très optimiste. Il a dit que la Yougoslavie regarde les prix de très près et que l'on s'attend à ce qu'elle signe des accords avec les Etats-Unis et l'Australie sur du blé de qualité inférieure.

Passant aux négociations de Genève pour la signature d'un nouvel accord international sur le blé, M. Winters a déclaré que chaque jour là-bas est critique mais que le Canada a des raisons d'optimisme.

Les négociateurs canadiens à Genève cherchent à obtenir des prix minima et maxima plus élevés pour le blé, avec l'accès garanti aux marchés traditionnels du Canada.

Nous restons en contact permanent avec Genève et j'y retournerai moi-même probablement, a déclaré le ministre, car le temps se fait court.

Le ministre du Commerce était de passage à Winnipeg en relation avec l'Opération-Exportation qu'il a lancée le mois dernier en vue de porter à $11,250,000,000 le chiffre annuel des exportations en 1967, comparativement à $10,250,000,000 réalisés en 1966.

au bilan de l'ACTUALITE

Chargements ferroviaires

Les chargements de marchandises payantes (71,949 wagons) sur les chemins de fer canadiens, au cours de la semaine terminée le 21 avril, sont de 11.3 pour cent moins considérables que ceux d'un an plus tôt et de 1.4 pour cent moins nombreux que la semaine précédente. Durant la période de cumul, les chargements (1,111,358 wagons) marquent un recul de 5.4 pour cent au regard de l'année précédente. Le nombre de chargements rail-route augmente de 3.6 pour cent (à 3,820) durant la semaine et diminue de 2.8 pour cent (à 52,013) pendant la période cumulative.

Les arrivages des embranchements canadiens et américains fléchissent de 3.7 pour cent (à 25,970 wagons) durant la semaine et de 3.5 pour cent (à 396,418) au cours de la période de cumul. Voici les marchandises dont le nombre de chargements baisse appréciablement pendant la semaine : blé, 3,225 wagons (6,522 en 1966), minerai de fer, 7,448 (8,244), sable de construction, gravier et pierre concassée, 1,950 (2,607) et papier journal, 2,472 (3,097).

Compensation de chèques

La valeur des chèques échangés dans 51 chambres de compensation en février totalise 44,877 millions de dollars, soit 12.9 pour cent de plus que les $39,741,342,000 du même mois de 1966. On relève des avances dans chacune des cinq régions économiques ; les hausses sont de 18.2 pour cent dans les provinces des Prairies, 17.9 pour cent au Québec, 17.3 pour cent dans les provinces atlantiques, 8.5 pour cent en Ontario et 7.7 pour cent en Colombie-Britannique.

La valeur des chèques échangés durant les deux premiers mois de l'année monte de 16.7 pour cent sur un an plus tôt, soit de $81,092,094,000 à $94,666,243,000. La majoration s'établit à 20.8 pour cent au Québec, 19.4 pour cent dans les provinces atlantiques, 17.7 pour cent dans les provinces des Prairies, 14.2 pour cent en Ontario et 12.4 pour cent en Colombie-Britannique.

Ford et l'accord sur l'automobile

L'entente canado-américaine concernant la production de véhicules automobiles continue de faire l'objet d'une controverse au Canada et aux Etats-Unis. Néanmoins, Ford-Canada continue de souscrire, dans l'ensemble, aux principes qui sont à la base de cet accord. C'est ce qu'a déclaré M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette société, qui a eu lieu au bureau central de Ford-Canada à Oakville (Ont.).

"Nos nouvelles installations, y compris celles qui sont prêtes et celles qui sont encore en construction, constituent une preuve du fait que nous nous sommes définitivement engagés à entreprendre un important programme d'expansion dans le cadre de l'entente", a dit M. Scott.

Production d'or au Canada

La production d'or au Canada, en janvier, se répartit ainsi : provinces atlantiques, 2,193 onces troy (2,502 en janvier 1966), Québec, 70,842 (69,119), Ontario, 128,165 (149,253), provinces des Prairies, 8,393 (9,360), Colombie-Britannique, 6,936 (9,999), Yukon, néant (79) et Territoires du Nord-Ouest, 32,095 (36,320). La valeur de la production d'or de janvier, fondée sur le prix moyen payé par l'Hôtel des Monnaies du Canada, s'élève à $9,415,391.

Les sociétés accueillent bien la campagne d'exportations

L'honorable Robert Winters, ministre du Commerce, vient de présider la deuxième assemblés du Conseil consultatif de l'exportation. Ce dernier a reçu le rapport du Comité spécial chargé à l'assemblée précédente d'étudier les programmes et l'activité du ministère du Commerce dans le domaine de la promotion du commerce.

On a également présenté au Conseil un résumé des commentaires et des suggestions des sociétés qui ont répondu à la lettre que le Ministre avait envoyée à 6,000 exportateurs relativement à l'objectif d'exportation fixé pour l'année du Centenaire.

Le Conseil a noté l'appui considérable voué à l'objectif de 11.25 milliards de dollars. On a signalé la bonne marche d'Opération Exportation 67: plus de 15,500 entretiens mettant en cause au-delà de 2,000 firmes canadiennes sont prévus jusqu'ici.

Le Conseil a entendu des rapports directs sur les négociations de la série Kennedy et sur les récentes conférences ministérielles à Londres entre le Canada et le Reyaume-Uni. Il a noté l'accroissement encourageant des exportations canadiennes au cours du premier trimestre de 1967, qui d'élèvent à 2.63 milliards et représentent une hausse de 17.5 p. 100 au regard de 1966.

Pour aider les hommes d'affaires du Canada à atteindre leurs objectifs à l'exportation, le rapport du Comité spécial a signalé la nécessité d'une compréhension plus complète et plus étendue des services du Ministère, dont ceux de la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

Pour informer les milieux commerciaux des divers aspects et techniques de l'exportation, on propose un programme continu de colloques sous l'égide du ministère du Commerce. Le rôle d'un effort concerte des entreprises en vue d'exercer une pression plus coordonnée sur les marchés étrangers fera l'objet d'une étude par un groupe de travail du Conseil.

Le rapport du Comité spécial a souligné que le succès à l'exportation dépend de l'initiative, du courage et de la détermination que manifestent les sociétés particulières dans l'intégration du commerce extérieur à leurs plans d'exploitation.

Le Mali adopte une première mesure pour l'assainissement de sa situation financière

PARIS (AFP) — La dévaluation du franc malien qui vient d'être décidée par le gouvernement de Bamako constitue une première et importante mesure en vue de l'assainissement de la situation financière au Mali, estime-t-on dans les milieux informés à Paris.

Cet assainissement qui s'accompagnera sans doute de réformes économiques en profondeur, est nécessaire pour permettre la mise en oeuvre des accords financiers franco-maliens du 15 février dernier. Ces accords prévoient un retour progressif du Mali dans la zome franc pour aboutir finalement à la réintroduction de ce pays dans la zone monétaire de l'ouest africain.

Dans les derniers accords franco-maliens le maintien du franc malien a été prévu, mais il a été également convenu qu'après l'application par le gouvernement malien d'un certain nombre de réformes la France pourrait être amenée à gérer paritairement avec le Mali l'institut d'émission malien et à apporter sa garantie à la monnaie malienne. C'est cette première étape qui est en voie de réalisation.

On sait que la dégradation du franc malien créé en 1962 en dehors de toute garantie internationale a été à la base du malaise économique et financier dont souffre le Mali et qui a conduit à une paralysie de son économie. Le retour à une monnais saine permettra sans l'avenir au Mali de reprendre avec ses voisins francophones des relations commerciales normales.

Le décision du gouvernement malicn de procéder à une dévaluation du franc malien de 50 pour cent a été annoncée par le ministre des Finances, M. Louis Negre, qui assume également les charges du gouverneur de la Banque de la République du Mali.

NOMINATION CHEZ MARINE INDUSTRIES



JEAN-NOEL DOMEY

Le président de Marine Industries Limited, Monsieur Gérard Filion, annonce l'élection au conseil d'administration de la compagnie de M. Jean-Noël Domey, directeur financier et trésorier de la Société Générale de Financement du Québec. M. Domey est administrateur de plusieurs compagnies rattachées au groupe de la S.G.F.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



M. RAYMOND PRIMEAU

Le Vice-Président et Directeur Général de La Banque Provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, annonce la nomination de M. Raymond Primeau, B.Sc.A., LL.L., au poste de Directeur Général Associé; auparavant, il occupait le poste de Directeur Général Adjoint.

Ingénieur et avocat, M. Primeau est diplômé en administration des affaires du London School of Economics et en sciences économiques de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
• Du MEXIQUE
en vente chez
Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto



les congressistes sont souvent distraits par le menu de
l'Esterel
Personne ne peut faire autrement devant une si bonne table.
A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.
Documentation:
composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt. C-608-2, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Que.



VOUS VOUS RENDEZ À TORONTO?
Que ce soit pour un voyage de plaisir ou pour assister à une convention, l'Hôtel Constellation offre un luxe sans pareilet à un prix raisonnable.
Des chambres ultra-confortables (entièrement acoustiques) et des repas succulents. Et pour vos réceptions, un cadre splendide et international.
Très bien situé, à proximité de tout à Toronto par autoroutes rapides.
Pour toute réservation à Montréal, téléphonez à UN 1-3301, à n'importe quel hôtel de la chaine Hilton, au bureau local des réservations Hilton ou à votre agent de voyages.



Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLOCCO (Vincenzo) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Vincenzo Allocco, époux de feu Fortunata Artilieri, demeurant à 6550 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Antoinette) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Archambault, née Antoinette Sicotte, demeurant à 10,617 rue des Prairies. Elle laisse dans le deuil son frère Donat, sa soeur, Mme Alphonse Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs : faire dons à la Société du Cancer.

BACHMAN (Fred) — A Montfort, le 7 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Fred Bachman, hôtelier, époux de Mina Brucker. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Trudel et Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Montfort, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Jean-Pierre) — Accidentellement à Ville Ile-Perrot, le 7 mai 1967 à l'âge de 21 ans est décédé M. Jean-Pierre Barrette, fils de M. Julien Barrette et d'Augustine Robert, demeurant 392 Grand Boul. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
98 boul. Perrot
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Narcisse) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Narcisse Beauchamp, époux d'Emerisa Francoeur, demeurant 7404, rue Berri, père de Mme Rosaire Gosselin (Gemma), Mme Léo Bigonnesse (Yvette), et frère de Donat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau est
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Raoul) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Raoul Beauchemin, époux d'Adrienne Gendron, père de Mme André Charest (Monique), Mme Robert Aubertin (Nicole) et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche & Fils Inc.
86 rue Longueuil via St-Charles
à Longueuil
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (J. Télesphore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Telesphore Beaudin, ancien gérant à la Banque Canadienne Nationale, époux de feu Cécile Mac Beth, père de Louis, Mme Lucille Grignon, Soeur Thérèse Beaudin et Mme Richard Grenier (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Calixte) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Calixte Bigras, époux d'Emelda Jasmin. Père de Mme Thérèse Lefebvre, Marie-Claire (Mme Lionel Carignan), Simone (Mme Gérald Addison), Marie-Jeanne (Mme J.-Claude Cerat), Simone (Mme Gé-G. Bélanger), et de feu Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Juliette) — A Montréal, le 7 mai 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Juliette Bisaillon, fille de feu Ferdinand Bisaillon, et de feu Julie Lamoureux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Aurore) — A Comeau, comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Alcide Boileau, née Aurore Guindon. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Aubry & Fils, Rigaud
jusqu'à mardi soir, et ré-exposée aux salons
Aubry & Fils, à Hudson
mercredi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant, à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Adrien) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Boulé, époux de Juliette Lapointe, demeurant à 160 Villeneuve est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Armand) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Armand Calvé, époux de Jeanne-Mance Savoie, demeurant à 3769 Monselet. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CAMPEAU (Jean-Charles) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean-Charles Campeau, époux de Thérèse Aubé, demeurant 9, rue Campeau, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Roland) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Campeau, époux de Marguerite Goyette, demeurant à 2546, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Jean-Baptiste) — A St-Lazare, Comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Castonguay, époux de Juliette Chevrier, demeurant Rang Ste-Angélique. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux
à St-Lazare
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CENTORAME (Thérèse) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Centorame, née Thérèse Berardelli, mère de Mlle Louise (Clémentine), soeur de Francesco Berardelli, de Mme veuve Angeline Berardelli et Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Wilbrod) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilbrod Charette, époux de Bernadette Lacroix et père d'Huguette (Mme Jacques Lecompte). Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Georges) — A Ste-Thérèse, le 8 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Charron, beau-frère de l'honorable Lionel Bertrand, époux de Simone Gabrielle Pigeon, demeurant 4, Trépanier, Ste-Thérèse ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Albertine) — A St-Lin, le 7 mai 1967, à l'âge de 76 ans 8 mois, est décédée Mme Omer Collin, née Albertine St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12e avenue, St-Lin
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (J. Lionel) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Lionel Côté, fils de feu François Xavier Côté et de feu Catherine Léveille, frère de Lucienne Aimé, Horace, demeurant à 10,002 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESABRAIS (Guy) — A St. Catharines, Ontario, le 7 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Guy Desabrais, époux de feu Simone Tremblay, autrefois de Val-d'Or, demeurant à 27 McDonald, St Catharines, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi matin le 10 courant à 10 h.

DESROSIERS (Hormidas) — A Verdun, le 6 mai 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Hormidas Desrosiers, époux d'Albertine Brousseau, demeurant à 775 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Siméon) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Siméon Duquette, époux de feu Eliane Morin, demeurant à St-Calixte Nord, ex-employé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, autrefois de St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,340, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Colette, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Yvonne) — A Montréal, le 7 mai 1967, est décédée Mme Ernest Gaudette, née Yvonne Bernard, mère de Mme Marcien Tellier (Thérèse) et Cécile. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Robert Joseph) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Robert Joseph Hébert, ex-agent de la RCMP à sa retraite, époux de Rose Massé, demeurant à 8428 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INTERNOSCIA (Alexandrina) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gerolama Internoscia, née Alexandrina De Gregorio, demeurant à 7442 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Achille) — A Ste-Foy, le 6 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé l'honorable Achille Joli Coeur, C.R., juge à sa retraite, de la cour Supérieure et ancien bâtonnier de la province, époux de Marie-Paule Langelier, demeurant 1316, avenue Teillet, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
1316, avenue Teillet
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Yves, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Belmont, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile. Direction : Arthur Cloutier et Fils.

JOYAL (Léopold) — A St-Bonaventure, comté Yamaska, le 6 mai 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Leopold Joyal, époux de Marie-Rose Bibeau, frère de la Rév. Soeur Marie-Edista, des Franciscaines de Marie, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Stéphane Tessier
St-Bonaventure
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bonaventure, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Paul) — Subitement, à Farnham, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Lafortune, époux de Florence Binette, demeurant rue Belmont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Jacques) — A Jacques-Cartier, le 7 mai 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé Jacques Lalande, époux de Madeleine Meunier, demeurant 372, Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Val-David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Léon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léon Lapointe, fils de feu Théo Lapointe et de feu Cécile Guitar. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, eet de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Wilfrid Arthur) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Wilfrid Arthur Larivière, époux de Laure Martel, demeurant 1846 Picard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Hormisdas) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hormisdas Lavigne, époux de Colombe Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Sarto) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Sarto Lavigne, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux d'Irène Valiquette, demeurant à 1429 Davidson. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Nativité-de-la-Sainte-Vierge, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEAU (Joseph) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Lebeau, fils de feu Télesphore Lebeau et de feu Marie-Louise Courcelle, demeurant 5691, rue Charlemagne, appt 8. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et ami ssont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Georges) — A l'hôpital St-Laurent, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Georges Légaré, époux en 1ères noces de feu Géraldine Lachance, et en 2èmes noces de Margaret Reid. Il laisse son fils Robert, ses petits-enfants Suzanne, Robbie, Laura-Louise, et John, un frère Rév. Père Horace Légaré, d'Eastview; ses soeurs Mme Chatillon, Mme Racicot, Mme Gavard, et Mlle Antoinette. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Brockville, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Micheline) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 22 ans, est décédée Micheline Lussier, fille de Leonide Lussier et de Lucia Guilbault. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Aubry & Fils
à Hudson
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Ernestine) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Ernestine Malo, fille de feu Honoré Malo et de feu Emma Millette, autrefois de Ste-Julie de Verchères. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet Inc.
4998, avenue du Parc
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Philippe) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Philippe Marchand, fils de feu Emile Marchand et de Marguerite Barbeau, demeurant à 7673, rue Berri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHITIELLO (Incoronata) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gaetano Marchitiello, née Incoronata Calabresse. Elle laisse dans le deuil ses filles : Mme J. Catalfamo (Annette), Mme No Tosques (Antoinette), Mme R. Ricci (Archange); 1 fils Michel, 1 soeur Saletta Maiore. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Albertine) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Albertine Paquette, demeurant à 4430, Brébeuf, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Vimont, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETRACATELLI (Teresa) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Pietracatelli née Teresa Tarenza, demeurant à 8817 St-Denis, mère de Mme A. Stinziano (Rose), de Mme A. Antonacci (Angelina), de Michel et Antoine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 10 hrs, pour se rendre à l'église Italian Christian Pentecostal Church où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Alice) — A Lachine, le 7 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Bruno Pilon, née Alice Plamondon, mère de Marie-Jeanne, André et Adrienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

DUPUIS Le grand magasin canadien d'Lowell français — CARREFOUR DES ÉCONOMIES AU SOUS-SOL — COMPOSEZ 842-6171



Bas nylon première qualité
400 aiguilles, 15 deniers

PRIX DUPUIS

6 paires pour 2.00 — 12 paires pour 3.97

Profitez de ces bas prix DUPUIS et offrez-les par 6 ou 12 paires à votre maman ! Elle les appréciera sûrement ! C'est un cadeau Fête des Mères tellement pratique et durable ! Bas nylon 400 aiguilles, 15 deniers, extra-fins dans les tons les plus en demande : épices, café, taupe, ambre, gris, beige. Pointures : 8½ à 11.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1375



Choix de vêtements de nuit ou d'intérieur idéal pour maman

PRIX DUPUIS

A et B 3.88 ch. — C et D 4.88 ch.

A. C. D. lavez et portez

Pour la belle saison qui approche ou pour recevoir vos visiteurs très convenablement vêtue chez vous, achetez ces vêtements de grand confort !

A. **Peignoir en Polyester* et coton** sans repassage ; boutonné devant, manches courtes, col rond. Rose, jaune, bleu. Tailles : P.M.G.

B. **Peignoir court pour grande taille en coton satiné** imprimé de coloris tel : rose, bleu, orange. Manches courtes, encolure arrondie sur empiècement boutonné, 2 poches plaquées. Tailles : 40 à 46.

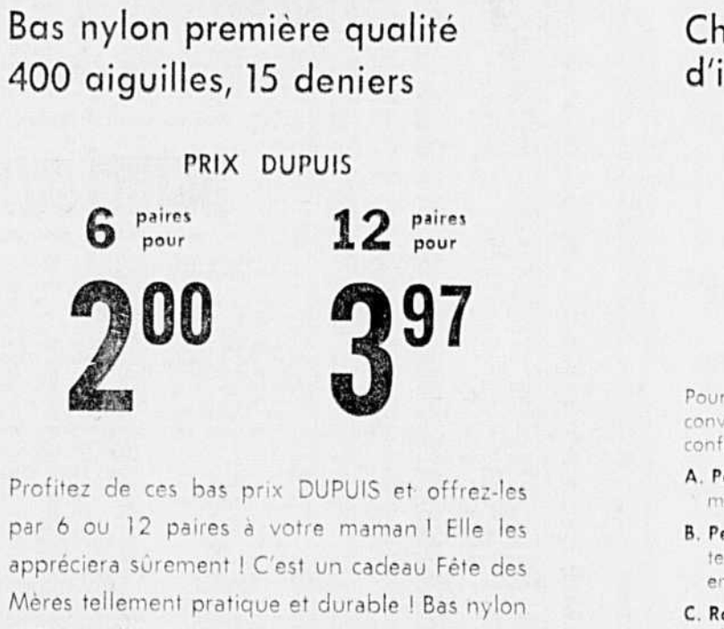
C. **Robe de nuit** en coton Polyester* à empiècement brodé, poche plaquée, sans manches, volant à l'ourlet. Rose, jaune, bleu. Tailles : P. M. G.

D. **Pyjama court** sans manches, col rond, volant au bas. Culotte assortie. Bleu, rose, jaune. P.M.G.

COMPOSEZ : 842-6171

2e choix de couleurs pour commandes téléphoniques

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1385



Blouses légères pour l'été en Popeline de coton fini satiné

PRIX DUPUIS :

1.97 — 2 pour 3.75

Un vrai cadeau pour la Fête des Mères ! Maman l'appréciera sans aucun doute ! Ces blouses sont en coton fini satiné. Très peu d'entretien — minimum de repassage ! B—Col à pointes. A—Col rond, manches courtes à revers. Jolis imprimés de fleurs dans un choix de jaune, rose, bleu et brun. Disponibles dans les grandeurs 10 à 20 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1545

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • 842-6171 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • 378-6101 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30

Décès

PAPILLON (Corinne) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Corinne Papillon, fille de feu Georges Papillon et de feu Marie-Louise Rickner. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Wilfrid) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Pauze. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102, rue Fullum

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Ginette) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 15 ans, est décédée Mlle Ginette Poirier, fille de Léopold Poirier et de Jeanne-d'Arc Sabourin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Aubry & Fils
à Hudson

à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATT (Paul) — A Longueuil, le 5 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Pratt, ex-maire de la cité de Longueuil, époux d'Eugénie Marcil. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Maurice Blais (Pauline), M. l'abbé Guy Pratt, curé de Notre-Dame-de-Fatima à Jacques-Cartier, M. Jacques Pratt, artiste lyrique; son gendre le docteur Maurice Blais. Les funérailles civiques auront lieu samedi, le 13 courant. La dépouille mortelle repose dans le hall d'Honneur de l'hôtel de ville de Longueuil,

100, rue St-Charles ouest

Le départ à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alice) — A l'Hôpital Général de Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Alice Leclerc, épouse de feu J.O. Proulx. Elle laisse dans le deuil 1 fils, Charles Oscar, 1 demi-soeur, Bertha Delorme, 1 demi-frère, Blanc Trudel, 1 bru, Mme C.O. Proulx (Monica), ainsi que 5 petits-enfants, Alicia, Robert, Marlene, Monica et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges

à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Jeanne) — A Los Angeles, Californie, le 3 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Fernand Robidoux, née Jeanne Couet. Les funérailles ont eu lieu à Los Angeles.

ST-HILAIRE (J. Alcide) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Alcide St-Hilaire, époux de Lauretta Dufour, autrefois de Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly
Jacques-Cartier

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTELLO (Donato) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Donato Santello, époux de feu Teresa D'Amico, père de Agostino (Tony), Pasquale, Mme Albert Di Palma (Marie), Mme Frank Rotondo (Antoinette). Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TALARICO (Salvatore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 81 ans, 4 mois, est décédé M. Salvatore Talarico, époux d'Aimée Brûlé, demeurant à 8035 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT (Gabrielle) — A Repentigny, le 7 mai 1967, à l'âge de 32 ans, est décédée Mme René Thériault, née Gabrielle Dufresne, demeurant à 34 Place Marin, Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame Repentigny,

à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Jean) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Thibodeau, ex-employé de MacDonald Tobacco, époux de Gabrielle David, demeurant à 2175 Curatteau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

CHARNESS — Après une journée complète passée à visiter l'Expo 67, M. Gérald F. N. Charness et Adele Vicki née Warren sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, soeur à Jordan Warren et Cindy Gai. A l'hôpital Royal Victoria, la mère et l'enfant se portent bien.

Nouveau bâtonnier

TROIS-RIVIERES — A leurs élections annuelles, les membres du Barreau à Trois-Rivières se sont choisi Me François Lajoie en qualité de bâonnier. Son conseil aura pour syndic, Me Jean-Marie Châteauneuf.

Aux postes de trésorier et de secrétaires, accèdent Mes Robert Gouin et Pierre Langevin. Les fonctions de conseillers reviennent à Mes Jacques Lacoursière, bâtonnier sortant, Pierre Garceau et Raymond Boulet.

Le jeune barreau trifluvien a également tenu ses élections. Me Marcel Chartier en devient le président et le coroner du district. Mes Guy Lebrun, Guy Germain et J.-M. Champagne assument les fonctions de vice-président, trésorier et secrétaire. Me Denis Bouchard agira comme archiviste. Les conseillers sont Mes Pierre Trudel, Gérard Grégoire et André Bureau. Soulignons à ces élections la présence de Me Jean Chrétien, ministre d'Etat fédéral.

M. Roger DeSerres incite les Québécois à participer au régime confédératif

SAINT-JEROME — Dans un effort vers un meilleur équilibre entre les divers groupes ethniques au Canada, a déclaré M. Roger DeSerres, il incombe aux Canadiens français d'accepter les postes qu'on offre, indépendamment s'ils sont lucratifs ou non, afin de procurer à l'élément d'expression française la possibilité d'y jouer un rôle.

Le président de la Chambre de commerce s'adressait, en fin de semaine, aux délégués des seize chambres de commerce dans les comtés de Terrebonne, d'Argenteuil et de Deux-Montagnes, réunis à Saint-Jérôme. Selon lui, les Canadiens français ne devraient pas seulement accepter ces postes avec empressement, mais aussi y faire valoir objectivement le point de vue de leur ethnie.

Rappelant ses récents voyages dans l'ouest et dans l'est, M. DeSerres a indiqué son intention de contrecarrer la publicité défavorable au Québec, à cause des extrémistes. Il a affirmé que les Anglo-Saxons recherchent la participation des Québécois et respectent leurs points de vue, autant qu'ils sont objectifs.

Si les Canadiens français doivent assumer la défense de leurs intérêts et de leurs aspirations, a dit M. DeSerres, ils ne doivent pas perdre de vue qu'ils ne sont qu'un groupe de cinq millions d'habitants dans le Québec, alors que les populations, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, se constituent d'une variété d'ethnies. D'après son expérience, a dit le conférencier, les Canadiens d'expression anglaise sont heureux d'accueillir les nôtres, quand ils les voient intéressés comme eux au règlement des problèmes économiques et désireux d'occuper leur place dans les affaires.

Pour collaborer efficacement à une oeuvre commune, selon lui, il sera parfois nécessaire à certains de modérer un peu l'impétuosité de leur tempérament latin, qu'ils répriment toute velléité de critique peu constructive et qu'ils abordent les problèmes avec objectivité.

Messe anniversaire



Docteur Roméo Boucher

Une messe sera célébrée le dimanche, 14 mai prochain, à 9 h. 30, en l'église St-Léon de Westmount, pour le premier anniversaire de la mort du docteur Romeo Boucher.

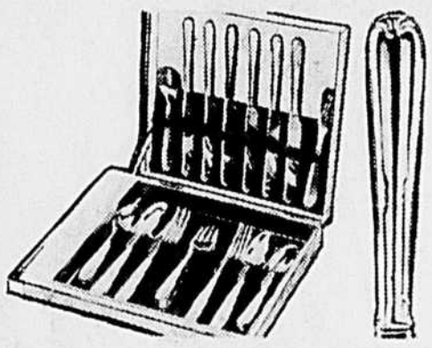
Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SAMEDI JUSQU'À 5 H. 30

Pourquoi pas chez DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français



Pour la Fête des Mères
VOYEZ LE CHOIX ILLIMITE D'ACCESSOIRES ET DE SUGGESTIONS-CADEAUX POUR LES MAMANS !
VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171



Coutellerie 42 pièces "Glo-Hill"
Luxueuse coutellerie en acier inoxydable. Fabriquée au Québec. Boîte adéquate pour remisage. 8 couverts: couteaux dentés, fourchettes à viande, fourchettes à salade, cuillères à soupe, à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuillère à sucre.
SPECIAL DUPUIS 19.65 ens.
Ordinairement : 24.65
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



Philodendrons artificiels !
Ordinairement 11.98
SPECIAL DUPUIS 7.99 ch.
Plante artificielle, environ 54" de haut, dans une base en papier pressé.
A. Feuilles entières.
B. Feuilles coupées.
C. Feuilles d'aralia.

Grappes de raisins en verre coloré !
D. Une pièce très décorative. Choix de couleurs : bleu aqua, vert avocat, mauve, bleu royal, rouge vin, orange avec feuillage vert. Long. 8 pouces.
PRIX DUPUIS 5.98 ch.
DUPUIS TROISIEME RAYON 760

M. Roger Boivin, président de la fabrique de fleurs NOUVEAUTÉS St-Michel inc. NOVELTIES vous invite à des démonstrations florales, chez Dupuis, à l'occasion de la Fête des Mères



"L'art de l'arrangement floral artificiel",
Démonstrations :
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
les 10, 11, 12 et 13 mai

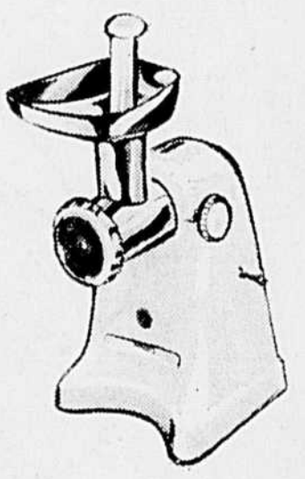
Venez observer un expert dessinateur de la Cie St-Michel faire démonstration de son art . . . il exécutera devant vous des arrangements floraux qui vous émerveilleront ! Un spectacle à ne pas manquer ! Chez Dupuis, rez-de-chaussée, kiosque des fleurs, MERCREDI de 2 h. à 4 h. p.m., JEUDI et VENDREDI de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et SAMEDI de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



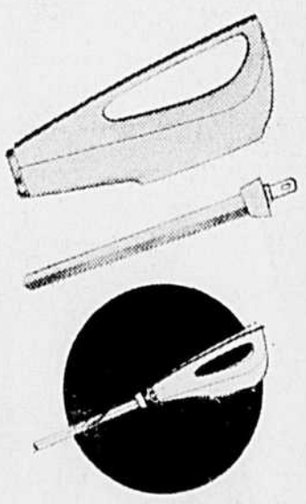
Faites exécuter l'arrangement de votre choix
Sans frais supplémentaires (seulement le prix d'achat des fleurs requises et du vase) cet expert confectionnera spécialement pour vous, un arrangement très artistique, pendant que vous attendez. Un grand choix de fleurs artificielles, aux nouvelles couleurs printanières, est disponible. Voyez aussi le vaste assortiment de plantes, veilleuses et autres décorations florales au même rayon.
N.B. Vous pouvez apporter un vase, pot ou urne, de votre choix.

Magnifique "Quatre saisons"
Arrangement de fleurs artificielles, base en plastique environ 6½" diam.; fleurs bleues, jaunes, roses, mauves, oranges et feuillage vert. Parfait cadeau pour la Fête des Mères !
Ord. 5.98
4.44 ch.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 760

Hache-viande marque "Philips"
PRIX DUPUIS 37.89 ch.
Hache-viande électrique, 1 vitesse; émaillé blanc. Un cadeau toujours apprécié de toutes les mamans !
Garantie 5 ans
Puissant moteur 180 watts



Couteau électrique marque "Philips"
PRIX DUPUIS 29.95
Lames en acier inoxydable; fil électrique amovible. 120 volts, 100 watts.
Garantie 5 ans.
Support mural pour ranger le couteau . . .
Prix Dupuis : 4.95 ch.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780

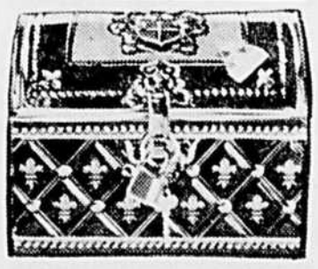




Boîtes de chocolats !
SPECIAL DUPUIS 2.75 ch.
Délicieux chocolats à centres variés ! Boîtes de 1 livre, décorées de rubans et de fleurs. Un cadeau sûr de plaire !

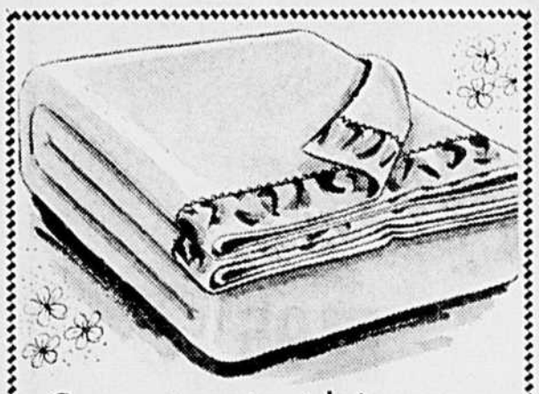


Chocolats "Turtle" !
Ordinairement : 2.10
PRIX DUPUIS 1.89 la boîte
Délicieuses pacanes enrobées de caramel, recouvertes de chocolat au lait. Boîte de 14 oz. Fameux "Turtle" toujours appréciés.



Boîtes de "Toffee"
PRIX DUPUIS 2.25 la boîte
Assortiment de "toffee", savoureux et alléchants dans un coffret de metal vert ou brun, avec cadenas et clef.

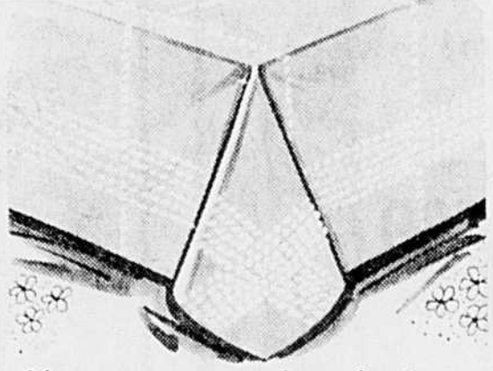
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 960



Couverture tout laine
Ordinairement : 12.98
Chaudes couvertures 100% laine, tissées au Québec; bordure de satin. Au choix : rose, vert, bleu, beige, ton or, cerise. Gr. 72 x 90".
8.98 ch.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RALON 160



Draps et taies coton
PRIX DUPUIS
(draps) 3.99 ch. (taies) 1.99 la paire
Par Tex-Made, coton tissé 136 fils au po. car. Rayures multicolores. Draps, au choix : droits, 81 x 100" ou 72 x 100; pré-ajustés, 54 x 75" ou 39 x 75... Taies assorties.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



Nappes, coton imprimé
(52 x 52") Ord. 4.98 SPECIAL DUPUIS 2.49 ch.
(52 x 70") Ord. 5.98 SPECIAL DUPUIS 3.99 ch.
Nappes d'usage quotidien, en coton imprimé, motifs et teintes variés. Un cadeau toujours apprécié des mamans. En spécial, profitez-en !
COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

D'accord chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

expo67
Pages 37 à 39

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, mardi 9 mai 1967 / saint Grégoire de Nazianze / 83e année, No 107 / 6 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec averses, moins frais / Minimum 35 / Maximum 50

Québec va multiplier ses efforts dans le domaine de la recherche industrielle • Page 18

Ottawa va s'occuper de l'habitation et de la protection du consommateur

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Deux problèmes sociaux : l'habitation et la protection du consommateur, soigneusement placés sous ce grand dénominateur commun que sont les relations fédérales-provinciales, voilà, très brièvement, le budget législatif de la session du centenaire.

Ce volumineux document (5,000 mots), lu sous la traditionnelle forme du discours du trône par M. Roland Michener, occupera les parlementaires pendant de longs mois.

En effet, le nombre des réformes qu'il propose semble sans précédent. C'est presque un programme quinquennal qui va de l'avortement à la radiodiffusion.

C'est aussi plus qu'une longue liste de mesures législatives énumérées au petit bonheur. Les principes y ont bonne place tout comme la sévère critique.

L'habitation : le gouvernement annonce indirectement son intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale, prélude à une étude spéciale du développement urbain "menée en consultation étroite avec les provinces et municipalités".

La consommation : se donnant comme but "l'affermissement des droits des consommateurs", le gouvernement propose la création d'un nouveau ministère : celui des affaires des sociétés commerciales et des consommateurs.

Divorce, limitation des naissances et financement de la recherche scientifique

Toujours dans le même contexte social le gouvernement entend changer les lois qui régissent le divorce, la vente des contraceptifs et peut-être même l'avortement.

Un paragraphe est consacré aux normes de sécurité. S'il est vague, c'est que des obstacles constitutionnels empêchent le gouvernement central d'agir, principalement dans le domaine de la sécurité automobile. Des négociations entre les divers gouvernements détermineront le sort de ces propositions.

La loi du divorce sera amendée, c'est certain.

Mais les autres réformes pénales sont annoncées dans une phrase bien vague : "Des dispositions seront prises sans tarder pour demander d'autres modifications au code criminel". Il faut lire ici que le gouvernement légalisera la vente des contraceptifs mais se demande encore s'il doit légaliser l'avortement.

Voir OTTAWA en page 2

• *Texte intégral du discours du trône* — Page 5
• *Autres informations* — Page 17

Montréal est un centre important de la Mafia, dit le New York Times

NEW YORK, (PC, PA) — Dans un article consacré à l'activité de la Mafia au Canada, le "New York Times" écrit aujourd'hui que la route Montréal-New York constitue l'un des principaux débouchés du trafic des stupéfiants en Amérique du Nord.



Joe Bonanno

Cet article, le second d'une série de deux sur l'organisation de la Mafia, ajoute que des stupéfiants d'une valeur de plusieurs millions de dollars, importés illégalement de ports européens et méditerranéens, entrent clandestinement chaque année à Montréal pour être ensuite transportés par la route à New York.

Selon le "Times", il existe une route "secondaire" pour le transport des stupéfiants : elle va de Toronto à Buffalo et Rochester, N. Y.

Les forces de police américaine et canadienne poursuivent leurs enquêtes sur les "familles" de la Mafia dirigées par Joseph Bonanno (alias Joe la Banane) et Stefano Magaddino, deux Américains dont "les colonies canadiennes... ont jeté une lumière nouvelle sur l'activité illégale internationale", écrit le "Times".

Bonanno, ajoute le journal, est présumément le chef d'un axe Montréal-New York tandis que le territoire de Magaddino s'étend jusqu'à Toronto, où se trouvent les intérêts canadiens les plus importants de ce réseau, et va jusqu'à Winnipeg.

Les dossiers de la police de Montréal, dit encore le "Times", contiennent des renseignements concernant l'implication de la Mafia dans les activités de la pègre locale, comme le racket de la protection et les faillites frauduleuses.

Aucune surprise à la Gendarmerie

La Gendarmerie royale n'a manifesté aucune surprise, ce matin, en prenant connaissance de ces révélations.

"C'est ce que nous avons révélé nous-mêmes l'an dernier dans notre rapport annuel, rapport qui a reçu une large publicité dans LA PRESSE", a souligné ce matin l'inspecteur Raymond Duchesneau, chef de l'escouade des narcotiques à la GRC.

"Il n'y a donc rien de bien neuf dans ce que le Times révèle. Nous ajoutions même que cette route change souvent de points d'entrée, qu'à tour de rôle par exemple, Mexico, Los Angeles et Vancouver prennent la vedette."

—Pourquoi ?

—Pour la raison bien simple que la pègre ne veut pas se faire arrêter bêtement en empruntant toujours le même trajet."

M. Duchesneau ajoute que dans le prochain rapport annuel de la GRC, qui devrait être rendu public dans quelques semaines, il sera indiqué que la nouvelle drogue LSD va prendre la vedette, de pair avec la marijuana :

Bonanno a repris sa place de chef

Le journal cite également le rapport annuel de la Commission de police de l'Ontario, publié le mois dernier, et selon lequel les activités de la pègre à Toronto et dans diverses autres villes s'apparentent à celles que l'on trouve en maintes grandes villes américaines.

Dans son premier article, paru lundi, le "Times" signalait que Bonanno avait été réinstallé dans son poste de leader de la famille "Cosa Nostra",

Voir MAFIA en page 2

12 membres de la "Cosa Nostra" sont arrêtés à Buffalo

BUFFALO, N.Y. (PC, PA) — Des policiers municipaux, de l'Etat et du fédéral ont procédé hier soir à l'arrestation de 36 individus, dont une douzaine au moins ont déjà été identifiés comme des membres du syndicat du crime "Cosa Nostra", au cours d'une descente surprise dans un restaurant de l'ouest de Buffalo. Les autorités ont précisé que ces hommes participaient à un "petit sommet genre Apalachin".

Tous ont été accusés de fréquenter des criminels connus. Ils ont été relâchés provisoirement sur l'ordre de juges municipaux en attendant leur comparution, aujourd'hui. L'un des hommes arrêtés a également été accusé d'avoir attaqué un policier.

Environ 250 hommes étaient en train de manger au rez-de-chaussée du restaurant Panaro's Lounge lorsque les policiers — 15 détectives de Buffalo, six agents du FBI et deux membres du Bureau des enquêtes criminelles de l'Etat de New York — sont arrivés sur les lieux.

Une cinquantaine d'autres, parmi lesquels se trouvaient ceux qui sont le plus connus de la police, se trouvaient dans une salle à manger du sous-sol et se sont réfugiés dans un entrepôt de spiritueux attenant, verrouillant la porte derrière eux. Ils n'ont été découverts que tôt ce matin.

La police a identifié quelques-uns des personnages les mieux connus qui se trouvaient sur les lieux. Ce sont :

Frederico G. Randaccio, 59 ans, de Buffalo, qui serait l'adjoint de Stefano Magaddino, de Lewiston. Magaddino a été identifié à l'enquête du Sénat américain sur le crime comme un chef de la "Cosa Nostra" dans l'ouest de l'Etat de New York et la vallée de l'Ohio. Il n'était pas au rendez-vous d'hier.

James V. LaDuca, 55 ans, de Lewiston, gendre de Magaddino

Voir COSA NOSTRA en page 2

Wagner devrait donner sa démission — Johnson

Selon M. Daniel Johnson, l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, devrait démissionner de l'Assemblée législative s'il ne peut prouver ses récentes allégations sur la présence de la pègre à l'Expo.

Le premier ministre a dit hier, au cours de la conférence de presse qui a suivi l'inauguration du pavillon des Industries du Québec à l'Expo : "Si j'avais porté ces accusations, en gentleman, j'aurais démissionné, je pense, et me serais représenté devant les électeurs".

Vendredi dernier, M. Wagner a soutenu, à l'Assemblée législative, que quatre compagnies ayant des concessions à l'Expo servent de paravant à la pègre. En fin de semaine M. Robert Shaw, adjoint au commissaire général de l'Expo, déclarait qu'une seule de ces compagnies a un contrat de concession avec la compagnie de l'Exposition.

M. Johnson a dit que s'il y a lieu on ferait enquête mais que de toute façon M. Wagner a procédé d'une manière déplacée. "Il aurait pu, a-t-il ajouté, en parler à l'Expo, ou à la police, ou au ministère de la Justice; mais il n'en a rien fait."

Au cours de sa conférence de presse, M. Johnson a également signalé que l'accord culturel signé lundi entre le Canada et la Belgique est un exemple du manque de collaboration du gouvernement fédéral qui n'en avait pas soufflé mot au gouvernement provincial.

"Ce traité, a-t-il dit, ne pourra pas être appliqué sans le consentement des provinces. Il concerne l'éducation, ce qui est une responsabilité provinciale."

Reprise du programme Apollo en 68

WASHINGTON, (AFP, UPI) — La NASA a rendu public aujourd'hui son nouvel horaire des vols spatiaux qui prévoit la reprise du programme "Apollo" au tout début de 1968 et un atterrissage sur la Lune vers 1970.

M. James Webb, administrateur de la NASA, a précisé que le premier équipage sera formé de Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele. Ils effectueront la première mission "Apollo" à bord d'une capsule que "North American Aviation" livrera à Cap Kennedy vers la fin de cette année.



téléphoto PC

Effet d'optique et long discours...

Ce qu'un effet d'optique peut faire ! Cette photo de l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, M. A.-H. Lovink, qui semble, pendant le discours du trône, sommeiller sur l'épaule de la femme du premier ministre, Mme Pearson, a été prise au téléobjectif. La lecture du discours a duré tout près d'une heure...

La réforme scolaire va se poursuivre, quoi qu'en pensent certains unionistes — Masse

JOLIETTE — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a voulu hier anéantir les espoirs d'un certain nombre de ministres, députés et membres de l'Union nationale, qui voudraient qu'on mette un frein à la réforme scolaire au Québec.

Bien plus, le jeune ministre a indiqué aux hommes politiques — députés et ministres — qu'ils "doivent respecter cette force nouvelle de la démocratie et qu'on appelle couramment les corps intermédiaires".

C'est sans doute un discours qui marquera qu'a prononcé hier soir à Joliette devant l'association des enseignants de Lanaudière — celle dont il faisait partie avant d'entrer dans la politique — M. Marcel Masse. L'allocution du député de Montcalm s'intitulait "la réforme scolaire au Québec" et avait pour but de préciser la politique du gouvernement actuel en matière d'éducation.

Le rôle du député

Les journaux ont fait état la semaine dernière de la réaction d'un groupe de ministres et députés à la régionalisation scolaire au niveau secondaire. C'est un fait que cette vague existe et la meilleure preuve en est le discours de M. Masse, qui a voulu mettre cartes sur table une fois pour toutes.

"Il est évident, a dit M. Masse, que le député, dans notre régime parlementaire, est le porte-parole des habitants de son comté. Il est également celui qui, au sein de l'Assemblée législative et de comités parlementaires ad hoc, peut participer à l'élaboration des politiques gouvernementales. Il est enfin celui qui, une fois les décisions prises, doit en expliquer

Voir REFORME en page 2

Hydro-Québec: grève en Abitibi et au Saguenay

par Jacques LAFRENIERE

— Le secteur industriel de Ville d'Anjou paralysé par une panne d'électricité hier;

— risque d'inondations dans quelques pavillons de l'Expo situés en dessous du niveau de l'eau, à cause d'une panne d'électricité qui alimente des pompes de refoulement;

— en tout 17 pannes d'électricité plus ou moins importantes;

— panique chez plusieurs citoyens qui avaient entendu une nouvelle à la radio annonçant qu'il y aurait interruption du service d'électricité;

— aucune négociation prévue entre les deux parties, et exaspération déjà grandissante chez les hommes de métiers :

Voilà le bilan de la première journée de grève à l'Hydro-Québec, qui avait débuté hier à Montréal et qui se propage aujourd'hui aux régions d'Abitibi et Saguenay. Les 3,100 em-

Voir HYDRO en page 2



Salvatore Bonanno

Prévenu du projet d'accord belgo-canadien, Québec a tenté en vain d'y faire obstacle

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Prévenu à la fin de la semaine dernière de l'accord culturel général belgo-canadien, le gouvernement québécois a aussitôt entrepris d'ultimes démarches auprès de l'ambassade belge pour en empêcher la conclusion.

Son échec a mené à la déclaration vigoureuse de M. Daniel Johnson, dimanche, quelques heures avant que M. Pearson n'annonce officiellement l'accord.

Hier aux Communes, le gouvernement n'a pas eu la chance de répondre à la déclaration de M. Johnson. Préoccupée par la prorogation de la première session du 27e Parlement puis par l'inauguration de la seconde, l'opposition n'a pas effleuré le sujet. A la grande surprise des ministériels eux-mêmes, d'ailleurs, qui l'attendaient de pied ferme.

Un des plus importants porte-parole du gouvernement ne cache pas que la thèse Johnson est inacceptable. Premièrement, souligne-t-on, il n'est dit nulle part dans la constitution que le domaine culturel est du ressort exclusif des provinces. Deuxièmement, le gouvernement fédéral peut apporter une contribution précieuse aux échanges culturels avec l'étranger : Dans le domaine de la télévision, par exemple, Ottawa a beaucoup plus à offrir que les provinces. Enfin, la constitution confère exclusivement au gouvernement central la compétence de traiter directement avec l'étranger. Autrement, c'est le chaos.

Les échanges anglais - français - wallons - flamands

C'est précisément un chaos de ce genre que l'accord général belgo-canadien veut éviter. Il semble que le Québec eut préféré un accord-cadre comme dans le cas de l'accord franco - canadien. Ottawa n'y voyait probablement pas beaucoup d'objection. La réticence provenait plutôt, à ce qu'on dit, du côté belge, lui-même aux prises avec un problème de dualité linguistique. Ce serait ainsi la Belgique elle-même qui aurait insisté pour que l'accord fût de nature générale plutôt que de cadre.

Cet accord a été signé hier à Ottawa par l'ambassadeur de Belgique, son excellence M. Daufresne de la Chevalerie, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

"Comme la convention touche un domaine d'intérêt provincial, a dit ce dernier, le gouvernement fédéral souhaitait faciliter la participation de toute province désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ses dispositions et étudierait volontiers avec les autorités intéressées les mesures à prendre à cette fin."

Ainsi, le gouvernement fédéral se dit prêt à des consultations futures maintenant que l'accord est signé. Cependant, au cours d'une interview télévisée, M. Martin a admis implicitement que le Québec n'a pas été consulté pour l'élaboration

Voir QUEBEC en page 2

AUJOURD'HUI

L'autoritarisme religieux dans les hôpitaux

Selon les participants à un panel organisé par l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, sans qu'il soit pour cela désirable d'exclure religieux et catholiques des postes d'autorité, l'autoritarisme religieux n'est plus un acte chrétien valable dans les hôpitaux modernes.

— Page 11

L'automatisation n'entraîne pas le chômage

L'automatisation n'est en aucune façon une cause directe de chômage, affirme le ministre fédéral de l'Industrie, M. Charles Drury, qui explique que l'augmentation de la demande qui accompagne cette évolution crée plus de nouveaux emplois qu'il y a de mises à pied.

— Page 17

$59 millions pour 18 régionales

Dix-huit commissions scolaires régionales recevront une somme de $59 millions pour compléter des projets de construction. Dans la nouvelle, publiée par le bulletin officiel du ministère de l'Education, Hebdo-Education, on précise qu'il s'agit de la première partie d'un montant global de $101 millions que le gouvernement versera aux régionales cette année.

— Page 17

Mouvement irréversible

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier au congrès de la Canadian Jewellers' Association, à Montréal, que la révolution tranquille reprendrait un jour, car le mouvement est irréversible.

— Page 52

"Collection de promesses non tenues" — l'opposition

OTTAWA, (PC) — Les chefs de l'opposition ont accueilli le discours du trône, hier, en le qualifiant de "collection de promesses non tenues".

"Un pot-pourri de restes réchauffés", a dit M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique.

"Un méli-mélo de toutes les promesses et projets annoncés par le gouvernement pendant quatre ans", a déclaré le chef progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker.

Tous deux ont fait leurs commentaires sur la longueur du discours que le gouverneur général, M. Michener, a mis 42 minutes à lire, au sénat.

"Il n'est pas nécessaire de le lire, a dit M. Diefenbaker. On se contente de le mesurer".

Selon lui, sur les 28 mesures législatives qu'il contient, seulement quatre sont nouvelles.

M. Diefenbaker a ajouté que le discours avait failli à la tâche d'offrir quoi que ce soit pour inspirer les Canadiens en cette année du centenaire et que le moment se prêtait bien

Voir l'OPPOSITION en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 51
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 62 et 63
Editorial / 4
Finance / 58 à 61
Horoscope / 9
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 42
Navigation / 27
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 17 et 18
Radio et télévision / 14 et 15
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 54 à 57
Tribunaux / 9 et 10
Vie féminine / 32 et 34
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 13

CKAC 73

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

ployés de bureau, hommes de métiers et techniciens de la région de Montréal sont retournés au travail aujourd'hui, tandis que leurs 500 collègues ont débrayé à leur tour ce matin-même.

C'est une des premières expériences que l'on fait en Amérique de la grève tournante, et les dirigeants syndicaux affirment qu'il est encore trop tôt pour en apprécier l'efficacité. Le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré qu'il était très satisfait du résultat de la journée d'hier, "par contre, nous avons bien hâte d'entendre des nouvelles de l'Hydro".

Rencontre aujourd'hui

Il n'y a pas eu de négociation hier. Toutefois le conciliateur a rencontré ce matin le directeur québecois du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. André Thibaudeau. M. Yvon Dansereau, qui est un conciliateur au service du ministère du Travail, agit en quelque sorte comme médiateur et il tentera au cours des prochaines heures à amener les deux parties à se rencontrer en vue de reprendre les négociations.

M. Mérineau a dit que la grève tournante est le genre de grève qui ne peut se prolonger bien longtemps. Il a admis être au courant que déjà des groupes de travailleurs, surtout parmi les hommes de métiers, n'étaient pas disposés à attendre encore bien longtemps la conclusion d'une convention collective.

Un de ces travailleurs a téléphoné hier à notre journal pour dire que ses collègues et lui donneraient "encore une chance" de quelques jours à l'Hydro, mais pas plus. "Et je puis vous assurer, disait-il, que ce n'est pas un "bill 25" qui va nous faire retourner au travail."

Un seul accrochage sérieux est survenu hier dans le maintien des services d'urgence. Des lignes de piquets se sont opposés à ce que leurs collègues de ce service réparent une panne à Ville d'Anjou. Un "cavalier" (joint reliant les câbles) s'est rompu, à cause d'une surcharge, avec comme résultat que six entreprises du boulevard Ray Dawson ont été privées d'électricité toute la journée : Electrolier, garage de la Bell, Sanitary Refuse Collectors, Walker, Redstone et Biltrite.

A l'Expo, la panne est survenue vers midi et demi hier. Le syndicat a ajouté une autre patrouille d'urgence pour aider l'équipe permanente qui avaient été maintenue sur place. L'interruption de l'électricité a mis des pompes de refoulement en panne, et il y avait risque que des sous-sols de certains pavillons, sur l'Ile Notre-Dame, soient inondés. Les visiteurs n'ont subi aucun effet fâcheux de cette panne.

Les travailleurs de l'Hydro s'affairent aujourd'hui à remettre en ordre tout le réseau de Montréal. C'est au tour de la région de Québec de connaître sa grève de l'électricité. Demain et les jours qui viendront, les sept autres régions de l'Hydro seront touchées par la grève.

M. Mérineau écarte pour le moment l'éventualité d'une grève générale des 8,000 employés de l'Hydro qui tentent présentement de renouveler leurs conventions collectives de travail.

Dimanche, ces travailleurs ont rejeté à 97 pour cent les dernières offres de l'Hydro, qui auraient haussé leurs salaires de plus de 20 pour cent en deux ans.

Dans un court communiqué, la Commission hydro-électrique du Québec a fait savoir hier que les pannes d'électricité qu'a connues la région de Montréal ont été d'assez courtes durée, compte tenu des circonstances. "Le service a donc été rétabli conformément à l'esprit de la lettre d'entente sur l'entretien du réseau électrique signée par les parties patronale et syndicale.

"L'Hydro s'excuse des retards apportés à certaines réparations, mais elle tient à informer la population qu'elle tente par tous les moyens d'assurer un service aussi efficace qu'en temps normal."

LA MÉTÉO

MINIMUM : 35

MAXIMUM : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions des Laurentides et de la Mauricie : nuageux avec averses dispersées ; froid ; vents du nord-est de 15 milles devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque : 35 et 45.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et frais.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec : généralement nuageux avec quelques averses ; un peu moins frais ; vents légers devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et temps frais.

Région du Lac-Saint-Jean : nuageux avec averses ; froid ; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi : 32 et 45.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et froid.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Iles : nuageux avec averses ou légères chutes de neige fondante ; froid ; vents du nord-est de 25 milles avec bourrasques. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles : 32 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux avec quelques averses.

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

le bien-fondé à la population".

"Cependant, a-t-il poursuivi, tout comme les ministres, il doit accepter que le style d'action, en politique gouvernementale en 1967, doit s'appuyer sur la consultation et la participation des corps intermédiaires représentés dans des comités d'envergure provinciale, eux-mêmes organiquement structurés et responsables."

"Dès lors, si les hommes politiques-députés et ministres — peuvent avoir des opinions personnelles ou se faire les porte-parole des opinions des groupes de pressions de leurs circonscriptions électorales, ils ne peuvent cependant pas penser pouvoir modifier toute chose au gre de ces mêmes opinions".

M. Masse a par la suite mentionné que toute modification au plan de régionalisation scolaire, à supposer qu'il soit bon de changer quelque chose, devrait se faire par les voies normales de la consultation, soit au niveau provincial, soit au niveau régional.

C'est dans cette optique, a expliqué le ministre, que le gouvernement a décidé la création d'un comité pour étudier les "cas exceptionnels", comme l'a d'ailleurs soutenu la semaine dernière M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

"Procéder autrement, a renchéri M. Masse, équivaudrait à bafouer, pour satisfaire des intérêts particuliers, des centaines d'organismes et des milliers de personnes qui ont oeuvré et oeuvrent encore — en partenaires bénévoles — avec le ministère de l'Education depuis bientôt trois ans".

"Ce serait aussi compromettre gravement l'équilibre même des plans déjà bien arrêtés, puisque régler à la pièce les difficultés d'aujourd'hui, en dehors des cadres généraux adoptés, signifierait, à toute fin pratique, accepter que n'importe qui peut changer n'importe quoi, n'importe comment et n'importe quand".

Fruit d'une longue évolution historique

Par ailleurs, le jeune ministre a bien spécifié que son message ne devait pas être considéré comme un cri de désespoir.

Bien au contraire, M. Masse a déclaré que "quand on voit les choses dans une perspective globale, nous devons être plus sereins face à l'avenir".

"Le désordre apparent dans le domaine éducationnel, a-t-il dit, fera alors place à un système homogène et à la dimension des besoins de la société québécoise contemporaine et future".

Tout en ne cachant pas que la réforme scolaire avait provoqué des malaises dans certains secteurs de la population, le ministre a néanmoins ajouté que les difficultés sont minimes si l'on tient compte de l'ampleur de l'opération entreprise.

Mais, le député de Montcalm ne manque de confiance pour l'avenir : "Bien entendu, du fait que la régionalisation n'en est qu'à sa phase préparatoire, que l'équipement n'est pas en place partout et que la réforme pédagogique n'est pas encore amorcée, l'absence de résultats évidents n'amène pas facilement l'adhésion à une réforme qui comporte parfois des sacrifices importants".

Pour le ministre d'Etat à l'Education, la réforme scolaire, qui a pris véritablement son élan en 1961, n'a rien de révolutionnaire. Elle s'inscrit, selon lui, dans l'évolution normale de notre société et est une phase contemporaine de transformation dont était l'objet notre système scolaire depuis 50 ans.

En somme, quant au principe de la régionalisation scolaire, "l'urgence et l'ampleur des besoins à satisfaire sont telles que toute discussion sur cet objectif causerait des retards dramatiques. D'ailleurs sur ce sujet comme bien d'autres la phase de la consultation est nettement terminée", a conclut le ministre.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

de l'accord, comme s'en est plaint M. Johnson.

"Certes, a dit M. Martin, la Belgique et le Canada procèdent depuis déjà longtemps à des échanges culturels nombreux et variés en dehors de tout arrangement formel, ils y ont toujours trouvé l'un et l'autre un intérêt d'autant plus grand et vital que française est l'une de leurs deux langues et française l'une de leurs deux cultures. Au cours des dernières années cependant, de nouveaux besoins se sont faits sentir, de nouvelles possibilités sont apparues dont il convenait de tenir compte. Le Canada pour sa part est présentement engagé dans un vaste effort de renouvellement et de transformation visant à donner pleine valeur à chacune de ses deux grandes cultures. Ils voit là une condition essentielle du développement de sa personnalité et de son unité, et en dernière analyse du maintien de son indépendance. La collaboration de la Belgique à cet égard nous paraissait dans la nature des choses. C'est pourquoi les deux pays ont maintenant décidé de se doter d'un instrument adéquat pour organiser leur coopération de façon cohérente et concertée et pour en prévoir le développement régulier. Tel est, me semble-t-il, le sens de l'accord que nous venons de signer ce matin.

"Cette initiative, j'en suis persuadé, se révélera importante pour l'avenir des relations entre le Canada et la Belgique. L'accord, en effet, est un instrument grâce auquel les échanges culturels, scientifiques, artistiques et techniques entre les deux pays devraient connaître un accroissement considérable. Grâce à lui, le Canada et la Belgique apprendront à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Il intéressera d'abord le Canada français naturellement, mais également l'ensemble du Canada. Dans cet esprit, le gouvernement fédéral ne manquera pas de faciliter la participation à l'accord de toute province du Canada désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ces dispositions, et verra à prendre les mesures nécessaires à cette fin, de concert avec les autorités intéressées."

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

La science et la technologie d'une part, les arts, les humanités et les sciences sociales d'autre part, ont aussi une importante place dans ce discours. D'un côté le gouvernement veut encourager financièrement la recherche, de l'autre il propose des "mesures vigoureuses" pour assurer un appui sans précédent à ces disciplines "nécessaires à l'expansion du savoir et au gouvernement des hommes".

Les relations fédérales-provinciales

Tous ces domaines, comme l'habitation, sont clairement du ressort des gouvernements provinciaux, et chaque fois qu'il en parle, le gouvernement note bien qu'une collaboration entre les divers gouvernements est nécessaire.

C'est ainsi que le gouvernement Pearson a l'intention de formaliser, d'organiser sur une base plus rationnelle toutes les consultations fédérales-provinciales. Non, on n'envisage pas la création d'un secrétariat mais plutôt d'un organisme qui pourra démêler l'enchevêtrement des conférences fédérales-provinciales qui se tiennent presque toutes les semaines.

"Cette réforme, dit le discours, comprend l'amélioration des méthodes de consultation et de coordination fédérales-provinciales qui sont de plus en plus essentielles au fonctionnement efficace d'un gouvernement moderne."

Un autre principe, énoncé dans le discours, mérite attention. "C'est l'injustice sociale, la médiocrité culturelle, la stagnation spirituelle et l'intolérence sous toutes ses formes qu'il faut surtout combattre".

De telles phrases reviennent souvent dans ce discours, probablement le dernier qu'aura préparé M. Pearson.

Amélioration des services existant déjà

On prévoit, aussi des améliorations, le plus souvent budgétaires, à plusieurs mesures déjà en place :

— augmentation du budget destiné à stimuler le développement régional.

— amélioration de la loi d'assurance-chômage.

— aide accrue aux Canadiens qui doivent se déplacer pour obtenir un emploi et dispositions administratives nouvelles pour accroitre l'efficacité des centres de main-d'oeuvre.

— nouveau service de conseillers pour les sans emploi et développement du programme de recyclage des adultes "de concert avec les provinces".

— livre blanc (Gordon) sur l'investissement étranger.

— nouvelles mesures administratives "favorisant le développement communautaire chez les Indiens et les Esquimaux."

— accroissement de l'aide extérieure.

Evidemment, et tel qu'il était prévu, une nouvelle loi de la radiodiffusion sera soumise cette année de même qu'une loi visant la création de moyens de radiodiffusion à des fins éducatives.

Le gouvernement promet également de soumettre à un comité parlementaire le problème des communications par satellite.

Si le gouvernement dénonce le sacrifice de l'esthétique dans nos villes au profit du gain matériel, il veut également combattre la pollution des eaux et établir "une politique hydraulique nationale".

Aide aux cultivateurs et peine capitale

Enfin, le gouvernement promet l'aide traditionnelle aux cultivateurs et aux pêcheurs et entend prendre des mesures pour forcer les sociétés incorporées en vertu de chartes fédérales "à respecter des normes modernes et élevées en matière de divulgation financière."

Comme l'a promis le premier ministre, il y aura également un autre vote libre sur la peine capitale. Il est même possible qu'un tel vote soit tenu au sujet de l'avortement et du divorce.

Le gouvernement qualifie son programme législatif de "vaste". Certes les bourses aux étudiants ont été oubliées mais les réformes de la procédure parlementaire y font bonne place.

Et de telles réformes devront être adoptées rapidement sinon la deuxième session de la 27e législature sera plus longue que la première.

Elle s'est terminée hier et a battu tous les records : 250 jours de séances.

L'OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 1

à la convocation d'une conférence nationale sur la constitution.

"Le gouvernement libéral est au pouvoir depuis quatre ans, a fait remarquer M. Douglas. Il aurait dû dépasser le stage des études, des conférences et des livres blancs."

M. Alex Patterson, leader intérimaire du Crédit social, pour sa part, est d'avis que le discours donnait une pauvre image du progrès spirituel du Canada en admettant qu'il est bien en arrière du progrès matériel.

"Nous avons dépassé le point, a-t-il dit, où il faut cesser d'étudier les problèmes pour commencer à les résoudre".

Quant à M. Réal Caouette, leader créditiste, il est d'avis que le discours du trône ne contient rien qui mérite d'être commenté.

"Ce n'est certainement pas un discours du trône pré-électoral".

COSA NOSTRA

SUITE DE LA PAGE 1

et, selon la police, son représentant à la réunion.

Joseph DiCarlo, 66 ans, de Buffalo, revenu récemment à Buffalo après avoir travaillé dans la région de Youngstown, Ohio.

Pasquale Matarelli, 56 ans, de Buffalo, un associé de Magaddino et DiCarlo.

Daniel G. Sansanese, 32 ans, de Buffalo, un baron du jeu.

Joseph Fino, 52 ans, et Nicholas Fino, 43 ans, deux frères de West Seneca. Joseph a été identifié en 1963 comme un chef de section de la Cosa Nostra à Buffalo. Nicholas, pour sa part, a comparu au moins 16 fois en cour pour ses activités reliées au jeu et fut condamné à un an de prison l'an dernier pour possession de dossiers sur les paris.

Roy Carlisi, 58 ans, de Buffalo, qui a été associé à diverses entreprises dans la région de Buffalo.

Certains journaux ont prétendu que Magaddino avait étendu ses opérations à Toronto, mais trois porte-parole de la police ontarienne ont affirmé hier que la Mafia et ses leaders régionaux de la Cosa Nostra ne jouent pas un rôle important dans le crime en Ontario.

Certains étaient aussi à Apalachin en 1957

La police a aussi révélé que plusieurs des hommes arrêtés hier, y compris LaDuca et Carlisi, étaient au nombre des 55 individus qui avaient été arrêtés par la police lors de la descente effectuée le 14 novembre 1957 à la demeure d'Apalachin, N.Y., de feu Joseph Barbara. Ils participaient alors à une "convention du crime".

Les enquêteurs soulignent d'autres similitudes entre les deux réunions. Dans les deux cas, on n'a trouvé aucune arme, mais de fortes sommes d'argent. Dans le raid de la nuit dernière, la police a trouvé des sommes allant jusqu'à $6,000 sur plusieurs des suspects.

MAFIA

SUITE DE LA PAGE 1

poste dont il avait été écarté il y a deux ans et demi.

Dans un article publié à l'issue de plusieurs semaines d'enquête aux Etats-Unis et au Canada, le quotidien newyorkais précise que le retour de Bonanno, un événement inattendu dans les milieux de la "mafia", est attribuable aux manoeuvres de son fils et héritier présomptif, Salvatore Bonanno.

Bonanno père avait été kidnappé par ses adversaires le 21 octobre 1964 et ne fu' relâché qu'après qu'il eut promis à ses ravisseurs d'abandonner la direction de la "mafia". Ses ravisseurs, pensent les autorités policières, étaient d'autres gangsters.

L'article du "New York Times", signé par Charles Grutzner, ajoute qu'un incident d'un intérêt particulier pour les autorités canadiennes est le voyage qu'a effectué Salvatore Bonanno, en compagnie de cinq autres malfaiteurs, à Montréal. Ils furent tous arrêtés et déportés.

"Bien que cet incident remonte à cinq mois, les autorités policières tentent encore de déterminer sa signification", écrit le "Times".

"Ces autorités croient que le voyage de Salvatore Bonanno à Montréal, où la famille Bonanno bénéficie de puissants appuis au sein de la communauté italienne, pourrait être interprété comme une démarche dans sa campagne pour consolider la position de Bonanno père dans les milieux de la mafia à New York" poursuit le journal new yorkais.

Selon des porte-parole de la police, écrit le "New York Times", la situation, en ce qui concerne la position de la famille Bonanno au sein des conseils de la "mafia", est encore floue et il est bien possible que des changements interviennent dans un proche avenir.

"Il existe une certaine antipathie entre Bonanno et Stefano Madaddino, le chef de la "mafia" dont le domaine d'opérations s'étend de l'ouest de l'Etat de New York à la vallée de l'Ohio et au Canada", affirme l'article du quotidien newyorkais.

La Croix-Rouge secourt le Nord-Vietnam et le Vietcong via Moscou et Pékin

— M. Samuel Gonard

Même s'il n'a jamais pu obtenir la permission d'envoyer des délégués au Nord-Vietnam, le Comité international de la Croix-Rouge, grâce à des accords négociés avec les Russes et les Chinois, a fait parvenir des secours aux populations civiles victimes de la guerre, au Nord-Vietnam, de même qu'au Front national de libération (Vietcong).

M. Gonard, a de plus ajouté qu'il était dans "l'intérêt immédiat" du Nord-Vietna mque des délégués de la Croix-Rouge puissent se rendre compte sur place de la situation créée par la guerre afin de mieux secourir la population.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi M. Samuel Gonard, de Genève, président du Comité international de la Croix-Rouge, au cours d'une conférence de presse tenue à l'amphithéâtre du Pavillon de l'administration de l'Expo 1967, à l'occasion de la Journée, de la Croix-Rouge, qui est célébré depuis 1948 le 8 mai de chaque année (date d'anniversaire de la mort du fondateur de cet organisme humanitaire, Henry Dunant).

Refus du Nord-Vietnam

Après avoir expliqué qu'à la suite d'une entente à l'amiable survenu en 1951, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge est chargée de secourir les victimes des désastres naturels (tremblements de terrr, inondations, etc.), et que le Comité international de la Croix-Rouge est chargé de s'occuper des victimes des conflits armés (civils ou internationaux), M. Gonard a dit, en réponse à une question d'un journaliste, que l'activité de la Croix-Rouge au Vietnam remonte à un quart de siècle, c'est-à-dire lors de l'invasion de l'ancienne Indochine par le Japon.

Mais lorsqu'en 1965 le conflit a pris la tournure actuelle, dit M. Gonard, le Comité international de la Croix-Rouge a offert d'aider les deux Vietnams et le Front de libération national. Si le Sud-Vietnam et ses alliés, notamment les Etats-Unis, ont accepté de recevoir les délégués de la C-R. , par contre le Nord-Vietnam a refusé cette offre "pour différents motifs".

D'abord, dit-il, il a donné pour raison que leur Croix-Rouge était en pleine organisation et ne se prêtait pas à une telle visite; ensuite il a dit que les bombardements constituaient un trop grand danger pour les visiteurs; quant au FLN il a rompu les relations pour des "raisons mystérieuses".

Secours via Moscou et Pékin

Mais après des mois de négociations entre la Croix-Rouge, Moscou et Pékin, un accord est intervenu qui a permis d'acheminer à Hanoi et au FLN les secours que des donateurs leur destinaient expressément. Chaque envoi, dit-il, a donné lieu à des accusés de réception, à des remerciements des autorités concernées. Ce qui lui fait dire que les relations sont très courtoises, que les relations ne sont pas coupées et qu'un jour il sera peut-être possible d'établir des contacts officiels qui pourraient permettre une aide accrue, des échanges de prisonniers et peut-être même une rencontre des deux parties, avec la Croix-Rouge qui, du plan humanitaire, pourrait déboucher sur une éventuelle rencontre politique.

A cause des circonstances décrites plus haut, M. Gonard dit que si la Croix-Rouge n'a pu visiter les prisonniers détenus au Nord-Vietnam, cette permission lui a été accordée au Sud-Vietnam et un récent rapport des enquêteurs révèle que les conditions sont convenables, qu'il n'y a pas "trace de mauvais traitements" ni que les prisonniers sont mal nourris.

Il ajoute qu'actuellement un médecin parcourre le Sud-Vietnam afin de dresser une liste des prisonniers malades et blessés dont la Croix-Rouge proposera le retour dans leur pays. Il espère qu'une entente interviendra entre les deux parties en conflit afin que de tels échanges se réalisent.

M. Gonard a aussi révélé qu'à Hanoi on a mis fin à l'exibition en public d'aviateurs américains capturés après que la Croix-Rouge eut protesté en invoquant la Convention de Genève.

"Nous ne reculerons pas devant le crime organisé" — *Bertrand*

par Claude GRAVEL

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit hier soir que s'il y a lieu de faire des "plaintes" ou d'intenter des "poursuites" à la suite des accusations portées en chambre par M. Claude Wagner, les autorités de son ministère "ne reculeront pas devant le crime organisé, quels qu'en soient les personnages".

M. Bertrand, interrogé par des journalistes alors qu'il devait prononcer un discours devant les membres de l'AUPELF, a précisé que les déclarations faites par le député de Verdun s'adressent surtout à la Commission générale de l'Expo et que M. Shaw s'était chargé d'y répondre en fin de semaine.

Alors qu'un journaliste lui demandait s'il croyait que les accusations de M. Wagner étaient exactes, le ministre de la Justice a tout simplement affirmé qu'on ne pouvait le savoir tant que cela n'aura pas été prouvé.

Lutte contre la pègre

Le ministre de la Justice a déclaré à cette occasion que "la lutte contre la pègre et le crime organisé" s'intensifie au Québec et que les corps policiers peuvent compter sur l'entier appui du gouvernement.

M. Bertrand a noté qu'une "excellente coordination" existe entre les activités des corps policiers de la province, la gendarmerie royale et la police américaine afin de combattre le crime organisé.

"J'ai rencontré le directeur de la Sûreté provinciale, M. Robert, et il m'a réassuré qu'une coordination existait entre tous les corps policiers en vue de parer à toute activité de la pègre, qui agit comme une pieuvre . . ."

"Les forces policières sont en état d'alerte et ont amplifié leur lutte contre la pègre et le crime organisé depuis au-delà de six mois."

Profitez dès maintenant du service pratique de

LIVRAISON A DOMICILE DE

LA PRESSE

C'est simple, vous n'avez qu'à

composer ce numéro :

874-6911

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



GASTON PLANTE

50, Place Crémazie, 381-9305

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR

Compagnie d'Assurance-Vie

ACHETEZ DÈS MAINTENANT

12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET



- FENETRES
- PORTES en aluminium
- CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
- AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3411 est, JEAN-TALON

TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

TAPIS METRO LIMITÉE



3453, rue ST-DENIS Tél.: 844-8159

(Près du métro, rue Sherbrooke)

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

Ouvert chaque jour jusqu'à 6 heures; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.

VENTE DE TAPIS

Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.

AUX PRIX DU MANUFACTURIER

Jamais de telles valeurs ne furent offertes sur du tapis broadloom de première qualité

DUPONT 100% NYLON

tweed et uni — filament continu

Très épais, de confection résistante. Une véritable aubaine. Valeur régulière de 8.95 la verge carrée.

PRIX DE VENTE $4.50 la verge carrée

VENTE DE L'OISEAU MATINAL

Broadloom épais. Uni ou moustaché. Rég. $5.99 la verge carrée.

PRIX DE VENTE $2.89 la verge carrée

Dupont 501 velours uni

Epais, velours uni. Une valeur régulière de 12.95 la verge carrée.

PRIX DE VENTE $6.99 la verge carrée

ACRILAN VELOURS

(extra épais)

1ère qualité. Fibres serrées et très épaisses. Qualité exceptionelle. Valeur régulière de $12.95 la verge c.

PRIX DE VENTE $7.49 la verge carrée

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Faits divers

Acte de vandalisme près du pavillon de la Suisse, à l'Expo

Une statue de bronze, "La Mère de Vénus", d'une valeur de $75,000, a été brisée à sa base par deux individus, vers 23 h. 10 hier, devant le pavillon de la Suisse, sur l'île Ste-Hélène, à l'Expo 67.

Les agents de la Sûreté municipale de Montréal détiennent un jeune homme de 18 ans en rapport avec l'acte de vandalisme. Appréhendé peu après les faits par des gardes de sécurité de l'Expo, le suspect a passé la nuit en cellule, mais on ignorait encore ce matin s'il allait être traduit en justice, aucune plainte officielle n'étant encore parvenue aux enquêteurs.

La statute brisée, une oeuvre d'art abstrait, propriété du pavillon de la Suisse, mesure 4 pieds de hauteur et pèse une soixantaine de livres. Des témoins ont déclaré aux policiers que les vandales l'ont secouée par la tête jusqu'à ce qu'elle se rompe, tout près de son socle

Vol avec violence de $200 chez un marchand

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un couteau, ont perpétré un vol avec violence, à 3 h. 10 hier après-midi, au magasin "Flo Smallwear", au 8925 de la rue Hochelaga.

Après avoir battu à coups de poing le propriétaire, M. J. Lavallée, les deux bandits ont pris la fuite dans une auto en stationnement près du magasin, emportant avec eux quelques $200.

M. Lavallée a été conduit à l'hôpital Maisonneuve où on lui a fait de nombreux points de suture au visage.

Un Australien et un Belge victimes de vol à leur hôtel

Deux touristes étrangers, un Belge et un Australien, ont été la cible des cambrioleurs, en fin de semaine alors qu'ils séjournaient dans de grands hôtels de la métropole. Les montants volés sont respectivement de $2,420 et de $3,006.

M. Emile-M. Herdies, de Bruxelles, dormait dans la chambre 1503 du Royal Embassy, à l'angle des rues Sherbrooke et Peel, quand des voleurs s'y sont introduits pour s'emparer de son argent et d'articles personnels formant un montant de $2,420.

L'Australien, M. John Burleigh, pour sa part avait à peine fait son entrée dans l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, quand il s'est fait voler ses bagages, des articles divers et des chèques de voyage. L'Australien évalue à $3,006 le montant du vol.

Six mois de prison pour 17 faux $5.00

Un garçon de table, employé dans l'un des nombreux établissements de l'Expo, a été condamné à six mois de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury, pour avoir été en possession de dix-sept faux billets de $5.

Le prévenu avait été appréhendé au moment où il tentait d'acheter un livret de billets de métro avec l'un de ses faux billets. Par la suite, on avait trouvé les seize autres dans ses goussets.

En le condamnant à cette peine, le tribunal fit remarquer à Marcel Bilodeau, du 4510 Esplanade, que même s'il n'avait aucun dossier antérieur, il devait tout de même se rendre compte de la gravité de son geste, alors que les faux billets pullulent dans la métropole.

Cambriolages

Trois cambrioleurs ont volé la nuit dernière la caisse de La Towe Craft Paint, 145 ouest, rue Sauvé, contenant $5,264 en argent et en chèques.

Comme ils fuyaient toutefois, ils ont été rattrapés par les agents de radio patrouille 20-86, qui les ont promptement coffrés dans les cellules du poste 20 et ont récupéré caisse et contenu.

A la Firestone, 7070 est, rue Sherbrooke, on a volé six téléviseurs dont un en couleurs.

Des voleurs se sont glissés dans la chambre de Mme Léo Lipp, Rug Valley Center, N.Y., au motel Ruby Foo's, 7655, boulevard Décarie, et ont volé $2,000 de bijoux et une étole évaluée à $800.

Chez M. Marcel Saint-Jean, 10405, place Prieur, des rôdeurs ont raflé $600 en argent et $1,500 en bijoux et fourrures.

Deux morts et 5 blessés dans une collision

Une femme et sa fillette ont été tuées instantanément, vers 19 h. 50 hier, dans une collision de deux automobiles survenue à South Durham, sur la route no. 32, à environ 60 miiles à l'est de Montréal.

Les victimes sont Mme Ebrett Coote, 55 ans, et sa fille Karen, 8 ans, de South Durham. Quatre autres enfants Coote et le conducteur de l'autre automobile, M. Denis Morency, 21 ans, du 5,212 rue Gatineau, à Montréal, qui ont subi diverses blessures dans l'accident, ont été transportés à un hôpital de Sherbrooke.

La médaille Massey à des architectes de Montréal; mention spéciale à la CTM

TORONTO. (PC) — Quelque 25 bureaux d'architectes du Canada se sont vu décerner la médaille Massey qui veut souligner des réalisations particulièrement éclatantes dans le domaine de l'architecture au Canada. Ce concours, organisé par la Fondation Massey, n'a lieu que tous les trois ans.

Parmi les récipiendaires, soulignons que la Commission de transport de Montréal s'est mérité une mention spéciale pour le caractère architectural du métro de Montréal.

Des ingénieurs montréalais, Greenspoon, Freedlander, Dunne, ont également gagné une médaille pour le dessin architectural de la Place Victoria, à Montréal, et l'édifice de la Confédération, à Charlottetown.

Enfin l'architecte Moshe Sedfie et les architectes montréalais David, Barott et Boulva ont reçu des médailles témoignant de la réussite de la première phase des travaux d'Habitat 67.

Un pavillon de l'Expo a été retenu, il s'agit de celui de l'administration et de la presse, pavillon permanent qui a été conçu par un architecte de Toronto, M. Irving Grossman.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

des permis pour 617 nouvelles maisons ont été accordés, contre seulement 468 l'an dernier. On en avait toutefois accordé 692 durant la même période en 1965.

La valeur déclarée de ces nouvelles maisons est toutefois plus élevée ($7,865,400, contre $7,516,126 l'an dernier et $7,393,925 en 1965).

La plupart des nouvelles maisons sont situées dans les quartiers de Chomedey (214), Duvernay (202) et Ste-Rose (173).

On ne construit pratiquement pas à St-François (12), Auteuil (10) et Laval-sur-le-Lac (un seul)

Parmi les permis accordés, on trouve la station radiophonique CKLM pour un poste émetteur au montant de $50,000, sur la Montée de l'Equerre.

Triple collision

Trois automobiles sont entrées en collision sur la route no 3, près de St-Lambert, vers 7 h. 30 hier soir, causant des blessures à une femme.

La victime, Mme Marc Contant, du 32, rue des Vétérans, à Boucherville, a été traitée à l'hôpital Charles-LeMoyne, à Greenfield Park.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

frais d'emprunt du métro et le déficit d'exploitation de la Commission de transport de Montréal.

Dans son communiqué, le CCI rappelle que les intérêts pour les emprunts du métro se chiffrent par $11 millions pour 1966-67 et qu'ils s'élèveront à $16.5 millions en 1967-68. Ces chiffres n'incluent pas le déficit d'exploitation de la CTM.

"La plupart des municipalités desservies par la Commission de transport de Montréal ont de plus en plus de mal à boucler leur budget, a souligné M. Marcel Laurin.

"Nous espérons que l'aide que fournira le gouvernement du Québec ne sera pas seulement pour les municipalités de banlieue, mais également pour la ville de Montréal," a-t-il ajouté.

La délégation du CCI rencontrera MM. Johnson et Dozois dans deux ou trois semaines.

Un dossier éloquent lui coupe la parole

Gérard Lemieux, âgé de 39 ans, du 4417 rue Hôtel-de-Ville, a voué sa culpabilité à une accusation de délit de fuite, alors qu'il comparaissait, hier matin, devant le juge en chef Paul Champagne, de la Cour municipale.

Toutefois, en s'avouant coupable, le prévenu voulait éclairer le tribunal sur les circonstances entourant son délit et il avait ajouté la mention "avec explications".

Le juge est toujours prêt à tendre l'oreille aux explications d'un accusé. Mais, cette fois, il passa outre. Un coup d'oeil au dossier du prévenu rendait toute explication superflue.

En consultant la feuille de route de Lemieux, le magistrat la trouva assez éloquente pour envoyer le prévenu réfléchir à Bordeaux pour une période de trois mois. En outre, pour enlever à ce conducteur insouciant toute idée de recommencer, il lui a retiré son permis pour les 30 prochains mois.

Par ailleurs, un individu de 24 ans, Gilles Gagné, sans domicile fixe, qui répondait à une accusation semblable, devra pour sa part, aller séjourner à Bordeaux pour deux mois.

Il a dû se contenter de cette peine parce qu'il ne pouvait pas déposer les $400 d'amende exigé par le juge Champagne.

Gagné sera de plus privé de son permis de conduire pour une période de 15 mois.

Un présumé meurtrier présentera une défense dès son examen volontaire

Un homme de 33 ans, accusé de meurtre prémédité (qualifié), subira son examen volontaire le 15 mai. Mais à cette date, l'avocat Philippe Panneton a annoncé qu'il présenterait immédiatement une défense.

Maurice-David Lemay aurait assassiné Alexandre Langlois, un jeune homme de 25 ans, le 9 avril dernier, dans un appartement du 991 ouest, rue Saint-Jacques.

Lemay avait d'abord été accusé de tentative de meurtre mais depuis ce temps, la victime a succombé à ses blessures. Ce qui a semblé déterminant pour porter une plainte plus sérieuse.

Au cours de l'enquête préliminaire, tenue hier sous la présidence du juge Armand Sylvestre, des témoins ont raconté ce qu'ils savaient de l'affaire, en répondant aux questions de Me Pierre Sauvé, qui occupait pour la couronne.

Me Panneton les a longuement contre-interrogés.

Il appert que la victime Langlois serait arrivée à l'immeuble où Lemay occupait l'appartement numéro 1, vers 7 heures du soir et qu'il aurait ingurgité de la bière.

Ensuite, soit vers 10 heures, Lemay serait arrivé à son tour et se serait dirigé immédiatement dans sa chambre. A peine quelques minutes plus tard, Langlois aurait enfoncé la porte de la chambre de Lemay.

Quelques instants encore plus tard, le concierge aurait entendu un coup de feu et se serait précipité pour se rendre compte de ce qui se passait. Arrivé dans la chambre, il aurait aperçu Langlois étendu sur le plancher pendant que Lemay se serait tenu adossé au mur, tenant une carabine dans ses mains.

Et le concierge aurait entendu l'accusé dire à Langlois : "C'est ça que tu veux ? Tu l'as. En veux-tu d'autres ?"

Selon la couronne, ces propos dénoteraient la préméditation. Mais pour Me Panneton, le fait que Langlois aurait enfoncé la porte de Lemay, place ce dernier devant l'obligation de se défendre. C'est pour cela que l'avocat demanda que l'accusation soit réduite en celle d'homicide involontaire.

Le juge Sylvestre a rejeté cette requête . . . pour le moment.

Danseuses "topless" accusées

Trois autres danseuses à gogo, de la variété "topless" ont été traduites en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir donné une représentation indécente, au café Boul'Mich, à Saint-Michel.

Les trois danseuses, Gisèle Duchesneau, Christiane L'Abbé, et Lise Di Maurico, respectivement âgées de 28, 31 et 25 ans, ont toutefois nié collectivement leur culpabilité.

Dans tous les cas, un dépôt de $100 a été fixé pour leur libération provisoire, en attendant leur enquête, ajournée à lundi prochain. Elles avaient toutes été appréhendées par une escouade spéciale de la P.P., en fin de semaine.

Etudiant accusé de voies de faits

Un étudiant de 23 ans, George Hoolahan, de l'avenue Terrebonne, à Notre-Dame-de-Grâce, a comparu devant le juge Marcel Gaboury, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir blessé, avec l'intention de le mutiler, un homme identifié comme étant Frank Patulli, 40 ans.

Le prévenu aurait frappé la victime à coups de marteau sur la tête, en face du 4348 Old Orchard. Patulli est toujours à l'hôpital St. Mary's.

L'enquête ajournée à lundi prochain, Hoolahan a pu reprendre sa liberté sous un cautionnement immobilier de $2,000 ou un dépôt de $1,000.

Assemblée des anciens du Mont-Saint-Louis

Demain soir, le 10 mai, aura lieu la 48e assemblée générale de l'Association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis.

Les anciens sont priés de se rendre à leur Salon (entrée par le Gymnase) pour 6 heures.

Le Banquet annuel suivra l'apéritif. Un conférencier de marque, M. Gilles Sarreault, Sc. '29, ingénieur en chef à l'Expo, donnera des précisions sur la féerique "Terre des Hommes". Sa causerie sera agrémentée de diapositives.

Pour plus amples renseignements, composer 849-8626.

Promotions à la RCMP

Le surintendant principal J.-A.-A. Thivierge, commandant de la division "C" de la RCMP, vient d'annoncer diverses promotions au sein de la section du Québec de la RCMP.

Quatre officiers, dont deux Montréalais, ont été promus sergents d'état-major. Il s'agit des sergents J.-F.-J.-D. Prince, de Montréal, J.-J.-G.-L. Dupont, de Montréal, J.-W.-R. Lauzon, Québec, et J.-G.-L. Prince, de Trois-Rivières.

Par ailleurs, 22 agents de la Gendarmerie ont été promus sergents, alors que 38 autres ont été nommés caporal.

Quinze nouveaux sergents sont de la métropole. Il s'agit des agents J.-R.-G. Ferraris, J.-M.-R. Thinel, J.-O.-G. Sigouin, J.-A.-Y.-C. Paré, J.-L.-P.-L. Provost, J.-F.-G.-R. Audy, J.-A. Frenette, G. Houde, J.-O.-U. Duguay, J.-F.-J. Bossé, J.-G.-R. Turcotte, J.-E.-R.-G. Tremblay, J.-A.-R. Roy et D. Chariot.

Les autres nouveaux sergents sont : B.-J.-A. Moreau, de St-Jérôme, G.-M. Roy, de Mégantic, J.-L.-P. Villeneuve, de Chicoutimi, E. Mager, de Drummondville, J.-J.-L.-M. Bussières, de Québec, J.-A.-P.-E. Thivierge, d'Huntingdon et J.-P.-F. Plourde, de Québec.

Des 38 nouveaux caporaux, 30 sont de la métropole. Il s'agit de M. F. T. Power, R. P. J. Lellig, P. R. Clay, R. D. R. Kreitz, A. Santarossa, J.-J. Léveillé, J.-H.-A.-R. Fortin, J.-G.-L. Duhamel, J.-F.-M. Blanchard, P.-D.-A. Beauséjour, J.-A.-H.-P.-P. Legault, J.-E.-G.-R. Couture, J. E. P. Schumph, J.-R.-M. Délisle, P.-L. Hugo, J.-O.-C. Racicot, J.-M.-R. Guindon, J.-A.-R.-A. Bouchard, J. W. Brennan, J.-J.-G.-A. Grégoire, J.-C.-W. Brodeur, J.-C.-C. Dagenais, V. H. Hewitson, J.-O.-R. Laframboise, J.-C.-A.-P.-L. Généreux, J.-G.-A. Roy, J.-C.-A. Duguay, R.-E. Bacque, J.-L.-G. Favreau et J.-E.-J. Mathieu.

Les huit autres nouveaux caporaux sont : J.-G.-B. Garneau, de Québec, R.-M. Campeau, Québec, J.-H.-P.-R. Boulanger, de Québec, J.-A.-G. Genest, de Trois-Rivières, J.-V.-Y.-M.-A. Aubry, de Chicoutimi, J.-C.-A. Dufresne, de Sherbrooke, J.-L.-P.-M. Huot, de Rimouski, et enfin, J.-E.-J.-G. Leduc, de Québec.

Le travail reprend à la Northern Electric

Les 400 employés de la compagnie Northern Electric qui avaient débrayé vendredi sont retournés au travail ce matin.

L'Association des employés de Northern Electric (Ind.) a obtenu l'assurance que la compagnie n'exercerait aucune représaille contre les employés qui avaient débrayé et que, de plus, ni elle ni la compagnie de Téléphone Bell du Canada ne feraient sortir des entrepôts plus de marchandises qu'en temps ordinaire.

Les employés avaient cessé de travailler vendredi après avoir constaté que la compagnie transportait de son entrepôt de Montréal-Nord plus de matériel que nécessaire. Ils ont craint que, de cette façon, la Northern Electric soit en mesure de maintenir plus longtemps leur grève qu'ils peuvent déclencher légalement en tout temps après le 21 mai, en entreposant ailleurs le matériel dont a besoin la compagnie de téléphone.

La compagnie s'était dite disposée vendredi après-midi à donner l'assurance qu'elle ne transporterait de ses entrepôts que la quantité habituelle, mais elle ne pouvait s'engager au nom de la compagnie de Téléphone Bell.

Ces deux entreprises ont des liens très étroits qui les unissent. La Northern est le fournisseur exclusif de la compagnie de téléphone pour ses appareils. Ce sont des compagnies-soeurs.

En plus de l'entrepôt de Montréal-Nord, l'arrêt de travail avait paralysé l'usine de Ville St-Laurent.

Naissance

CHARNESS — Après une journée complète passée à visiter l'Expo 67, M. Gérald F. N. Charness et Adèle Vicki née Warren sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, soeur à Jordan Warren et Cindy Gai. A l'hôpital Royal Victoria, la mère et l'enfant se portent bien.

Messe anniversaire



Docteur Roméo Boucher

Une messe sera célébrée le dimanche, 14 mai prochain, à 9 h. 30, en l'église St-Léon de Westmount, pour le premier anniversaire de la mort du docteur Roméo Boucher.

Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

CHAQUE $3.00

par mois pendant 130 mois
vous donnent droit à

$1,000.00

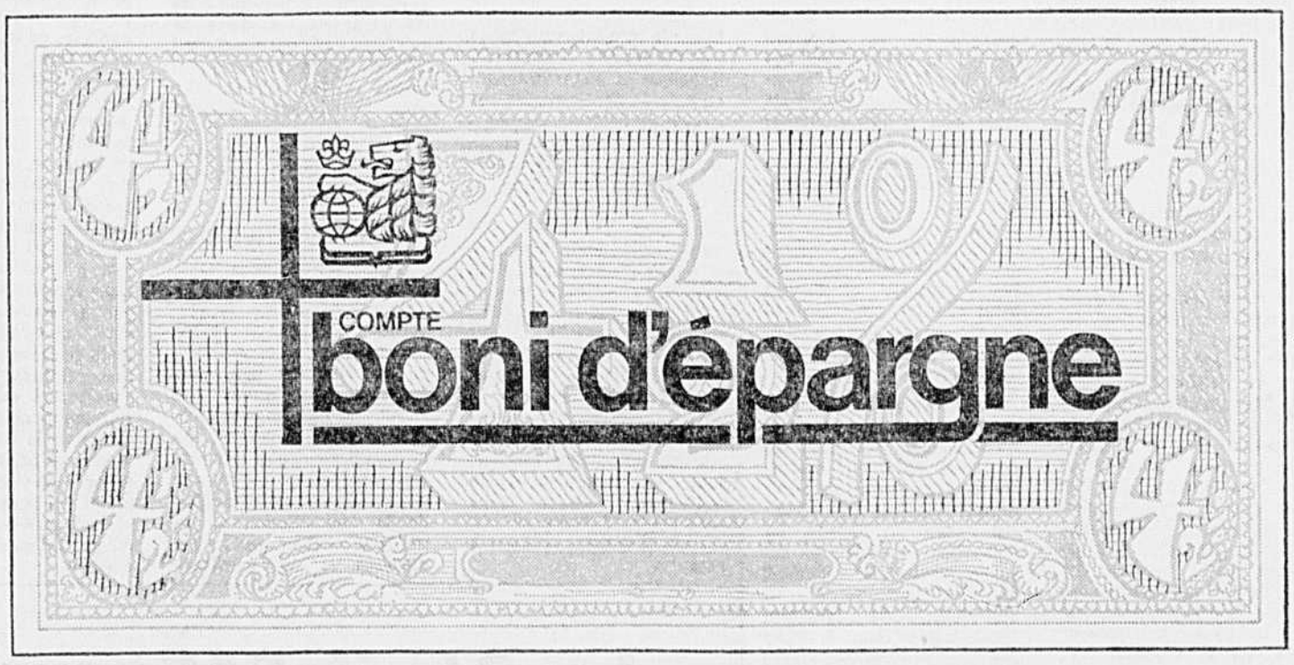
● PROTECTION ● PLACEMENT
● EMPRUNT ● RENTE

L'entraide Immobilière Laurentienne
1344 est, rue Sherbrooke — Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....
ADRESSE .....
AGE ..... TEL. .....

A bas l'économie vieux jeu!



Vive le compte boni d'épargne!

Le Compte Boni d'Epargne de la Banque Royale donne le "bon ton" de l'économie: intérêt de 4½% calculé sur le solde minimum mensuel et porté deux fois par an au crédit de votre compte . . . impossibilité de faire des paiements par chèque, qui vous protège de bien des tentations . . . carnet de banque doré pour vous rappeler que l'intérêt de 4½% sort quelque peu de l'ordinaire.
Si vos économies ont l'air plutôt terne, elles prendront de belles couleurs avec le COMPTE BONI D'EPARGNE à 4½%. C'est une "création" de la Banque Royale qui lance la mode de l'économie!

BANQUE ROYALE

● Avantages spéciaux offerts pour tous les COMPTES BONI D'EPARGNE jusqu'au 15 mai.

Membre: Société d'Assurance-Dépôts du Canada

Peine de six mois imposée à un constructeur multimillionnaire

les tribunaux

Une peine de six mois de prison, plus des amendes quasi-nominales s'élevant à $4,400, ont été imposées par le juge en chef Edouard Archambault, hier après-midi, à un constructeur montréalais multimillionnaire, M. René Lafleur, à qui l'on doit une bonne partie du développement immobilier d'un vaste quartier du secteur Côte-des-Neiges.

Contre l'entrepreneur de 63 ans, on le sait, le fisc fédéral, représenté en cour par Me Jules Dupré, avait réclamé la semaine dernière vingt mois de détention après avoir insisté particulièrement sur l'aspect fraude des multiples poursuites entamées il y a plus de six ans par le ministère du revenu.

Dans les représentations qu'ils ont faites à la cour, par contre, les procureurs de la défense, Mes Henri-Paul Lemay, Guy Guérin et Jean-Paul Cardinal, avaient souligné qu'il y avait également un autre facteur qu'il ne fallait pas sous-estimer.

Et c'était celui du remboursement et des pénalités déjà encourues et soldées par le riche entrepreneur.

Devant le tribunal, ils firent donc remarquer que Lafleur, au cours des dernières années, avait fait remise au gouvernement fédéral une somme qui se totalise maintenant à $2,451,-450.28, en impôts dus, en intérêts et en pénalités exigés d'office par le fisc.

A ce sujet, le juge Archambault devait lui-même remarquer que ce n'était pas tous les jours, évidemment, qu'un montant aussi élevé était ainsi versé par un accusé.

"Généralement, dit-il, les prévenus reconnaissent leur culpabilité, acceptent le terme de prison convenu, et ne remboursent rien du tout. Il faut donc tenir compte de ce fait particulier, dans son cas".

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront en général de nature libre et hardie. Leurs idées seront novatrices et souvent révolutionnaires en politique, en art, en philosophie. Leurs chances en amour semblent assez aléatoires, du moins jusqu'à ce qu'ils dénicent "l'oiseau rare". Leur santé, sans être menacée, ne sera que satisfaisante.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Ne vous attendrissez pas sur votre sort si ce jour ne vous apporte pas la réponse attendue. Rien de précis ne se dessine et vous devez rester dans une position d'attente. Des contrariétés pourraient déclencher une cascade de maux divers.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'amitié que vous portez à un homme se transformera rapidement en amour. Des concours intéressants pourraient vous être apportés si vous étiez moins indépendante. Ne confondez pas maladie et malaise et ne vous laissez pas gagner par l'inquiétude.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Evitez les emportements et les coups de tête, pendant lesquels les paroles dépassent la pensée. Vous allez recueillir les fruits de votre travail passé. Des massages affineraient votre taille. Complétez le traitement par une abstinence de sucreries.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous passerez à côté du bonheur sans même vous en apercevoir. Evitez les spéculations hasardeuses et ne disposez pas des économies du ménage sans en référer aux intéressés. Si vous travaillez trop, vous avez intérêt à suivre un régime.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Soyez moins exclusive en amour et vous découvrirez plus rapidement l'homme capable de vous apporter le bonheur. Freinez une certaine tendance aux prodigalités, et toutes vos économies vous seront nécessaires. Evitez les contrariétés qui provoquent des migraines.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne recherchez pas la perfection absolue; l'homme idéal n'existe pas plus que la femme parfaite. Adaptez-vous aux circonstances. Attention aux rhumatismes; soignez-vous mieux et méfiez-vous des temps humides.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

N'insistez pas trop sur votre valeur personnelle en présence de l'homme qui vous aime. Une accélération de vos travaux est souhaitable; agissez en conséquence. Si vous avez les poumons fragiles, prenez les précautions nécessaires quand vous sortez.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Consacrez cette journée à la famille et aux nombreux plaisirs qui s'y rattachent. Commencez à penser à ce que vous aurez à faire demain et ne précipitez rien. Abandonnez vos petites habitudes et vous retrouverez une vitalité qui vous fait défaut.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Les passions peuvent déborder les limites du raisonnable et vous aurez besoin de votre énergie pour dominer votre partenaire. Dominez vos impulsions et adaptez-vous aux circonstances. Votre activité un peu désordonnée détraque votre système nerveux.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vos affaires proprement dites n'ayant rien à voir avec vos affaires de coeur, ne vous confiez pas à l'être aimé. Ne parlez pas de vos projets à tous et chacun. Votre résistance physique est amoindrie et des précautions s'imposent.

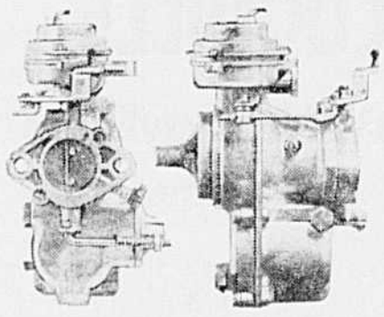
VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

L'homme qui vous aime et a accepté de partager votre vie n'approuve pas votre attitude actuelle. Vous agissez d'une manière suffisamment sournoise pour mériter des critiques. Soyez prudente et ne croyez pas que vous êtes invulnerable.

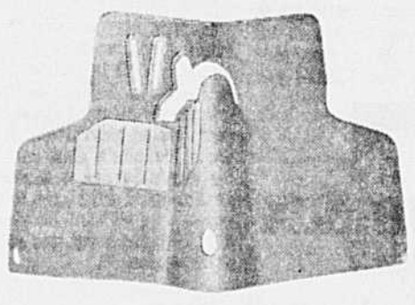
POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne négligez pas votre courrier qui sera pour vous source importante de réconfort. Les décisions prises dans la matinée seront bien inspirées. Evitez de grossir, de vous empâter, et ne vous contentez pas de faire taire momentanément votre gourmandise.

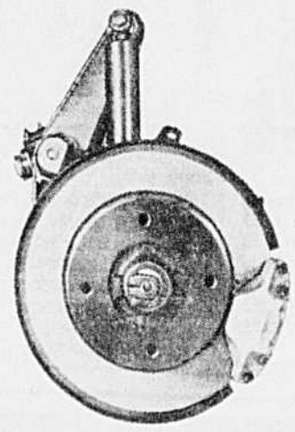
Tous ces suppléments signifient



Deux carburateurs
Accélération plus rapide pour doubler.



Tapis de sol
Robuste moquette recouvrant l'avant et l'arrière.



Freins à disque à l'avant
Meilleur freinage. Système à 2 maitres-cylindres.

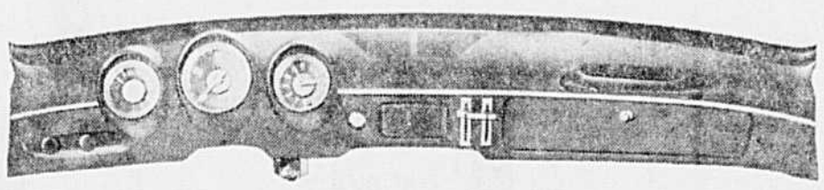
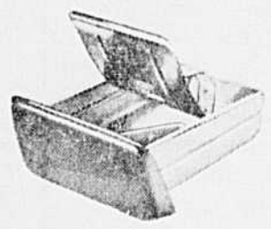
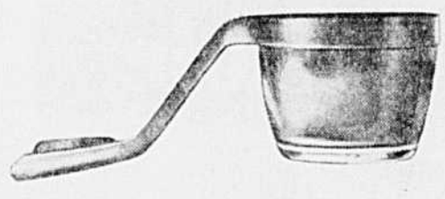


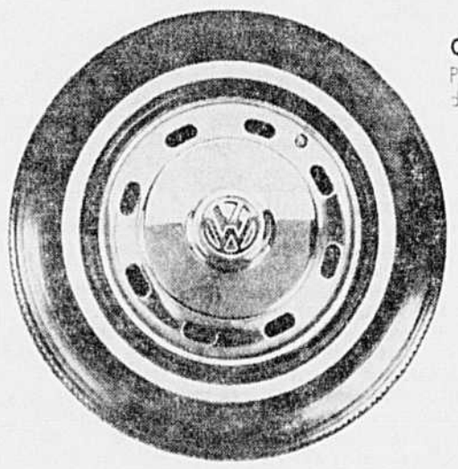
Tableau de bord rembourré
Caoutchouc mousse recouvert de cuirette.



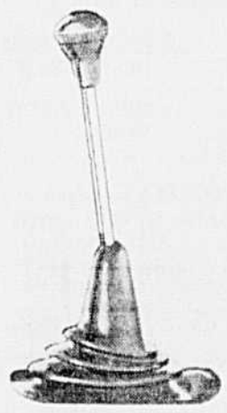
Couvercle de cendrier
Protège le tableau de bord des brûlures et des taches.



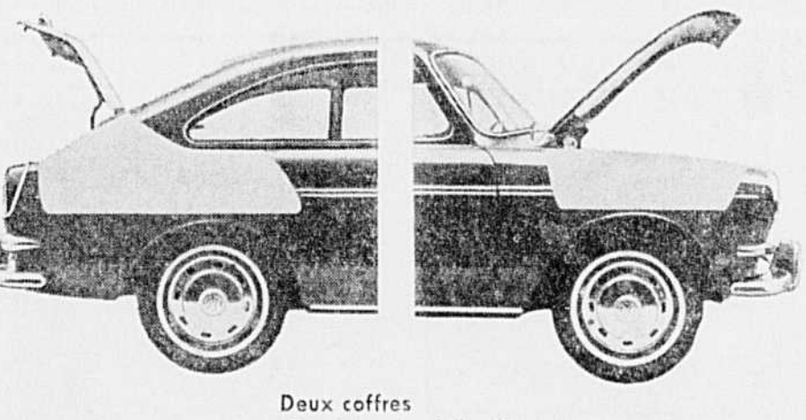
Commande d'éclairage à la main
Placée sur le levier d'indicateur de direction. Plus pratique que le changement de feux au pied.



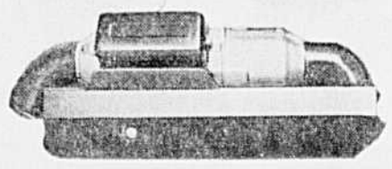
Pneus à flanc blanc
Durée moyenne: 35,000 milles.



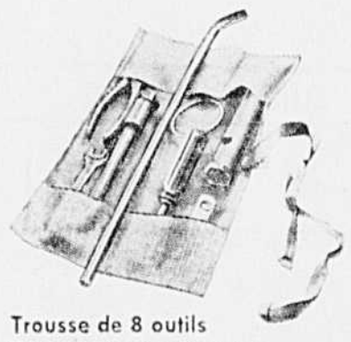
4 vitesses au plancher
Entièrement synchronisées pour passer plus facilement.



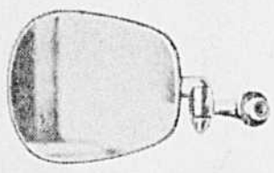
Deux coffres
10.2 pieds cubes à l'arrière.
6.5 pieds cubes à l'avant.



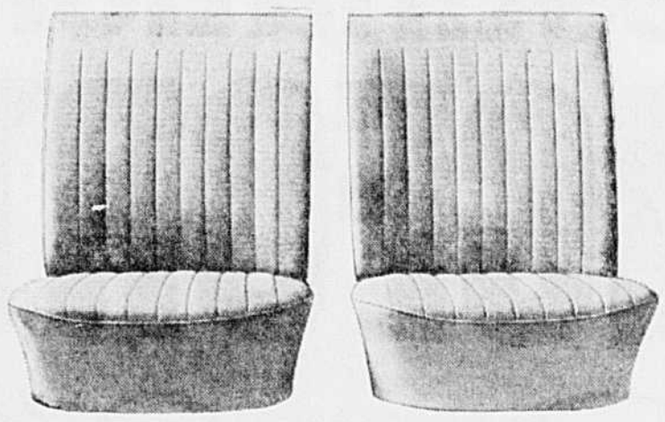
Chaufferette auxiliaire à l'essence
De 0° à 60° en 7 minutes.



Trousse de 8 outils
Pour bricoler dans la maison.



Rétroviseur extérieur
Meilleure visibilité pour doubler.



Sièges-baquets
Se règlent à 49 positions. Dossiers verrouillés quand les portes sont fermées.



Emblème VW
Evidemment gratuit. Et si populaire que plus de 12 millions de personnes le promènent à travers le monde.

Une voiture élégante
Dans la Fastback 1600 Volkswagen, l'équipement standard comprend tous ces suppléments de luxe. Allez les voir chez votre concessionnaire VW.



un supplément de luxe mais non de prix.

Montréal Centre
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.,
5441, rue St-Hubert, Tél. 274-5471

Montréal Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.,
10395, boul. Pie IX, Tél. 321-5030

Chambly
IMPORTED CARS LTD.,
1200, rue Bourgogne, Tél. 658-6645

Lachine
RIOPEL AUTO INC.,
2125, rue Notre-Dame, Tél. 637-1149

Pointe-Aux-Trembles
HOULE AUTOMOBILE LTÉE.,
12230, rue est Sherbrooke, Tél. 645-7476

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.,
2142-2144, rue Bleury, Tél. 849-1203

Ville Mont-Royal
AUTO HAMER INC.,
5465, av. Royalmount, Tél. 342-0990

Chateauguay
BARREYRE AUTOMOBILES ENR.,
295, boul. d'Anjou,
Tél. 691-1541

Pointe-Claire
CADRIN MOTORS LTD.,
Centre d'Achats Fairview,
Tél. 697-3350

Montréal Centre
AUTO HAMER INC.,
4040, rue Ste-Catherine Ouest,
Tél. 932-1496

Verdun
CAMPBELL & CAMERON LTD.,
4050, av. Verdun, Tél. 767-9951

Chomedey
FORTIN AUTOMOBILES INC.,
315, boul. Labelle, Tél. 681-1666

Greenfield Park
CHAMBLY VOLKSWAGEN
SALES & SERVICE LTD.,
335, boul. Taschereau, Tél. 671-7238

Montréal Est
HOULE AUTOMOBILE LTÉE.,
9050-9080, rue Hochelaga,
Tél. 351-5010

Auteuil
FORTIN AUTOMOBILES (AUTEUIL) INC.,
4670, boul. des Laurentides,
Tél. 625-3708

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.,
2031, boul. Labelle, Tél. 438-4102

Terrebonne
ALEXANDER MOTORS LTD.,
4100 Montée Pincourt, Tél. 666-3782

La sécurité routière est le problème principal du Canada, selon un expert

QUEBEC. "La sécurité routière est le problème numéro 1 au Canada et nous espérons qu'on arrivera bientôt à contrôler ce massacre des accidents d'autos par l'établissement de programmes d'information et par la replanification de l'éducation routière." C'est ce qu'a soutenu hier M. Keith H. MacDonald, président du Conseil Canadien de la Sécurité Routière devant les 500 membres réunis en congrès à Québec.

M. MacDonald a précisé que "la sécurité routière doit être la préoccupation première de chaque famille, car, chaque année, des milliers d'entre elles souffrent de la perte de l'un de ses membres".

Le président du CCSR a qualifié ensuite de carnage le nombre sans cesse croissant d'accidents de la route. Ces accidents routiers, a-t-il précisé, reflètent l'inhumanité de l'homme et nous espérons que ce congrès pourra établir un programme qui mettra fin à cette plaie, ce massacre, ce fléau sur les routes du pays".

Le point de vue de la médecine

Pour sa part, le Dr Jules Lambert, surintendant médical à l'hôpital Saint-Michel-Archange près de Québec, a déclaré : Il est certain qu'un bon nombre de conducteurs sont mentalement inaptes à se servir de ce privilège qu'est le permis de conduire.

Le Dr Lambert a ensuite cité le journal de l'Association médicale canadienne de mai 1964 qui rapportait que 61 pour cent des conducteurs de véhicules-automobiles souffrent de névrose, de sénilité ou d'alcoolisme ou encore de maladies mentales précises telles la paronia.

Un optométriste, le Dr Michel Denault, a recommandé l'établissement d'un programme de cours d'apprentissage de conduite d'automobile comme matière scolaire obligatoire dès le cours primaire, ainsi que le dépistage obligatoire à tous les cinq ans pour tout détenteur d'un permis de conduire. Il a mis en doute l'efficacité des tests utilisés dans les bureaux des véhicules-moteurs pour l'évaluation de la capacité d'un individu à affronter l'éblouissement causé par les phares d'auto.

Le ministre fédéral Jean Chrétien, s'adressant aux membres du CCSR, a exprimé l'espoir qu'avant longtemps, une législation efficace uniforme régissant les véhicules de tout le Canada pourra être proposée.

"Apparemment, a dit le représentant du gouvernement fédéral, tout le monde est d'avis que des normes fédérales seraient la solution logique en vue de résoudre le problème causé par la circulation routière.

Pour sa part, le ministre provincial des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte, a invité les participants à ce congrès à trouver un remède pour "nous guérir de cette maladie qui fait tant de morts chaque année sur nos routes".

"Le code pénal, par son imprécision lorsqu'il définit l'ivresse ou l'état de capacités affaiblies, rend difficile l'application de mesures disciplinaires", a déclaré pour sa part le Dr André Boudreau, de Québec, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies.

Audition de la requête de la CSN au sujet de R.-Canada

OTTAWA. — C'est aujourd'hui, à Ottawa, que s'est déroulée l'audition du Conseil canadien des relations ouvrières sur la requête en accréditation présentée par la CSN qui désire représenter un groupe d'employés de Radio-Canada du Québec.

La CSN avait déjà été déboutée devant le même conseil pour une requête semblable. Le CCRO estime que pour remplacer une unité nationale de négociation, un autre syndicat doit emprunter les mêmes formes que le syndicat à supplanter.

La CSN soutient qu'elle détient une majorité des employés de la production de la télévision du Québec, et que ces derniers ont le droit d'être représentés par le syndicat qu'ils ont choisi. Ces employés étaient membres d'IATSE, un syndicat qui représentait les employés des deux réseaux et qui, à toute fin pratique, est le seul qui soit encore en place, même si lors d'un vote de représentation syndicale, tenu en novembre, il a été fortement minoritaire.

Le président du Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN), M. Michel Bourdon, s'est plaint hier de ce que le CCRO n'avait pas prévu pour aujourd'hui de traduction simultanée pour ses membres qui devaient se rendre à l'auditorium.

Le syndicat avait demandé par écrit, le 20 avril, que le CCRO prenne les dispositions nécessaires pour fournir une traduction simultanée à tous les employés qui seraient présents et "qui ont droit d'entendre la preuve, les remarques et les plaidoiries en français."

"Or en réponse à la lettre du 20 avril, le fonctionnaire exécutif en chef du CCRO, M. J. Lorne MacDougall, laisse entendre, dans un français boiteux, que le CCRO ne peut rien faire pour améliorer la situation injuste dans laquelle se trouvent les syndiqués canadiens-français qui désirent prendre connaissance de ce qui se passe au cours des auditions publiques de cet organisme fédéral", déclare M. Bourdon.

Des milliers de Québécois ont accueilli le paquebot France

QUEBEC (par téléphone) — Des milliers de Québécois se sont massés sur les falaises de la Citadelle et tout le long de la rue Champlain, qui longe le quai de l'Anse au Foulon, et ont accueilli, à 9 h., ce matin, le paquebot France qui fait au Canada l'honneur d'une première visite.

Les Québécois n'étaient d'ailleurs pas seuls; au moment ou quatre remorqueurs poussaient vers les quais du port de Québec le plus long paquebot du monde (1,035 pieds), des centaines de petites embarcations se précipitaient à sa rencontre, des avions et des hélicoptères faisaient voler dans le ciel des mots de bienvenue. Toutes les sirènes des bateaux ancrés dans le port ont retenties tandis que la fanfare du Royal 22e Régiment entonnait La Marseillaise.

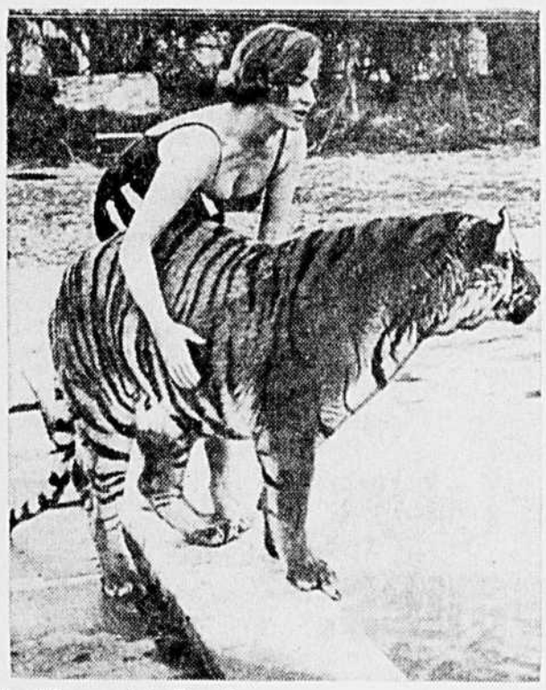
Ce fut un magnifique spectacle. Et comme pour y ajouter de la couleur, le soleil se mit de la partie. Il faisait beau ce qui, pour les Québécois, comme pour les passagers, constituait un contraste : il a neigé durant la majeure partie de la nuit dans la région de Québec.

Le France a accosté à 9 h. à une minute près de l'heure prévue. La manoeuvre, extrêmement compliquée on le devine, n'a donné aucune difficulté.

Le France sera à Québec jusqu'au 13 mai. Il amène du Havre 2,000 visiteurs additionnels à l'Exposition universelle de Montréal. Ces passagers se dirigent vers la métropole aujourd'hui à bord de trains spéciaux. Les armateurs de ce magnifique navire, la Compagnie générale transatlantique, ont en plus donné congé au deux tiers de l'équipage.

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin



La "Dame et le Tigre"

Le tigre "Suki", qui pèse plus de 400 livres, adore nager dans la piscine en compagnie de son entraîneur, Mme Mary Chipperfield Cawley, l'un des membres du fameux cirque Chipperfield de Grande-Bretagne. Cette dame se trouve actuellement à Miami, en Floride, avec son animal préféré. Tous deux participent à une campagne publicitaire organisée autour de l'inauguration d'une réserve aménagée à Palm Beach County, où les automobilistes pourront admirer plus de 100 lions d'Afrique en liberté.

Un nouveau spectacle au Planétarium Dow

"L'homme et son étoile" est le titre du nouveau spectacle qui est présenté, dès aujourd'hui, au Planétarium Dow, 1500 ouest, rue St-Jacques. On y découvre comment l'homme a considéré le soleil, pendant des millénaires, comme un astre unique et comment il a appris que le soleil est une étoile dont la lumière et la chaleur influencent constamment la vie terrestre.

Ce sont les rapports entre le soleil et la terre qui constituent la trame de ce spectacle, où l'on verra, entre autres, une éclipse totale du soleil, semblable à celle qui s'est produite au Québec, le 20 juillet 1963. La reproduction de cette éclipse est rendue possible grâce à l'installation récente de nouveaux projecteurs par les techniciens de la firme Carl Zeiss, de l'Allemagne de l'Ouest.

Le planétaire de Montréal est le premier instrument au monde à être pourvu de ces projecteurs à éclipses permettant non seulement la reproduction des éclipses du soleil, mais aussi celles de la lune. De plus, d'autres projecteurs assurent la reproduction des nuages et d'une très belle comète.

L'horaire

Le Planétarium de Montréal devient donc le mieux équipé au monde. Ses représentations en langue française ont lieu : l'après-midi, du lundi au samedi inclusivement, à 2 h. 15, avec une supplémentaire à 12 h. 15, le mardi; à 4 h. 30, le samedi; à 1 h. et à 4 h. 30, le dimanche.

En soirée, il y a relâche, le lundi. Du mardi au dimanche inclusivement, le spectacle en français a lieu à 9 h. 30. Chaque représentation dure de 45 à 55 minutes.

A noter qu'on peut se procurer des billets à l'avance, au guichet du Planétarium; il est ouvert tous les jours, de midi à 5 h. et de 7 h. 45 à 21 h. 45. Pour renseignements : 872-4210 et pour réservations de groupe : 872-4530.

Echos des loisirs . . .

Le service provincial du Centenaire, en collaboration avec le comité régional des Cantons de l'Est, tiendra un important colloque sur l'Embellissement, le jeudi 11 mai. Cette rencontre aura lieu dès 9 h. du matin, au Pavillon des sciences de l'éducation, à l'Université de **Sherbrooke**. M. René Bayeur en sera le coordonnateur.

Le service des Parcs et de la Récréation d' **Ottawa** a récemment décidé de ne pas louer ses locaux à des impresarios organisant des soirées dansantes à l'intention des adolescents. Cet usage reste toutefois permis aux groupes communautaires.

Une somme de $20,000 a été récemment versée aux jeunes du Patro Roc-Amadour par la direction du 8e tournoi international pee-wee tenu à **Québec**, en février dernier. L'an dernier, le don du tournoi pee-wee avait été de $21,000. De cette organisation sportive, le Patro Roc-Amadour a déjà reçu, à date, une somme globale, de $111,000.



Président des 4-H

M. R. E. BRACK, de Saskatoon, a été récemment élu président du Conseil canadien des clubs 4-H. Il est aussi l'un des principaux dirigeants des 4-H en Saskatchewan et membre actif de l'Institut des agronomes de cette province.

Partie de cartes

Une partie de cartes est organisée par les Loisirs St-Vital, au profit de leur section "Hockey-Baseball". Elle aura lieu le jeudi 11 mai, à 8 h., à l'école secondaire Pie-IX, 10919, rue Gariépy, près Charleroi et Pie-IX, à Montréal-Nord. Il y aura de nombreux prix de présence. Pour renseignements : 321-1671 ou 321-4535.

POUR SE RECREER...

CE SOIR : à 7 h. 30, au sous-sol de l'église **St-André-Apôtre**, angle Esplanade et Prieur, à Ahuntsic, gala du "Club folklorique" des adolescentes (invitation aux jeunes et aux moins jeunes, et particulièrement aux parents).

— A 7 h. 30, au Centre **Mgr-Pigeon**, 5550, rue Angers, angle Galt, Côte St-Paul, compétitions de basketball, de badminton et de tennis sur table.

— A 8 h., au sous-sol de l'église **St-Donat** de Montréal, angle Arcand et de Marseille (secteur est de la ville), film et causerie dans le cadre du Festival des loisirs.

— A 9 h. 30 et 11 h., **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine, spectacle de Jean-Pierre Ferland.

DEMAIN : à 8 h., au centre **Ovila-Pelletier**, 4495 est, rue Ontario, angle Bennett, à Maisonneuve, soirée des "Filles d'Eve" avec causerie donnée par M. Roger Champoux, éditorialiste en chef de LA PRESSE (invitation aux dames, entrée libre).

Excursions historiques

La section de Montréal de la Société des professeurs d'histoire du Québec organise une série d'excursions historiques, en collaboration avec les Visites Interprovinciales.

La première de ces excursions aura lieu le samedi 13 mai, au Village "Upper Canada", en Ontario. Le départ se fera par autobus, le matin à 8 h. 30, à l'angle de Berri et Crémazie. Comme le nombre de places est limité, les intéressés sont priés de s'inscrire au plus tôt, en s'adressant au secrétariat des Visites Interprovinciales (725-1388).

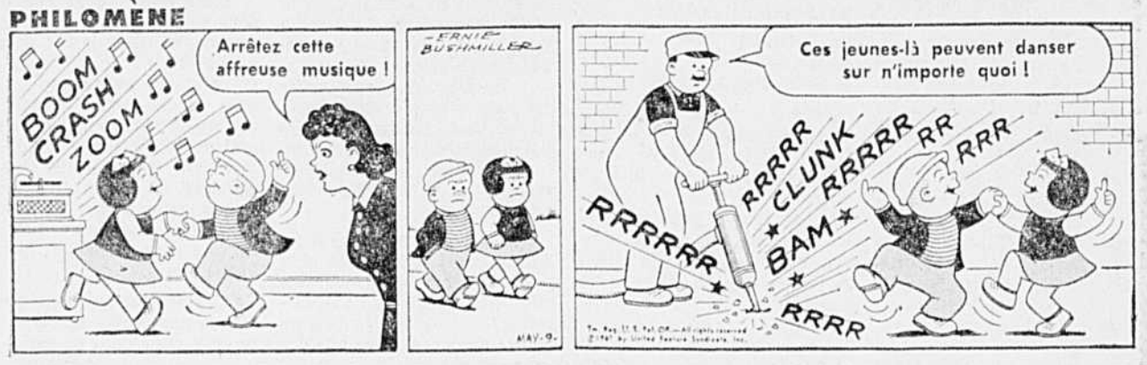
Quatre moniteurs sont demandés

Le programme estival du camp Jeune-Air, du lac Quenouille, près de Ste-Agathe, est en excellente voie de préparation. Mais on y demande les services de moniteurs. A ce sujet, M. Paul Larue, directeur de la base de plein air "le P'tit Bonheur", nous signale : "Nous aurions besoin de quatre moniteurs de hutte; ils doivent être âgés de 17 ans et plus et ils seront rémunérés selon leurs qualifications." Les intéressés sont priés de s'adresser au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau (527-1257).

TARZAN by Edgar Rice Burroughs — John Lardo



PHILOMÈNE — Ernie Bushmiller



MOCO



ROGER LA GUIGNE



PILOTE TEMPÊTE



LARRY BRANNON



BOZO



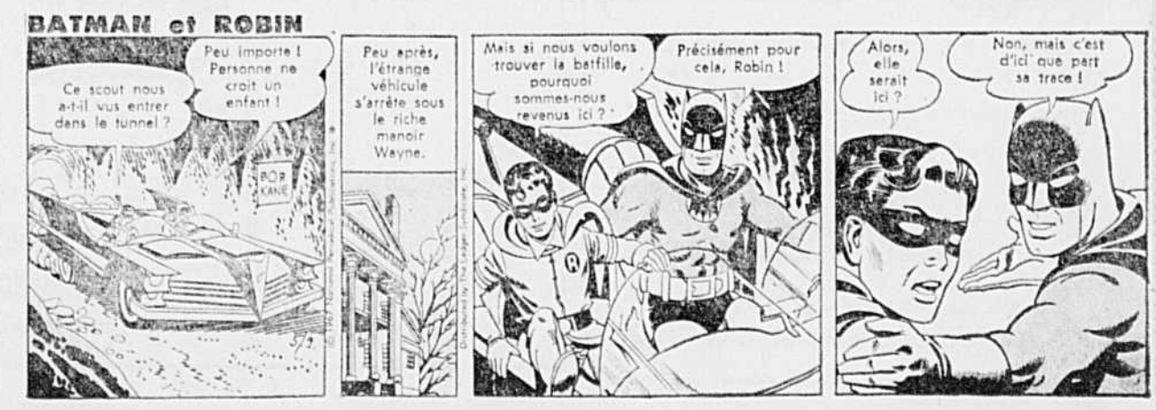
LE PAPA DE LILI



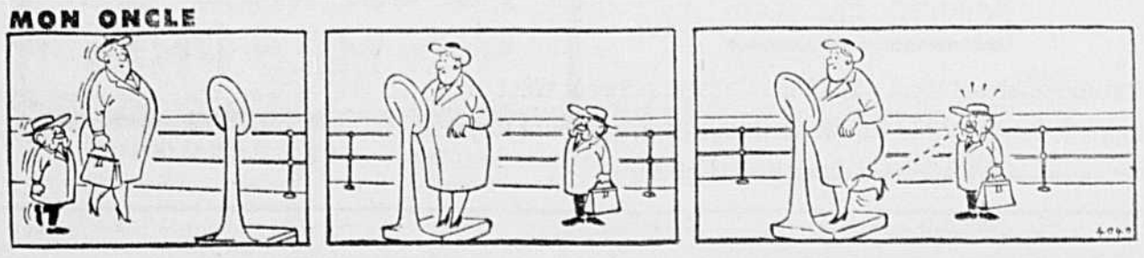
PEANUTS



BATMAN et ROBIN



MON ONCLE



Bien armée de rhothane, l'Expo déclare la guerre aux éphémères

par Maurice GIROUX

Les autorités de l'Expo viennent de procéder à la première phase de l'opération "anti-éphémères" en déversant en amont du pont Victoria quelque 2,700 gallons d'un insecticide à base de rhothane (DDD).

Mais le total de 2,700 gallons ne contient pas que de la rhothane. Etant donné que ce pesticide ne se mêle pas à l'eau, il faut lui adjoindre un autre liquide qui le fera se mélanger à l'eau.

Il n'y a donc que 25 pour 100 de rhothane dans le liquide qui a été répandu vendredi, et qui sera répandu à trois ou quatre autres occasions, selon les besoins, au cours des prochaines semaines.

Un porte-parole de l'Expo a expliqué hier pourquoi la faune aquatique du Saint-Laurent ne risque aucun danger à cause de cet insecticide.

A l'endroit où est déversé le liquide, il passe 300,000 pieds cube d'eau à la seconde. Or, une opération "anti-éphémères" dure en tout 30 minutes. Les 675 gallons de rhothane sont donc déversés dans 540,000,000 pieds cube d'eau. Autrement dit, une livre de rhothane est versée dans 5 millions de livres d'eau.

Rapport fédéral

L'action vigoureuse de l'Expo contre les insectes qui pourraient inquiéter les visiteurs s'appuient sur plusieurs rapports scientifiques, dont l'un émane du ministère fédéral de l'Agriculture.

A Québec, des protestations se sont élevées au sujet de la juridiction: qui a le droit de répandre les insecticides. Cette question semble, pour le moment, dénuée de sens puisque c'est la Compagnie de l'Exposition Universelle, et non le gouvernement fédéral, qui a pris l'initiative.

Privés de nourriture

Par ailleurs, les spécialistes du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche sont formels: l'insecticide a pour principal effet la destruction de tous les animaux invertébrés. C'est donc toute la nourriture des poissons qui y passe et ceux-ci risqueraient d'en être privés.

Aucune étude sur les lieux n'a été effectuée par le ministère. On se base cependant sur des études faites ailleurs par plusieurs scientifiques, études qui ont été publiées ou présentées à des congrès.

Par contre, les autorités de l'Expo affirment que l'insecticide est loin de détruire toutes les larves et tous les insectes qui se trouvent dans le Saint-Laurent, puisque celà est physiquement impossible.

Voir aussi la chronique de Serge Deyglun en page 57

Québec prend les moyens pour protéger les visiteurs de l'Expo

Le gouvernement du Québec vient de lancer une vaste campagne afin de promouvoir l'hospitalité envers les millions de visiteurs qui envahissent le territoire québécois à l'occasion de l'Expo 67.

Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, et le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, ont présidé au lancement de cette campagne au cours d'une conférence de presse conjointe au pavillon du Québec, hier.

M. Gabias a donné des précisions sur les moyens pris par le gouvernement du Québec pour accorder la plus large diffusion possible à la nouvelle loi tendant à protéger les visiteurs contre toute forme d'exploitation dans le domaine du logement, tandis que M. Loubier a souligné le sens de la campagne d'hospitalité lancée par le gouvernement.

Cinq millions de visiteurs recevront un dépliant l'informant que le Service de logement du Québec existe pour leur protection. Qu'il a fixé le prix maximum des logements, chambres d'hôtel ou motels, de camping et de stationnement pendant la durée de l'Expo et que ce prix doit être affiché pour la région de Montréal.

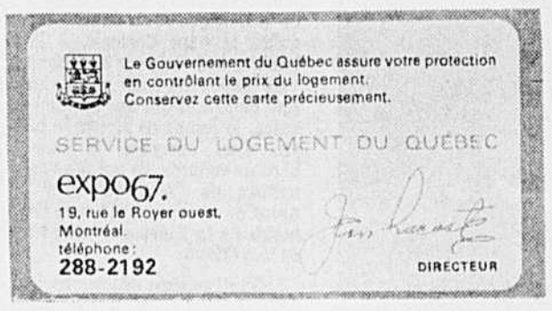
S'il s'aperçoit que le prix n'est pas affiché ou qu'on lui réclame un prix supérieur à celui affiché, le visiteur n'aura qu'à communiquer avec le Service de logement dont les services fonctionnent 24 heures par jour.

"Ce n'est pas tout, a dit M. Gabias, d'adopter des lois pour la protection des visiteurs; mais encore faut-il que les principaux intéressés, les visiteurs eux-mêmes, soient mis au courant de ces lois. Ce but sera sûrement atteint par la diffusion que connaîtra ce dépliant d'information, dépliant qui renferme une petite carte, (comme une carte d'affaires) sur laquelle sont indiqués l'adresse et le numéro de téléphone du Service du logement du Québec.

Pour sa part, M. Loubier a déclaré que le Québec avait une solide réputation d'hospitalité à maintenir.

"La réputation de chaleureuse hospitalité du Québec, a-t-il dit, est connue de tous ceux qui jusqu'ici ont eu l'occasion de nous visiter. Cependant, le très grand nombre de visiteurs qui viendront au Québec à l'occasion de l'Expo risque de créer une certaine nervosité, une certaine irritation parmi la population. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a cru bon de lancer une campagne pour rappeler, à tous les instants, aux Québécois la nécessité d'être courtois, polis et aimables envers ce flot de visiteurs".

Le thème de cette campagne est simple et direct. C'est un court slogan de deux mots: "DITES BONJOUR".



Dites bonjour...

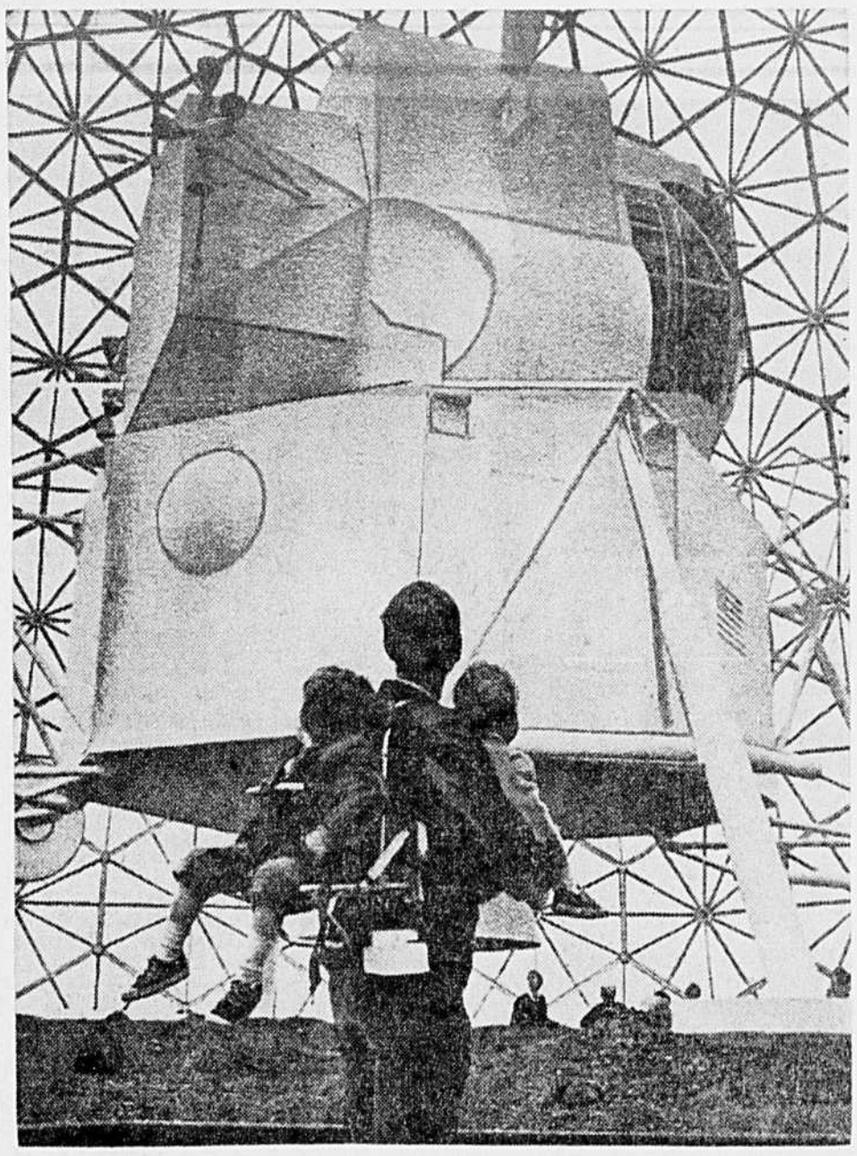
Dites Bonjour au garagiste, au voisin, au policier, au garçon de table, à vos compagnons de travail... ça leur rendra le sourire et les mettra en train de sourire aux visiteurs et dire comme vous: "BONJOUR".

"L'opération Bonjour" s'inscrit dans la première phase de cette campagne d'hospitalité et s'étendra du 8 mai et 4 juin, soit quatre semaines consécutives.

La deuxième phase de cette campagne, du 5 juin au 2 juillet servira à la description des différents moyens pour dire bonjour. Ensuite, viendra la troisième et dernière phase, du 2 juillet au 6 août, soit cinq semaines. Durant cette période, un ou des dépisteurs parcoureront la province de Québec afin de distribuer à 50 personnes méritantes une invitation spéciale du Premier Ministre, pour elles et deux de leurs invités. Cette invitation vaudra aux récipiendaires une journée complète à l'Expo, toutes dépenses payées, et un grand dîner au Pavillon du Québec. Ce dîner couronnera la journée et la campagne.

A compter d'aujourd'hui, tous les journaux, quotidiens et hebdomadaires, les stations radiophoniques et la télévision seront instamment priés d'être le porte-parole des ministères provinciaux concernés afin d'embrigader tous les concitoyens du Québec dans cette vaste campagne d'hospitalité.

"Le Québec, a dit M. Loubier, est devenu une "Auberge Internationale au service de l'Univers". A ce titre, nous avons des obligations hospitalières".



C'est bien beau aller dans la lune...

Dans cette ère de développement technologique, il est donné au visiteur de prendre connaissance de multiples prodiges scientifiques, tel cet instrument d'exploration du sol lunaire que l'on peut voir au pavillon américain, à l'Expo. Mais... ce même visiteur doit s'en tenir aux moyens traditionnels pour transporter sa progéniture! Quand donc pensera-t-on à lui?

Les commissaires des pavillons partent en tournée de politesse

par Oswald Mamo

Il fut un temps, pas si lointain, où tout nouveau résidant d'un quartier recevait la visite de ses voisins. Ces derniers lui apportaient nourriture et cadeaux divers pour l'aider à s'établir.

C'est de là qu'est née la formule "Welcome Wagon", pratiquée de nos jours lorsqu'une nouvelle famille achète une maison pour s'établir dans une ville.

Le "Welcome Wagon" se pratique encore sur la Terre des hommes. Mais au lieu de nourriture et de menus cadeaux, ce sont des félicitations et des cris d'admiration!

Ainsi, les commissaires généraux des pavillons se rendent mutuellement visite. Chacun décide de visiter à telle date tel pavillon. Il en informe le commissaire général du pavillon en question et s'y rend sans tambour ni trompette.

Ça s'appelle "des visites de politesse".

Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et son adjoint, M. Robert Shaw, n'échappent pas à cette "obligation". Ils se promènent d'un pavillon à l'autre en remuant, parfois, dans le cas de M. Dupuy, les cendres d'un souvenir pas trop éloigné: souvenir d'un séjour à titre d'ambassadeur ou autrement dans les pays qui participent actuellement à l'Ex-

D'autre part, les commissaires généraux butinent d'un pavillon à l'autre. C'est ainsi, par exemple, que le commissaire général du pavillon cubain a rendu visite, mercredi, à son collègue de Belgique et que le groupe estonien, qui se trouve actuellement au pavillon soviétique, a visité, recemment, le pavillon de la France.

Lorsque le mois d'octobre arrivera, tous les commissaires généraux auront visité chaque pavillon. On ignore cependant si le directeur du pavillon "Sermon de la science" recevra la visite des commissaires généraux des pavillons nationaux.

En réalité, il est peu probable qu'il reçoive semblables visites, pour la simple raison que je ne connais pas de commissaires général qui désire se convertir...

Suivre le commissaire général dans les différentes visites qu'il effectue dans les pavillons, c'est une tâche énorme, voire impossible. M. Dupuy se promène en auto tandis que les reporters doivent faire le trajet à pied.

Puisque ce sont des visites de courtoisie, on présume donc que rien d'extraordinaire ne doit en sortir, sinon les formules habituelles d'exclamation et d'admiration, qui, en somme, n'intéressent que le commissaire général du pavillon visité.

Ces visites du commissaire général et de son adjoint peuvent cependant servir à recueillir les doléances des commissaires généraux. En effet, plusieurs de ces derniers ont plus d'une raison de trouver que certains services à l'Expo laissent beaucoup à désirer.

Le Québec, terre de coopération

— *Daniel Johnson*

Le premier ministre Daniel Johnson a présidé, hier, à l'ouverture officielle du pavillon des Industries du Québec, à l'Expo, en présence de plusieurs centaines de personnes.

Plus de 160 sociétés ont participé à ce pavillon qui met en évidence l'activité industrielle dans notre province et l'apport de celle-ci dans l'essor du Québec.

"Ce pavillon, qui est le résultat de votre initiative commune, a dit M. Johnson, montrera aux millions de visiteurs de l'Expo 67 que le Québec est vraiment une terre de coopération: coopération entre deux communautés culturelles et entre citoyens de toute origine ethnique; coopération entre les entreprises du secteur privé et les pouvoirs publics; coopération entre les industries elles-mêmes, certaines d'entre elles concurrentes, qui ont su se grouper au besoin pour commanditer ensemble plusieurs des cellules de ce pavillon."

Après l'inauguration, les invités ont vu en primeur un aperçu télévisé en direct et en couleurs des travaux en cours à la Manicouagan, sur un écran géant de télévision.

Ce spectacle, qui sera présenté quotidiennement au cours des six mois de l'Expo, permet aux visiteurs de suivre, en direct et au moment même où ils s'effectuent, les travaux du barrage de Manic V.

Le thème du pavillon est "Le St-Laurent, bassin industriel", bassin dont on a déjà dit qu'il était appelé à devenir la Rhur de l'Amérique.

nouvelles de l'expo

Jour de pluie 120,949 visiteurs

A 11 heures hier soir, en dépit de la température froide et pluvieuse qui a prévalu au cours de la journée, 120,949 visiteurs s'étaient rendus sur le site de l'Expo, atteignant un total de 3,134,867 visiteurs depuis le jour de l'inauguration.

LA PRESSE — CALENDRIER DE L'EXPO

PAVILLONS NATIONAUX ET PRIVES

BELGIQUE : de 11 h. 30 à 12 h. 15, Son Altesse Royale le Prince Albert de Liège visitera le navire Kamina (Belgique) ancré au quai Mark-Drouin — Cité du Havre. Le Prince Albert est capitaine de vaisseau. (La presse n'est pas admise à bord du Kamina).

FRANCE : à 10 h. 00, visite du pavillon par un groupe des anciens élèves des Hautes Etudes Commerciales (390 personnes).
A 11 h. 30, visite du pavillon par un groupe appartenant à "l'Institut européen pour la promotion des entreprises".
A 15 h. 00, visite du pavillon par M. Lanier, président-directeur de la Compagnie générale transatlantique, accompagné de M. Douguet, représentant de la Transat. pour l'Amérique.

CENTRE INTERNATIONAL DU COMMERCE : à 17 h. 30, réception bi-hebdomadaire à laquelle assisteront 12 éditeurs anglais (strictement sur invitation).

O.C.D.E. : à 10 h. 00, au pavillon, conférence de presse de M. Thorkil Kristensen, secrétaire général de L'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). La conférence est suivie d'une réception pour la presse.

ETAT DE NEW YORK : à 11 h. 00, visite officielle du Commissaire général, Son Excellence M. Pierre Dupuy.

ETAT DU MAINE : à 11 h. 30, visite officielle du Commissaire général, Son Excellence M. Pierre Dupuy.

ETAT DU VERMONT : à 12 h. 00, visite officielle du Commissaire général, Son Excellence M. Pierre Dupuy.

GRANDE-BRETAGNE : à 18 h. 45, le poste anglais de Radio-Canada télévisera son bulletin de nouvelles, en direct du pavillon.

U.S.A. : à 16 h. 30, Miss Jane Anne Jayroe, Miss America, visite le pavillon.

RENDEZ-VOUS EXPO 67 : à 9 h. 00, 400 personnes appartenant à l'Association des Anciens Elèves des Hautes Etudes Commerciales, de France; à 10 h. 00, 114 personnes appartenant au "Bangor Daily News Carrier Boys"; à 9 h. 30, 131 personnes appartenant à l'A.F.E.A.F. de Saint-Ambroise de Kildare.

SPECTACLES GRATUITS

FRANCE : de 22 h. 00 à 23 h. 30, présentation de haute-couture parisienne. Dix mannequins français présenteront 50 modèles des maisons de couture qui ont des vitrines dans la section du pavillon réservée à la ville de Paris.

CANADA : de 12 h. 00 à 12 h. 50, récital d'orgue par M. Eugène P. Gmeiner, organiste d'Acadia University de Wolfville-Nouvelle-Ecosse. (La série se termine le 11 mai).
de 14 h. 30 à 15 h. 20, l'ensemble Couperin le Grand, fondé en 1964 par Mireille Lagacé, pour mieux faire connaître le répertoire de musique de chambre baroque. (La série se termine le 12 mai).

U.R.S.S. : dans la salle de cinéma, danses folkloriques exécutées par le groupe de Turkménie. (Ce spectacle se termine le 14 mai).

AUDITORIUM DU PONT : de 19 h. 00 à 22 h. 00, dans le cadre de la série "Connaissance 67", le thème du jour étant "Science and Society", projection des films suivants: "Automania 2000" (anticipation sur l'ère de l'automobile), "The name of the cloud is ignorance" (le problème de la lèpre), "River with a problem" (la pollution des eaux), "Element 3" (l'urgence de l'approvisionnement en eau potable), "The Rival World" (la lutte entre l'homme et les insectes) et "Clean air is a breeze".

PAVILLON DE LA JEUNESSE : à 12 h. 30, projection des films: "Colour of Life" et "The entertainers".
à 17 h. 00, débats, avec C. Dalfen
à 20 h. 30, café dansant avec Odette Olivier, Jean-Pierre Ferland, Georges Casavant et Bob Lyons.

KIOSQUE A : à 11 h. 00 et 18 h. 30, orchestre de l'école secondaire "Schalmont"; à 15 h. 00, choeurs de l'école secondaire "Maple".

KIOSQUE B : à 11 h. 30 et 15 h. 30, les choralettes.

KIOSQUE C : à 13 h. 00 et 17 h. 30, les chanteurs de l'école secondaire "Schalmont".

KIOSQUE D : à 14 h. 00 et 17 h. 00, "Henchmen".

KIOSQUE INTERNATIONAL : à 11 h. 15 et 17 h. 45, les choeurs de l'Université de Calgary.

AUTOSTADE : à 16 h. 00, fin du rallye "Shell". Remise des prix aux vainqueurs.

PERSONNALITES EN VISITE : M. Bertil Hagman, attaché de presse de l'Opéra Royal de Stockholm. Il restera à Montréal jusqu'au 9 juin et est descendu à l'hôtel des Artistes, 3440 rue Durocher — Tél. 845-5101.

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite. (Prendre ses billets le jour même.)

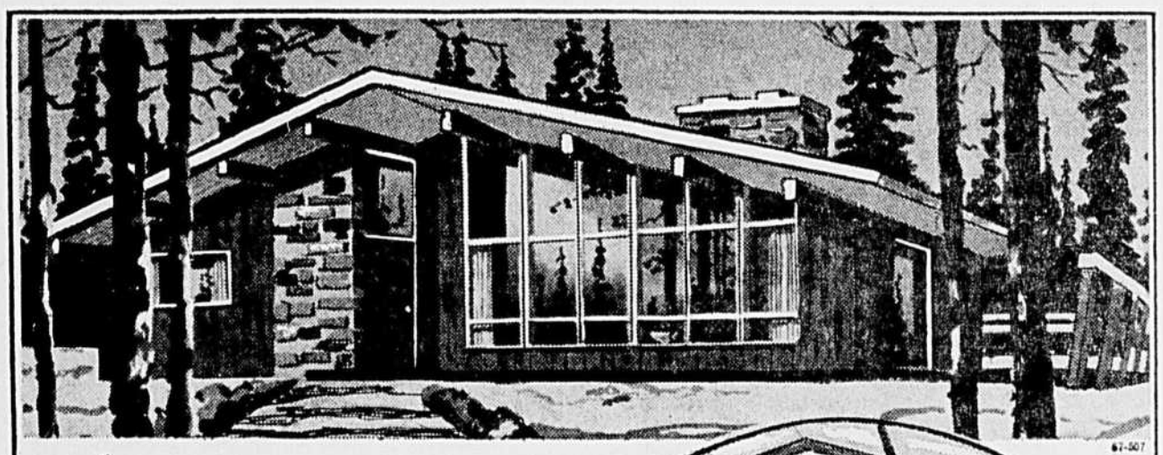
Restaurant, cafétéria, casse-croûte: plats délicieux à prix modiques.

THÉÂTRE

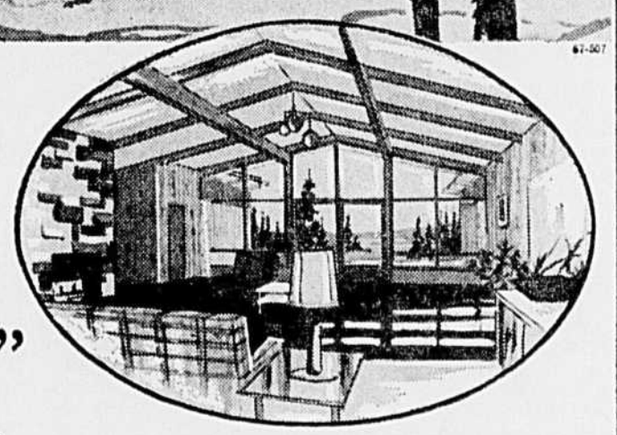
midi
Eugène F. Gmeiner, organiste
2 h 30 p.m.
l'Ensemble Couperin le Grand
3 h 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets

KIOSQUE A MUSIQUE

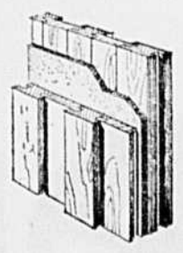
midi
groupes amateurs, danseurs, chanteurs, musique, etc.
2 h 30 et 5 h p.m.
musique du pavillon
3 h 45 p.m.
Gordon Lightfoot, chanteur de folklore



votre préfabriqué fini à l'intérieur et l'extérieur en "RANCH PLANK" à noyau thermique.



C'est bien vrai — Colonial/Sunnibilt vous offre un superbe choix de chalets de vacances en "RANCH PLANK" d'une beauté et d'un confort sans pareils. Vous pouvez choisir la finition intérieure et extérieure; cèdre rouge de Colombie ou pin noueux, de 2", 3" ou 4" d'épaisseur; le noyau d'isolation en polystyrène vous assure une protection parfaite contre le froid en hiver, et contre la chaleur en été. La longue pente douce du toit, équilibre bien l'étendue de la fenêtre panoramique. Les murs intérieurs de pin noueux ou de cèdre de Colombie, se marient avec beaucoup de goût aux hauts plafonds accentués de poutres, et aux planchers de bois naturel, créant un intérieur riche, rustique, et reposant. Vous avez le choix de plusieurs modèles, plans d'intérieurs variés et dimensions dans ces chalets en "RANCH PLANK" à partir d'un coût aussi minime que $2106.00.



Une grande variété de finitions extérieures vous est offerte dans les chalets semi-finis, construits en colombages de 2" x 4": rondins de cèdre, pin rouge de la Californie, pin noueux vertical, cèdre à bords ondulés ou déclin horizontal. Remarquez que les chalets Colonial/Sunnibilt sont livrés sur votre terrain et en sections préfabriquées, et non pas pièce par pièce, et que chaque chalet porte une pleine garantie écrite.

BONI D'AVANT SAISON

Notre offre spéciale de primes-bonis est prolongée pour un temps limité seulement. Achetez maintenant et économisez jusqu'à $389.00.

AUCUN COMPTANT • TERMES JUSQU'À 10 ANS!

COLONIAL SUNNIBILT

47 ans d'expérience variée dans les préfabriqués.
Ecrire ou téléphoner pour se procurer la brochure en couleurs.
Le transport est gratuit jusqu'à votre terrain dans un rayon de 100 miles.
Votre commande immédiate assurera la date de livraison

Le plus grand manufacturier de chalets, de maisons et de garages préfabriqués.

TERRAINS D'EXPOSITION

OUEST
Route no 2 et chemin des Sources. Prenez la sortie 16 sud, sur la route Trans-Canadienne. Dorval —. Tél. 631-4245

EST
11700 est, Sherbrooke
Tél.: 645-1641

OUVERT SUR SEMAINE DE 10 H. À 9 H. P.M. — SAMEDI: 10H. À 5H. DIMANCHE: 1H. À 5H.

CAHIER No 5 / PAGES 53-64 LA PRESSE SPORT / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MARDI 9 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 107

Les USA rendent inutilisable la grande base de Migs de Hoa Lac

AUTOUR DU MONDE



téléphoto UPI

$930,000 pour ses deux yeux

Mme Frances Moore, âgée de 47 ans, vient d'apprendre de son avocat qu'un tribunal de Oak Lawn, en banlieue de Chicago, a ordonné que la somme de $930,000 lui soit versée pour la perte de ses deux yeux. C'est la société "Dracket Products Co." qui a été condamnée à débourser ce montant. Mme Moore avait intenté une poursuite à cette compagnie quand l'explosion d'une boite de "Drano", le 22 novembre 1959, la rendit complètement aveugle.

Le régime entreprend une "purge" en Syrie

BEYROUTH. (Reuter, AFP) — Le régime socialiste syrien a apparemment lancé une campagne de répression contre les leaders religieux, des hommes d'affaires et des diplomates d'Arabie séoudite à Damas, à la suite de ce qu'il qualifie de "nouvelle conspiration contre la révolution syrienne".

A la suite d'un article paru dans le journal de l'armée syrienne, dénonçant la religion et réclamant sa suppression au même titre que l'impérialisme et la féodalité, une sérieuse agitation s'est développée à Damas et dans plusieurs villes syrienne contre le gouvernement. Les autorités religieuses, musulmanes et chrétiennes, ont protesté contre l'article, un mouvement de grève a été déclenché dans les quartiers commerçants et de nombreux magasins fermèrent en signe de protestation.

Le gouvernement a pris des mesures sévères pour faire cesser la grève, a fait arrêter et saisi les biens du leader musulman, le cheikh Hassan Habannakeh, et la police a interrogé plusieurs prélats chrétiens.

Les biens de 45 commerçants ont également été saisis et ils ont été accusés d'être des "capitalistes, accapareurs et réactionnaires". Enfin deux diplomates séoudiens ont été accusés "d'avoir incité à la révolte les éléments réactionnaires" et ils ont reçu l'ordre de quitter la Syrie dans les 24 heures.

Quant à l'article contre la religion, le gouvernement affirme qu'il a été "glissé" dans le journal militaire par les services secrets américains pour provoquer des troubles dans la population. L'auteur de l'article a été arrêté et il sera mis en jugement.

James Hoffa doit retourner en prison

CHATTANOOGA, Tenn. (UPI-PA) — Les avocats de James Hoffa, président du syndicat des camionneurs, ont refusé aujourd'hui, après avoir obtenu de mystérieuses "nouvelles informations", de plaider immédiatement en vue de réclamer un nouveau procès pour leur client.

Le juge de district Frank Wilson a refusé, de son côté, de poursuivre l'audience, et a décidé d'aviser le gouvernement que la requête en vue d'un nouveau procès devrait être rejetée.

Hoffa est alors retourné à la prison du comté et sera vraisemblablement transféré de nouveau à la prison de Lewisburg, Pa, pour y purger sa peine de huit années de prison.

Hoffa avait été ramené de Lewisburg à Chattanooga samedi. Dès le début de l'audience, un des avocats, Morris Shenker, a demandé au juge Wilson un ajournement à 90 jours parce que, dit-il, il possédait des informations nouvelles, et d'une nature telle, qu'il serait contre-indiqué de donner suite immédiatement à la décision. Mais le juge a refusé l'ajournement.

Un prisonnier fuit en chaise roulante

ADA, Oklahoma. (UPI) — Un prisonnier, dont l'évasion a débuté dans une chaise roulante et s'est terminée dans une auto écrasée contre un arbre, fait face aujourd'hui à six accusations de kidnapping. Un total de 16 personnes ont été terrorisées ou détenues comme otages par l'évadé.

Ce dernier, Emmett Ray McCarthy, un géant de 6 pieds et 10 pouces et pesant 245 livres, a réussi à parcourir 150 milles en six heures avant d'être capturé. La dernière voiture dont il s'est emparée s'est finalement écrasée contre un arbre, ce qui a mis fin à une spectaculaire chasse à l'homme. McCarthy était à l'hôpital de l'Université de l'Oklahoma où on devait l'opérer pour une blessure au dos quand il s'est évadé.

Tout a débuté hier matin, à l'aube, quand le prisonnier a réussi à se saisir d'un garde. Sous la menace de l'arme de ce dernier, il a quitté l'hôpital en chaise roulante et a obligé le garde à le conduire en dehors de la ville. Ce fut le début d'une série de kidnappings, de vols d'automobiles et d'argent qui s'est terminée par l'accident précité. McCarthy a déjà été arrêté 32 fois dans neuf Etats différents et est un spécialiste des évasions.

Les magazines de femmes nues n'ont rien d'obscène, dit la Cour suprême des USA

WASHINGTON (PA) — La Cour suprême des Etats-Unis a décrété, hier, que les magazines de femmes nues n'ont rien d'obscène. De plus, le tribunal a fixé les règlements qui permettent de déterminer quand un dépositaire devient passible de poursuites (sous l'empire des diverses lois régionales en ce qui concerne l'obscénité) lorsqu'il prétend ne pas avoir été mis largement au courant du contenu des publications qu'il vend.

La définition qu'on donne de l'obscénité reste ce qu'elle était en mars 1966, soit lors de la sentence prononcée contre Ralp Ginzburg, éditeur du magazine "Eros". Les accusations qui avaient été portées contre Robert Redrup, un dépositaire de New York à qui un policier avait acheté deux livres corsés, et contre William Austin, distributeur de magazines "sexy" à Paducah, Kentucky, ont été retirées par suite de la décision de neuf juges qui considèrent qu'en l'occurrence la poursuite vient en conflit avec le premier Amendement qui garantit la liberté de parole. Deux juges ont voté contre la décision.

Le clergé de Chicago propose des adoptions interraciales

CHICAGO. (PA) — L'Association des prêtres de Chicago vient de proposer un plan d'adoptions interraciales en vue de combattre l'incompréhension entre les races. C'est l'une des nombreuses résolutions à caractère social adoptées par l'Association, qui groupe 1-400 prêtres du plus grand archidiocèse catholique du monde.

En vertu du plan approuvé par l'association, les familles intéressées adopteraient, sur une base hebdomadaire, des enfants d'autres races ou d'autres cultures. Le plan prévoit aussi des échanges familiaux entre gens de races différentes pour les weekends.

d'après PA, UPI, AFP

Les cinq raids aériens effectués en deux semaines par les jets américains ont fini par rendre inutilisable la base de "Migs" de Hoa Lac, à 20 milles à l'ouest de Hanoi, déclare aujourd'hui un porte-parole militaire américain à Saigon.

De plus, le haut commandement américain signale qu'à Quang Tri, les troupes nord-vietnamiennes ont profité de l'obscurité et du brouillard pour lancer trois attaques simultanées aux mortiers et aux roquettes contre plusieurs positions de "marines".

Décrivant la situation à l'aérodrome de Hoa Lac, le porte-parole militaire a dit : "Je suis porté à croire que les pistes ne sont plus utilisables." A neuf reprises des escadrilles de F-105 Thunderchiefs venus de la Thaïlaide, on étendu sur l'aérodrome un véritable tapis de bombes. C'était le cinquième raid depuis le 24 avril. Les deux extrémités de la piste, dit encore le porte-parole, sont criblées de trous énormes creusés par les bombes de 1,000 livres larguées par les bombardiers de l'Aviation. Le centre de la piste est complètement rasé.

On dénombre quatre bases de Migs dans le secteur Hanoï-Haïphong. En plus de Hoa Lac, les bombardiers américains ont également visité, et à deux reprises, celle de Kep, mais ils n'ont pas encore attaqué les deux autres.

A Quang Tri, les violents engagements ont duré 12 heures et les forces ennemies, au nombre de plus d'un millier, ont réussi à enfoncer les défenses des "marines", mais ces derniers les ont ensuite repoussées et se sont lancés à leur poursuite. Les pertes ont été lourdes de part et d'autre. Les Nord-Vietnamiens auraient eu 179 tués, et le communiqué officiel américain indique que les "marines" ont perdu 44 hommes et 110 autres ont été blessés.

Des bilans impressionnants

Les Américains publient aujourd'hui le bilan (encore provisoire) des terribles batailles livrées récemment dans les régions situées immédiatement aux abords de la zone démilitarisée.

A Con Thieu, où les combats faisaient rage encore dimanche, les Nord-Vietnamiens auraient eu 197 morts, soit 18 de plus qu'annoncé antérieurement. Les pertes alliées se partagent comme suit : 44 morts et 140 blessés chez les Américains; 14 morts et 16 blessés chez les réguliers sud-vietnamiens.

La bataille de douze jours qui eut lieu sur les flancs des collines 861 et 881, a fait, chez les Américains, 138 morts, 397 blessés (dont 270 durent être évacués); chez l'ennemi, les "marines" ont dénombré 554 cadavres, et estiment à 600 le nombre des blessés.

Enfin, l'opération "Union" (actuellement en cours entre Danang et Chu Lai) a fait, chez les Nord-Vietnamiens, 346 morts (et 180 prisonniers); et chez les Américains : 52 tués et 232 blessés.

Un cas de peste importé du Vietnam

Un porte-parole officiel a confirmé aujourd'hui qu'un soldat américain ayant servi au Vietnam a passé 16 jours dans un hôpital du Texas, sans qu'aucune précaution particulière n'ait été prise, avant que les médecins ne découvrent qu'il souffrait de la peste noire. Le soldat de 21 ans, en permission, s'est toutefois rétabli depuis et tout indique qu'il n'y a pas eu contagion.

Ces révélations ont été faites par le Dr David J. Sencer, directeur du centre des maladies contagieuses à Atlanta, en Georgie. Le autorités de l'armée avaient annoncé ce cas de peste, le premier importé aux Etats-Unis en 42 ans, le 15 novembre dernier, mais sans indiquer que la maladie n'avait été diagnostiquée que deux semaines après l'admission du vétéran à l'hôpital. C'est le Dr Sencer qui a donné cette précision en témoignant devant un comité du Congrès. Son témoignage a été rendu public hier.

Protestation des Etats-Unis

SAIGON (AFP, UPI, PA) — Le secrétariat d'Etat américain a annoncé hier que les Etats-Unis ont officiellement protesté auprès du gouvernement nord-vietnamien pour avoir violé les conventions de Genève concernant le traitement réservé aux prisonniers de guerre.

La protestation américaine, qui est transmise à Hanoï par les soins du Comité international de la Croix-Rouge, fait suite à de nombreuses informations de presse en provenance de la capitale nord-vietnamienne selon lesquelles des pilotes américains, dont les avions avaient été abattus vendredi dernier, ont été montrés dans les rues d'Hanoï et obligés de tenir une conférence de presse le lendemain.

"De telles actions par les autorités nord-vietnamiennes, a déclaré M. Robert McCloskey, porte-parole du secrétariat d'Etat, constituent une violation flagrante des conventions de Genève sur les prisonniers de guerre." L'article 13 des conventions de Genève, auxquelles le Nord-Vietnam a souscrit, déclare que "les prisonniers de guerre doivent toujours être protégés, surtout contre des actes de violence ou d'intimidation, contre les insultes et la curiosité populaire".

Le porte-parole a déclaré que la protestation américaine a été fondée sur des photographies et des comptes rendus de presse, ainsi que sur des rapports provenant de l'agence nord-vietnamienne de presse. Il a particulièrement fait allusion à une dépêche du correspondant à Hanoï de l'agence France-Presse, Jacques Moalic, que le "New York Times" a reproduite dimanche matin.

Selon les informations d'Hanoï, les trois pilotes qui ont fait l'objet de la protestation de Washington sont : le colonel James Lindberg Hughes, le colonel Gordon Albert Larson et le lieutenant d'aviation James Richard Shively.

Des combats éclatent à Pékin et à Changhaï entre membres de la révolution culturelle

PEKIN. (AFP-UPI-Reuter) — Des combats ont éclaté entre membres d'organisations de la révolution culturelle dans les deux plus grandes villes de Chine, Pékin et Changhaï, rapporte aujourd'hui un journal officiel de la capitale chinoise.

Un certain nombre de personnes ont été blessées et la production industrielle a baissé dans ces deux villes, déclare le "Pekin Daily", organe officiel du nouveau Comité révolutionnaire municipal de Pékin.

Le journal précise que les combats ont éclaté dans ces deux villes, dont les populations combinées forment le total de 17 millions d'habitants, à la suite d'une nouvelle contre-attaque de la part des "bourgeois réactionnaires". La population a été avisée que ces combats seront considérés à l'avenir comme de la résistance ouverte au président Mao Tsé-toung et qu'ils ne sauraient être tolérés.

Par ailleurs, le "Hong-kong Times" rapporte aujourd'hui que Chen Siao-liu, le fils de Chen Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères, a été fusillé après avoir essayé de fuir son pays.

Chen Siao-liu aurait été arrêté à Shum-chun ,près de la frontière de Hong-kong, et fusillé à cet endroit par des membres de l'armée chinoise.

D'autre part, d'autres affiches sur les murs de Pékin parlent d'une recrudescence de combats sanglants dans la ville de Chengchow, province de Honan, et dans la province de Sinkiang.

A Chengchow, une "poignée d'éléments réactionnaires" ont formé une "organisation conservatrice" et emprisonné des milliers de Gardes rouges, depuis le 30 avril. 2,500 d'entre eux ont entrepris une grève de la faim pour obtenir leur liberté et 60, après 100 heures de jeûne, sont tombés malades. Quatre de ces prisonniers, précisent les affiches, ont été tués par des membres de l'Organisation conservatrice et 200 ont été blessés.

Grèce : la junte annonce une revision de la constitution

ATHENES (Reuter, AFP) — Le gouvernement militaire de la Grèce a annoncé hier que la Constitution actuelle de ce pays fera l'objet d'une revision et sera ensuite soumise à un référendum populaire.

Pendant ce temps, le gouvernement grec poursuit sa campagne d'épuration et de répression. Tous ceux qui, dans quelque organisme que ce soit, ont été nommés ou élus avec des voix de la gauche ou de l'Union du centre (le parti de M. Georges Papandreou) sont passés au crible, et dans de nombreux cas, éliminés.

Accusations contre Papandreou père

M Georges Papandreou pourrait se trouver accusé comme son fils André d'avoir participé au complot "Aspida", du nom de l'organisation secrète d'officiers dont plusieurs membres ont été condamnés par un tribunal militaire. Le juge d'instruction procédera en effet incessamment à l'authentification de la lettre publiée récemment dans la presse, et adressée par M. Papandreou à un des officiers condamnés, le colonel Papaterpos.

Cependant, dans une lettre adressée hier soir au ministre de la présidence du conseil, le colonel Papadopoulos, M. Georges Papandreou a déclaré que la lettre est un faux. Le ministère de la Presse a publié dans un communiqué la photocopie du démenti de M. Papandreou.

L'Inde a un nouveau président

LA NOUVELLE - DÉLHI. (AFP-Reuter) — M. Zakir Hussain, candidat du Parti du Congrès, a été élu président de l'Inde aujourd'hui.

Agé de 70 ans, M. Hussain, qui était vice-président au moment où Sarvapalli Hadhakrishnan occupait le poste auquel il vient d'accéder, est le premier musulman à devenir président de l'Inde. Son élection est une grande victoire pour le premier ministre Indira Gandhi et son gouvernement.



M. Zaldir Hussain

C'est la première fois depuis que le pays a acquis son indépendance que l'élection à la présidence est aussi contestée. Les résultats complets, à l'exception de ceux d'un seul Etat qui ne peuvent cependant pas modifier l'élection, démontrent cependant que M. Hussain a une majorité de quelque 100,000 voix sur le candidat commun de l'opposition, l'ancien juge en chef Koka Subba Rao, menant par 471,244 voix contre 363,971.

M. Hussain a mené une campagne électorale très calme. Quand les dirigeants du pays lui ont téléphoné les résultats de l'élection, il dormait.

L'élection est organisée suivant un système assez compliqué de représentation proportionnelle où les grands électeurs — un collège de 4,000 membres environ, députés des Assemblées législatives des 17 Etats de l'Union et membres des deux Chambres du Parlement fédéral — disposent d'un vote qui représente un nombre de voix plus ou moins considérable suivant l'importance de la population de l'Etat qu'il représente.

En "imposant" la candidature d'un musulman, Mme Gandhi avait souligné que la laïcité de l'Etat était un des grands principes que le Parti du Congrès devait réaffirmer avec éclat. L'Inde compte 90% d'hindous et seulement 10% de musulmans.

M. Hussain est un grand érudit qui s'est donné à la politique sans pour autant abandonner sa passion de l'étude. Il est docteur en philosophie de l'Université de Berlin et fut chancelier de l'Université Jamia Millia Islamia de 1926 à 1948. Il avait émis le désir, s'il n'était pas élu, de retourner à cette institution. Bien que musulman, il fut un des grands disciples de Gandhi.



téléphoto PA

Sur la colline 881, le repos du guerrier

Deux "Marines" américains se reposent un moment au sommet de la crête 881-sud, maintenant devenue base de patrouille, à l'issue des sanglants combats qui s'y sont déroulés la semaine dernière. Les "Marines" ont remporté une victoire coûteuse en enlevant cette position stratégique aux troupes nord-vietnamiennes. Cette crête est située à l'extrémité nord-ouest du Sud-Vietnam, à proximité de la frontière laotienne.

Devant le "Tribunal Russell", la ronde des accusations contre les USA continue

STOCKHOLM (UPI, AFP) — Un membre de la délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam (FLN) à Moscou, M. Nguyen Van Dong, a accusé hier les Etats-Unis devant le "tribunal Russell" d'avoir commis les "pires crimes de guerre des temps modernes".

M. Dong s'est surtout attaché, au cours de la septième journée d'audience publique du tribunal, à décrire les "hameaux stratégiques" qui sont, selon lui, "des réseaux de camps de concentration" et l'utilisation de produits chimiques toxiques qui "ravagent les cultures, provoquent la famine, rendent les gens aveugles ou invalides et les tuent lentement".

"Aujourd'hui, au Sud-Vietnam, pays plus petit que la France ou que la Tchécoslovaquie, il y a des centaines d'Oradour et de Lidice", a déclaré M. Dong dans une allusion à ces localités française et tchécoslovaque qui avaient été complètement détruites par les Allemands au cours de la deuxième guerre mondiale.

Un autre témoin, le colonel Ha Van Lau, officier de lisaison de Hanoi auprès de la Commission internationale de contrôle, a déclaré que les Etats-Unis se sont rendus coupables du crime de violation des accords de Genève et de la Charte des Nations unies.

"La thèse d'un retour aux accords de Genève avancée récemment par Washington est, a affirmé le colonel Lau, un aveu, de la part des dirigeants américains de l'échec, sur les plans militaire et politique, de leur politique de force.

Cette thèse, a-t-il ajouté, n'est que pure hypocrisie et ne sert qu'à camoufler leurs actes d'agression contre le Vietnam, ainsi que le montre leur escalade ininterrompue de la guerre.

BEGUES

Cours de détente pour les bègues de 16 à 75 ans. Dirigé par un ancien bègue. Assistez à une avant-premières séance de cours gratuitement, jeudi, le 11 mai 1967 à 8:00 h. p.m. Palais du Commerce, Suite 219 (Entrez par 1600, rue Berri ou venez en métro, descendez à la Station Berri-Demontigny, prenez la sortie Ontario puis demandez l'ascenseur). L'Institut de Personnalité fondé en 1954 par Jean-Guy Leboeuf. Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès ! Renseignement : 842-8186.

partez les voyages organisés vous invitent





L'Est ou l'Ouest du Canada . . . à votre choix, grâce aux voyages organisés Maple Leaf du CN.

5 jours: Péninsule de Gaspé. Départ tous les lundis, du 5 au 26 juin, et du 4 au 25 septembre.

Personne seule : $172 ; deux par chambre : $164.

10 jours: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard. Départ tous les mercredis, du 21 juin au 30 août.

Personne seule : $360 ; deux par chambre : $330.

5 jours: Toronto, chutes Niagara. Départ à votre gré.

Personne seule : $115 ; deux par chambre : $95.

12 jours: Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, la Mer de glace Columbia, le Jasper Park Lodge. A Banff, excursions inoubliables. Séjour au Jasper Park Lodge.

Personne seule : $485 ; deux par chambre : $420.

15 jours: Jasper, Banff, le Lac Louise, Kamloops, Vancouver, le Jasper Park Lodge.

Personne seule : $595 ; deux par chambre : $525.

A Montréal, tous les départs se font à la gare Centrale.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez votre agent de voyage accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous. Bon voyage !



CN

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des ventes voyageurs MP 41
Canadien National
C.P. 8100, Montréal 3, P.Q.

J'aimerais recevoir la brochure qui se rapporte aux voyages organisés Maple Leaf du CN.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code 000

La ligue Métropolitaine junior fête ses champions

par Jacques Doucet

La ligue de hockey Métropolitaine junior "A" a honoré ses champions, hier soir, lors de son banquet annuel. Comme c'est le cas, lors d'agapes du genre, plusieurs personnes ont été appelés à dire quelques mots à l'auditoire.

Outre le président Alex McKellar, trois invités ont offert leurs félicitations aux champions et aux joueurs du circuit. Au cours de leurs brèves allocutions, ces trois invités ont évoqué des sentiments différents à l'égard des jeunes : Floyd Curry, du Canadien, a parlé de l'attrait d'une carrière professionnelle dans le hockey ; Henry Crochetière, président de l'Association canadienne du hockey amateur, a insisté sur la fierté de représenter le Canada en compétition internationale ; Robert LeBel, ancien président de la Fédération Internationale de hockey sur glace, a souligné le fait que tous les joueurs juniors n'étaient pas appelés à faire carrière chez les pros. Donc, trois écoles différentes.

Curry a vanté la double opportunité qu'offre le hockey (gagner sa vie honorablement durant l'hiver et poursuivre ses études durant l'été) et l'excellence du fonds de pension de la ligue Nationale.

De son côté, Crochetière a lancé un appel aux jeunes de participer au camp d'entrainement de la deuxième équipe nationale de hockey du Canada, à Kingston, en août prochain. Cette équipe "B" du Canadien élira domicile à Hull et fera partie de la ligue Provinciale Senior. "Vous devriez être fiers de faire partie d'une équipe nationale et ainsi d'aller défendre les couleurs de votre pays lors des compétitions mondiales", a-t-il ajouté.

Quant à LeBel, ce dernier a partagé l'avis de Curry au sujet des attraits du hockey professionnel, mais il a surtout insisté sur le fait que le hockey forme le caractère et aide l'individu à former sa personnalité. "Si aujourd'hui, le hockey vous attire, n'allez pas oublier qu'une carrière active ne dure que quelques années. Vous aurez toute une vie devant vous, à la suite de votre carrière comme hockeyeur", a-t-il dit.

Trophée Frank Selke
(Champion éliminatoire)
MAPLE LEAFS VERDUN

Trophée Buster Mundey
(Champion, saison régulière)
MAPLE LEAFS VERDUN

Trophée Howie Morenz
(Champion compteur)
J.-GUY GRATTON Palestre (88)
CLAUDE PAUL Palestre (88)
GILLES GRATTON Palestre (88)

Trophée Léo Rivet
(Deuxième compteur)
GILLES GAGNON Laval (75)
BOB CLOUTIER Rosemont (75)

Trophée Ronald Wilson
(Troisième compteur)
YVES LAROCQUES Verdun (72)

Trophée Clarence Arnold
(Meilleur gardien de but)
ROBERT GUERNON Palestre

Trophée Maurice Richard
(Le joueur le plus combatif)
GILLES GAGNON Laval

Trophée Forrie Donaldson
(Le joueur le plus prometteur)
GUY LAPOINTE Verdun

Trophée Pit Lépine
(Meilleur joueur de centre)
CLAUDE PICHE Rosemont

Trophée Métro
(Meilleur joueur de défense)
GUY LAPOINTE Verdun

Trophée Norman Dawe
(Le joueur le plus gentilhomme)
YVES LAROCQUE Verdun

Trophée du poste de radio CJAD
(Le joueur le plus utile)
CLAUDE PICHE Rosemont

Trophée Memorial de Tag Millar
(Meilleure recrue)
RICHARD PETIT St-Jérôme

Trophée de la Banque d'Epargne
(Gardien de l'équipe qui a la meilleure défensive)
ROBERT GUERNON Palestre

Trophée Gordon Edward Dalgleish
(Meilleure recrue durant les éliminatoires)
RENE BRETON Verdun

Plaque Raymond Lagacé
(Le joueur le plus combatif durant les éliminatoires)
BRUCE MULLETT Verdun



Tous pour un . . . un pour tous
Les trois porte-couleurs de la Palestre Nationale, Jean-Guy Gratton, à gauche, Claude Paul et Gilles Gratton, à droite, ont été honorés, hier, à titre de champions compteurs de la ligue Métropolitaine. Tous membres du même trio offensif de la Palestre, ils ont tous trois présenté un dossier de 88 points à la fin de la saison régulière. Ils ont reçu le trophée Howie Morenz.

Escrimeuses de la Palestre en vedette

En fin de semaine, à Toronto, l'équipe d'escrime de la Palestre Nationale a participé aux championnats d'escrime de l'Est du Canada.

Le championnat féminin a été gagné par Mme Sigrid Chatel, de la Palestre Nationale, suivie par la championne du Canada, Pacita Weidel, en 2ième place. Mme Louise Charron-Agoues, de la Palestre, également, s'est classée 3ième. Mme Jeanne Gilbert, de la Palestre, s'est classée 5ième.

Mme Louise Charron-Agoues est maintenant en tête des points pour la participation aux championnats du monde qui auront lieu du 5 au 15 juillet prochain.

Pacita Weidel et Sigrid Chatel sont actuellement en deuxième position avec un nombre égal de points.

Le choix de l'équipe canadienne sera décidé après les championnats du Canada qui auront lieu à Montréal les 20, 21 et 22 mai. Les concurrentes sont choisies d'après les résultats de 5 principaux championnats ou tournois internationaux de l'année : championnats du Canada, championnat de l'Est, Carling, Fête du Travail, tournoi du gouverneur-général et championnat provincial.

Mme Agoues s'est classée 2ième au tournoi du gouverneur général, 2ième au Carling, 3ième au championnat de l'Est et 3ième au championnat provincial. Mme Chatel, 1ère au championnat de l'Est, 2ième au provincial et 1ère au Carling. Mme Jeanne Gilbert, 1ère au provincial et a eu un bon record aux autres.

Chez les hommes, au Fleuret, Madge Conyd s'est classé 1er, et Gérard Agoues 6ième. Conyd a aussi un bon record : 1er au tournoi du gouverneur-général et 1er au provincial.

L'équipe du Canada comprendra probablement 15 hommes et 5 femmes. Le partage final se fera donc le 22 mai.

Premier stage de tennis pour instructeurs

QUEBEC — Pour la première fois, une session intensive de cours de tennis aura lieu dans la province de Québec, les 24, 25, 26 et 27 mai prochains au Séminaire St-Augustin de Cap Rouge. Cette session de cours est rendue possible grâce à l'aide financière du Service des Loisirs et des Sports du ministère de l'Education par l'intermédiaire de l'Education permanente.

La Fédération de tennis de la région de Québec a la responsabilité de ces cours en collaboration avec le comité d'enseignement de l'Association Provinciale de Lawn-Tennis.

Ces cours seront donnés à tous les candidats âgés de 18 ans et plus qui veulent se perfectionner dans le domaine de l'enseignement du tennis. Tous les aspects de ce sport seront couverts par un groupe d'instructeurs très qualifiés. Il sera question d'organisation de tournois, d'animation de clubs, d'entrainement d'équipes de tennis et surtout d'enseignement du tennis à des groupes de débutants. L'Association Provinciale de Lawn-tennis compte bien réunir des gens de différentes parties de la province afin de donner un nouvel essor à l'organisation du tennis dans les régions les moins bien desservies. C'est pour cette raison que Robert Bédard viendra lui-même participer à ces cours après avoir joué de nouveau sur l'équipe canadienne de la Coupe Davis.

Ceux qui s'intéressent à ces cours sont priés de communiquer avec le directeur du stage, Jean-Paul Massicotte, tél. 656-0206, ou d'écrire à 934 Gatineau, Ste-Foy, Québec 10.



Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

New York (Stottlemyre 2-2) à Californie (Brunet 1-4)

Boston (Santiago 1-1) et Lonborg 2-1) à Kansas City (Krausse 0-4) et (Odom 0-2) ou (Dobson 0-1)

Washington (Coleman 2-1) à Minnesota (Grant 1-3)

Détroit (McLain 2-3) à Cleveland (McDowell 2-0)

Chicago (Peters 2-1) ou Howard 1-2) à Baltimore (Phoebus 1-1)

LIGUE NATIONALE

Cincinnati (Nolan 2-1) à New York (Fisher 1-2)

St-Louis (Carlton 1-1) à Pittsburgh (Fryman 0-0)

Atlanta (Johnson 2-2) à Philadelphie (Short 2-2)

San Francisco (McCormick 1-1) ou (Bolin 2-3) à Chicago (Culp 1-2)

Los Angeles (Drysdale 1-3 à Houston (Dierker 2-2)

HIER

LIGUE NATIONALE

Atlanta à Philadelphie (remise, pluie)

S. Francisco	302 300 001—9	10	0
Chicago	010 100 000—2	4	0

Marichal (4-3) et Haller ; Jenkins, Koonce (3e), Niekro (6e), Radatz (9e) et Hundley. LP-Jenkins (3-2). Cir. : Banks (4e), Mays (2e), Santo (3e), Davenport (3e).

Los Angeles	100 001 200—4	11	0
Houston	002 000 000—2	7	0

Osteen, Perranoski (7e) et Torborg ; Cuellar, Sembera (6e), Schneider (7e), Latman (8e) et Bateman. LG-Osteen (4-1). LP-Sembera (0-2).

St-Louis	000 002 001 3—6	12	1
Pittsburgh	000 200 100 2—5	9	0

(10 manches)

Washburn, Wodeshick (7e), Hoerner (8e), Willis (9e), Briles (10e), Jaster (10e) et McCarver ; Pizzaro, Face (9e), Short (9e), McBean (9e), Law (10e) et May. LG-Willis (1-0). LP-Law (10-3).

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE AMERICAINE

Washington	000 001 600—7	9	0
Minnesota	120 000 001—4	11	0

Ortega, Priddy (2e), Hannan (6e), Baldwin (7e) et Casanova ; Ollom, Worthington (7e), Merritt (7e), Kline (7e) et Nixon. LG-Hannan (1-1). LP-Worthington (1-1). Cir. : Uhlaender (1er), McMullen (2e).

New York	001 010 000—2	5	1
Californie	100 100 10x—3	9	0

Talbot, Reniff (7e), Hamilton (7e) et Howard ; Wilhite, Kelso (6e), Rojas (7e) et Satriano. LG-Rojas (2-1). LP-Reniff (0-2). Cir. : Hall (4e).
Talbot (1er).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	17	8	.680	—
Pittsburgh	12	7	.632	2
St-Louis	13	9	.591	2½
Atlanta	12	9	.571	3
Chicago	10	10	.500	4½
Philadelphie	10	10	.500	4½
San Francisco	10	12	.455	5½
New York	8	13	.381	7
Los Angeles	8	13	.381	7
Houston	7	16	.304	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	13	7	.650	—
Chicago	12	7	.632	—
Washington	12	10	.545	2
Californie	12	12	.500	3
New York	10	10	.500	3
Boston	10	10	.500	3
Minnesota	9	12	.429	4½
Baltimore	9	12	.429	4½
Cleveland	8	11	.421	4½
Kansas City	8	12	.400	5

La veille du match à Drummondville les joueurs du Calgary à l'Expo

DRUMMONDVILLE (PC) — Les Spurs de Calgary feront face, ce soir, à l'élimination alors qu'ils affronteront les Aigles de Drummondville lors du quatrième match de la finale 4 de 7 pour l'obtention de la coupe Allan.

Hier, les joueurs des Spurs ont pris congé. Le temps était maussade et froid, mais ils ont pris l'autobus à destination de Montréal afin de visiter la Terre des Hommes. Ils ne devaient rentrer à Drummondville qu'en soirée.

Ce soir, le match doit débuter à 8 h. 30 p.m.

Deux raisons ont motivé le voyage des Spurs à l'Expo. Primo, s'ils subissent l'échec ce soir, ils quitteront le Québec à destination de Calgary le lendemain et ils n'auront pas eu l'occasion de visiter l'Expo, et secundo, les joueurs faisaient face à l'ennui d'avoir à rester à l'hôtel entre les matches. Ne parlant pas le français, les joueurs avaient peine à communiquer avec les gens de Drummondville.

Les Aigles ont vaincu les Spurs par des comptes de 4-0, 3-2 et 8-4. On attribue généralement leurs succès à une solide défensive appuyée par une offensive très alerte. Le gardien de but Claude Cyr a également offert une solide performance dans les trois matches.

Le corps défensif des Aigles est formé de Raymond Fortin, Jean Therrien, Jacques Bégin et Lee Hardy.

Ces quatre défenseurs utilisent un jeu robuste et ils excellent à sortir la rondelle de leur zone. Leurs lancers de la ligne bleue adverse sont également à craindre.

Le gérant général des Spurs, Ron Butlin, a révélé hier qu'il fera peut-être confiance au gardien Dave Butts au début de ce quatrième match. Butts a succédé à Bob Taylor, lors de la troisième rencontre, soit après que les Aigles eurent pris une avance de 3-0.

Lelangue impatient de participer aux 6-jours

"Ne faites pas de publicité à mon sujet, mais vous pouvez dire à mes amis que je suis présentement en grande forme".

C'est avec ces quelques mots griffonnés à la main que le belge Robert Lelangue a renvoyé son contrat aux organisateurs des prochains Six-Jours que se dérouleront au Forum du 22 au 28 mai prochain.

Sous la plume d'un homme aussi modeste que Lelangue, ces mots sont significatifs et donneront à réfléchir à ses adversaires plus illustres.

Même s'il a remporté les Six-Jours en compagnie de Lucien Gillen, Robert Lelangue n'appartient pas à ce qu'on appelle le "Cercle des Grands". C'est pourtant un coureur complet dans toute l'acceptation du terme, extrêmement rapide au sprint, infatiguable dans les chasses.

Au cours des derniers Six-Jours, Lelangue s'est particulièrement illustré dans les sprints où il a souvent ravi la victoire à des coureurs aussi rapides que Fritz Pfenninger, Emile Severyns, et Sergio Bianchetto. Mais Lelangue n'entend plus se contenter de ses succès de sprinter. Ce qu'il convoite c'est le grand triomphe dans les Six-Jours. Ceux qui connaissent sa détermination et son courage ne s'étonneraient pas outre mesure de le voir renouer avec la victoire sur la piste canadienne.

A cette fin, Lelangue s'est imposé un entrainement rigoureux en prenant part à d'innombrables courses sur route au sein de sa nouvelle équipe en Belgique. Vainqueur de la troisième étape dans le Tour de Sardaigne, vainqueur encore sur le circuit d'Alglero, des places d'honneur dans nombre d'autres courses, il est en voie de connaitre sa meilleure saison.

Son directeur sportif, Guillaume Driessens disait récemment de lui : "Robert a longtemps, trop longtemps, vécu dans l'ombre de Van Steenbergen, puis dans celle de Daens, et ces dernières années de Van Looy. A force de sacrifier ses intérêts à ceux de ses patrons, il a fini par se créer une mentalité défaitiste de valet, mais depuis qu'il est passé dans mon équipe "Romeo-Smith's" Robert est devenu un nouvel homme et un nouveau coureur. Il a repris confiance en lui. Il est plus agressif que jamais, ce qui n'est pas peu dire quand on sait qu'il a été toujours à la pointe du combat".

Nouvelles de soccer

Le stage d'instructeurs, le dernier avant le début de la saison de soccer à l'extérieur, aura lieu en fin de semaine, vendredi, le 12 mai, à 7 h. 30 p.m., samedi le 13 et dimanche le 14, toute la journée.

Antoine Crann, Guy St-Cyr et Georges Schwartz s'occuperont de la section française, tandis que le Dr Stephen Soos, un diplômé de l'Université de Budapest et maitre entraineur de Hongrie, dirigera la section française.

Les jeunes de 18 ans et plus pourront participer à ces cours de premier degré, où l'on enseignera la technique de base, l'hygiène, la stratégie, etc. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à 1, rue Bagg, Montréal.

Les champions

Le 4e tournoi de soccer en salle s'est terminé au stade de l'Université de Montréal, à l'issue d'une série de 301 matches, où il y a eu naturellement des déceptions, tous ne pouvant gagner. Mais les performances des vaincus aussi bien que celles des vainqueurs ont été de fort calibre. La coopération du service des parcs a largement contribué au succès du tournoi. Voici la liste des gagnants et leurs adversaires :

Elégance—la peinture d'extérieur CILUX vous est offerte en belles couleurs, riches et durables, d'une variété infinie. **Protection**—la peinture d'extérieur CILUX résiste aux plus rudes climats canadiens, sans perdre son éclat, sans craquer, sans cloquer. Alors, choisissez un revêtement élégant qui protège votre maison . . . la peinture d'extérieur CILUX. Elle se vend dans n'importe quelle couleur . . . chez votre marchand C-I-L où vous découvrirez que les peintures C-I-L ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

PEINTURES C-I-L
ne coûtent pas plus que les peintures ordinaires.

PISCINES
La piscine qui possède ce que les autres désirent !



La "SURF KING"
Décors floraux imprimés sur paroi d'acier laminée de vinyle. Une féerie de couleurs.



La "CAROL"
Décors nautiques avec les riches couleurs marines. C'est la plage chez-soi.



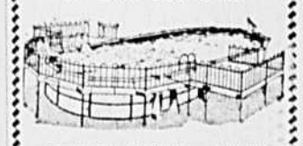
AJOUTEZ UNE CLOTURE AVEC ENTREE



AJOUTEZ UN PATIO



AJOUTEZ UN PATIO ET UNE CLOTURE



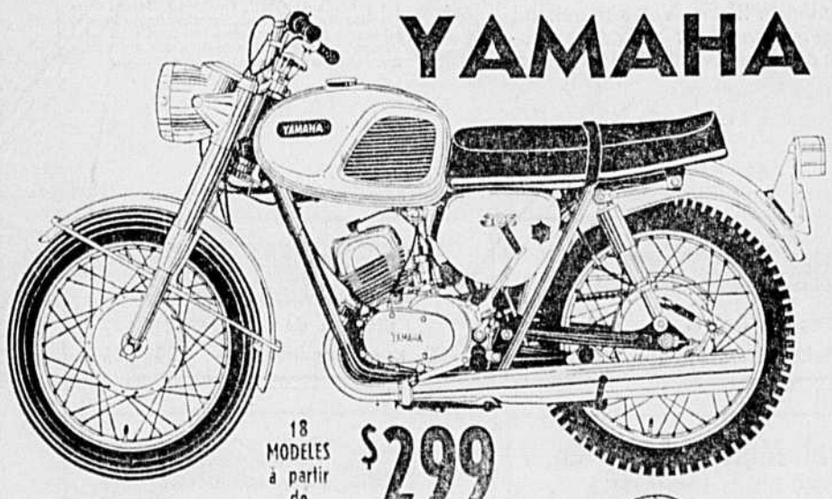
GRANDE PISCINE OVALE
EXCLUSIVITES A INCARPOOL
- Parois d'acier laminé de vinyle, et en couleur
- Couronne de 6" de large
- Garantie de 5 ans (structure) 10 ans sur toile.
- Drain central
- ★ Et cela à meilleur marché

Accessoires disponibles
Filtre au sable automatique . . . etc.

Veuillez me faire parvenir sans obligation de ma part la brochure d'information.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. .....

INCARPOOL STE-THERESE
265 LABELLE
coin boul. du Séminaire
625-6083
STE-THERESE

SOYEZ DANS LE VENT AVEC L'UNIQUE MOTO
YAMAHA



18 MODELES à partir de $299

Vente et service chez
Sylvestre
4801, rue PAPINEAU—Tél. : 527-2439

Recherchez ce symbole c'est celui de YAMAHA

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

économie & finance — LA PRESSE

Wilson souligne les principaux problèmes des négociations avec les pays du Marché commun

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne est prête à signer le traité de Rome, pourvu qu'une solution raisonnable soit trouvée aux problèmes qui représentent des difficultés et sous réserve des ajustements nécessaires consécutifs à l'entrée d'un nouveau membre dans la Communauté : tel a été l'un des thèmes principaux que M. Harold Wilson a développés hier après-midi aux Communes.

Ouvrant le débat extraordinaire de trois jours que la Chambre va consacrer à la candidature du Royaune-Uni à la Communauté européenne, le premier ministre a fait un exposé de près d'une heure et demie dans lequel il a rappelé, avec détails et chiffres, les problèmes principaux qui devront être réglés au cours des négociations avec le Marché commun :

1) Politique agricole commune : l'adoption par la Grande-Bretagne de la politique agricole de la Communauté entraînerait une hausse des prix des denrées alimentaires de 10 à 14 pour cent, équivalant à une hausse du coût de la vie de 2.5 à 3.5 pour cent.

La Grande-Bretagne, a souligné M. Wilson, accepte le fait que la structure actuelle de l'agriculture commune constitue une partie intégrante de la Communauté et qu'il serait donc vain de penser qu'elle pourrait faire l'objet de négociations. Toutefois, une période transitoire raisonnable sera nécessaire pour permettre les divers ajustements qui devront être apportés à l'agriculture britannique.

Gros pays importateur de matières premières, la Grande-Bretagne verserait ainsi au Fonds commun de la CEE une somme sans doute supérieure à celle de tous les autres membres réunis de la Communauté, a souligné le premier ministre.

2) Le Commonwealth : la Grande-Bretagne estime que le cas de la Nouvelle-Zélande devra être traité comme un problème particulier, ce pays fournissant à la Grande-Bretagne près de cinquante pour cent de ses exportations. M. Wilson a indiqué que le statut de pays associé ou un accord semblable à celui que le Maroc a conclu avec la France, ou encore une exonération de taxes douanières pour les produits agricoles néo-zélandais importés en Grande-Bretagne, pourraient fournir la réponse au problème de la Nouvelle-Zélande.

La Grande-Bretagne s'efforcera en outre de sauvegarder les intérêts des pays du Commonwealth producteurs de sucre.

3) La politique de développement économique régionale et la liberté de mouvement : rien dans le traité de Rome ne permet de croire que la Grande-Bretagne ne serait pas autorisée à poursuivre sa politique d'encouragement aux régions peu favorisées. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE comporterait le risque de voir les régions de l'est et du sud-est de l'Angleterre se développer au détriment des autres, mais le gouvernement britannique aurait toute latitude pour y remédier.

La Grande-Bretagne demandera des "arrangements transitoires" en ce qui concerne le mouvement des capitaux.

4) La position du sterling : la Grande-Bretagne estime que le sterling ne pose pas de problème réel. M. Wilson a renouvelé l'engagement que son pays n'évoquerait pas les dispositions du traité de Rome qui prévoient une assistance financière dans le cas où la monnaie d'un pays membre serait affectée.

5) Balance des paiements : l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun entraînerait un fardeau supplémentaire annuel pour sa balance des paiements de 175 à 250 millions de livres sterling. Mais d'autres aspects doivent également être examinés, notamment les conséquences des investissements de capitaux en Grande-Bretagne ou, au contraire, la sortie de capitaux du Royaume-Uni.

M. Wilson a estimé que l'adhésion de son pays au Marché commun entraînerait "un redéploiement des ressources" portant sur 100 millions de livres par an, soit dix pour cent de l'augmentation annuelle du revenu national. La Grande-Bretagne, a-t-il affirmé, est en mesure de faire face à une telle situation.

Le premier ministre s'est étendu en outre sur les aspects politiques de l'initiative britannique. Une Europe économiquement et politiquement unie, a-t-il dit en substance, contribuerait pleinement à la détente internationale, à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest et au problème des rapports entre les puissances industrialisées et les pays en voie de développement.

En posant sa candidature, la Grande-Bretagne a choisi la solution qu'elle juge la meilleure pour elle et pour l'Europe. Elle n'exclut pas à priori l'éventualité d'autres groupements économiques dans l'avenir, si sa tentative d'entrer dans la Communauté échoue.

Les industriels britanniques appuient l'adhésion à la CEE

par Roger MARCEAU

L'annonce de la candidature britannique à la CEE a été généralement bien accueillie dans les milieux industriels de ce pays. La grande majorité des industriels, soit 90 pour cent, sont convaincus de la nécessité d'une telle mesure, et ils ont déjà exprimé leur accord et appuyé la demande d'adhésion faite par le gouvernement.

C'est ce qu'a déclaré hier au représentant de LA PRESSE, le directeur général de la Confederation of British Industry, M. John Davies, qui se trouve présentement à Montréal, après avoir visité plusieurs des grandes villes du continent nord-américain.

M. Davies a rappelé que le patronat britannique a fait une étude, qui a duré plus d'un an, au sujet de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun. Le rapport présenté l'an dernier indiquait les conséquences dans tous les secteurs de l'activité économique, et concluait à la nécessité de faire une demande d'adhésion le plus tôt possible, sans condition autre que de chercher à protéger les intérêts majeurs des pays du Commonwealth.

Les industriels britanniques sont cependant conscients du fait qu'ils auront de mauvaises années à passer à la suite de cette entrée au Marché commun, mais qu'une période transitoire pourra amoindrir considérablement les difficultés. C'est pourquoi ils accordent une si grande importance à la fixation d'une période transitoire.

La Confederation of British Industry rendra prochainement public un nouveau rapport présentant les vues des différents secteurs industriels, de même que les difficultés et les avantages de chacun des secteurs, ce qui permettra à l'industrie de mieux se préparer à vivre dans le contexte d'intégration au Marché commun européen.

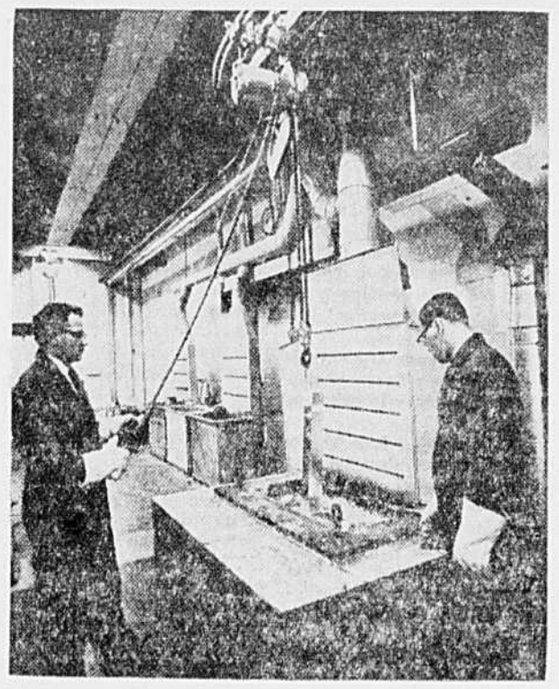
La nécessité d'accords mondiaux

Selon M. Davies, il faudra trouver des aménagements dans le commerce mondial. En ce qui concerne le Canada, par exemple, des accords mondiaux devront être conclus pour différents produits, et il espère que cela se réalisera avant la fin de la période transitoire.

Ces accords devraient toucher plusieurs produits dont le blé, le bois et l'aluminium.

D'autre part, M. Davies estime que le commerce canado-britannique ne devrait pas diminuer considérablement pour la seule raison de l'abolition des préférences impériales. A ce sujet, il a cité l'exemple du commerce entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui, ne bénéficiant pas des préférences, connait cependant une progression plus forte que le commerce canado-britannique.

A la suite d'entretiens avec des industriels de Toronto et de Montréal, M. Davies estime également que ces derniers appuient la demande d'adhésion de la G.-B. au Marché commun, malgré certaines difficultés que cette décision comporte pour eux. Ils y voient, a-t-il dit, un marché qui se développera pour les produits canadiens.



Importance de la recherche

Les producteurs de plomb et de zinc tenaient récemment une importante réunion dans la métropole à l'occasion de l'Expo 67. Groupant plus de 50 pour cent des grands producteurs à travers le monde, l'International Lead Zinc Research Organization révélait qu'elle consacrait plus de $2,000,000 par année pour stimuler la consommation du plomb et du zinc. On aperçoit sur cette photo deux ouvriers conduisant des expériences en galvanisation à l'usine-pilote D'Inco, à Sheridan Park, Ontario.

Le Canada devra produire un milliard de boisseaux de blé à partir de 1980

Le Comité parlementaire sur l'Agriculture a déclaré hier que le Canada aura à produire des récoltes annuelles de blé de 1 milliard de boisseaux d'ici 1980.

La crainte n'est pas que le Canada dépasse ce chiffre mais plutôt qu'il ne réussisse pas à l'atteindre, a souligné le comité dans son communiqué aux Communes. La production annuelle actuelle de blé est de 600 millions de boisseaux.

Dans un rapport de 20 pages, le comité a mentionné que l'industrie canadienne des grains doit être modernisée, posséder des élévateurs plus efficaces et en plus grande quantité, disposer de facilités portuaires de manutention améliorées, de meilleures routes pour les camions à grain des cultivateurs, et de lignes de chemins de fer plus nombreuses, en particulier à Vancouver.

Des recommandations

Le comité, sous la direction de M. Eugene Whelan, L-Essex, South, qui est lui-même un cultivateur, a mis de l'avant les autres recommandations suivantes:

— Programmes d'aide alimentaire aux pays étrangers "grandement étendus" par le gouvernement fédéral.

— Convocation d'une conférence nationale de politique agricole.

— Augmentation de 50 cents le boisseau du prix de blé de qualité supérieure, vendu sous l'égide de l'accord international sur le blé.

— Le paiement initial aux cultivateurs de grains ne devrait jamais être inférieur à 80 pour cent du prix complet coté.

— La juridiction du Canadian Wheat Board devrait être étendue de façon à ce qu'il devienne le seul agent de vente pour le seigle, le lin et la graine de colza.

Production accrue de graine de colza au Canada pour réduire les importations d'huile de maïs et de soja.

— Elimination des péages sur la Canalisation du St-Laurent par tous les moyens possibles, ou réduction au maximum des tarifs.

— Etudes en vue de trouver des méthodes plus rapides et plus efficaces pour régler les grèves de chemins de fer, de docks, et autres, affectant le commerce des grains. L'interruption importante de ce commerce a déjà, dans le passé, eu des conséquences de grande portée.

— Recherches poussées sur l'utilisation du transport de marchandises en vrac par des systèmes de tuyaux (pipe-lines)

— Dépréciation accélérée pour les installations d'entreposage à remettre en vigueur pour 5 ans, alors qu'elle a été circonvenue le 31 décembre dernier.

Exportations record prévues en 1967

D'un autre côté, le ministre du Commerce, M. Winters, a signalé hier à Winnipeg que les exportations de 500 millions de boisseaux de blé en 1966 seront probablement dépassées cette année.

Nous ne pouvons déterminer de combien sera le dépassement, a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse, mais il est certain que l'on s'attend à ce que les exportations de blé soient meilleures cette année.

M. Winters qui venait d'avoir des conversations avec des représentants officiels du Canadian Wheat Board à Winnipeg, a annoncé que la Bulgarie venait de signer un accord avec le Canada en vue de l'achat de 7,500,000 boisseaux de blé, à répartir sur 3 ans. L'accord bilatéral contient une clause permettant une option sur une quantité supplémentaire de 3,750,000 boisseaux.

Le ministre du Commerce a également signalé que la Hongrie était sur le point de négocier un nouvel accord portant sur 9,375,000 boisseaux de blé. L'accord avec ce pays vient à expiration le 11 juin prochain et il reste encore 5,625,000 boisseaux à livrer aux termes du contrat.

Nous pensons que ce pays prendra livraison de ce solde avant de signer un autre contrat, a déclaré M. Winters.

Interrogé au sujet de rumeurs suivant lesquelles la Yougoslavie importerait 32 millions de boisseaux de blé, dont une partie à crédit du Canada, le ministre a déclaré qu'il n'était pas très optimiste. Il a dit que la Yougoslavie regarde les prix de très près et que l'on s'attend à ce qu'elle signe des accords avec les Etats-Unis et l'Australie sur du blé de qualité inférieure.

Passant aux négociations de Genève pour la signature d'un nouvel accord international sur le blé, M. Winters a déclaré que chaque jour là-bas est critique mais que le Canada a des raisons d'optimisme.

Les négociateurs canadiens à Genève cherchent à obtenir des prix minima et maxima plus élevés pour le blé, avec l'accès garanti aux marchés traditionnels du Canada.

Nous restons en contact permanent avec Genève et j'y retournerai moi-même probablement, a déclaré le ministre, car le temps se fait court.

Le ministre du Commerce était de passage à Winnipeg en relation avec l'Opération-Exportation qu'il a lancée le mois dernier en vue de porter à $11,250,000,000 le chiffre annuel des exportations en 1967, comparativement à $10,250,000,000 réalisés en 1966.

au bilan de l'ACTUALITE

Chargements ferroviaires

Les chargements de marchandises payantes (71,949 wagons) sur les chemins de fer canadiens, au cours de la semaine terminée le 21 avril, sont de 11.3 pour cent moins considérables que ceux d'un an plus tôt et de 1.4 pour cent moins nombreux que la semaine précédente. Durant la période de cumul, les chargements (1,111,358 wagons) marquent un recul de 5.4 pour cent au regard de l'année précédente. Le nombre de chargements rail-route augmente de 3.6 pour cent (à 3,820) durant la semaine et diminue de 2.8 pour cent (à 52,013) pendant la période cumulative.

Les arrivages des embranchements canadiens et américains fléchissent de 3.7 pour cent (à 25,970 wagons) durant la semaine et de 3.5 pour cent (à 396,418) au cours de la période de cumul. Voici les marchandises dont le nombre de chargements baisse appréciablement pendant la semaine : blé, 3,225 wagons (6,522 en 1966), minerai de fer, 7,448 (8,244), sable de construction, gravier et pierre concassée, 1,950 (2,607) et papier journal, 2,472 (3,097).

Compensation de chèques

La valeur des chèques échangés dans 51 chambres de compensation en février totalise 44,877 millions de dollars, soit 12.9 pour cent de plus que les $39,741,342,000 du même mois de 1966. On relève des avances dans chacune des cinq régions économiques ; les hausses sont de 18.2 pour cent dans les provinces des Prairies, 17.9 pour cent au Québec, 17.3 pour cent dans les provinces atlantiques, 8.5 pour cent en Ontario et 7.7 pour cent en Colombie-Britannique.

La valeur des chèques échangés durant les deux premiers mois de l'année monte de 16.7 pour cent sur un an plus tôt, soit de $81,092,094,000 à $94,666,243,000. La majoration s'établit à 20.8 pour cent au Québec, 19.4 pour cent dans les provinces atlantiques, 17.7 pour cent dans les provinces des Prairies, 14.2 pour cent en Ontario et 12.4 pour cent en Colombie-Britannique.

Ford et l'accord sur l'automobile

L'entente canado-américaine concernant la production de véhicules automobiles continue de faire l'objet d'une controverse au Canada et aux Etats-Unis. Néanmoins, Ford-Canada continue de souscrire, dans l'ensemble, aux principes qui sont à la base de cet accord. C'est ce qu'a déclaré M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette société, qui a eu lieu au bureau central de Ford-Canada à Oakville (Ont.).

"Nos nouvelles installations, y compris celles qui sont prêtes et celles qui sont encore en construction, constituent une preuve du fait que nous nous sommes définitivement engagés à entreprendre un important programme d'expansion dans le cadre de l'entente", a dit M. Scott.

Production d'or au Canada

La production d'or au Canada, en janvier, se répartit ainsi : provinces atlantiques, 2,193 onces troy (2,502 en janvier 1966), Québec, 70,842 (69,119), Ontario, 128,165 (149,253), provinces des Prairies, 8,393 (9,360), Colombie-Britannique, 6,936 (9,999), Yukon, néant (79) et Territoires du Nord-Ouest, 32,095 (36,320). La valeur de la production d'or de janvier, fondée sur le prix moyen payé par l'Hôtel des Monnaies du Canada, s'élève à $9,415,391.

Les sociétés accueillent bien la campagne d'exportations

L'honorable Robert Winters, ministre du Commerce, vient de présider la deuxième assemblée du Conseil consultatif de l'exportation. Ce dernier a reçu le repport du Comité spécial chargé à l'assemblée précédente d'étudier les programmes et l'activité du ministère du Commerce dans le domaine de la promotion du commerce.

On a également présenté au Conseil un résumé des commentaires et des suggestions des sociétés qui ont répondu à la lettre que le Ministre avait envoyée à 6,000 exportateurs relativement à l'objectif d'exportation fixé pour l'année du Centenaire.

Le Conseil a noté l'appui considérable voué à l'objectif de 11.25 milliards de dollars. On a signalé la bonne marche d'Opération Exportation 67: plus de 15,500 entretiens mettant en cause au-delà de 2,000 firmes canadiennes sont prévus jusqu'ici.

Le Conseil a entendu des rapports directs sur les négociations de la série Kennedy et sur les récentes conférences ministérielles à Londres entre le Canada et le Royaume-Uni. Il a noté l'accroissement encourageant des exportations canadiennes au cours du premier trimestre de 1967, qui d'élèvent à 2.63 milliards et représentent une hausse de 17.5 p. 100 au regard de 1966.

Pour aider les hommes d'affaires du Canada à atteindre leurs objectifs à l'exportation, le rapport du Comité spécial a signalé la nécessité d'une compréhension plus complète et plus étendue des services du Ministère, dont ceux de la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

Pour informer les milieux commerciaux des divers aspects et techniques de l'exportation, on propose un programme continu de colloques sous l'égide du ministère du Commerce. Le rôle d'un effort concerté des entreprises en vue d'exercer une pression plus coordonnée sur les marchés étrangers fera l'objet d'une étude par un groupe de travail du Conseil.

Le rapport du Comité spécial a souligné que le succès à l'exportation dépend de l'initiative, du courage et de la détermination que manifestent les sociétés particulières dans l'intégration du commerce extérieur à leurs plans d'exploitation.

Le Canada doit continuer d'accroître ses efforts dans le domaine des pêcheries

Même si des progrès importants ont été réalisés au cours des dernières années dans l'industrie des pêcheries, il nous faudra faire encore plus dans le futur.

Il nous faudra surtout faire preuve de plus d'imagination pour répondre à de "nouveaux défis" qui supposent notamment une intensification des échanges internationaux, surtout au niveau scientifique, et une amélioration des méthodes de mise en marché.

C'est en substance le diagnostic qu'a posé hier midi le ministre canadien des Pêcheries, M. H. J. Robichaud, devant les membres du Conseil canadien des Pêcheries réunis pour leur 22e congrès annuel à Montréal.

Diagnostic complexe pour un profane puisqu'il doit tenir compte des diverses techniques de pêche, de l'offre et de la demande, des relations entre les niveaux de gouvernement et du jeu du commerce international.

Repassant rapidement les réalisations des trois dernières années ("une période pendant laquelle un programme impliquant le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie, a été mis sur pied"), M. Robichaud a expliqué les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Au cours des trois dernières années, a-t-il dit, notre production "a fait un saut dramatique", — 11 p. 100 en quantité, 35 p. 100 en valeur. — Pendant la même période, nos importations ont augmenté de 27 p. 100 alors que la valeur de nos produits, vendus au Canada ou à l'étranger, a augmenté de 31 p. 100. Au total, un gain de plusieurs millions de dollars pour nos pêcheurs.

Le ministre Robichaud a cependant insisté sur la nécessité de faire face au nouveau défi que représente l'automatisation. Deux aspects importants: songer à accroître notre efficacité par l'acquisition d'instruments de plus en plus complexes; tenir compte des problèmes sociologiques — notamment en ce qui concerne le revenu des pêcheurs — qui existent et qui s'accentueront dans l'avenir.

Le ministre, après avoir souligné la nécessité d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine, a insisté sur le pro-

Voir PECHERIES en page 61

NOMINATION CHEZ MARINE INDUSTRIES



JEAN-NOEL DOMEY

Le président de Marine Industries Limited, Monsieur Gérard Filion, annonce l'élection au conseil d'administration de la compagnie de M. Jean-Noël Domey, directeur financier et trésorier de la Société Générale de Financement du Québec. M. Domey est administrateur de plusieurs compagnies rattachées au groupe de la S.G.F.



les congressistes sont souvent distraits par le menu de l'Esterel

Personne ne peut faire autrement devant une si bonne table.

A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation: composez 866-3024 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Huttchise, directeur général, dept. C-668-2, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cie Terrebonne, Que.



Jean Mehling câble de Paris

La concurrence ne doit pas se faire au détriment de la politique sociale

Dans une série de remarques faites à la revue REALITES par M. François Bloch-Lainé, à propos des entreprises françaises, les hommes d'affaires de France se voient accusés de gestion souvent peu rationnelle; en tout cas, dit-il à peu près, de gestion moins bonne, moins rentable que celle de sociétés européennes ou américaines concurrentes.

Sans doute, ajoute M. Bloch-Lainé, "nous n'avons pas d'infériorités structurelles. Notre faiblesse, notre retard sont plutôt du côté du "management" dans les entreprises".

Suivent du reste, à ce sujet, des conseils et des critiques qui vont soulever d'assez violentes protestations en particulier celles qui concernent la retraite.

●

Celle-ci, considédée en substance comme une invention d'hommes âgés, désireux de vivre 'sur le dos" des générations plus jeunes, serait l'une des causes de l'insuffisante capacité d'épargne de nombreuses sociétés.

Bien sûr, je simplifie un peu les déclarations de M. Bloch-Lainé, ce qui ne met en lumière que leur aspect le plus fracassant.

Toutefois l'essentiel y est; et en tout cas c'est un état d'esprit assez nouveau en France pour qu'on se demande si, malgré tout, un certain désir de "faire choc" ne risque pas de donner, injustement, mauvaise conscience à une large fraction de la population active.

A propos de la retraite, il faut dire (et on s'en tiendra là) que, dans les entreprises, elle est prise à un âge beaucoup plus tardif que dans les grandes administrations publiques.

●

De toutes façons, ceux qui en bénéficient y ont contribué par des cotisations régulières, auxquelles — bien sûr ! — se sont ajoutées celles de l'entreprise.

Que cette dernière ait à subir, jusqu'à la mort des bénéficiaires, de lourdes charges de paiements mensuels qui grèvent sa 'capacité d'épargne", cela n'est pas discutable.

Mais ne remet-on pas ainsi en cause un système tout entier, où la Sécurité Sociale, à elle seule, constitue le poids le plus lourd ? Je ne vois pas, dans ces conditions, de quelle façon justifier un retour en arrière.

Disons cependant que ce problème ne constitue, dans l'esprit de M. Bloch-Lainé, qu'une critique parmi beaucoup d'autres.

●

En effet, les insuffisances dans le "management", c'est-à-dire dans la rationalité des décisions prises au niveau des directions, sont beaucoup plus lourdes de conséquences.

D'ici un peu plus d'un an, les entreprises françaises devront faire face à une Europe véritablement sans frontières. C'est alors (dès le 1er juillet 1968) que la gestion dans une optique concurrentielle deviendra le plus difficile.

Il faudra, dans les quelques mois qui vont venir, réorganiser la productivité, gérer selon les méthodes les moins coûteuses, réaliser, sur le plan interne, les économies sans lesquelles la concurrence ne pourra plus être soutenue.

Mais dès à présent il faut renoncer à croire que cela pourra se faire au détriment de la politique sociale des entreprises.

Trente subventions accordées pour des recherches forestières

Le ministère fédéral des Forêts et du Développement rural annonce l'octroi, à des membres du personnel d'universités canadiennes et d'instituts de recherche, de 30 subventions extra-gouvernementales, au montant total de $174,500, pour des recherches forestières.

Grâce à ces subventions, le Ministère acquerra de nouvelles connaissances scientifiques qui l'aideront dans son programme de recherches et qui pourront être précieuses pour résoudre les nombreux problèmes de foresterie. Ces subventions ont pour objectif secondaire de faire naître et de maintenir dans les milieux scientifiques un plus grand intérêt pour les sciences forestières.

Sur les 30 subventions accordées pour l'année 1967, 21 seront affectées à de nouveaux programmes de recherche. Les 9 autres seront consacrées à des travaux déjà en cours.

Les bénéficiaires des subventions accordées pour l'année 1967 pour le Québec sont :

D. A. I. Goring, Université McGill — $7,000.

H. I. Bolker, Université McGill — $7,000.

J. R. Bider, Collège MacDonald — $7,800.

W. F. Grant, Collège MacDonald — $9,000.

Marcel Goulet, Université Laval — $9,900.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



M. RAYMOND PRIMEAU

Le Vice-Président et Directeur Général de La Banque Provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, annonce la nomination de M. Raymond Primeau, B.Sc.A., LL.L., au poste de Directeur Général Associé; auparavant, il occupait le poste de Directeur Général Adjoint.

Ingénieur et avocat, M. Primeau est diplômé en administration des affaires du London School of Economics et en sciences économiques de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.



VOUS VOUS RENDEZ À TORONTO?

Que ce soit pour un voyage de plaisir ou pour assister à une convention, l'Hôtel Constellation offre un luxe sans pareilet à un prix raisonnable.

Des chambres ultra-confortables (entièrement acoustiques) et des repas succulents. Et pour vos réceptions, un cadre splendide et international.

Très bien situé, à proximité de tout à Toronto par autoroutes rapides.

Pour toute réservation à Montréal, téléphonez à UN 1-3301, à n'importe quel hôtel de la chaîne Hilton, au bureau local des réservations Hilton ou à votre agent de voyages.



The Constellation

Routes 401 & 27 (900 Dixon Road)
EN FACE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL
GRAND TERRAIN DE STATIONNEMENT
POUR VOITURES

RAPPORTS FINANCIERS

McAllister Towing Ltd.

Les résultats d'opération pour le premier trimestre 1967 que McAllister Towing Ltd vient de faire connaître à ses actionnaires, font ressortir un bénéice net consolidé de $134,000 au regard de $25,000 pour le premier trimestre 1966.

Les revenus de la période ont été de $2,352,000 contre $2,047,000 une année précédemment.

La société explique l'amélioration des profits nets par l'augmentation de l'activité hivernale dans la partie est du Canada. D'un autre côté le rapport mentionne que par suite de l'activité de nature saisonnière de la société, les chiffres du premier trimestre ne représentent qu'une faible partie de ceux de l'année entière.

Calumet & Hecla

Les bénéfices nets de Calumet et Hecla Inc., pour l'exercice trimestriel achevé le 31 mars, ressortent à $1,496,395 comparativement à $1,662,142 pour la période correspondante de 1966.

Les ventes de l'exercice trimestriel ont porté sur $37,534,006 en baisse par rapport au chiffre obtenu un an précédemment, de $40,459,233.

Le gain par action ordinaire s'établit à 69 cents alors qu'il avait été de 77 cents l'an dernier.

Au cours de l'année 1966 le gain total par action avait été de $3.16, et les bénéfices avaient dépassé ceux de l'année 1965 de 63 pour cent.

Le rapport aux actionnaires mentionne que les ventes de cuivre de la société ont faibli à partir de fin 1966 en raison d'une réduction de la demande dans le secteur automobile et celui de la construction domiciliaire.

Banque Mondiale

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Banque Mondiale) vient d'annoncer que ses bénéfices nets se sont élevés à $127 millions pour les neuf premiers mois de l'exercice financier en cours.

D'autre part, au 31 mars 1967, qui marque la fin de cette période, la Banque avait des réserves de $1,022 millions.

Les bénéfices bruts ont été de $246 millions, les dépenses de $119 millions, y compris $96 millions d'intérêts et de frais d'émissions.

Pendant cette période la Banque a accordé 34 prêts s'élevant au total à $671 millions. Ces opérations ont porté le nombre total des prêts accordés à 496 dans 81 pays, et le montant total brut des engagements à $10,565 millions.

Les décaissements au titre des prêts ont atteint $586 millions pour un montant global depuis le début de $7,845 millions.

Les remboursements en principal reçus par la Banque se sont élevés à $128 millions.

Au 31 mars la dette de la Banque en circulation se montait à $2,991 millions soit une augmentation nette de $185 millions dans les neuf derniers mois.

Les acheteurs professionnels estiment que l'expansion de l'économie des USA a pris fin

NEW YORK (AFP) — L'expansion économique a incontestablement pris fin, déclarent les acheteurs professionnels des Etats-unis dans la dernière enquête de conjoncture publiée mensuellement par leur association professionnelle.

Les commandes reçues par les entreprises ont en effet continué de diminuer en avril alors que la production fléchissait pour la première fois depuis février 1961. "Bien que l'histoire ne soit pas infaillible, déclarent les auteurs de l'étude, il est enquiétant de constater que lors de chaque période d'expansion la dégradation conjointe de la situation des commandes et de la production a annoncé une récession à une échéance de 3 à 8 mois".

En ce qui concerne les commandes, les participants à l'enquête, qui ont relevé une amélioration n'ont représenté en avril que 23 pour cent du total contre 25 pour cent en mars. 31 pour cent des agents interrogés ont par contre noté une diminution de ces ordres alors qu'ils n'étaient que 26 pour cent le mois précédent.

19 d'entre eux ont indiqué un accroissement de la production contre 21 pour cent en mars, tandis que 25 pour cent signalaient un ralentissement en ce domaine, contre 21 pour cent le mois précédent.

Le Nigeria cherche à attirer les investissements canadiens

(J. P.) — Avec ses 56 millions d'habitants, le Nigeria représente plus du quart de la population du continent africain, a déclaré à Montréal, au cours d'une conférence de presse, M. Ibrahim Damcida, secrétaire permanent du ministère du Commerce du Nigeria.

"Bien que le gouvernement nigérien tient à mettre l'accent sur le développement de la richesse principale du pays, qui est l'agriculture, notre pays, a poursuivi M. Damcida, serait heureux d'accueillir des investisseurs et des techniciens canadiens, surtout dans les branches où le Canada se spécialise, comme l'exploitation minière et forestière, et l'industrie du pétrole."

Pour faciliter l'entrée d'entreprises étrangères, le gouvernement du Nigeria a pris des mesures libérales telles que des exemptions d'impôts sur les bénéfices de 5 années, des avantages douaniers à l'importation, une protection tarifaire contre la concurrence étrangère, la liberté du transfert des capitaux et des bénéfices vers le pays d'origine.

Enfin des Corporations de développement créées par le gouvernement amènent une aide financière sous forme de participation au capital action des entreprises créées.

Le commerce canado-nigérien porte annuellement sur environ $6 millions.

Le gros des exportations nigériennes est destiné à l'Europe. La firme Michelin, de France, a développé des plantations d'hévéas et produit sur place des pneus de caoutchouc naturel qui sont expédiés sur l'Europe.

Le Canada achète au Nigeria des minerais (étain, colombium), du pétrole brut, du caoutchouc naturel, des huiles végétales.

Le Nigeria importe du Canada du blé et des machines.

Une entreprise canadienne est actuellement au Nigeria pour mettre sur pied une usine de pâte à papier pour le compte du gouvernement nigérien.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix pour toutes les catégories de bestiaux étaient stables dans l'ensemble avec quelques augmentations en regard de ceux de la semaine dernière aux marchés de Montréal, lundi. La demande était bonne et les ventes furent nombreuses.

Les **arrivages** comptaient 334 têtes de bétail, 472 veaux, 47 porcs, et 2 agneaux et moutons.

Les **bouvillons** de choix se vendaient de $27.25 à $28.50, les bons de $26 à $27, les moyens de $25 à $25.75, les communs de $21 à $24.75.

Les bonnes **taures** valaient de $23 à $26, les moyennes $21.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de $20.75 à $22.50, les moyennes de $19.25 à $20.75, les communes de $18.25 à $19.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $14.50 à $17.75.

Les bons **taureaux** se vendaient de $22 à $23.75.

Les bons **veaux** se sont vendus de $32.50 à $35.50, les moyens de $26 à $32, les communs de $24.50 à $27.

On n'a enregistré aucune vente de porcs ni d'agneaux et moutons.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $4, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $4.50 la boîte à verger, McIntosh AC $4 à $4.50 la boîte.

Carottes : $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Laitue : frisée, de serre, $4 à $4.50 la boîte de 24.

Navets : $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2 à $2.25 le boisseau ; le spécial, $2.75 à $3.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, $2.75 à $3 ; type espagnol, $3.50 à $3.75, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.

Pommes de terre : .70 à .80 les 50 livres.

Volume accru des cargaisons manutentionnées dans les ports canadiens au cours de 1966

OTTAWA — Pour la quatrième année d'affilée, le tonnage total des cargaisons manutentionnées dans les ports nationaux du Canada a atteint de nouveaux sommets. Le volume global des cargaisons a dépassé de 4 p. 100 le sommet précédent atteint en 1965, malgré le nombre inférieur des arrivées de navires, en raison de la tendance vers l'utilisation de plus gros navires dans le commerce international.

D'après le 31e rapport annuel du Conseil des ports nationaux, déposé au Parlement par l'honorable J. W. Pickersgill, ministre dont relève le Conseil, l'exploitation des ports a accusé une perte nette de $1,216,648, déduction faite des sommes prévues pour la dépréciation et les intérêts sur les emprunts destinés aux immobilisations.

Les recettes d'exploitation des installations du Conseil des ports nationaux se sont élevées en 1966 à 35 millions et demi, soit 8.7 p. 100 de plus que l'année précédente. Les dépenses se sont établies à $29,900,000, soit une augmentation de 19.9 p. 100 par rapport à 1965. Le revenu net d'exploitation pour 1966 s'est établi à $5,600,000, soit une diminution de $2,100,000 par rapport à celui de 1965.

Après déduction de $9,400,000 d'intérêts dus à l'Etat et de $2,600,000 représentant le revenu provenant des investissements, l'exploitation des ports en 1966 se solde par une perte nette de $1,216,648, alors que l'exploitation de 1965 s'était soldée par un bénéfice net de $810,680. En 1966, le montant affecté au versement de subvention tenant lieu d'impôts municipaux a atteint $2,508,450.

L'exploitation des deux pont qui enjambent le Saint-Laurent à Montréal a entrainé un déficit de $3,300,000. Compte tenu de cette perte, le déficit d'exploita-

Entrée de véhicules étrangers

Le nombres de laissez-passer délivrés en février dernier pour permettre l'entrée de véhicules étrangers au Canada s'élève à 349,781, baisse de 3.4 pour cent au regard des 362,257 d'un an plus tôt. Le total de janvier-février atteint 725,799, avance de 3 p. cent sur les 704,962 de la période comparative de 1966.

Le représentant des pays de la CEE maintient une attitude ferme au Kennedy Round malgré la tactique adoptée par les délégués américains

GENEVE (AFP) — La fermeté du négociateur des Six dans le marchandage de la onzième heure au "Kennedy Round" ne se dément pas et ce, malgré la tactique des représentants américains qui font alterner les coups de théâtre et les replis tactiques soigneusement calculés. C'est ce qui ressortait en fin de journée, hier, des informations puisées à différentes sources.

A 24 heures de la date limite à laquelle doivent être arrêtées les grandes lignes ou la vue d'ensemble de l'accord qui marquera le succès du Kennedy Round et qui devront être présentés mercredi par M. Jean Rey, commissaire européen, à l'approbation des Six, la situation peut être "grosso modo" résumée comme suit :

1) Les droits envisagés par les Américains sur les matières colorantes — 30 pour cent — sont encore trop élevés pour satisfaire les "Six" et la Suisse.

2) La formule de découpage de la réduction tarifaire des Six sur la chimie: 10 pour cent inconditionnel — 40 pour cent conditionnel et dépendant de la suppression de l'American Selling Price, tandis que les Etats-Unis feraient une réduction inconditionnelle de 50 pour cent de leurs droits beaucoup plus élevés que ceux de l'Europe et proposés par les Six, ne satisfait pas les Américains.

Ceux-ci demandent 20 pour cent inconditionnel — 30 pour cent conditionnel après avoir avancé sans succès la formule 35 pour cent — 15 pour cent.

3) Dossier céréales :

Peu de progrès — la CEE accepterait d'augmenter son aide alimentaire au tiers monde de 700,000 tonnes à un million. Mais la négociation accroche toujours sur les garanties d'accès offertes par la CEE aux grands exportateurs: dix pour cent de la consommation des Six, dit la Communauté, 13 pour cent répondent les Américains qui d'autre part veulent inclure le montant de l'aide alimentaire européenne dans le total de production imposé aux Six pour les céréales — (chaque un pour cent vaut 700,000 tonnes de céréales).

Autre point qui accroche: les céréales secondaires que les Six veulent inclure dans l'accord mondial alors que les Américains souhaitent les exclure.

4) Dossier "acier"

L'accord est fait entre Etats-Unis et CEE mais les conversations bilatérales CEE-Grande-Bretagne sur cette question ont jusqu'ici échoué. Ces conversations ont été amicales mais "peu satisfaisantes" pour la Communauté.

5) Produits agricoles divers :

17 produits agricoles dont le tabac constituent encore une cause de différend entre la CEE et les Etats-Unis. Ces derniers réclament des concessions qui frapperaient certaines économies régionales déjà anémiées.

6) Le prochain conseil des ministres de Six :

Mercredi à Bruxelles, M. Jean Rey, négociateur de la CEE passera deux examens de passage, le premier devant ses collègues de la Commission, le second devant le conseil des ministres des Six.

Personne à Genève ne pense que le "paquet" que M. Rey rapportera mardi soir de Genève à Bruxelles puisse être accepté tel que par les six ministres du Marché commun.

D'ou une ultime conséquence.

7) La négociation Kennedy se poursuivra au moins jusqu'à la Pentecôte et probablement se prolongera au delà.

La guerre des nerfs, les coups de théâtres, les revirements spectaculaires risquent de se reproduire avant la conclusion de l'accord final. Ce dernier sera important ou sinon il ne sera pas, estime-t-on du côté communautaire ou l'on écarte résolument l'idée d'un "petit" Kennedy Round.

La Yougoslavie compte importer 850,000 tonnes de blé en 1967

BELGRADE (PA) — La Yougoslavie se propose d'importer cette année 850,000 tonnes de blé, en dépit de l'abondante récolte de l'an dernier. On précise dans la capitale yougoslave que le gouvernement va s'efforcer d'obtenir ce blé à crédit du Canada et de plusieurs autres antions.

Au cours des 15 dernières années, la Yogouslavie a acheté 1,000,000 de tonnes de blé par an aux Etats-Unis, mais la chose n'est plus possible depuis que le Congrès américain a décidé de refuser de vendre du blé à crédit aux nations commerçant avec Cuba et le Nord-Vietnam.

Nomination CIBA



M. ROGER LAROSE

Le Docteur Victor H. Umbricht, président de CIBA Compagnie Limitée et président du conseil d'administration de cette même compagnie, est heureux d'annoncer l'élection de M. Roger Larose comme membre de ce conseil.

M. Larose, qui est vice-président de CIBA et président de Mount-Royal Chemicals Limited, firme associée, est bien connu pour ses affiliations et son activité dans le domaine professionnel. Il est également membre de l'exécutif du Bureau des Gouverneurs de l'Université de Montréal, ex-président de l'Association Canadienne des Fabricants en Pharmacie et membre du Conseil des Sciences du Canada.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

STAGIAIRES C.A.

Stagiaires de 4e et 2e année demandés pour un bureau connaissant une expansion rapide. Les stagiaires ayant de l'initiative et de l'ardeur au travail graviront rapidement les échelons.

Tél. 382-2563

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Importante firme canadienne-française spécialisée en air climatisé et ventilation demande ingénieur bilingue avec expérience de préférence. — Salaire à discuter.

CASE 8399, "LA PRESSE"

ADJOINT AU SERVICE DU PERSONNEL

($10,000 - $12,000)

Une grosse fabrique de produits alimentaires bien connus recherche de nouveaux adjoints pour son service du personnel.
Les postulants doivent être bilingues, âgés de 25 à 35 ans, et posséder plusieurs années d'expérience dans un service de personnel. Expérience particulière dans la préparation et la direction de programmes d'initiation au travail, de recherche en personnel et de tous les aspects du domaine des relations industrielles serait d'un précieux avantage, et l'on est prié de le bien préciser dans la demande d'emploi.
Le salaire de début dépendra des aptitudes, mais il devrait être d'à peu près $10,000 à $12,000.
La demande écrite doit être présentée de façon détaillée et complète, et être adressée comme suit :

Dossier M-101

STEVENSON & KELLOGG, LTD.
806, édifice SUN LIFE — Montréal, P.Q.

UNE CARRIERE FASCINANTE :

REPRESENTANTE DU SERVICE DE L'EDUCATION

Il ne s'agit pas simplement d'un "titre ronflant", mais d'une carrière nouvelle dans une compagnie des plus prospères. Cette carrière est offerte à une diplômée d'université sachant s'exprimer en public, possédant des capacités supérieures à la moyenne pour taper au dactylo et ayant de la personnalité, du tact et un bon jugement.
Que fait au juste la représentante du service de l'éducation ? Elle dirige des séances de démonstration, prodigue ses conseils et enseigne aux gens d'un bout à l'autre du pays, la meilleure façon d'utiliser efficacement le matériel de bureau.
Mais ce qui est plus attrayant encore, c'est que pendant la période de formation à votre nouvelle carrière, vous toucherez votre plein salaire.
Intéressant n'est-ce pas ? Nous paierons à la personne voulue, un excellent salaire et nous offrons une gamme complète de bénéfices sociaux entièrement défrayés par la compagnie.
Pour obtenir des détails additionnels sur la façon de débuter dans votre nouvelle carrière, écrivez en mentionnant votre expérience et vos qualifications à :

BOITE POSTALE 8501, "LA PRESSE"

CHRYSLER CANADA LTD.

DEMANDE

UN STAGIAIRE

EN ADMINISTRATION DE LA VENTE

Ce poste consiste en une période d'entraînement dans les domaines suivants : distribution, mise en marché, stimulation, direction commerciale, commercialisation des automobiles et des camions en conduisant à un poste de gérance, selon les capacités du stagiaire.

Le candidat devra être bilingue, âgé de 22 à 27 ans, ambitieux et devra posséder une éducation universitaire.

Salaire excellent plus bénéfices marginaux tels que fonds de Pension et Plan d'Epargne, Assurance Médicale, Boni de Vie Chère, etc.

Si vous croyez posséder les qualités requises, écrivez, à titre confidentiel, à

C. H. MALETTE
Chrysler Canada Ltée
Boîte Postale 550
Pointe-Claire, Dorval, Québec

CANADIAN ALLIS-CHALMERS LTD.

ETUDE DES METHODES DE TRAVAIL

Occasion exceptionnelle, pour candidat possédant les aptitudes requises, de s'intégrer à une entreprise internationale en essor constant.

Nous recherchons diplômé d'université compétent en études des méthodes de travail et expérimenté en analyse, conception et exécution de méthodes de fabrication. Faudra aussi s'y connaître en programmation et fabrication. De préférence, connaitre aussi la comptabilité.

Salaire selon le talent. Généreux avantages. Discrétion assurée. Prière d'envoyer curriculum vitae au

gérant

PERSONNEL SERVICES

125, rue Saint-Joseph, Lachine, P.Q.

CPA a maintenant 1692 fauteuils supplémentaires chaque semaine entre Montréal et Toronto

Nous sommes heureux de faire connaître le célèbre service international de CPA à un plus grand nombre de voyageurs. Vérifiez les heures de départ en appelant votre agent de voyages ou un bureau du Canadien Pacifique.

Six vols additionnels chaque semaine, dans chaque direction



LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE
CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

AIR CANADA

HÔTESSE DE L'AIR

(bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes :

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans révolus
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres.
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment.

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

Ecrivez ou téléphonez à : BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1 Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

CARRIERES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à
874-7245-7246 ou 7258

DEMANDEZ
Mme LISE DANIELS ou

Ecrivez à LA PRESSE
1, rue St-Jacques Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	10¼	10⅛	—
Algoma	—	25⅜	25¼	—
Alliance	—	76	70	—
Alcan	—	34	33⅜	—
Alcan 4¼	—	41⅝	41¼	—
Ang T	—	52⅛	52⅛	—
Asbestos	—	21½	21¼	—
Atl Sug	200	10¼	10¼	10¼
Bq CN	—	62½	62½	—
Bq Imp-C	—	73	72½	—
Bq Mont	—	68¾	68¼	—
Bq N-E	—	78½	77½	—
Bq PC	—	47¾	47½	—
Bq Roy	—	84	83¼	—
Bq Tor-D	—	71¾	71¾	—
Bath Wts	—	10¼	10¼	—
Bell Phone	500	52¾	51⅝	52¾
Brazil	—	13	13	—
BA Oil	—	36⅛	36	—
BC Forest	—	22	22	—
Brinco	800	405	405	405
CAE	—	11	10¼	—
Col Pow	—	23½	23¼	—
Col P Pr	—	108	107	—
Can Cem	—	44	44	—
Can Cem Pr	—	24	24	—
C Brew	—	7	6⅞	—
C Brew (A)	—	38¼	38¼	—
C Brew (B)	—	47½	47½	—
C I L	—	22¾	22½	—
Cl Pow	800	35¼	35¼	35¼
C Marconi	—	490	485	—
C Marc.	—	7	7	—
CPR	—	68	66¾	—
C Phina	—	13½	13½	—
C Vickers	—	13	13	—
Central Del	500	117⅛	117⅛	117⅛
Chemcell	—	12½	12⅜	—
Cominco	—	32¼	32	—
C Paper Pr	—	26¼	26	—
C Paper Wts	—	925	920	—
Consu Glass	—	15	15	—
Corby (A)	—	30½	30½	—
Coronation	—	165	165	—
Couvrette "A"	—	480	480	—
Crain RL	—	45½	45¼	—
Crush Int	—	13¾	13¾	—
Denison	—	66¾	65½	—
Dist Seag	—	39½	39¼	—
D Bridge	400	20½	20½	20½
Do Fasco	—	24½	24½	—
D Glass	400	13¾	13¾	13¾
D Glass Pr	—	15	14⅝	—
D Lime	—	275	275	—
Dosco	—	8⅛	8	—
D Stores	—	18⅜	18¼	—
Domtar	—	16⅝	16⅜	—
D Text	—	23¼	23¼	—
Donohue	—	8	7⅞	—
Du Pont	—	37	37	—
Falcon	—	87½	86¾	—
Fam Play	—	36	36	—
F Collection	700	7½	7½	7½
Fr Pete	—	410	405	—
Fulcrum Pr	—	55	55	—
Glengair	8800	260	260	260
GB Can Inv	—	14	14	—
GL Paper	—	28¼	28	—
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk Sidd	—	400	400	—
Hollinger	—	25	25	—
Home (A)	—	19½	19½	—
Hud Bay M	—	62⅛	62	—
Husky Oil	—	15¼	15⅛	—
Husky D w	—	630	630	—
Imp Oil	—	59¼	59¼	—
Imp Tob	—	14⅝	14⅝	—
Ind. Accep	—	25⅜	25	—
Inglis	—	13½	13¼	—
Int Nickel	—	100¼	99¾	—
Int Util	—	32	31⅜	—
Int Util Pr	—	32½	32½	—
Inter PL	—	10234	10234	—
Inv Gr "A"	—	11⅜	11½	—
Jamaica PS	—	15⅛	15	—
Labatt	—	25½	25½	—
Laur Fin	—	500	485	—
Loblaw (A)	—	73¼	73¼	—
Loblaw (B)	—	81¼	81⅛	—
Loeb M	—	14	13¾	—
MacLaren (A)	—	24¼	24	—
Macmillan	900	29	29	29
Marit Tel	—	227⅛	22¾	—
Massey F	—	23½	23⅜	—
Melchers	—	20½	20½	—
McAllister	—	7½	7½	—
Miron ¾ p.c.	—	6¾	6¾	—
Molson (A)	—	24¼	23¾	—
Molson (B)	—	24¼	24¼	—
Mtl Trust	500	15⅞	15⅞	15⅞
Moore Corp N	¼??	28¼	28¼	28¼
MorseR A	—	23	23	—
NB Tel	—	16	16	—
Noranda	—	53¼	52¼	—
North C Gs	—	12⅜	12¼	—
NS LP	200	11	11	11
Ogilvie	—	14¼	14	—
Oshawa A	—	36½	35½	—
Pac Pte	—	14	13⅛	—
Placer	—	37	37	—
Pw Cop	—	12⅛	12	—
Price	—	13⅛	13	—
QN Gas	—	10¼	10	—
Que Phone	—	19⅛	19⅛	—
Reitmans A	—	8½	8½	—
Rio Alg P	—	32¼	32¼	32¼
Rolland A	—	12⅜	12⅜	—
RnldsF	—	12½	12½	—
Rothmns	—	28½	28½	—
RsselSns	—	16	16	—
SaladaF	—	10½	10½	—
ShellCn	—	26¾	26¾	—
ShellPr	—	29	29	—
ShopSve	—	13	13	—
Smpsons	—	27⅝	27⅝	—
Sgmines	—	13	13	—
Stham	—	43	43	—
SteelCn	200	24¾	24¾	24¾
Steinbg A	—	—	22½	22
TexacoCn	—	27	27	—
TGrpA	—	8½	8½	—
TrC PL	—	29	28¾	—
TrC PLPr	—	49¼	49	—
TrMtPL	—	17¾	17¾	—
TriadOil	—	185	185	—
TrustGPr	—	26	26	—
UnCrbide	—	22¾	22½	—
UnionOil	—	36½	36	—
Wajax	—	15½	15¼	—
WalkGW	—	35⅝	35½	—
WCoastTr	—	28	28	—
WPacPd	—	6	6	—
Weston A	—	20⅜	20⅜	—
Zeller's	—	25½	25½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	22	21	—
Ajax	—	17	16	—
Alscope	10000	140	140	140
AmgBBel	—	10	5	—
AmMtroE	—	165	165	—
Arno	—	6	5½	—
BakerTalc	—	8½	8½	—
Band-Ore	—	14½	14½	—
Btmn	1500	6½	6 ½	6½
BeaucePl	—	6	6	—
BlackRver	—	8	7½	—
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	—	560	560	—
BurntHill	—	37	37	—
C Security A	—	205	205	—
Cannon Mines	—	35	33	—
Carbec	$800	222	221	222
Cessland	—	137	135	—
Chemalloy	3100	210	210	210
Chipman	—	14½	14½	—
Coastal M	—	7	7	—
Cominga	—	6½	6½	—
C Canorama	—	15	14½	—
C Manitoba	—	22	21	—
C New Pac	—	15	15	—
CQ Smelt	500	105	105	105
Copstream	—	1	1	—
Delta Elect	—	285	275	—
Devil's Elbow	5000	63	62	62
Dolsan	2000	17	17	17
Dom Exp	—	18½	18½	—
Dom Lease	—	21	21	—
Dumont	500	20	20	20
Eagle Gold	—	119	119	—
East Vent	—	13	13	—
Fab Met	&	10	9½	—
Fano	—	4½	4½	—
Fidelity	—	32	31	—
Fontana	—	4	4	—
Fundy Ex	—	18	18	—
Furlong	—	60	60	—
Garney	—	28½	27	—
Glen Lake	—	175	165	—
Grt Min	—	75	75	—
Inspiratn	1200	180	180	180
Intp Dredg	—	5	5	—
James Bay	13000	40	40	40
Keltic Mng	—	23½	23	—
Kiena	—	69	69	—
Kodiac Pet	—	145	130	—
Lab Accept A	—	250	250	—
Laduboro	—	55	55	—
Lamontagne A	—	14½	14½	—
Lemieux Cop	—	26	26	—
Lithium	—	8	8	—
Louanna G.	—	25	23	—
Matachewan	1000	80	75	75
Midepsa	—	380	375	—
Miro Mines	—	9½	9½	—
Mistango	—	13	13	—
Monpre	—	4	4	—
Mt Pleast	1000	18	18	18
Muscocho	—	28	27	—
Native Min	—	10	10	—
N Glacier	—	15	15	—
NA Rare M	—	22½	22	—
NorthEx	—	24	24	—
N Canalask	—	8½	8½	—
Opem Ex	—	11	11	—
Opemiska	—	10	10	—
Patino	—	900	900	—
Pat Silv	—	26	25	—
Pat Silver	—	26	25	—
Paudash	1000	4½	4½	4½
Peace Riv	—	720	720	—
Pennbec	—	10	9½	—
Phoenix O	—	410	400	—
Prime Pot	—	10½	10	—
Q Cobalt	—	200	250	—
Q Indust	—	6	5	—
Rancheria	—	15	15	—
Rouyn Ex	8000	16½	15½	16½
St L Col	500	181	181	181
St Lucie Ex	—	12½	12	—
Sapowe	—	7	7	—
Shaw Mg	—	107	100	—
Silver Rg	—	19½	19½	—
Silver Sum	2500	9	9	9
Silver T	1000	38	38	38
S Dufault	—	10	10	—
Spartan Air	—	83	79	—
Stairs Ex	—	9½	9½	—
Std Gold	—	15	15	—
Sturgeon	—	55	55	—
Subeo	—	90	87	—
Superpack	—	5	5	—
Surlaga	—	108	102	—
Tache	1500	7½	7½	7½
Terrex Mng	1000	26	26	26
Trsterre	—	17½	17	—
Un Obalski	—	35	35	—
Upton Copp	500	40	40	40
V Der Hout	—	5⅜	5⅜	—
Wabasso	—	17	17	—
West Hill	2000	31	31	31
West Tin	—	12	12	—
Wisconsin	—	22	22	—

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	25	30
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	3	5
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	20
Beauport Holding	12	17
Bracemac	14	16
Burrex	15	20
Chibtown	22	27
Clearwater	15	25
Columbia River	90	95
Can Javelin	9¾	10¼
Credo	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	33
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Goistar	6	9
Grts Lakes Nickel	3 80	4 00
Hucamp	40	45
Independant	5	7
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1 05	1 15
Juma	10	12
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	34	38
Madex	50	60
Main Oka	8	12
Mariner	27	40
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	45	50
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrod	5	15
New Assac Dev	3½	5
New Pacalls	28	33
New Insco	19	22
New Lorle	10	12
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	28	30
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¾	5¼
Thunder Bay	1 65	1 75
Timrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dave	16	18
Westville	12	15

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Charterd Credit	3	3¼
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	1 50	2 50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	22	24
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2 65
Income	4	5
Ind Life	19½	21
Jenkins	20	21
La Prev	16	17½
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20½	—
London Life	48½	50
Monarch Life	—	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p..c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1 70	1 90
Permentor	15¼	16¼
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	28½	30
Steadman	5 25	5 75
Supersol	3	4
Stabilite	4 50	5 50
Trizec	1 00	—
Un Armus	24	25½
Un Amus B	—	25
Velcroh	71	72
Well Tank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1 00	2 00
York Tr	4½	5½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 8 mai	166.08	148.88	136.08	159.95	118.69
Clôture — 5 mai	166.07	147.11	136.21	159.62	120.43
Haut — 1967	167.18	149.88	136.21	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canada Safeway ($4.40 priv.)	$1.10	tr.	1-7-67	1-6-67
Canada Steamship (5% priv.)	$0.15¾	sa.	4-7-67	6-6-67
Bridge & Tank of Can. ($2.90 priv.)	$1.45	tr.	1-6-67	15-5-67
Electrolux Corp. (ord.)	$0.20	tr.	15-6-67	15-5-67
Fleetwood Corp. (ord.)	$0.16¼	tr.	15-6-67	26-5-67
Hayes-Dana Ltd.	$0.11	tr.	31-5-67	19-5-67
Inspiration Ltd. ($1.50 priv.)	$0.37½	tr.	1-6-67	15-5-67
Internat. Utilities Corp. (priv.)	$0.33	tr.	1-6-67	15-5-67
id. (ord.)	$0.30	tr.	1-6-67	15-5-67
Kelsey-Hayes Canada	$0.12½	tr.	1-6-67	12-5-67
Magna Electronics	$0.02½	tr.	1-6-67	15-5-67
McIntyre Porcupine Mines	$0.70	tr.	1-6-67	15-5-67
New Hosco Mines	$0.10	—	2-6-67	19-5-67
Rio Algom Mines (ord.)	$0.20	tr.	26-6-67	5-6-67
id. (priv.) ..... (X)	$1.45	tr.	1-7-67	7-6-67
Rockwell Standard (ord.)	$0.43¾	tr.	10-6-67	19-5-67
Salada Foods Ltd.	$0.10	tr.	15-6-67	1-6-67
Shop & Save (1957) Ltd.	$0.10	tr.	30-5-67	15-5-67
Timken Roller Bearing ..... (Z)	$0.45	tr.	9-6-67	19-5-67
Tru-Wall Concrete Forming	$0.03	tr.	31-5-67	17-5-67
Turner & Newall (7% priv.)	3½%	sa.	3-6-67	19-5-67
Weston Geo. (4½% priv.)	$1.12½	tr.	1-6-67	12-5-67
id. (6% priv.)	$1.50	tr.	1-6-67	12-5-67

(X)—Pour la période du 1er avril au 30 juin 1967.
(Z)—Payable en argent américain.

Le Mali adopte une première mesure pour l'assainissement de sa situation financière

PARIS (AFP) — La dévaluation du franc malien qui vient d'être décidée par le gouvernement de Bamako constitue une première et importante mesure en vue de l'assainissement de la situation financière au Mali, estime-t-on dans les milieux informés à Paris.

Cet assainissement qui s'accompagnera sans doute de réformes économiques en profondeur, est nécessaire pour permettre la mise en oeuvre des accords financiers franco-maliens du 15 février dernier. Ces accords prévoient un retour progressif du Mali dans la zome franc pour aboutir finalement à la réintroduction de ce pays dans la zone monétaire de l'ouest africain.

Dans les derniers accords franco-maliens le maintien du franc malien a été prévu, mais il a été également convenu qu'après l'application par le gouvernement malien d'un certain nombre de réformes la France pourrait être amenée à gérer paritairement avec le Mali l'institut d'émission malien et à apporter sa garantie à la monnaie malienne. C'est cette première étape qui est en voie de réalisation.

On sait que la dégradation du franc malien créé en 1962 en dehors de toute garantie internationale a été à la base du malaise économique et financier dont souffre le Mali et qui a conduit à une paralysie de son économie. Le retour à une monnais saine permettra sans l'avenir au Mali de reprendre avec ses voisins francophones des relations commerciales normales.

Le décision du gouvernement malien de procéder à une dévaluation du franc malien de 50 pour cent a été annoncée par le ministre des Finances, M. Louis Negre, qui assume également les charges du gouverneur de la Banque de la République du Mali.

Emission de $55 millions d'obligations du Québec

Une émission d'obligations portant sur $55 millions va être mise sur le marché par la province de Québec.

Datée du 1er juin, elle comportera trois tranches distinctes selon les échéances, à 5, 13 et 25 ans.

L'offre publique de souscription sera effectuée par l'intermédiaire d'un syndicat financier dirigé par la maison A. E. Ames and Co. Ltd., de Montréal.

La première tranche de l'émission portera sur $10 millions de titres à 6¼ pour cent à échéance de 5 ans, vendus à $99.75 pour rapporter 6.31 pour cent. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation, et leur vente sera restreinte aux banques et à certaines institutions.

La deuxième tranche portera un coupon de 6½ pour cent, sera vendue au pair, et ne sera pas non plus rachetable avant son échéance de 13 ans. Son montant s'établira entre un minimum de $8 million et un maximum de $15 millions.

Le solde de l'émission aura une échéance de 25 ans, son taux sera de 6½ pour cent. Vendu à $99, il rapportera un rendement de 6.58 pour cent.

Il ne sera pas rachetable par anticipation.

L'on s'attend à ce que la Caisse de Dépôt et Placement, qui est chargée par le gouvernement de la province du placements des fonds recueillis par le Régime des Rentes du Québec, se porte acquéreur d'un montant substantiel d'obligations à 25 ans d'échéance.

Brazilian Light

Brazilian Light and Power Company Limited annonce que les ventes d'énergie électrique des compagnies en exploitation se sont élevées à 3,180,740,831 kilowatt-heures au cours des trois premiers mois de 1967, par rapport à 3,038,730,020 de kilowatt-heures au cours des trois premiers mois de 1966. Le rapport annuel de la Compagnie pour 1966 sera envoyé aux actionnaires le 18 mai.

du parquet de la bourse

Les marchés débutent en hausse

A la suite de sa reprise en dernière heure hier, la tendance du marché à **Montréal** continue de gagner du terrain ce matin à l'ouverture.

Moore Corp., dont le capital-actions a été fractionné à 4 pour 1 et qui avait clôturé à 112 hier soir, débute à 28¼.

Deux uraniums, Denison et Rio Algom mènent avec des gains de ¾ à 67½ pour Denison et de ⅜ à 32¼ pour Rio. Glengair continue de se transiger activement et gagne 15 cents à $2.60. Maritime Telephone et Stelco gagnent ¼ à 23 et 24¾ respectivement. Alcan et Trans-Mountain Pipeline progressent de ⅛ à 33¾ et 17⅞ respectivement.

C.I. Power fléchit de ½ à 35¼ et Bell de ⅛ à 52¾.

A la Bourse Canadienne parmi les minières, Alscope gagne 9 cents à $1.40 et Rouyn Explorations, active, gagne ½ à 16 ½ cents.

* * *

ITL industries à **Toronto,** à l'ouverture, bondit de 2 points à 34 après que la compagnie eut annoncé qu'elle avait signé un accord avec une compagnie de la Californie pour l'exploitation de sa capsule de sûreté.

Et à l'instar de leurs cotes à Montréal, Moore Corp. gagne ⅛ à 28¼, Denison ¼ à 67½ de même que Rio Algom à 32½. Beaver Lumber perd ½ à 36¼ et Central Del Rio ⅛ à 11¾.

* * *

Wall Street débute sur un ton ferme et très actif ce matin.

Les compagnies aériennes, un des secteurs les mieux tenus lundi, continuent d'être recherchées. Les électroniques sont en hausse de même que les chimiques. Les automobiles et les aciers affichent un ton mixte et étroit.

Motorola bondit de 1½ à 115½. Eastman Kodak aux chimiques, gagne 1¼ à 146 mais Du Pont perd ¾ à 175¾. Chrysler gagne ⅛ à 44⅝ tandis que Ford perd ⅛ à 54⅜. GM est inchangé. Fairchild Camera et Control Data enregistrent de petits gains. Eastern Airlines gagne ⅜ à 99½ et North American Aviation ½ à 45⅜.

* * *

LONDRES (Reuter) — La tendance était généralement mixte à la Bourse de Londres, aujourd'hui, malgré un courant de régularité se manifestant par suite de la déclaration de lundi du premier ministre Wilson concernant le Marché commun.

Les valeurs sûres ont continué d'être irrégulières tout comme lundi, les industrielles étant mixtes avec cependant certaines valeurs fermes. Les pétrolières ont fléchi et les valeurs libellées en dollars ont été pour la plupart légèrement en recul. Finance — Mardi — 3e édition — du parq. de la B. — copie Z —

* * *

Bourse de Paris — Les valeurs françaises ont une tendance très nette à progresser et bien que le marché soit encore irrégulier les points de fermeté dominent.

Irrégularité des rentes d'Etat et des obligations indexées. Les banques sont également irrégulières bien que les points de fermeté dominent.

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE
CLOTURE DU 8 MAI 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	4000	51⅞	51⅝	51⅞	+ ⅜
Address	45100	62⅜	59¼	62	+2¼
Admiral	28600	26¾	25¾	26	+ ⅛
Alcan Alu	7500	31⅜	31	31	— ⅜
Allegany	2200	11¾	11⅜	11½	— ¼
Allis Ch	32200	25⅝	24⅞	25⅜	+ ⅜
Amerada	2800	91⅜	90¾	91¼	+ ⅛
Am Can	6200	57⅜	56¾	57⅛	— ¼
Am Cyan	34000	35⅜	34⅜	35	— ¼
Am Mot	48000	11	10⅝	10⅞	— ¼
Am Smelt	16500	59¼	58¼	58⅜	— ⅛
Am Std	139900	24½	22⅞	22⅞	—1⅛
Am TelTel	79300	58¼	57⅝	58	+ ⅛
Am Tob	18200	33⅞	33¼	33⅜	— ⅝
Amsted	2000	49⅞	49½	49½	— ¼
Ancnda	12400	90⅞	89⅝	90¾	+ ⅛
Armco Stl	3200	58⅜	57½	57¾	+ ½
Armstg CK	5600	58⅜	57¼	57¼	— ¾
Avco Corp	36800	48½	47½	47⅞	— ⅝
Babcock	3900	54¾	53½	54⅜	+ ⅝
Bell How	16600	76	74⅞	75⅜	+ ⅜
Beth Steel	21700	37⅛	36½	36½	
Boeing	20300	95½	94¼	94¾	+ ½
Borden	7800	35⅛	34⅛	34½	— ¼
Borg War	4100	43¾	43¼	43⅜	
Bos Edison	1300	42¼	41⅞	41⅞	
Brunwk	83200	14⅛	13⅜	13⅞	+ ¼
Bucy Erie	6300	29⅝	29⅛	29¼	— ⅛
Burl Ind	7800	38⅞	38¼	38⅜	+ ⅛
Burrghs	7800	125	122⅝	123⅛	—2⅜
Calumet	4200	33⅞	33	33½	+ ⅛
Camp RL	1300	18¼	18	18¼	+ ¼
Camp Soup	19600	27⅜	27⅛	27¼	+ ⅛
Can Dry	2600	25⅜	25	25	— ⅜
Can Sou Ry	50	61½	61½	61½	+1½
Cdn Brew	1100	7	7	7	
CPR	1700	64¾	64	64½	+ ½
Case JI	66800	20¾	18⅝	20½	+2¼
Cater Tr	11700	47½	46½	46⅝	—1
Celanese	9400	67¾	67¼	67½	
Ches Ohio	3100	68⅝	68¼	68½	+ ⅛
Chrysler	43400	45	44½	44½	— ⅛
Cities Sv	40900	51½	50	50⅜	— ¼
Clark Eq	7800	31¼	30¾	31	
Clevite	1700	47¾	47¼	47¾	+ ¾
Coca Cola	3100	119	118¼	118¾	+ ¼
CBS	6700	74	72¼	72⅞	—1¼
Coml Solv	7400	47	45¾	46	—1
Com Sat	30500	70⅜	66½	70⅜	+3⅛
Con Edis	16100	36	35⅝	35⅞	— ⅛
Container	4800	35¾	34⅝	35	
Cont Can	8200	53⅞	53¼	53⅝	— ⅛
Cont Mat	800	16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Cont Oil	16700	76¼	75½	75½	— ⅝
Cntrl Data	28200	80¼	78⅛	79½	+ ⅛
Copw Stl	1100	31¼	30½	30½	— ⅛
Corn Pd	8200	46g6	46	46⅛	+ ⅛
Crane Co	1600	46¾	46⅛	46¼	— ¼
Cr Zell	4200	55⅛	54½	54⅝	— ⅛
Cruc Stl	3800	26⅜	25⅞	25⅞	— ⅛
Curtiss Wr	15000	25½	24¾	25	— ⅜
Deere	13000	63	62¼	62¼	—1
Det Stl Cp	3700	14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Dome M	1200	40	39¾	39¾	+ ¼
Dow Chem	4900	83	82⅝	82⅞	
Du Pont	6400	177⅛	174½	174½	—2⅛
East Kod	11200	145¾	144⅝	145	— ⅝
Eaton Yt	4900	28¼	27⅞	27⅞	
El Stor Bt	1600	56¼	55⅞	56¼	+1⅛
El Paso NG	9100	19¼	19⅛	19⅛	
Essex Wire	4800	65⅛	64⅜	65	+ ½
Eversharp	8800	23⅛	22⅝	22⅝	— ⅝
Firestn	3500	48⅞	48½	48⅞	+ ¼
Ford Mot	31600	55	54⅜	54¾	
Frueh Tra	19600	33½	32¾	32⅞	— ¼
Gen Dyn	16200	59	58¼	58⅞	+ ⅝
Gen Elec	16000	92⅝	91⅝	91⅞	— ⅝
Gen Fds	6200	79	78⅛	78⅝	+ ⅛
Gen Instru	14200	63⅝	62⅝	62⅝	— ⅞
Gen Mills	1400	70¾	70⅜	70¾	+ ⅜
GMC	29200	84	82⅝	83⅞	+ ⅝
Gen P Cem	11800	14¼	13¾	14¼	+ ¼
Gen Prec	8600	76½	74¾	76½	+1
G Tel El	27300	50⅞	50⅛	50⅜	
Gen Tire	12700	32⅜	31¾	32	— ¼
Ga Pac Cp	4000	60¼	60	60⅛	— ⅛
Glidden	14800	21⅞	21¼	21⅞	+ ⅝
Goodrich	24200	61⅝	60¾	61	— ⅜
Goodyear	29800	44¾	43⅝	44¾	+1¼
Granby	600	34½	33⅜	34¼	+1¼
Grand Un	5000	18¾	18⅛	18⅜	
Gt A P	3900	31⅞	31½	31½	— ⅛
Gt Nor Ry	4100	59½	58¾	59⅜	+ ¼
Gulf Oil	27900	68⅞	67¼	68½	+1⅝
Gulf WN	162600	55	53⅝	54⅞	+3¼
Heinz	3100	35⅝	34¾	35¼	— ¼
Homstk	1200	42⅝	42⅛	42¼	+ ⅛
Honeywl	4500	76⅜	76	76⅛	+ ⅝
House Fin	9300	28⅞	28½	28½	— ⅛
Hud BM	700	58½	58	58	
Ill Cent In	2700	51	50	50	—3
Ing Rand	7100	49¾	48⅞	49½	+ ⅝
Ins No Am	4700	73⅞	73	73¾	— ⅛
Interlk Stl	5400	31¼	30½	31	— ⅛

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLOCCO (Vincenzo) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Vincenzo Allocco, époux de feu Fortunata Artilieri, demeurant à 6550 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Antoinette) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Archambault, née Antoinette Sicotte, demeurant à 10,617 rue Des Prairies. Elle laisse dans le deuil son frère Donat, sa soeur, Mme Alphonse Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faire dons à la Société du Cancer.

BACHMAN (Fred) — A Montfort, le 7 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Fred Bachman, hôtelier, époux de Mina Brucker. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Trudel et Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Montfort, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Jean-Pierre) — Accidentellement à Ville Ile-Perrot, le 7 mai 1967 à l'âge de 21 ans est décédé M. Jean-Pierre Barrette, fils de M. Julien Barrette et d'Augustine Robert, demeurant 392 Grand Boul. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96 boul. Perrot,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Narcisse) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Narcisse Beauchamp, époux d'Emerisa Francoeur, demeurant 7404, rue Berri, père de Mme Rosaire Gosselin (Gemma), Mme Léo Bigonnesse (Yvette), et frère de Donat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau est
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Raoul) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Raoul Beauchemin, époux d'Adrienne Gendron, père de Mme André Charest (Monique), Mme Robert Aubertin (Nicole) et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche & Fils Inc.
86 rue Longueuil via St-Charles
à Longueuil
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (J. Télesphore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Télesphore Beaudin, ancien gérant à la Banque Canadienne Nationale, époux de feu Cécile Mac Beth, père de Louis, Mme Lucille Grignon, Soeur Thérèse Beaudin et Mme Richard Grenier (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Calixte) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Calixte Bigras, époux d'Emelda Jasmin. Père de Mme Thérèse Lefebvre, Marie-Claire (Mme Lionel Carignan), Simone (Mme Gérald Addison), Marie-Jeanne (Mme J.-Claude Cerat), Laurette (Mme G. Bélanger), et de feu Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Juliette) — A Montréal, le 7 mai 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Juliette Bisaillon, fille de feu Ferdinand Bisaillon, et de feu Julie Lamoureux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Aurore) — A Comeau, comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Alcide Boileau, née Aurore Guindon. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Aubry & Fils, Rigaud
jusqu'à mardi soir, et re-exposée aux salons
Aubry & Fils, à Hudson
mercredi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant, à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Adrien) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Boulé, époux de Juliette Lapointe, demeurant à 160 Villeneuve est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Armand) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Armand Calvé, époux de Jeanne-Mance Savoie, demeurant à 3769 Monselet. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Jean-Charles) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean-Charles Campeau, époux de Thérèse Aubé, demeurant 9, rue Campeau, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Roland) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Campeau, époux de Marguerite Goyette, demeurant à 2546, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Jean-Baptiste) — A St-Lazare, Comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Castonguay, époux de Juliette Chevrier, demeurant Rang Ste-Angélique. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux
à St-Lazare
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CENTORAME (Thérèse) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Centorame, née Thérèse Berardelli, mère de Mlle Louise (Clémentine), soeur de Francesco Berardelli, de Mme veuve Angeline Berardelli et Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Wilbrod) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilbrod Charette, époux de Bernadette Lacroix et père d'Huguette (Mme Jacques Lecompte). Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Georges) — A Ste-Thérèse, le 8 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Charron, beau-frère de l'honorable Lionel Bertrand, époux de Simone Gabrielle Pigeon, demeurant 4, Trepanier, Ste-Thérèse ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Albertine) — A St-Lin, le 7 mai 1967, à l'âge de 76 ans 5 mois, est décédée Mme Omer Collin, née Albertine St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12e avenue, St-Lin
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONTANT (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Simon Contant, époux d'Anita Castilloux, fils de feu Philibert Contant (notaire P. et ancien maire d'Iberville), et de feu Selfride Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Joseph) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 99 ans 7 mois, est décédé M. Joseph Côté, bijoutier, époux de feu Annie Grenier, oncle de Mme Jean-Georges Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (J. Lionel) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Lionel Côté, fils de feu François Xavier Côté et de feu Catherine Léveille, frère de Lucienne, Aimé, Horace, demeurant à 10,002 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHAINE (Joseph) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Courchaine, époux d'Ida Hebert, autrefois de la rue Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière du Champ-d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Anita) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Anita Demers, épouse de Paul-Emile Coutu, demeurant 5916 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Napoléon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Napoléon-Paul Daoust, époux de Régina Cardinal. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à midi 30, pour se rendre à l'église paroissiale St-Télesphore, comté Soulanges où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DESABRAIS (Guy) — A St-Catharines, Ontario, le 7 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Guy Desabrais, époux de feu Simone Tremblay, autrefois de Val-d'Or, demeurant à 27 McDonald, St-Catharines, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi matin le 10 courant à 10 h.

DESAULNIERS (Marie) — A Montréal, le 8 mai 1967, est décédée Mme veuve Arthur Desaulniers, née Marie Nadeau, demeurant à 8196 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, angle Jarry
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Antoinette) — A Cité Laval, le 9 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Antoinette Laflamme, demeurant 371, St-Luc; mère de Mme Willie Fafe (Rose), Mme Ferdinand Desrochers (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Claude, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Hormidas) — A Verdun, le 6 mai 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Hormidas Desrosiers, époux d'Albertine Brousseau, demeurant à 775 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Siméon) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Siméon Duquette, époux de feu Eliane Morin, demeurant à St-Calixte Nord, ex-employé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, autrefois de St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540 rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Colette, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Yvonne) — A Montréal, le 7 mai 1967, est décédée Mme Ernest Gaudette, née Yvonne Bernard, mère de Mme Marcien Tellier (Thérèse) et Cecile. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Luc) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé subitement Luc Gervais, fils de feu Alfred-Omer Gervais, et de Blanche Monty, demeurant à 7193, rue de Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré, et de là au cimetière de La Passe, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Robert Joseph) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Robert Joseph Hébert, ex-agent de la RCMP à sa retraite, époux de Rose Massé, demeurant à 8428 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INTERNOSCIA (Alexandrina) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gerolama Internoscia, née Alexandrina De Gregorio, demeurant à 7442 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Achille) — A Ste-Foy, le 6 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé l'honorable Achille Joli Coeur, C.R., juge à sa retraite, de la cour Supérieure et ancien bâtonnier de la province, époux de Marie-Paule Langelier, demeurant 1316, avenue Teillet, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
1316, avenue Teillet
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Yves, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Belmont, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile. Direction: Arthur Cloutier et Fils.

JOYAL (Léopold) — A St-Bonaventure, comté Yamaska, le 6 mai 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Léopold Joyal, époux de Marie-Rose Bibeau, frère de la Rév. Soeur Marie-Edista, des Franciscaines de Marie, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Stéphane Tessier
St-Bonaventure
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bonaventure, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Paul) — Subitement, à Farnham, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Lafortune, époux de Florence Binette, demeurant rue Belmont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Jacques) — A Jacques-Cartier, le 7 mai 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé Jacques Lalande, époux de Madeleine Meunier, demeurant 372, Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Val-David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Louis) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Louis Lamarre, époux de Pauline Armstrong, demeurant à 2354, rue Chapleau, père de Marielle (Mme Jacques Roy), et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (René) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé René Lambert, fils de feu Edouard Lambert, et de Rosa Audet. Il laisse dans le deuil son frère Léo, et sa soeur Rita (Mme G. Bourque). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Viannev, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Léon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léon Lapointe, fils de feu Théo Lapointe et de feu Cécile Guitar. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

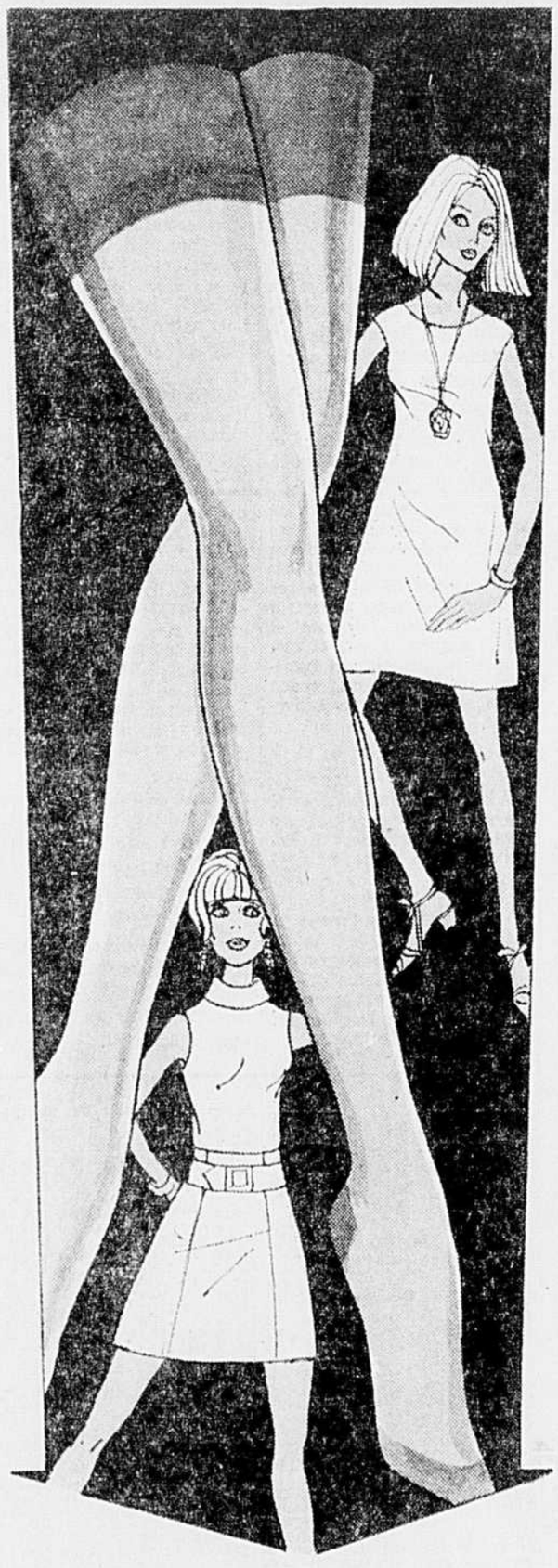
LATOUR (Robert) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Latour, époux de Rollande Jeannie, demeurant 8629 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Wilfrid Arthur) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Wilfrid Arthur Larivière, époux de Laure Martel, demeurant 1846 Picard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Hormisdas) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hormisdas Lavigne, époux de Colombe Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

DUPUIS Le grand magasin canadien d'esprit français — CARREFOUR DES ÉCONOMIES AU SOUS-SOL — COMPOSEZ 842-6171



Bas nylon première qualité
400 aiguilles, 15 deniers

PRIX DUPUIS

6 paires pour 2.00 — 12 paires pour 3.97

Profitez de ces bas prix DUPUIS et offrez-les par 6 ou 12 paires à votre maman ! Elle les appréciera sûrement ! C'est un cadeau Fête des Mères tellement pratique et durable ! Bas nylon 400 aiguilles, 15 deniers, extra-fins dans les tons les plus en demande : épices, café, taupe, ambre, gris, beige. Pointures : 8½ à 11.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1375



Choix de vêtements de nuit ou d'intérieur idéal pour maman

PRIX DUPUIS

A et B 3.88 ch. — C et D 4.88 ch.

A. C. D. lavez et portez

Pour la belle saison qui approche ou pour recevoir vos visiteurs très convenablement vêtue chez vous, achetez ces vêtements de grand confort !

A. **Peignoir en Polyester* et coton** sans repassage ; boutonné devant, manches courtes, col rond. Rose, jaune, bleu. Tailles : P.M.G.

B. **Peignoir court pour grande taille en coton satiné** imprimé de coloris tel : rose, bleu, orange. Manches courtes, encolure arrondie sur empiècement boutonné, 2 poches plaquées. Tailles : 40 à 46.

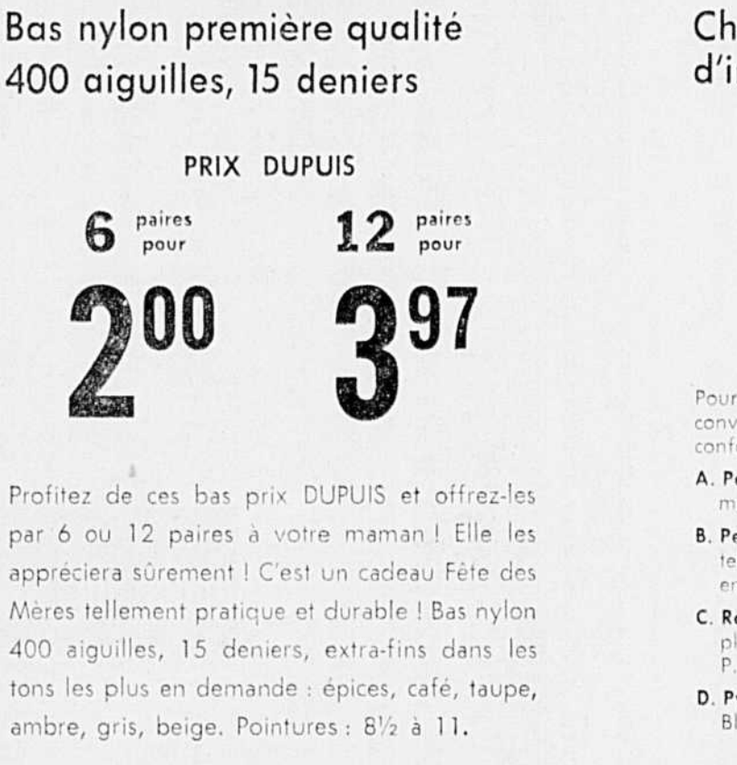
C. **Robe de nuit** en coton Polyester* à empiècement brodé, poche plaquée, sans manches, volant à l'ourlet. Rose, jaune, bleu. Tailles : P. M. G.

D. **Pyjama court** sans manches, col rond, volant au bas. Culotte assortie. Bleu, rose, jaune. P.M.G.

COMPOSEZ : 842-6171

2e choix de couleurs pour commandes téléphoniques

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1385



Blouses légères pour l'été en
Popeline de coton fini satiné

PRIX DUPUIS :

1.97 — 2 pour 3.75

Un vrai cadeau pour la Fête des Mères ! Maman l'appréciera sans aucun doute ! Ces blouses sont en coton fini satiné. Très peu d'entretien — minimum de repassage ! B—Col à pointes. A—Col rond, manches courtes à revers. Jolis imprimés de fleurs dans un choix de jaune, rose, bleu et brun. Disponibles dans les grandeurs 10 à 20 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1545

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • 842-6171 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • 378-6101 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30

AVIGNE (Sarto) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Sarto Lavigne, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux d'Irène Paquette, demeurant à 1429 Davidson. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Nativité-de-la-Sainte-Vierge, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAU (Joseph) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Lebeau, fils de feu Télesphore Lebeau et de feu Marie-Louise Courcelle, demeurant 5691, rue Charlemagne, appt 8. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et ami ssont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Georges) — A l'hôpital St-Laurent, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Georges Légaré, époux en 1ères noces de feu Géraldine Lachance, et en 2èmes noces de Margaret Reid. Il laisse son fils Robert, ses petits-enfants Suzanne, Robbie, Laura-Louise, et John, un frère Rév. Père Horace Légaré, d'Eastview; ses soeurs Mme Chatillon, Mme Racicot, Mme Gavard, et Mlle Antoinette. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Brockville, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIBOIRON-DESLAURIERS (Marie) —

A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 75 ans est décédée Mme Marie Liboiron, épouse de feu Ovila Deslauriers, demeurant 593 de LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Tres-St-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Micheline) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 22 ans, est décédée Micheline Lussier, fille de Leonide Lussier et de Lucia Guilbault. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Aubry & Fils
à Hudson

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Ernestine) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Ernestine Malo, fille de feu Honoré Malo et de feu Emma Millette, autrefois de Ste-Julie de Verchères. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonas et Ouimet Inc.
4998, avenue du Parc

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Philippe) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Philippe Marchand, fils de feu Emile Marchand et de Marguerite Barbeau, demeurant à 7673, rue Berri, frère de Denis Marchand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Societe Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHITIELLO (Incoronata) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gaetano Marchitiello, née Incoronata Calabrese. Elle laisse dans le deuil ses filles: Mme J. Catalfamo (Annette), Mme N. Tosques (Antonette), Mme R. Ricci (Archange); 1 fils Michel, 1 soeur Saletta Maiore. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Olimine) — A St-Laurent, le 8 mai 1967, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Olimine Nadon, fille de feu Albert Nadon et de feu Herminie Filiatrault. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Alberline) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Albertine Paquette, demeurant à 4430, Bréheuf, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin
518, rue Rachel est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Vimont, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Henri) — A Montréal-Est, le 8 mai 1967, à l'âge de 44 ans est décédé M. Henri Paquette, époux d'Olive Boisvert, demeurant 232 rue Champêtre, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON (Corinne) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Corinne Papillon, fille de feu Georges Papillon et de feu Marie-Louise Rickner. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Wilfrid) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Pauzé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102, rue Fullum

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETRACATELLI (Teresa) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Pietracatelli née Teresa Tarenza, demeurant à 8817 St-Denis, mère de Mme A. Stinziano (Rose), de Mme A. Antonacci (Angelina), de Michel et Antoine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien

à 10 hrs, pour se rendre à l'église Italian Christian Pentecostal Church ou le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Alice) — A Lachine, le 7 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Bruno Pilon, née Alice Plamondon, mère de Marie-Jeanne, André et Adrienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Ginette) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 15 ans, est décédée Mlle Ginette Poirier, fille de Léopold Poirier et de Jeanne-d'Arc Sabourin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Aubry & Fils
à Hudson

à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATT (Paul) — A Longueuil, le 8 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Pratt, ex-maire de la cité de Longueuil, époux d'Eugénie Marcil. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Maurice Blais (Pauline), M. l'abbé Guy Pratt, curé de Notre-Dame-de-Fatima à Jacques-Cartier, M. Jacques Pratt, artiste lyrique; son gendre le docteur Maurice Blais. Les funérailles civiques auront lieu samedi, le 13 courant. La dépouille mortelle repose dans le hall d'Honneur de l'hôtel de ville de Longueuil,

100, rue St-Charles ouest

Le départ à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alice) — A l'Hôpital Général de Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Alice Leclerc, épouse de feu J.O. Proulx. Elle laisse dans le deuil 1 fils, Charles Oscar, 1 demi-soeur, Bertha Delorme, 1 demi-frère, Blanc Trudel, 1 bru, Mme C.O. Proulx (Monica), ainsi que 5 petits-enfants, Alicia, Robert, Marlene, Monica et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges

à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Jeanne) — A Los Angeles, Californie, le 3 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Fernand Robidoux, née Jeanne Couet. Les funérailles ont eu lieu à Los Angeles.

ST-HILAIRE (J. Alcide) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Alcide St-Hilaire, époux de Lauretta Dufour, autrefois de Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly
Jacques-Cartier

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetiere St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTELLO (Donato) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Donato Santello, époux de feu Teresa D'Amico, père de Agostino (Tony), Pasquale, Mme Albert Di Palma (Marie), Mme Frank Rotondo (Antoinette). Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TALARICO (Salvatore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 81 ans, 4 mois, est décédé M. Salvatore Talarico, époux d'Aimée Brûlé, demeurant à 8035 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT (Gabrielle) — A Repentigny, le 7 mai 1967, à l'âge de 32 ans, est décédée Mme René Thériault, née Gabrielle Dufresne, demeurant à 34 Place Marin, Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame Repentigny.

à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Jean) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Thibodeau, ex-employé de MacDonald Tobacco, époux de Gabrielle David, demeurant à 2175 Curatteau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBY (Eugénie) — A Verdun, le 8 mai 1967, est décédée Mlle Eugénie Thiby, demeurant 303, 3e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3365, boul. LaSalle

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. – SAMEDI JUSQU'À 5 H. 30

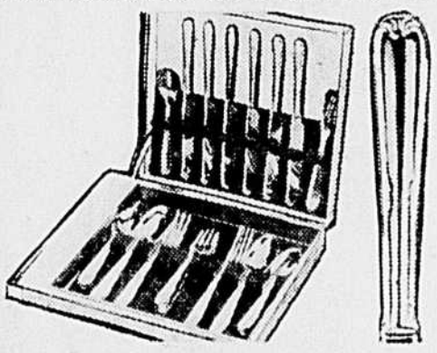
Pourquoi pas chez DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français



Pour la Fête des Mères

VOYEZ LE CHOIX ILLIMITE D'ACCESSOIRES ET DE SUGGESTIONS-CADEAUX POUR LES MAMANS !

VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171



Coutellerie 42 pièces "Glo-Hill"

Luxueuse coutellerie en acier inoxydable. Fabriquée au Québec. Boîte adéquate pour remisage. 8 couverts: couteaux dentés, fourchettes à viande, fourchettes à salade, cuillères à soupe, à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuillère à sucre.

SPECIAL DUPUIS **19.65** ens.

Ordinairement : 24.65

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



Philodendrons artificiels !

Ordinairement 11.98

SPECIAL DUPUIS **7.99** ch.

Plante artificielle, environ 54" de haut, dans une base en papier pressé.
A. Feuilles entières.
B. Feuilles coupées.
C. Feuilles d'aralia.

Grappes de raisins en verre coloré !

D. Une pièce très décorative. Choix de couleurs: bleu aqua, vert avocat, mauve, bleu royal, rouge vin, orange avec feuillage vert. Long. 8 pouces.

PRIX DUPUIS **5.98** ch.

DUPUIS TROISIEME RAYON 760

M. Roger Boivin, président de la fabrique de fleurs NOUVEAUTES St-Michel inc. NOVELTIES vous invite à des démonstrations florales, chez Dupuis, à l'occasion de la Fête des Mères



"L'art de l'arrangement floral artificiel",



Démonstrations : MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI les 10, 11, 12 et 13 mai

Venez observer un expert dessinateur de la Cie St-Michel faire démonstration de son art . . . il exécutera devant vous des arrangements floraux qui vous émerveilleront ! Un spectacle à ne pas manquer ! Chez Dupuis, rez-de-chaussée, kiosque des fleurs, MERCREDI de 2 h. à 4 h. p.m., JEUDI et VENDREDI de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et SAMEDI de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



Faites exécuter l'arrangement de votre choix

Sans frais supplémentaires (seulement le prix d'achat des fleurs requises et du vase) cet expert confectionnera spécialement pour vous, un arrangement très artistique, pendant que vous attendez. Un grand choix de fleurs artificielles, aux nouvelles couleurs printanières, est disponible. Voyez aussi le vaste assortiment de plantes, veilleuses et autres décorations florales au même rayon.

N.B. Vous pouvez apporter un vase, pot ou urne, de votre choix.

Magnifique "Quatre saisons"

Arrangement de fleurs artificielles, base en plastique environ 6½" diam.; fleurs bleues, jaunes, roses, mauves, oranges et feuillage vert. Parfait cadeau pour la Fête des Mères !

Ord. 5.98 **4.44** ch.

COMPOSEZ 842-6171

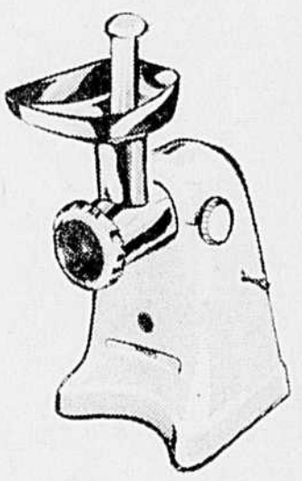
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 760

Hache-viande marque "Philips"

PRIX DUPUIS **37.89** ch.

Hache-viande électrique, 1 vitesse; émaillé blanc. Un cadeau toujours apprécié de toutes les mamans !

Garantie 5 ans
Puissant moteur 180 watts



Couteau électrique marque "Philips"

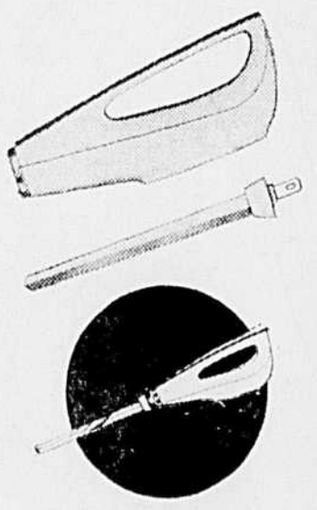
PRIX DUPUIS **29.95**

Lames en acier inoxydable; fil électrique amovible. 120 volts, 100 watts.

Garantie 5 ans.

Support mural pour ranger le couteau . . .

Prix Dupuis : 4.95 ch.



COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780



Boîtes de chocolats !

SPECIAL DUPUIS **2.75** ch.

Délicieux chocolats à centres variés ! Boîtes de 1 livre, décorées de rubans et de fleurs. Un cadeau sûr de plaire !

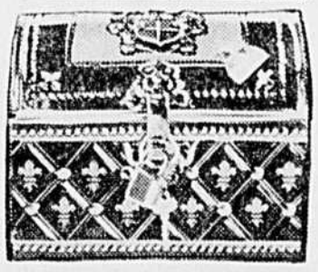


Chocolats "Turtle" !

Ordinairement : 2.10

PRIX DUPUIS **1.89** la boîte

Délicieuses pacanes enrobées de caramel, recouvertes de chocolat au lait. Boîte de 14 oz. Fameux "Turtle" toujours appréciés.



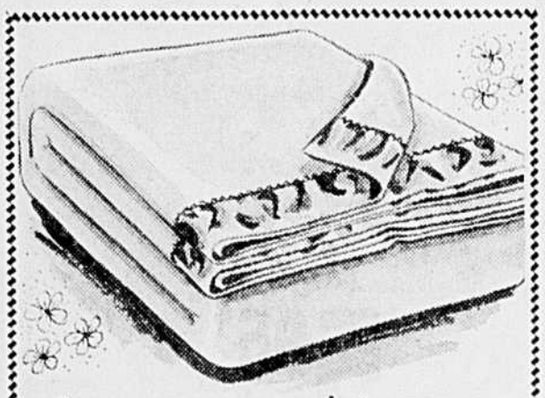
Boîtes de "Toffee"

PRIX DUPUIS **2.25** la boîte

Assortiment de "toffee", savoureux et alléchants dans un coffret de métal vert ou brun, avec cadenas et clef.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 960



Couverture tout laine

Ordinairement : 12.98

Chaudes couvertures 100% laine, tissées au Québec; bordure de satin. Au choix : rose, vert, bleu, beige, ton or, cerise. Gr. 72 x 90".

8.98 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RALON 160



Draps et taies coton

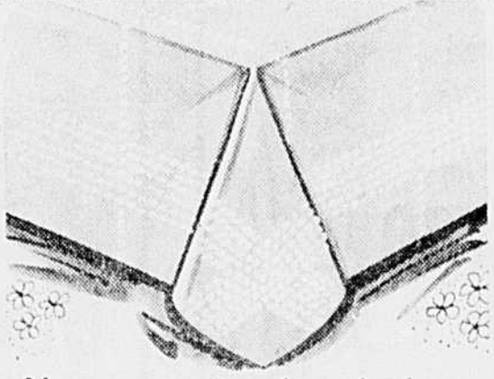
PRIX DUPUIS

(draps) **3.99** ch. (taies) **1.99** la paire

Par Tex-Made, coton tissé 136 fils au po. car. Rayures multicolores. Draps, au choix: droits, 81 x 100" ou 72 x 100; pré-ajustés, 54 x 75" ou 39 x 75". Taies assorties.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



Nappes, coton imprimé

(52 x 52") Ord. 4.98 SPECIAL DUPUIS **2.49** ch.

(52 x 70") Ord. 5.98 SPECIAL DUPUIS **3.99** ch.

Nappes d'usage quotidien, en coton imprimé, motifs et teintes variés. Un cadeau toujours apprécié des mamans. En spécial, profitez-en !

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

D'accord chez Dupuis... **À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO**

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

expo67
Pages 37 à 39

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 9 mai 1967 / saint Grégoire de Nazianze / 83e année, No 107 / 6 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec averses, moins frais / Minimum 35 / Maximum 50

Québec va multiplier ses efforts dans le domaine de la recherche industrielle • Page 18

La 1ère mission Apollo aura lieu au début de 1968

WASHINGTON. (AFP) — M. Robert Seamans, directeur adjoint de la NASA, a fait savoir aujourd'hui que l'agence spatiale prévoit d'effectuer son prochain vol humain à la fin du premier trimestre de 1968.

Ce vol pourra durer jusqu'à un maximum d'une dizaine de jours, a poursuivi M. Seamans qui déposait devant la Commission sénatoriale de l'espace. Auparavant, le directeur de la NASA, James Webb, avait annoncé la composition du premier équipage que les Etats-Unis mettront sur orbite dans le cadre du programme "Apollo": Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele. Mais M. Webb n'avait pas évoqué de façon précise la date de cette tentative.

M. Seamans a été d'autre part plus catégorique que son supérieur immédiat en affirmant qu'il "croit toujours possible un débarquement (d'astronautes américains) avant 1970" sur la Lune.

Le directeur adjoint de la NASA a d'autre part annoncé que la fusée géante "Saturne-5" sera expérimentée à vide à l'automne de cette année. Si cette tentative est couronnée de succès, ce rocket geant pourra être utilisé avec un équipage à bord de la capsule qu'elle portera à son faite.

Le vol prévu de Schirra, Cunningham et Eisele sera réalisé à l'aide d'une fusée "Saturne-1 renforcée". La poussée de ce lanceur correspond au cinquième environ de celle du premier étage de la "Saturne-5" qui développe 7,500,000 livres.

M. Seamans, évoquant les conséquences du drame du 27 janvier au Cap Kennedy, a ajouté que celle-ci diminuent "mais sans l'éliminer" la possibilité du débarquement des premiers astronautes américains sur la Lune avant la fin de cette décennie.

Lors de sa déposition devant les sénateurs, M. Webb s'est d'autre part plaint du fait que des documents confidentiels de cette agence ont été "volés ou vendus" et ainsi "jetés dans l'arène publique" par les journaux.

Les documents auxquels faisait allusion M. Webb concernaient les relations de l'agence spatiale avec des constructeurs du programme Apollo.

Le chef de la NASA a également fait état de "pots de vin" qui auraient permis, d'après lui, la publication de ces pièces secrètes.

Le programme Apollo, a conclu Webb, est largement ouvert au public, mais il pourrait cesser de l'être si des documents confidentiels sont portés à la connaissance de ce dernier.

Montréal est un centre important de la Mafia, dit le New York Times

NEW YORK. (PC, PA) — Dans un article consacré à l'activité de la Mafia au Canada, le "New York Times" écrit aujourd'hui que la route Montréal-New York constitue l'un des principaux débouchés du trafic des stupéfiants en Amérique du Nord.

Cet article, le second d'une série de deux sur l'organisation de la Mafia, ajoute que des stupéfiants d'une valeur de plusieurs millions de dollars, importés illégalement de ports européens et méditerranéens, entrent clandestinement chaque année à Montréal pour être ensuite transportés par la route à New York.



Joe Bonanno

Selon le "Times", il existe une route "secondaire" pour le transport des stupéfiants : elle va de Toronto à Buffalo et Rochester, N. Y.

Les forces de police américaine et canadienne poursuivent leurs enquêtes sur les "familles" de la Mafia dirigées par Joseph Bonanno (alias Joe la Banane) et Stefano Magaddino, deux Américains dont "les colonies canadiennes... ont jeté une lumière nouvelle sur l'activité illégale internationale", écrit le "Times".

Bonanno, ajoute le journal, est présumément le chef d'un axe Montréal-New York tandis que le territoire de Magaddino s'étend jusqu'à Toronto, où se trouvent les intérêts canadiens les plus importants de ce réseau, et va jusqu'à Winnipeg.

Les dossiers de la police de Montréal, dit encore le "Times", contiennent des renseignements concernant l'implication de la Mafia dans les activités de la pègre locale, comme le racket de la protection et les faillites frauduleuses.

Aucune surprise à la Gendarmerie

La Gendarmerie royale n'a manifesté aucune surprise, ce matin, en prenant connaissance de ces révélations.

"C'est ce que nous avons révélé nous-mêmes l'an dernier dans notre rapport annuel, rapport qui a reçu une large publicité dans LA PRESSE", a souligné ce matin l'inspecteur Raymond Duchesneau, chef de l'escouade des narcotiques à la GRC.

"Il n'y a donc rien de bien neuf dans ce que le Times révèle. Nous ajoutions même que cette route change souvent de points d'entrée, qu'à tour de rôle par exemple, Mexico, Los Angeles et Vancouver prennent la vedette."

—Pourquoi ?

—Pour la raison bien simple que la pègre ne veut pas se faire arrêter bêtement en empruntant toujours le même trajet."

M. Duchesneau ajoute que dans le prochain rapport annuel de la GRC, qui devrait être rendu public dans quelques semaines, il sera indiqué que la nouvelle drogue LSD va prendre la vedette, de pair avec la marijuana :

Bonanno a repris sa place de chef

Le journal cite également le rapport annuel de la Commission de police de l'Ontario, publié le mois dernier, et selon lequel les activités de la pègre à Toronto et dans diverses autres villes s'apparentent à celles que l'on trouve en maintes grandes villes américaines.

Dans son premier article, paru lundi, le "Times" signalait que Bonanno avait été réins-

Voir MAFIA en page 2



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Journée nationale de la Belgique

Le prince Albert de Liège, représentant personnel de S. M. Baudouin 1er roi des Belges, et sa femme la princesse Paola, ont présidé avec le Commissaire général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy, à la cérémonie officielle de la Place des Nations, marquant l'ouverture de la Journée nationale de la Belgique. On les voit ci-dessus s'entretenant avec le Commissaire général, Albert Jan Goris, du Pavillon Belge, qu'ils ont visité aussitôt terminée la cérémonie officielle à la Place des Nations et avant de se rendre au restaurant Hélène de Champlain.

La réforme scolaire se poursuivra quoi qu'en pensent des unionistes

— Marcel Masse

JOLIETTE — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a voulu hier anéantir les espoirs d'un certain nombre de ministres, députés et membres de l'Union nationale, qui voudraient qu'on mette un frein à la réforme scolaire au Québec.

Bien plus, le jeune ministre a indiqué aux hommes politiques — députés et ministres — qu'ils "doivent respecter cette force nouvelle de la démocratie et qu'on appelle couramment les corps intermédiaires".

C'est sans doute un discours qui marquera qu'a prononcé hier soir à Joliette devant l'association des enseignants de Lanaudière — celle dont il faisait partie avant d'entrer dans la politique — M. Marcel Masse. L'allocution du député de Montcalm s'intitulait "la réforme scolaire au Québec" et avait pour but de préciser la politique du gouvernement actuel en matière d'éducation.

Le rôle du député

Les journaux ont fait état la semaine dernière de la réaction d'un groupe de ministres et députés à la régionalisation scolaire au niveau secondaire. C'est un fait que cette vague existe et la meilleure preuve en est le discours de M. Masse, qui a voulu mettre cartes sur table une fois pour toutes.

"Il est évident, a dit M. Masse, que le député, dans notre régime parlementaire, est le porte-parole des habitants de son comté. Il est également celui qui, au sein de l'Assemblée législative et de comités parlementaires ad hoc, peut participer à l'élaboration des politiques gouvernementales. Il est enfin celui qui, une fois les décisions prises, doit en expliquer le bien-fondé à la population".

"Cependant, a-t-il poursuivi, tout comme les ministres, il doit accepter que le style d'action, en politique gouvernementale en 1967, doit s'appuyer sur la consultation et la participation des corps intermédiaires représentés dans des comités d'envergure provinciale, eux-mêmes organiquement structurés et responsables."

"Dès lors, si les hommes politiques-députés et ministres — peuvent avoir des opinions personnelles ou se faire les porte-parole des opinions des groupes de pressions de leurs circonscriptions électorales, ils ne peuvent cependant pas penser pouvoir modifier toute chose au gré de ces mêmes opinions".

M. Masse a par la suite mentionné que toute modification au plan de régionalisation scolaire, à supposer qu'il soit bon de changer quelque chose, devrait se faire par les voies nor-

Voir REFORME en page 2

Hydro-Québec: grève en Abitibi et au Saguenay

par Jacques LAFRENIERE

— Le secteur industriel de Ville d'Anjou paralysé par une panne d'électricité hier;

— risque d'inondations dans quelques pavillons de l'Expo situés en dessous du niveau de l'eau, à cause d'une panne d'électricité qui alimente des pompes de refoulement;

— en tout 17 pannes d'électricité plus ou moins importantes;

— panique chez plusieurs citoyens qui avaient entendu une nouvelle à la radio annonçant qu'il y aurait interruption du service d'électricité;

— aucune négociation prévue entre les deux parties, et exaspération déjà grandissante chez les hommes de métiers :

Voilà le bilan de la première journée de grève à l'Hydro-Québec, qui avait débuté hier à Montréal et qui se propage aujourd'hui aux régions d'Abitibi et Saguenay. Les 3,100 em-

Voir HYDRO en page 2

12 membres de la "Cosa Nostra" sont arrêtés à Buffalo

BUFFALO, N.Y. (PC, PA) — Des policiers municipaux, de l'Etat et du fédéral ont procédé hier soir à l'arrestation de 36 individus, dont une douzaine au moins ont déjà été identifiés comme des membres du syndicat du crime "Cosa Nostra", au cours d'une descente surprise dans un restaurant de l'ouest de Buffalo. Les autorités ont précisé que ces hommes participaient à un "petit sommet genre Apalachin".

Tous ont été accusés de fréquenter des criminels connus. Ils ont été relâchés provisoirement sur l'ordre de juges municipaux en attendant leur comparution, aujourd'hui. L'un des hommes arrêtés a également été accusé d'avoir attaqué un policier.

Environ 250 hommes étaient en train de manger au rez-de-chaussée du restaurant Panaro's Lounge lorsque les policiers — 15 détectives de Buffalo, six agents du FBI et deux membres du Bureau des enquêtes criminelles de l'Etat de New York — sont arrivés sur les lieux.

Une cinquantaine d'autres, parmi lesquels se trouvaient ceux qui sont le plus connus de la police, se trouvaient dans une salle à manger du sous-sol et se sont réfugiés dans un entrepôt de spiritueux attenant, verrouillant la porte derrière eux. Ils n'ont été découverts que tôt ce matin.

La police a identifié quelques-uns des personnages les mieux connus qui se trouvaient sur les lieux. Ce sont :

Frederico G. Randaccio, 59 ans, de Buffalo, qui serait l'adjoint de Stefano Magaddino, de Lewiston. Magaddino a été iden-

Voir COSA NOSTRA en page 2



Salvatore Bonanno

Le discours du trône : une collection de promesses non tenues...

— l'opposition

OTTAWA (PC) — Les chefs de l'opposition ont accueilli le discours du trône, hier, en le qualifiant de "collection de promesses non tenues".

"Un pot-pourri de restes réchauffés", a dit M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique.

"Un méli-mélo de toutes les promesses et projets annoncés par le gouvernement pendant quatre ans", a déclaré le chef progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker.

Tous deux ont fait leurs commentaires sur la longueur du discours que le gouverneur général, M. Michener, a mis 42 minutes à lire, au sénat.

"Il n'est pas nécessaire de le lire, a dit M. Diefenbaker. On se contente de le mesurer".

Selon lui, sur les 28 mesures législatives qu'il contient, seulement quatre sont nouvelles.

M. Diefenbaker a ajouté que

Voir l'OPPOSITION en page 2

Prévenu du projet d'accord belgo-canadien, Québec a tenté en vain d'y faire obstacle

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Prévenu à la fin de la semaine dernière de l'accord culturel général belgo-canadien, le gouvernement québécois a aussitôt entrepris d'ultimes démarches auprès de l'ambassade belge pour en empêcher la conclusion.

Son échec a mené à la déclaration vigoureuse de M. Daniel Johnson, dimanche, quelques heures avant que M. Pearson n'annonce officiellement l'accord.

Hier aux Communes, le gouvernement n'a pas eu la chance de répondre à la déclaration de M. Johnson. Préoccupée par la prorogation de la première session du 27e Parlement puis par l'inauguration de la seconde, l'opposition n'a pas effleuré le sujet. A la grande surprise des ministériels eux-mêmes, d'ailleurs, qui l'attendaient de pied ferme.

Un des plus importants porte-parole du gouvernement ne cache pas que la thèse Johnson est inacceptable. Premièrement, souligne-t-on, il n'est dit nulle part dans la constitution que le domaine culturel est du ressort exclusif des provinces. Deuxièmement, le gouvernement fédéral peut apporter une contribution précieuse aux échanges culturels avec l'étranger : Dans le domaine de la télévision, par exemple, Ottawa a beaucoup plus à offrir que les provinces. Enfin, la constitution confère exclusivement au gouvernement central la compétence de traiter directement avec l'étranger. Autrement, c'est le chaos.

Les échanges anglais - français - wallons - flamands

C'est précisément un chaos de ce genre que l'accord général belgo-canadien veut éviter. Il semble que le Québec eut préféré un accord-cadre comme dans le cas de l'accord franco - canadien. Ottawa n'y voyait probablement pas beaucoup d'objection. La réticence provenait plutôt, à ce qu'on dit, du côté belge, lui-même aux prises avec un problème de dualité linguistique. Ce serait ainsi la Belgique elle-même qui aurait insisté pour que l'accord fût de nature générale plutôt que de cadre.

Cet accord a été signé hier à Ottawa par l'ambassadeur de Belgique, son excellence M. Daufresne de la Chevalerie, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin.

"Comme la convention touche un domaine d'intérêt provincial, a dit ce dernier, le gouvernement fédéral souhaitait faciliter la participation de toute province désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ses dispositions et étudierait volontiers avec les autorités intéressées les mesures à prendre à cette fin."

Ainsi, le gouvernement fédéral se dit prêt à des consultations futures maintenant que l'accord est signé. Cependant, au cours d'une interview télévisée, M. Martin a admis implicitement que le Québec n'a pas été consulté pour l'élaboration

Voir QUEBEC en page 2

AUJOURD'HUI

L'autoritarisme religieux dans les hôpitaux

Selon les participants à un panel organisé par l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, sans qu'il soit pour cela désirable d'exclure religieux et catholiques des postes d'autorité, l'autoritarisme religieux n'est plus un acte chrétien valable dans les hôpitaux modernes.

— Page 11

$59 millions pour 18 régionales

Dix-huit commissions scolaires régionales recevront une somme de $59 millions pour compléter des projets de construction. Dans la nouvelle, publiée par le bulletin officiel du ministère de l'Education, Hebdo-Education, on précise qu'il s'agit de la première partie d'un montant global de $101 millions que le gouvernement versera aux régionales cette année.

— Page 17

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 51
Bandes dessinées / 12
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 62 et 63
Editorial / 4
Finance / 58 à 61
Horoscope / 9
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 12
Mots croisés / 42
Navigation / 27
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 17 et 18
Radio et télévision / 14 et 15
Spectacles et concerts / 20 à 22
Sports / 54 à 57
Tribunaux / 9 et 10
Vie féminine / 32 et 34
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 13

CKAC 73

"Nous ne reculerons pas devant le crime organisé" — *Bertrand*

par Claude GRAVEL

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit hier soir que s'il y a lieu de faire des "plaintes" ou d'intenter des "poursuites" à la suite des accusations portées en chambre par M. Claude Wagner, les autorités de son ministère "ne reculeront pas devant le crime organisé, quels qu'en soient les personnages".

M. Bertrand, interrogé par des journalistes alors qu'il devait prononcer un discours devant les membres de l'AUPELF, a précisé que les déclarations faites par le député de Verdun s'adressent surtout à la Commission générale de l'Expo et que M. Shaw s'était chargé d'y répondre en fin de semaine.

Alors qu'un journaliste lui demandait s'il croyait que les accusations de M. Wagner étaient exactes, le ministre de la Justice a tout simplement affirmé qu'on ne pouvait le savoir tant que cela n'aura pas été prouvé.

Lutte contre la pègre

Le ministre de la Justice a déclaré à cette occasion que "la lutte contre la pègre et le crime organisé" s'intensifie au Québec et que les corps policiers peuvent compter sur l'entier appui du gouvernement.

M. Bertrand a noté qu'une "excellente coordination" existe entre les activités des corps policiers de la province, la gendarmerie royale et la police américaine afin de combattre le crime organisé.

"J'ai rencontré le directeur de la Sûreté provinciale, M. Robert, et il m'a réassuré qu'une coordination existait entre tous les corps policiers en vue de parer à toute activité de la pègre, qui agit comme une pieuvre . . ."

"Les forces policières sont en état d'alerte et ont amplifié leur lutte contre la pègre et le crime organisé depuis au-delà de six mois."

Wagner devrait donner sa démission — Johnson

Selon M. Daniel Johnson, l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, devrait démissionner de l'Assemblée législative s'il ne peut prouver ses récentes allégations sur la présence de la pègre à l'Expo.

Le premier ministre a dit hier, au cours de la conférence de presse qui a suivi l'inauguration du pavillon des Industries du Québec à l'Expo : "Si j'avais porté ces accusations, en gentleman, j'aurais démissionné, je pense, et me serais représenté devant les électeurs".

Vendredi dernier, M. Wagner a soutenu, à l'Assemblée législative, que quatre compagnies ayant des concessions à l'Expo servent de paravant à la pègre. En fin de semaine M. Robert Shaw, adjoint au commissaire général de l'Expo, déclarait qu'une seule de ces compagnies a un contrat de concession avec la compagnie de l'Exposition.

M. Johnson a dit que s'il y a lieu on ferait enquête mais que de toute façon M. Wagner a procédé d'une manière déplacée. "Il aurait pu, a-t-il ajouté, en parler à l'Expo, ou à la police, ou au ministère de la Justice; mais il n'en a rien fait."

Au cours de sa conférence de presse, M. Johnson a également signalé que l'accord culturel signé lundi entre le Canada et la Belgique est un exemple du manque de collaboration du gouvernement fédéral qui n'en avait pas soufflé mot au gouvernement provincial.

"Ce traité, a-t-il dit, ne pourra pas être appliqué sans le consentement des provinces. Il concerne l'éducation, ce qui est une responsabilité provinciale."

MAFIA

SUITE DE LA PAGE 1

tallé dans son poste de leader de la famille "Cosa Nostra", poste dont il avait été écarté il y a deux ans et demi.

Dans un article publié à l'issue de plusieurs semaines d'enquête aux Etats-Unis et au Canada, le quotidien newyorkais précise que le retour de Bonanno, un événement inattendu dans les milieux de la "mafia", est attribuable aux manoeuvres de son fils et héritier présomptif, Salvatore Bonanno.

Bonanno père avait été kidnappé par ses adversaires le 21 octobre 1964 et ne fu relâché qu'après qu'il eut promis à ses ravisseurs d'abandonner la direction de la "mafia". Ses ravisseurs, pense-t les autorités policières, étaient d'autres gangsters.

L'article du "New York Times", signé par Charles Grutzner, ajoute qu'un incident d'un intérêt particulier pour les autorités canadiennes est le voyage qu'a effectué Salvatore Bonanno, en compagnie de cinq autres malfaiteurs, à Montréal. Ils furent tous arrêtés et déportés.

"Bien que cet incident remonte à cinq mois, les autorités policières tentent encore de déterminer sa signification", écrit le "Times".

"Ces autorités croient que le voyage de Salvatore Bonanno à Montréal, où la famille Bonanno bénéficie de puissants appuis au sein de la communauté italienne, pourrait être interprété comme une démarche dans sa campagne pour consolider la position de Bonanno père dans les milieux de la mafia à New York" poursuit le journal new yorkais.

Selon des porte-parole de la police, écrit le "New York Times", la situation, en ce qui concerne la position de la famille Bonanno au sein des conseils de la "mafia", est encore floue et il est bien possible que des changements interviennent dans un proche avenir.

"Il existe une certaine antipathie entre Bonanno et Stefano Madaddino, le chef de la "mafia" dont le domaine d'opérations s'étend de l'ouest de l'Etat de New York à la vallée de l'Ohio et au Canada", affirme l'article du quotidien newyorkais.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 35

MAXIMUM : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions des Laurentides et de la Mauricie** : nuageux avec averses dispersées : froid ; vents du nord-est de 15 milles devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque : 35 et 45.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et frais.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec : généralement nuageux avec quelques averses : un peu moins frais ; vents légers devenant du nord-ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nébulosité variable et temps frais.

Région du Lac-Saint-Jean : nuageux avec averses ; froid ; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi : 32 et 45.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et froid.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Iles : nuageux avec averses ou légères chutes de neige fondante ; froid ; vents du nord-est de 25 milles avec bourrasques. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles : 32 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux avec quelques averses.

COSA NOSTRA

SUITE DE LA PAGE 1

tifié à l'enquête du Sénat américain sur le crime comme un chef de la "Cosa Nostra" dans l'ouest de l'Etat de New York et la vallée de l'Ohio. Il n'était pas au rendez-vous d'hier.

James V. LaDuca, 55 ans, de Lewiston, gendre de Magaddino et, selon la police, son représentant à la réunion.

Joseph DiCarlo, 66 ans, de Buffalo, revenu récemment à Buffalo après avoir travaillé dans la région de Youngstown, Ohio.

Pasquale Matarelli, 56 ans, de Buffalo, un associé de Magaddino et DiCarlo.

Daniel G. Sansanese, 32 ans, de Buffalo, un baron du jeu.

Joseph Fino, 52 ans, et Nicholas Fino, 43 ans, deux frères de West Seneca. Joseph a été identifié en 1963 comme un chef de section de la Cosa Nostra à Buffalo. Nicholas, pour sa part, a comparu au moins 16 fois en cour pour ses activités reliées au jeu et fut condamné à un an de prison l'an dernier pour possession de dossiers sur les paris.

Roy Carlisi, 58 ans, de Buffalo, qui a été associé à diverses entreprises dans la région de Buffalo.

Certains journaux ont prétendu que Magaddino avait étendu ses opérations à Toronto, mais trois porte-parole de la police ontarienne ont affirmé hier que la Mafia et ses leaders régionaux de la Cosa Nostra ne jouent pas un rôle important dans le crime en Ontario.

La police a aussi révélé que plusieurs des hommes arrêtés hier, y compris LaDuca et Carlisi, étaient au nombre des 55 individus qui avaient été arrêtés par la police lors de la descente effectuée le 14 novembre 1957 à la demeure d'Apalachin, N.Y., de feu Joseph Barbara. Ils participaient alors à une "convention du crime".

Les enquêteurs soulignent d'autres similitudes entre les deux réunions. Dans les deux cas, on n'a trouvé aucune arme, mais de fortes sommes d'argent. Dans le raid de la nuit dernière, la police a trouvé des sommes allant jusqu'à $6,000 sur plusieurs des suspects.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

de l'accord, comme s'en est plaint M. Johnson.

"Certes, a dit M. Martin, la Belgique et le Canada procèdent depuis déjà longtemps à des échanges culturels nombreux et variés en dehors de tout arrangement formel, ils y ont toujours trouvé l'un et l'autre un intérêt d'autant plus grand et vital que française est l'une de leurs deux langues et française l'une de leurs deux cultures. Au cours des dernières années cependant, de nouveaux besoins se sont faits sentir, de nouvelles possibilités sont apparues dont il convenait de tenir compte. Le Canada pour sa part est présentement engagé dans un vaste effort de renouvellement et de transformation visant à donner pleine valeur à chacune de ses deux grandes cultures. Ils voit là une condition essentielle du développement de sa personnalité et de son unité, et en dernière analyse du maintien de son indépendance. La collaboration de la Belgique à cet égard nous paraissait dans la nature des choses. C'est pourquoi les deux pays ont maintenant décidé de se doter d'un instrument adéquat pour organiser leur coopération de façon cohérente et concertée et pour en prévoir le développement régulier. Tel est, me semble-t-il, le sens de l'accord que nous venons de signer ce matin.

"Cette initiative, j'en suis persuadé, se révélera importante pour l'avenir des relations entre le Canada et la Belgique. L'accord, en effet, est un instrument grâce auquel les échanges culturels, scientifiques, artistiques et techniques entre les deux pays devraient connaître un accroissement considérable. Grâce à lui, le Canada et la Belgique apprendront à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Il intéressera d'abord le Canada français naturellement, mais également l'ensemble du Canada. Dans cet esprit, le gouvernement fédéral ne manquera pas de faciliter la participation à l'accord de toute province du Canada désireuse de mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ces dispositions, et verra à prendre les mesures nécessaires à cette fin, de concert avec les autorités intéressées."

L'OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 1

le discours avait failli à la tâche d'offrir quoi que ce soit pour inspirer les Canadiens en cette année du centenaire et que le moment se prêtait bien à la convocation d'une conférence nationale sur la constitution.

● *Texte intégral du discours du trône* — Page 5

● *Autres informations* — Page 17

"Le gouvernement libéral est au pouvoir depuis quatre ans, a fait remarquer M. Douglas. Il aurait dû dépasser le stage des études, des conférences et des livres blancs."

M. Alex Patterson, leader intérimaire du Crédit social, pour sa part, est d'avis que le discours donnait une pauvre image du progrès spirituel du Canada en admettant qu'il est bien en arrière du progrès matériel.

"Nous avons dépassé le point, a-t-il dit, où il faut cesser d'étudier les problèmes pour commencer à les résoudre".

Quant à M. Réal Caouette, leader créditiste, il est d'avis que le discours du trône ne contient rien qui mérite d'être commenté.

"Ce n'est certainement pas un discours du trône pré-électoral".

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

ployés de bureau, hommes de métiers et techniciens de la région de Montréal sont retournés au travail aujourd'hui, tandis que leurs 500 collègues ont débrayé à leur tour ce matin-même.

C'est une des premières expériences que l'on fait en Amérique de la grève tournante, et les dirigeants syndicaux affirment qu'il est encore trop tôt pour en apprécier l'efficacité. Le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré qu'il était très satisfait du résultat de la journée d'hier, "par contre, nous avons bien hâte d'entendre des nouvelles de l'Hydro".

Rencontre aujourd'hui

Il n'y a pas eu de négociation hier. Toutefois le conciliateur a rencontré ce matin le directeur québecois du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. André Thibaudeau. M. Yvon Dansereau, qui est un conciliateur au service du ministère du Travail, agit en quelque sorte comme médiateur et il tentera au cours des prochaines heures à amener les deux parties à se rencontrer en vue de reprendre les négociations.

M. Mérineau a dit que la grève tournante est le genre de grève qui ne peut se prolonger bien longtemps. Il a admis être au courant que déjà des groupes de travailleurs, surtout parmi les hommes de métiers, n'étaient pas disposés à attendre encore bien longtemps la conclusion d'une convention collective.

Un de ces travailleurs a téléphoné hier à notre journal pour dire que ses collègues et lui donneraient "encore une chance" de quelques jours à l'Hydro, mais pas plus. "Et je puis vous assurer, disait-il, que ce n'est pas un "bill 25" qui va nous faire retourner au travail."

Un seul accrochage sérieux est survenu hier dans le maintien des services d'urgence. Des lignes de piquets se sont opposés à ce que leurs collègues de ce service réparent une panne à Ville d'Anjou. Un "cavalier" (joint reliant les câbles) s'est rompu, à cause d'une surcharge, avec comme résultat que six entreprises du boulevard Ray Dawson ont été privées d'électricité toute la journée : Electrolier, garage de la Bell, Sanitary Refuse Collectors, Walker, Redstone et Biltrite.

A l'Expo, la panne est survenue vers midi et demi hier. Le syndicat a ajouté une autre patrouille d'urgence pour aider l'équipe permanente qui avaient été maintenue sur place. L'interruption de l'électricité a mis des pompes de refoulement en panne, et il y avait risque que des sous-sols de certains pavillons, sur l'Ile Notre-Dame, soient inondés. Les visiteurs n'ont subi aucun effet fâcheux de cette panne.

Les travailleurs de l'Hydro s'affairent aujourd'hui à remettre en ordre tout le réseau de Montréal. C'est au tour de la région de Québec de connaître sa grève de l'électricité. Demain et les jours qui viendront, les sept autres régions de l'Hydro seront touchées par la grève.

M. Mérineau écarte pour le moment l'éventualité d'une grève générale des 8,000 employés de l'Hydro qui tentent présentement de renouveler leurs conventions collectives de travail.

Dimanche, ces travailleurs ont rejeté à 97 pour cent les dernières offres de l'Hydro, qui auraient haussé leurs salaires de plus de 20 pour cent en deux ans.

Dans un court communiqué, la Commission hydro-électrique du Québec a fait savoir hier que les pannes d'électricité qu'a connues la région de Montréal ont été d'assez courtes durée, compte tenu des circonstances. "Le service a donc été rétabli conformément à l'esprit de la lettre d'entente sur l'entretien du réseau électrique signée par les parties patronale et syndicale.

"L'Hydro s'excuse des retards apportés à certaines réparations, mais elle tient à informer la population qu'elle tente par tous les moyens d'assurer un service aussi efficace qu'en temps normal."

REFORME

SUITE DE LA PAGE 1

males de la consultation, soit au niveau provincial, soit au niveau régional.

C'est dans cette optique, a expliqué le ministre, que le gouvernement a décidé la création d'un comité pour étudier les "cas exceptionnels", comme l'a d'ailleurs soutenu la semaine dernière M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

"Procéder autrement, a renchéri M. Masse, équivaudrait à bafouer, pour satisfaire des intérêts particuliers, des centaines d'organismes et des milliers de personnes qui ont oeuvré et oeuvrent encore — en partenaires bénévoles — avec le ministère de l'Education depuis bientôt trois ans".

"Ce serait aussi compromettre gravement l'équilibre même des plans déjà bien arrêtés, puisque régler à la pièce les difficultés d'aujourd'hui, en dehors des cadres généraux adoptés, signifierait, à toute fin pratique, accepter que n'importe qui peut changer n'importe quoi, n'importe comment et n'importe quand".

Fruit d'une longue évolution historique

Par ailleurs, le jeune ministre a bien spécifié que son message ne devait pas être considéré comme un cri de désespoir.

Bien au contraire, M. Masse a déclaré que "quand on voit les choses dans une perspective globale, nous devons être plus sereins face à l'avenir".

"Le désordre apparent dans le domaine éducationnel, a-t-il dit, fera alors place à un système homogène et à la dimension des besoins de la société québécoise contemporaine et future".

Tout en ne cachant pas que la réforme scolaire avait provoqué des malaises dans certains secteurs de la population, le ministre a néanmoins ajouté que les difficultés sont minimes si l'on tient compte de l'ampleur de l'opération entreprise.

Mais, le député de Montcalm ne manque de confiance pour l'avenir : "Bien entendu, du fait que la régionalisation n'en est qu'à sa phase préparatoire, que l'équipement n'est pas en place partout et que la réforme pédagogique n'est pas encore amorcée, l'absence de résultats évidents n'amène pas facilement l'adhésion à une réforme qui comporte parfois des sacrifices importants".

Pour le ministre d'Etat à l'Education, la réforme scolaire, qui a pris véritablement son élan en 1961, n'a rien de révolutionnaire. Elle s'inscrit, selon lui, dans l'évolution normale de notre société et est une phase contemporaine de transformation dont était l'objet notre système scolaire depuis 50 ans.

En somme, quant au principe de la régionalisation scolaire, "l'urgence et l'ampleur des besoins à satisfaire sont telles que toute discussion sur cet objectif causerait des retards dramatiques. D'ailleurs sur ce sujet comme bien d'autres la phase de la consultation est nettement terminée", a conclut le ministre.

La Croix-Rouge secourt le Nord-Vietnam et le Vietcong via Moscou et Pékin

— *M. Samuel Gonard*

Même s'il n'a jamais pu obtenir la permission d'envoyer des délégués au Nord-Vietnam, le Comité international de la Croix-Rouge, grâce à des accords négociés avec les Russes et les Chinois, a fait parvenir des secours aux populations civiles victimes de la guerre, au Nord-Vietnam, de même qu'au Front national de libération (Vietcong).

M. Gonard, a de plus ajouté qu'il était dans "l'intérêt immédiat" du Nord-Vietna mque des délégués de la Croix-Rouge puissent se rendre compte sur place de la situation créée par la guerre afin de mieux secourir la population.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi M. Samuel Gonard, de Genève, président du Comité international de la Croix-Rouge, au cours d'une conférence de presse tenue à l'amphithéâtre du Pavillon de l'administration de l'Expo 1967, à l'occasion de la Journée de la Croix-Rouge, qui est célébré depuis 1948 le 8 mai de chaque année (date d'anniversaire de la mort du fondateur de cet organisme humanitaire, Henry Dunant).

Refus du Nord-Vietnam

Après avoir expliqué qu'à la suite d'une entente à l'amiable survenu en 1951, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge est chargée de secourir les victimes des désastres naturels (tremblements de terrr, inondations, etc.), et que le Comité international de la Croix-Rouge est chargé de s'occuper des victimes des conflits armés (civils ou internationaux), M. Gonard a dit, en réponse à une question d'un journaliste, que l'activité de la Croix-Rouge au Vietnam remonte à un quart de siècle, c'est-à-dire lors de l'invasion de l'ancienne Indochine par le Japon.

Mais lorsqu'en 1965 le conflit a pris la tournure actuelle, dit M. Gonard, le Comité international de la Croix-Rouge a offert d'aider les deux Vietnams et le Front de libération national. Si le Sud-Vietnam et ses alliés, notamment les Etats-Unis, ont accepté de recevoir les délégués de la C-R. , par contre le Nord-Vietnam a refusé cette offre "pour différents motifs".

D'abord, dit-il, il a donné pour raison que leur Croix-Rouge était en pleine organisation et ne se prêtait pas à une telle visite; ensuite il a dit que les bombardements constituaient un trop grand danger pour les visiteurs; quant au FLN il a rompu les relations pour des "raisons mystérieuses".

Secours via Moscou et Pékin

Mais après des mois de négociations entre la Croix-Rouge, Moscou et Pékin, un accord est intervenu qui a permis d'acheminer à Hanoi et au FLN les secours que des donateurs leur destinaient expressément. Chaque envoi, dit-il, a donné lieu à des accusés de réception, à des remerciements des autorités concernées. Ce qui lui fait dire que les relations sont très courtoises, que les relations ne sont pas coupées et qu'un jour il sera peut-être possible d'établir des contacts officiels qui pourraient permettre une aide accrue, des échanges de prisonniers et peut-être même une rencontre des deux parties, avec la Croix-Rouge qui, du plan humanitaire, pourrait déboucher sur une éventuelle rencontre politique.

A cause des circonstances décrites plus haut, M. Gonard dit que si la Croix-Rouge n'a pu visiter les prisonniers détenus au Nord-Vietnam, cette permission lui a été accordée au Sud-Vietnam et un récent rapport des enquêteurs révèle que les conditions sont convenables, qu'il n'y a pas "trace de mauvais traitements" ni que les prisonniers sont mal nourris.

Il ajoute qu'actuellement un médecin parcourre le Sud-Vietnam afin de dresser une liste des prisonniers malades et blessés dont la Croix-Rouge proposera le retour dans leur pays. Il espère qu'une entente interviendra entre les deux parties en conflit afin que de tels échanges se réalisent.

M. Gonard a aussi révélé qu'à Hanoi on a mis fin à l'exibition en public d'aviateurs américains capturés après que la Croix-Rouge eut protesté en invoquant la Convention de Genève.

L'OTAN adoptera la stratégie de la "riposte flexible"

PARIS (AFP) — L'Organisation atlantique est sur le point d'adopter le concept stratégique de la "riposte flexible" en remplacement de celui, officiellement en vigueur, de la "représaille massive", apprend-on de bonne source.

Les ministres de la Défense de l'OTAN adopteront sans doute à leur réunion d'aujourd'hui le rapport établi en ce sens par le comité militaire qui y a mis la dernière main hier après-midi, sans la participation de la France. La décision que prendront les ministres de la Défense est maintenant possible à la suite du départ de la France de l'OTAN. Le général de Gaulle s'était en effet résolument opposé à l'adoption par l'Alliance atlantique de la doctrine de la riposte flexible.

M. John Foster Dulles, alors secrétaire d'Etat américain, avait fait adopter par l'OTAN, en 1955, la théorie de la "représaille massive" (massive retaliation) par laquelle, à toute agression, les forces de l'OTAN répondraient par l'intervention massive de toutes les forces et toutes les armes à la disposition de l'Alliance atlantique, y compris l'arme atomique.

C'était le principe de la dissuation intégrale : l'ennemi potentiel devait s'attendre, en cas d'agression de sa part, à une guerre nucléaire totale. Depuis que la coexistence pacifique est à l'honneur et depuis que les relations soviéto-américaines se sont considérablement améliorées, les stratèges et les diplomates américains ont essayé d'adapter leur stratégie militaire à ces données politiques nouvelles.

Par ailleurs, le maréchal André Gretchko, ministre soviétique de la Défense, a déclaré hier à l'occasion du 22e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne : "La politique pacifique de l'URSS se heurte à une résistance sérieuse de la part des milieux impérialistes agressifs qui s'efforcent de précipiter de nouveau l'humanité tout entière dans une guerre sanglante".

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à **composer ce numéro :** 874-6911

TAPIS METRO LIMITÉE



FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
Ouvert chaque jour jusqu'à 6 heures; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.

3453, rue ST-DENIS Tél.: 844-8159
(Près du métro, rue Sherbrooke)
Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.

VENTE DE TAPIS
AUX PRIX DU MANUFACTURIER
Jamais de telles valeurs ne furent offertes sur du tapis broadloom de première qualité

DUPONT 100% NYLON
tweed et uni — filament continu
Très épais, de confection résistante. Une véritable aubaine. Valeur régulière de 8.95 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $4.50 la verge carrée

VENTE DE L'OISEAU MATINAL
Broadloom épais. Uni ou moustaché. Rég. $5.99 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $2.89 la verge carrée

Dupont 501 velours uni
Epais, velours uni. Une valeur régulière de 12.95 la verge carrée.
PRIX DE VENTE $6.99 la verge carrée

ACRILAN VELOURS
(extra épais)
1ère qualité. Fibres serrées et très épaisses. Qualité exceptionelle. Valeur régulière de $12.95 la verge c.
PRIX DE VENTE $7.49 la verge carrée

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



GASTON PLANTE
50, Place Crémazie, 381-9305
Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.
L'EXCELSIOR Compagnie d'Assurance-Vie

ACHETEZ DÈS MAINTENANT
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET



● FENETRES
● PORTES en aluminium
● CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
● AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3411 est, JEAN-TALON
TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

Faits divers

Acte de vandalisme près du pavillon de la Suisse, à l'Expo

Une statue de bronze, "La Mère de Vénus", d'une valeur de $75,000, a été brisée à sa base par deux individus, vers 23 h. 10 hier, devant le pavillon de la Suisse, sur l'île Ste-Hélène, à l'Expo 67.

Les agents de la Sûreté municipale de Montréal détiennent un jeune homme de 18 ans en rapport avec l'acte de vandalisme. Appréhendé peu après les faits par des gardes de sécurité de l'Expo, le suspect a passé la nuit en cellule, mais on ignorait encore ce matin s'il allait être traduit en justice, aucune plainte officielle n'étant encore parvenue aux enquêteurs.

La statute brisée, une oeuvre d'art abstrait, propriété du pavillon de la Suisse, mesure 4 pieds de hauteur et pèse une soixantaine de livres. Des témoins ont déclaré aux policiers que les vandales l'ont secouée par la tête jusqu'à ce qu'elle se rompe, tout près de son socle

Vol avec violence

Deux cagoulards, dont l'un était armé d'un couteau, ont perpétré un vol avec violence, à 3 h. 10 hier après-midi, au magasin "Flo Smallwear", au 8925 de la rue Hochelaga.

Après avoir battu à coups de poing le propriétaire, M. J. Lavallée, les deux bandits ont pris la fuite dans une auto en stationnement près du magasin, emportant avec eux quelques $200.

Un Australien et un Belge victimes de vol à leur hôtel

Deux touristes étrangers, un Belge et un Australien, ont été la cible des cambrioleurs, en fin de semaine alors qu'ils séjournaient dans de grands hôtels de la métropole. Les montants volés sont respectivement de $2,420 et de $3,006.

M. Emile-M. Herdies, de Bruxelles, dormait dans la chambre 1503 du Royal Embassy, à l'angle des rues Sherbrooke et Peel, quand des voleurs s'y sont introduits pour s'emparer de son argent et d'articles personnels formant un montant de $2,420.

L'Australien, M. John Burleigh, pour sa part avait à peine fait son entrée dans l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, quand il s'est fait voler ses bagages, des articles divers et des chèques de voyage. L'Australien évalue à $3,006 le montant du vol.

Six mois de prison pour 17 faux $5.00

Un garçon de table, employé dans l'un des nombreux établissements de l'Expo, a été condamné à six mois de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury, pour avoir été en possession de dix-sept faux billets de $5.

Le prévenu avait été appréhendé au moment où il tentait d'acheter un livret de billets de métro avec l'un de ses faux billets. Par la suite, on avait trouvé les seize autres dans ses goussets.

En le condamnant à cette peine, le tribunal fit remarquer à Marcel Bilodeau, du 4510 Esplanade, que même s'il n'avait aucun dossier antérieur, il devait tout de même se rendre compte de la gravit de son geste, alors que les faux billets pullulent dans la métropole.

Corps repêché dans le port

Le corps d'un homme de 39 ans, M. René Lambert, du 6395, 29e Avenue, à Rosemont, a été retiré des eaux du fleuve St-Laurent, dans le port de Montréal, vers 10 h. 45 hier matin, alors qu'il flottait en face du quai Victoria.

La police du port, qui a repêché le corps, a révélé que le noyé était porté disparu depuis quelques mois.

Le cadavre a été transporté à la morgue de Montréal, où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la date approximative de la mort et de vérifier s'il s'agit bien d'une victime de l'onde.

Deux morts à un passage à niveau

Une autre tragédie ferroviaire a fait deux victimes, ce matin, à un passage à niveau sur une route secondaire d'Alfred, petite municipalité ontarienne sise près de la frontière du Québec.

Un convoi du Pacifique Canadien, venant d'Ottawa et filant vers Montréal, a heurté violemment un camion servant à la livraison du lait, tuant les deux occupants sur le coup.

Les victimes sont : MM. Omer Lavigne, âgé de 23 ans, et Floyd Scott, 38 ans, tous deux domiciliés à Fournier, en Ontario.

Deux morts et 5 blessés dans une collision

Une femme et sa fillette ont été tuées instantanément, vers 19 h. 50 hier, dans une collision de deux automobiles survenue à South Durham, sur la route no. 32, à environ 60 milles à l'est de Montréal.

Les victimes sont Mme Ebrett Coote, 55 ans, et sa fille Karen, 8 ans, de South Durham. Quatre autres enfants Coote et le conducteur de l'autre automobile, M. Denis Morency, 21 ans, du 5,212 rue Gatineau, à Montréal, qui ont subi diverses blessures dans l'accident, ont été transportés à un hôpital de Sherbrooke.

La médaille Massey à des architectes de Montréal ; mention spéciale à la CTM

TORONTO, (PC) — Quelque 25 bureaux d'architectes du Canada se sont vu décerner la médaille Massey qui veut souligner des réalisations particulièrement éclatantes dans le domaine de l'architecture au Canada. Ce concours, organisé par la Fondation Massey, n'a lieu que tous les trois ans.

Parmi les récipiendaires, soulignons que la Commission de transport de Montréal s'est mérité une mention spéciale pour le caractère architectural du métro de Montréal.

Des ingénieurs montréalais, Greenspoon, Freedlander, Dunne, ont également gagné une médaille pour le dessin architectural de la Place Victoria, à Montréal, et l'édifice de la Confédération, à Charlottetown.

Enfin, l'architecte Moshe Sedfie et les architectes montréalais David, Barott et Boulva ont reçu des médailles témoignant de la réussite de la première phase des travaux d'Habitat 67.

Un pavillon de l'Expo a été retenu, il s'agit de celui de l'administration et de la presse, pavillon permanent qui a été conçu par un architecte de Toronto, M. Irving Grossman.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

des permis pour 617 nouvelles maisons ont été accordés, contre seulement 468 l'an dernier. On en avait toutefois accordé 692 durant la même période en 1965.

La valeur déclarée de ces nouvelles maisons est toutefois plus élevée ($7,865,400, contre $7,516,126 l'an dernier et $7,398,925 en 1965).

La plupart des nouvelles maisons sont situées dans les quartiers de Chomedey (214), Duvernay (202) et Ste-Rose (178).

On ne construit pratiquement pas à St-François (12), Auteuil (10) et Laval-sur-le-Lac (un seul).

Parmi les permis accordés, on trouve la station radiophonique CKLM pour un poste émetteur au montant de $50,000, sur la Montée de l'Equerre.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

frais d'emprunt du métro et le déficit d'exploitation de la Commission de transport de Montréal.

Dans son communiqué, le CCI rappelle que les intérêts pour les emprunts du métro se chiffrent par $11 millions pour 1966-67 et qu'ils s'élèveront à $16.5 millions en 1967-68. Ces chiffres n'incluent pas le déficit d'exploitation de la CTM.

"La plupart des municipalités desservies par la Commission de transport de Montréal ont de plus en plus de mal à boucler leur budget, a souligné M. Marcel Laurin.

"Nous espérons que l'aide que fournira le gouvernement du Québec ne sera pas seulement pour les municipalités de banlieue, mais également pour la ville de Montréal," a-t-il ajouté.

La délégation du CCI rencontrera MM. Johnson et Dozois dans deux ou trois semaines.

Un dossier éloquent lui coupe la parole

Gérard Lemieux, âgé de 39 ans, du 4417 rue Hôtel-de-Ville, a voué sa culpabilité à une accusation de délit de fuite, alors qu'il comparaissait, hier matin, devant le juge en chef Paul Champagne, de la Cour municipale.

Toutefois, en s'avouant coupable, le prévenu voulait éclairer le tribunal sur les circonstances entourant son délit et il avait ajouté la mention "avec explications".

Le juge est toujours prêt à tendre l'oreille aux explications d'un accusé. Mais, cette fois, il passa outre. Un coup d'oeil au dossier du prévenu rendait toute explication superflue.

En consultant la feuille de route de Lemieux, le magistrat la trouva assez éloquente pour envoyer le prévenu réfléchir à Bordeaux pour une période de trois mois. En outre, pour enlever à ce conducteur insouciant toute idée de recommencer, il lui a retiré son permis pour les 30 prochains mois.

Par ailleurs, un individu de 24 ans, Gilles Gagné, sans domicile fixe, qui répondait à une accusation semblable, devra pour sa part, aller séjourner à Bordeaux pour deux mois.

Il a dû se contenter de cette peine parce qu'il ne pouvait pas déposer les $400 d'amende exigé par le juge Champagne.

Gagné sera de plus privé de son permis de conduire pour une période de 15 mois.

Un présumé meurtrier présentera une défense dès son examen volontaire

Un homme de 33 ans, accusé de meurtre prémédité (qualifié), subira son examen volontaire le 15 mai. Mais à cette date, l'avocat Philippe Panneton a annoncé qu'il présenterait immédiatement une défense.

Maurice-David Lemay aurait assassiné Alexandre Langlois, un jeune homme de 25 ans, le 9 avril dernier, dans un appartement du 991 ouest, rue Saint-Jacques.

Lemay avait d'abord été accusé de tentative de meurtre mais depuis ce temps, la victime a succombé à ses blessures. Ce qui a semblé déterminant pour porter une plainte plus sérieuse.

Au cours de l'enquête préliminaire, tenue hier sous la présidence du juge Armand Sylvestre, des témoins ont raconté ce qu'ils savaient de l'affaire, en répondant aux questions de Me Pierre Sauvé, qui occupait pour la couronne.

Me Panneton les a longuement contre-interrogés.

Il appert que la victime Langlois serait arrivée à l'immeuble où Lemay occupait l'appartement numéro 1, vers 7 heures du soir et qu'il aurait ingurgité de la bière.

Ensuite, soit vers 10 heures, Lemay serait arrivé à son tour et se serait dirigé immédiatement dans sa chambre. A peine quelques minutes plus tard, Langlois aurait enfoncé la porte de la chambre de Lemay.

Quelques instants encore plus tard, le concierge aurait entendu un coup de feu et se serait précipité pour se rendre compte de ce qui se passait. Arrivé dans la chambre, il aurait aperçu Langlois étendu sur le plancher pendant que Lemay se serait tenu adossé au mur, tenant une carabine dans ses mains.

Et le conscierge aurait entendu l'accusé dire à Langlois : "C'est ça que tu veux ? Tu l'as. En veux-tu d'autres ?"

Selon la couronne, ces propos dénoteraient la préméditation. Mais pour Me Panneton, le fait que Langlois aurait enfoncé la porte de Lemay, place ce dernier devant l'obligation de se défendre. C'est pour cela que l'avocat demanda que l'accusation soit réduite en celle d'homicide involontaire.

Le juge Sylvestre a rejeté cette requête . . . pour le moment.

Danseuses "topless" accusées

Trois autres danseuses à gogo, de la variété "topless" ont été traduites en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir donné une représentation indécente, au café Boul'Mich, à Saint-Michel.

Les trois danseuses, Gisèle Duchesneau, Christiane L'Abbé, et Lise Di Maurico, respectivement âgées de 28, 31 et 25 ans, ont toutefois nié collectivement leur culpabilité.

Dans tous les cas, un dépôt de $100 a été fixé pour leur libération provisoire, en attendant leur enquête, ajournée à lundi prochain. Elles avaient toutes été appréhendées par une escouade spéciale de la P.P., en fin de semaine.

Etudiant accusé de voies de faits

Un étudiant de 23 ans, George Hoolahan, de l'avenue Terrebonne, à Notre-Dame-de-Grâce, a comparu devant le juge Marcel Gaboury, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir blessé, avec l'intention de le mutiler, un homme identifié comme étant Frank Patulli, 40 ans.

Le prévenu aurait frappé la victime à coups de marteau sur la tête, en face du 4348 Old Orchard. Patulli est toujours à l'hôpital St. Mary's.

L'enqiête ajournée à lundi prochain, Hoolahan a pu reprendre sa liberté sous un cautionnement immobilier de $2,000 ou un dépôt de $1,000.

Assemblée des anciens du Mont-Saint-Louis

Demain soir, le 10 mai, aura lieu la 48e assemblée générale de l'Association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis.

Les anciens sont priés de se rendre à leur Salon (entrée par le Gymnase) pour 6 heures.

Le Banquet annuel suivra l'apéritif. Un conférencier de marque, M. Gilles Sarreault, Sc. '29, ingénieur en chef à l'Expo, donnera des précisions sur la féerique "Terre des Hommes". Sa causerie sera agrémentée de diapositives.

Pour plus amples renseignements, composer 849-8626.

Promotions à la RCMP

Le surintendant principal J.-A.-A. Thivierge, commandant de la division "C" de la RCMP, vient d'annoncer diverses promotions au sein de la section du Québec de la RCMP.

Quatre officiers, dont deux Montréalais, ont été promus sergents d'état-major. Il s'agit des sergents J.-F.-J.-D. Prince, de Montréal, J.-J.-G.-L. Dupont, de Montréal, J.-W.-R. Lauzon, Québec, et J.-G.-L. Prince, de Trois-Rivières.

Par ailleurs, 22 agents de la Gendarmerie ont été promus sergents, alors que 38 autres ont été nommés caporal.

Quinze nouveaux sergents sont de la métropole. Il s'agit des agents J.-R.-G. Ferraris, J.-M.-R. Thinel, J.-O.-G. Sigouin, J.-A.-Y.-C. Paré, J.-L.-P.-L. Provost, J.-F.-G.-R. Audy, J.-A. Frenette, G. Houde, J.-O.-U. Duguay, J.-F.-J. Bossé, J.-G.-R. Turcotte, J.-E.-R.-G. Tremblay, J.-A.-R. Roy et D. Chariot.

Les autres nouveaux sergents sont : B.-J.-A. Moreau, de St-Jérôme, G.-M. Roy, de Mégantic, J.-L.-P. Villeneuve, de Chicoutimi, E. Mager, de Drummondville, J.-J.-L.-M. Bussières, de Québec, J.-A.-P.-E. Thivierge, d'Huntingdon et J.-P.-F. Plourde, de Québec.

Des 38 nouveaux caporaux, 30 sont de la métropole. Il s'agit de M. F. T. Power, R. P. J. Lellig, P. R. Clay, R. D. R. Kreitz, A Santarossa, J.-J. Léveillé, J.-H.-A.-R. Fortin, J.-G.-L. Duhamel, J.-F.-M. Blanchard, P.-D.-A. Beauséjour, J.-A.-H.-P.-P. Legault, J.-E.-G.-R. Couture, J. E. P. Schumph, J.-R.-M. Délisle, P.-L. Hugo, J.-O.-C. Racicot, J.-M.-R. Guindon, J.-A.-R.-A. Bouchard, J. W. Brennar, J.-J.-G.-A. Grégoire, J.-C.-W. Brodeur, J.-C.-C. Dagenais, V. H. Hewitson, J.-O.-R. Laframboise, J.-C.-A.-P.-L. Généreux, J.-G.-A. Roy, J.-C.-A. Duguay, R.-E. Bacque, J.-L.-G. Favreau et J.-E.-J. Mathieu.

Les huit autres nouveaux caporaux sont : J.-G.-B. Garneau, de Québec, R.-M. Campeau, Québec, J.-H.-P.-R. Boulanger, de Québec, J.-A.-G. Genest, de Trois-Rivières, J.-V.-Y.-M.-A. Aubry, de Chicoutimi, J.-C.-A. Dufresne, de Sherbrooke, J.-L.-P.-M. Huot, de Rimouski, et enfin, J.-E.-J.-G. Leduc, de Québec.

Le travail reprend à la Northern Electric

Les 400 employés de la compagnie Northern Electric qui avaient débrayé vendredi sont retournés au travail ce matin.

L'Association des employés de Northern Electric (Ind.) a obtenu l'assurance que la compagnie n'exercerait aucune représaille contre les employés qui avaient débrayé et que, de plus, ni elle ni la compagnie de Téléphone Bell du Canada ne feraient sortir des entrepôts plus de marchandises qu'en temps ordinaire.

Les employés avaient cessé de travailler vendredi après avoir constaté que la compagnie transportait de son entrepôt de Montréal-Nord plus de matériel que nécessaire. Ils ont craint que, de cette façon, la Northern Electric soit en mesure de maintenir plus longtemps leur grève qu'ils peuvent déclencher légalement en tout temps après le 21 mai, en entreposant ailleurs le matériel dont a besoin la compagnie de téléphone.

La compagnie s'était dite disposée vendredi après-midi à donner l'assurance qu'elle ne transporterait de ses entrepôts que la quantité habituelle, mais elle ne pouvait s'engager au nom de la compagnie de Téléphone Bell.

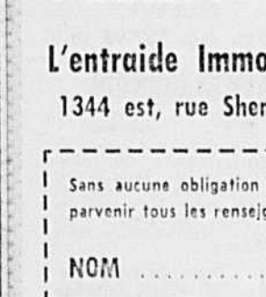
Ces deux entreprises ont des liens très étroits qui les unissent. La Northern est le fournisseur exclusif de la compagnie de téléphone pour ses appareils. Ce sont des compagnies-soeurs.

En plus de l'entrepôt de Montréal-Nord, l'arrêt de travail avait paralysé l'usine de Ville St-Laurent.

Naissance

CHARNESS — Après une journée complète passée à visiter l'Expo 67, M. Gérald F. N. Charness et Adele Vicki née Warren sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, soeur à Jordan Warren et Cindy Gai. A l'hôpital Royal Victoria, la mère et l'enfant se portent bien.

Messe anniversaire



Docteur Roméo Boucher

Une messe sera célébrée le dimanche, 14 mai prochain, à 9 h. 30, en l'église St-Léon de Westmount, pour le premier anniversaire de la mort du docteur Roméo Boucher.

Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

CHAQUE $3.00

par mois pendant 130 mois
vous donnent droit à

$1,000.00

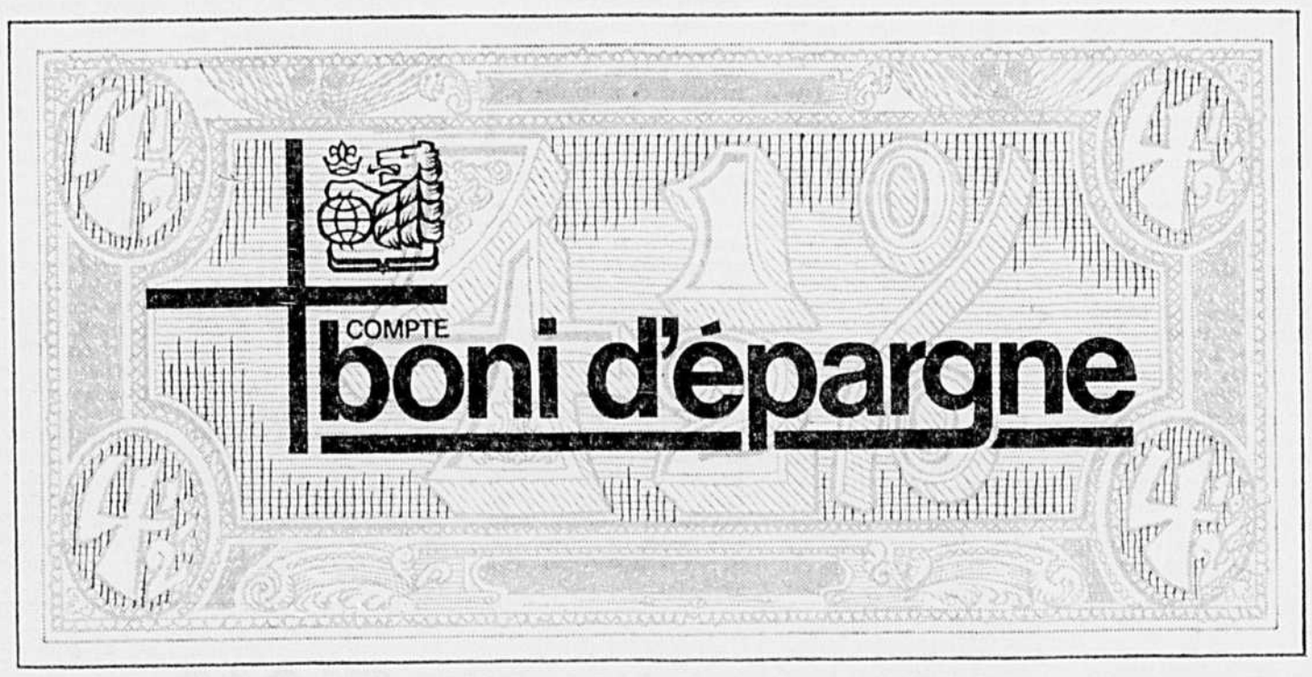
● PROTECTION ● PLACEMENT
● EMPRUNT ● RENTE

L'entraide Immobilière Laurentienne
1344 est, rue Sherbrooke — Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....
ADRESSE .....
AGE ..... TEL. .....

A bas l'économie vieux jeu!



Vive le compte boni d'épargne!

Le Compte Boni d'Epargne de la Banque Royale donne le "bon ton" de l'économie: intérêt de 4½% calculé sur le solde minimum mensuel et porté deux fois par an au crédit de votre compte . . . impossibilité de faire des paiements par chèque, qui vous protège de bien des tentations . . . carnet de banque doré pour vous rappeler que l'intérêt de 4½% sort quelque peu de l'ordinaire.
Si vos économies ont l'air plutôt terne, elles prendront de belles couleurs avec le COMPTE BONI D'EPARGNE à 4½%. C'est une "création" de la Banque Royale qui lance la mode de l'économie!

BANQUE ROYALE

● Avantages spéciaux offerts pour tous les COMPTES BONI D'EPARGNE jusqu'au 15 mai.

Membre: Société d'Assurance Dépôts du Canada

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	200	10¼	10¼	10¼
Algoma	400	25½	25¼	25½
Alliance	1000	70	70	70
Alcan	900	33¾	33½	33⅝
Alcan ½2	235	42	41¼	41¼
Alcan ¼ Pr	425	43	43	43
AngT 3.15 Pr	150	52½	52½	52½
ArgC Pr	100	11⅜	11⅜	11⅜
Asbestos	710	22	22	22
Atl Sug	900	10¼	10	10⅛
Bq CN	—	62½	62½	—
Bq Imp-C	315	72¼	71½	71½
Bq Mont	580	68⅜	68¼	68½
Bq N E	200	77½	77½	77½
Bq PC	125	47¾	47½	47½
Bq Roy	210	84	83½	83½
Bq Tor D	—	71¾	71¾	—
Bath Wts	—	10¼	10¼	—
BllPhone	4480	52¾	52⅜	52⅜
Brazil	200	13	13	13
BA Oil	773	36⅛	36	36⅛
BC Forst	—	22	22	—
BC Phone	100	69	69	69
Brnco	2498	405	400	400
CAE	710	10⅝	10½	10½
CalPow	5000	23½	23½	23½
CalPPr	—	108	107	—
CanCm	100	44	44	44
CanCmPr	—	24	24	—
CPMortgge	300	12	12	12
CSL	150	33	33	33
CBrew	1750	7	6⅞	6⅞
CBrewA	—	38¼	38¼	—
CBrewB	—	47½	47½	—
CIL	400	22¾	22⅝	22⅝
CIPow	3000	35¼	35¼	35¼
CMarconi	600	485	485	485
CMarconi d	—	7	7	—
CPR	1910	67¾	67½	67½
CPR Pr	900	9½	9½	9½
CPfina	—	13½	13½	—
CVickers	—	13	13	—
Central Del	1896	12	11⅞	12⅜
Chemcell	760	12⅝	12⅜	12⅜
Cominco	205	32	32	32
Cons Paper	481	42⅜	42⅛	42⅜
C Paper Pr	—	24¼	26	—
C Paper Wts	—	925	920	—
Consu Glass	—	15	15	—
Corby (A)	—	30½	30½	—
Coronation	—	165	165	—
Couvrette "A"	3025	480	480	480
Crain RL	—	45½	45¼	—
Crush Int	—	13¼	13¾	—
Denison	500	67½	67½	67½
Dist Seag	165	39¼	39¼	39¼
D Bridge	650	20½	20½	20½
D Coal Pr	200	11⅛	11	11
Do Fasco	—	24½	24½	—
D Glass	800	13¾	13⅜	13⅜
D Glass Pr	—	15	14⅝	—
D Lime	—	275	275	—
Dosco	—	8½	8	—
D Stores	100	18¼	18¼	18¼
Domtar	1210	16⅜	16½	16½
D Text	100	23¼	23¼	23¼
Donohue	—	8	7⅞	—
Du Pont	125	37	36	36
Falcon	100	87½	87½	87½
Fam Play	—	36	36	—
F Collection	1000	8	7½	7½
Fr Pete	—	410	405	—
Fulcrum Pr	—	55	55	—
Glengair	39280	295	260	280
GB Can Inv	—	14	14	—
GB C Inv Pr	60	39½	39½	39½
GL Paper	500	27¾	27¾	27¾
HdyAndy	900	7½	7½	7½
Hawk Sidd	—	400	400	—
Hollonger	250	25	25	25
Home A	—	19½	19½	—
Horne Pf	400	345	345	345
Hud Bay M	400	62	62	62
Husky Oil	—	15¼	15⅛	—
Husky D w	—	630	630	—
Imp Oil	119	59⅛	59⅛	59⅛
Imp Tob	—	14⅜	14⅜	—
I Accep	104	25¼	25¼	25¼
Inglis	285	13½	13⅜	13½
I Nickel	1085	100¼	100	100
Int Util	—	32	31⅜	—
I Util Pr	—	32½	32½	—
Inter PL	90	102¾	102¾	102¾
Invest Gr A	—	11⅝	11½	—
Jamaica PS	—	15⅛	15	—
Labatt	—	25½	25½	—
Laur Fin	—	500	485	—
Loblaw A	200	7¾	7¾	7¾
Loblaw B	—	8¼	8⅛	—
Loeb M	300	14	13¾	13¾
MacLaren (A)	—	24¼	24	—
MacMillan	1725	29	29	29
Marit Tel	451	23	23	23
Massey F	1942	24¼	23⅞	24
Melchers	233	20½	20½	20½
McAllister	—	7½	7½	—
Miron 6	100	6¾	6¾	6¾
Molson (A)	200	24	24	24
Molson (B)	—	2⅛	24¼	—
Mtl Trust	1650	15⅞	15⅞	15⅞
MorseR A	—	23	23	—
NB Tel	390	16⅛	16	16
Noranda	1109	53¾	53¼	53⅜
North C Gas	1000	12¼	12⅛	12⅛
NS LP	1003	11	10¾	10¾
Ogilvie	—	14¼	14	—
Oshawa (A)	5000	36	36	36
Pac Pete	300	14	13¾	13¾
Phillips C	725	58	58	58
Price	130	13	13	13
Placer	—	37	37	—
Pow Corp	—	12⅛	12	—
QN Gas	—	10¼	10	—
Que Phone	—	19⅛	19⅛	—
Reitman's A	—	8½	8½	—
Rio Algom	950	32½	32¼	32½
Rolland (A)	100	12	12	12
Ronalds F	—	12½	12½	—
Rothmans	—	28½	28½	—
Russel Sons	—	16	16	—
St L Cem	350	27	27	27
Salada F	170	10½	10½	10½
Shell Can	130	26⅞	26⅞	26⅞
Shell I p	—	29	29	—
Shop Save	100	13	13	13
Simpsons	405	27¾	27⅝	27⅝
Sogemines	—	13	13	—
Southam	—	43	43	—
SS Steel	100	12½	12½	12½
Steel Can	570	24¾	24¾	24¾
Steinbg A	—	22½	22	—
Texaco Can	50	27	27	27
T Grp A	—	8½	8½	—
Tr C PL	1915	29	28⅞	29
Tr C PL p	—	49¼	49	—
Tr Mt Pl	300	17⅞	17¾	17¾
Triad Oil	—	185	185	185
Trust G p	100	26	26	26
Un Auto A	200	15	15	15
Un Carbide	—	22¾	22½	—
Union Oil	100	37	37	37
Wajax	600	15½	15½	15½
Wlk GW	1500	35½	35¼	35⅜
W Coast Tr	300	28	28	28
W Pac Pd	100	57⅜	57⅜	57⅜
Weston A	500	20¾	20¾	20¾
Zellers	—	25½	25½	—
Zellers p	700	42	42	42

Bourse Canadienne

Agassiz	1000	21	21	21
Ajax	—	17	16	—
Alscope	1050	140	140	140
Amg B Bef	1000	8	8	8
Am Metro Ent	1300	165	160	160
Arno	11000	7	6	7
Baker Talc	—	8½	8½	—
Band-Ore	—	14½	14½	—
Bateman	1500	6½	6½	6½
Beauce Pl	3000	6	6	6

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	Mark	.2725
Angleterre	Livre	3.0301
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4027
Chili	Escuro	.2051
Danemark	Couronne	.1566
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2200
Hollande	Florin	.3002
Italie	Lire	.001734
Japon	Yen	.002995
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.08¼
Norvège	Couronne	.1515
N.-Zélande	Livre	3.0202
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2508
Tchécoslovaquie	Couronne	.1508
Venezuela	Bolivar	.2413

COURS DU DOLLAR

MONTREAL — Le dollar américain fléchit de 1/32 à $1.08 3/16 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling fléchit de ¼ à $3.02¾.

NEW YORK : Le dollar canadien s'élève de 1/64 à $0.92 7/16 par rapport à la devise américaine. La livre sterling perd 1/16 à $2.79 27/32.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16 à 16½. Poudre de lait de beurre, 15 à 15½ ; de petit lait, 4½ à 5 cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Québec .75 à .80 les 50 livres ; N.-B. .90 les 50 livres ; .24 à .26 les 10 livres ; I.-P.-É. $1.65 à $1.75 les 75 livres ; $1.20 à $1.25 les 50 livres ; .32 à .34 les 10 livres ; Californie $7 à $7.50 les 100 livres ; $4 à $4.25 les 50 livres.

Oeufs : A, extra-gros .45 et A, gros 43.7 ; A, moyens 38.7 ; A, petits 31.5.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.16½ à l'achat et $35.18½ à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la Bourse londonienne des lingots : $36.16 9-25 (251 shillings, 3¾ pence).

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs cotait 48.40 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 128.60.

Le Mali adopte une première mesure pour l'assainissement de sa situation financière

PARIS (AFP) — La dévaluation du franc malien qui vient d'être décidée par le gouvernement de Bamako constitue une première et importante mesure en vue de l'assainissement de la situation financière au Mali, estime-t-on dans les milieux informés à Paris.

Cet assainissement qui s'accompagnera sans doute de réformes économiques en profondeur, est nécessaire pour permettre la mise en oeuvre des accords financiers franco-maliens du 15 février dernier. Ces accords prévoient un retour progressif du Mali dans la zome franc pour aboutir finalement à la réintroduction de ce pays dans la zone monétaire de l'ouest africain.

Dans les derniers accords franco-maliens le maintien du franc malien a été prévu, mais il a été également convenu qu'après l'application par le gouvernement malien d'un certain nombre de réformes la France pourrait être amenée à gérer paritairement avec le Mali l'institut d'émission malien et à apporter sa garantie à la monnaie malienne. C'est cette première étape qui est en voie de réalisation.

On sait que la dégradation du franc malien créé en 1962 en dehors de toute garantie internationale a été à la base du malaise économique et financier dont souffre le Mali et qui a conduit à une paralysie de son économie. Le retour à une monnais saine permettra sans l'avenir au Mali de reprendre avec ses voisins francophones des relations commerciales normales.

Le décision du gouvernement malien de procéder à une dévaluation du franc malien de 50 pour cent a été annoncée par le ministre des Finances, M. Louis Negre, qui assume également les charges du gouverneur de la Banque de la République du Mali.

Emission de $55 millions d'obligations du Québec

Une émission d'obligations portant sur $55 millions va être mise sur le marché par la province de Québec.

Datée du 1er juin, elle comportera trois tranches distinctes selon les échéances, à 5, 13 et 25 ans.

L'offre publique de souscription sera effectuée par l'intermédiaire d'un syndicat financier dirigé par la maison A. E. Ames and Co. Ltd., de Montréal.

La première tranche de l'émission portera sur $10 millions de titres à 6¼ pour cent à échéance de 5 ans, vendus à $99.75 pour rapporter 6.31 pour cent. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation, et leur vente sera restreinte aux banques et à certaines institutions.

La deuxième tranche portera un coupon de 6½ pour cent, sera vendue au pair, et ne sera pas non plus rachetable avant son échéance de 13 ans. Son montant s'établira entre un minimum de $8 million et un maximum de $15 millions.

Le solde de l'émission aura une échéance de 25 ans, son taux sera de 6½ pour cent. Vendu à $99, il rapportera un rendement de 6.58 pour cent.

Il ne sera pas rachetable par anticipation.

L'on s'attend à ce que la Caisse de Dépôt et Placement, qui est chargée par le gouvernement de la province du placements des fonds recueillis par le Régime des Rentes du Québec, se porte acquéreur d'un montant substantiel d'obligations à 25 ans d'échéance.

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Black River	—	8	7½	—
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	—	560	560	—
Burnt Hill	1000	38	38	38
CG Inv	240	62	62	62
C Magnisite	3000	57	57	57
C Security A	100	205	205	205
C Mines	—	35	33	—
Carbec	55900	222	221	221
Cessland	800	137	136	136
Chemalloy	7900	210	204	205
Chipman	—	14½	14½	—
Coastal M	—	7	7	—
Caminga	—	6½	6½	—
C Canorama	—	15	14½	—
C Manitoba	500	21	21	21
C Mogador	1000	15	15	15
C New Pac	—	15	15	—
CO Smelt	1900	107	100	103
C McKinney	1000	32	32	32
Copstream	—	1	1	—
Delta Elect	—	285	275	—
Devil's Elbow	34500	63	61	63
Dolson	2000	17	17	17
D OM Exp	—	18½	18½	—
Dom Lease	—	21	21	—
Dumont	4000	20	20	20
Eagle Gold	3500	119	118	118
East Sull	400	525	525	525
East Vent	—	13	13	—
Fab Met	500	10	10	10
Fano	—	4½	4½	—
Fidelity	—	32	31	—
Fontan	—	4	4	—
Fundy	—	18	18	—
Furlong W	—	60	60	—
GArney	1500	26	26	26
Glen Lake	350	175	175	175
Grt W Min	—	75	75	—
Inspiratn	4891	185	180	185
Int Dredg	—	5	5	—
James Bay	31000	40	36	40
Keltic Mng	6500	24	23	23
Kleno	—	69	69	—
Kodiac Pet	1000	140	140	140
Lab Accept A	—	250	250	—
Laduboro	—	55	55	—
L Dufault	600	13	13	13
Lamont A	400	14½	14½	14½
Lemieux Copp	1000	26½	24½	26½
Lithium	—	8	8	—
Louanna G.	51000	25½	24½	24½
Matachewan	3800	80	68	75
Midepsa	1500	370	370	370
Mira Mines	—	9½	9½	—
Mistango	500	13	13	13
Monpre	—	4	4	—
Mt Costigan	2000	20	20	20
Mt Pleast	1900	18½	18	18
Muscocho	—	28	27	—
Native Min	—	10	10	—
N Formaq	2000	3½	3½	3½
N Glacier	—	15	15	—
NA Rare M	2000	23	23	23
NorthEx	—	24	24	—
NW Canalask	—	8½	8½	—
Opem Ex	—	11	11	—
Opemiska	—	10	10	—
Patino	800	900	900	900
Pat Silver	1000	25	25	25
Paudash	1000	4½	4½	4½
Peace Riv	500	715	715	715
Pennbec	6000	10½	9½	9½
Phoenix O	200	395	395	395
Prime Pot	500	10	10	10
Que Ascot	3000	4	4	4
Q Cobalt	—	260	250	—
Que PH	500	18½	18½	18½
Rancheria	—	15	15	—
Rouyn Ex	11000	16½	15½	16
St L Col	4100	190	181	190
St Lucie Ex	—	12½	12	—
Sangamo	600	14	14	14
Sapawe	—	7	7	—
Shaw Mg	—	107	100	—
silver Rg	—	19½	19½	—
Silver Sum	7000	9½	9	9
silver T	1500	38	38	38
S Dufault	—	10	10	—
Spartan Air	11100	86	81	85
Stairs Ex	—	9½	9½	—
Std Gold	1000	13½	13½	13½
Sturgeon	1000	55	55	55
Subeo	1700	88	88	88
Sullivan	300	375	375	375
Superpack	—	5	5	—
Surlaga	1300	106	105	106
Tache	2000	8	7½	8
Terrex M	7000	26	25	25
Titon	2000	5	4½	5
Trsterre	—	17½	17	—
U Obalski	—	35	35	—
UptonCopp	4500	47	40	45
VDerHout	—	5⅜	5⅜	—
Wabasso	—	17	17	—
Wstairs	2000	8	8	8
WstHill	2700	31	31	31
WestTin	1000	12½	12½	12½
Wisconsin	1500	21	20	20

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	25	30
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	3	5
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bold Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	20
Beauport Holding	12	17
Bracemac	14	16
Burrex	15	20
Chibtown	22	27
Clearwater	15	25
Columbia River	90	95
Can Javelin	9¾	10¼
Credo	15	20
Corgemines	50	60
Cuvier	5	9
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	35
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.80	4.00
Hucamp	40	45
Independant	5	7
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	1.05	1.15
Juma	10	12
Kewagama	4	4
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	30	35
Lun Echo	34	38
Madex	50	60
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	30	35
Naganta	20	40
Nat. Malartic	45	50
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	3½	5
New Pacalls	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	28	30
Okiend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	10	15
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chib	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¾	5¼
Thunder Bay	1.65	1.75
Timrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dave	16	18
Westville	12	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Charterd Credit	3	3¾
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	1.50	2.50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	22	24
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	5½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	19½	21
Jenkins	20	21
La Prev	16	17½
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20½	—
London Life	48½	50
Monarch Life	—	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c	67	71
Id 4½ par.	75	80
Iid. S pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Peco	1.70	1.90
Pennington	15¼	16¼
Pin Com	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	28½	30
Steadman	5.25	5.75
Superior	3	4
Stabilite	4.50	5.50
Trizec	1.00	—
Un Asbestos	24	25½
Un Asbestos r	—	25
Valcrsh	71	72
Wagan Unk	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	2.00
York Tr	4½	5½

du parquet de la bourse

Tendance mixte à Montréal

Le marché de **Montréal** est peu actif et sa tendance est irrégulièrement plus faible en début d'après-midi.

Aux industrielles, Moore Corp., dont les actions ont été fractionnées à 4 pour 1 et qui avait clôturé à 112 hier soir, fléchit de ¾ à 28¼. Dominion Bridge perd ½ à 20½, Walker ⅜ à 35¼. Parmi les mines de premier plan, Denison gagne ¾ à 67½ et Rio Algom ⅝ à 32½. Falconbridge et Inco progressent de ½ chacune. Glengair gagne 30 cents à $2.75.

Aux services publics, Bell Telephone perd ½ à 52⅜, Canadian International Power ⅝ à 35¼ et Nova Scotia Light ¼ à 10¾. Brinco gagne 5 cents à 4.05. Aux banques, celle de Commerce perd 1 point à 71½ et Royale ½ à 83½.

A la Bourse Canadienne, Sullivan Mines gagne 25 cents à 3.75. St-Lawrence Columbum 9 à 1.90 de même que Alscope à 1.40.

* * *

Le marché de **Toronto** est peu actif et sa tendance est irrégulière en fin de matinée.

ITL Industries se signale tout particulièrement en s'inscrivant en hausse de 2½ à 34½ après que la compagnie eut annoncé qu'elle avait conclu un accord avec une compagnie de Californie, lui permettant de vendre, moyennant une royauté, une capsule de sûreté manufacturée par ITL.

Ailleurs sur la liste, les nouvelles actions de Moore Corp. fléchissent de ⅜ à 27¾ et Magna Electronics perd ⅝ à 21¾. Aux uraniums, Denison gagne ⅝ à 67⅜ et Rio Algom ¼ à 32½.

* * *

Wall Street se maintient en hausse de justesse en début d'après-midi après avoir débuté sur un ton très actif et ferme.

Chez les titres clé, les avances sont en général minimes, quelques-uns toutefois enregistrent des gains allant jusqu'à environ 1 point.

Selon quelques analystes du marché, il pourrait être plus difficile maintenant pour l'indice industriel Dow Jones de traverser le cap de 910-920 qu'il ne le fut pour celui de 900. A midi, l'indice s'inscrit à 908.80, en hausse de 0.83.

La moyenne des 60 titres clés, établie par la PA, s'élève de .4 à 332.2.

Kern County Land est particulièrement en vedette; ses actions qui ne furent pas transigées lundi bondissent ce matin de 20⅜ points à 84 à la suite de l'offre de Occidental Petroleum d'acheter 500,000 actions de Kern à $83.50 l'action.

* * *

LONDRES (Reuter) — La tendance était généralement mixte à la Bourse de Londres, aujourd'hui, malgré un courant de régularité se manifestant par suite de la déclaration de lundi du premier ministre Wilson concernant le Marché commun.

Les valeurs sûres ont continué d'être irrégulières tout comme lundi, les industrielles étant mixtes avec cependant certaines valeurs fermes. Les pétrolières ont fléchi et les valeurs libellées en dollars ont été pour la plupart légèrement en recul.

* * *

Bourse de Paris — Les valeurs françaises ont une tendance très nette à progresser et bien que le marché soit encore irrégulier les points de fermeté dominent.

Irrégularité des rentes d'Etat et des obligations indexées. Les banques sont également irrégulières bien que les points de fermeté dominent.

NEWYORK

	Ventes	Haut	Bas	Cgn Net
ACF Ind	1500	52⅛	52	52 + ⅛
Address	10200	62⅜	61	61¼ — ¾
Addmiral	4500	27	26⅜	26⅝ + ⅜
Alcan Al	2100	31	31	31
Allegany	1100	11⅜	11¼	11⅜ — ⅛
Allis Ch	8400	25⅜	25⅛	25⅛ + ⅛
Amerada	1900	91⅜	91	91 — ⅛
Am Can	2200	57¾	57⅛	57¾ + ⅝
Am Cyan	13700	35⅛	34½	35
Am Mot	13600	10¾	10½	10⅝ — ⅛
Am Smelt	4100	59¼	59	59¼ + ⅝
Am Std	16600	23½	23	23⅜ + ⅛
Am T Tel	27500	58⅛	57¾	58⅛ + ⅛
Am Tob	6800	33⅝	33⅜	33⅝ + ⅛
Amsted	400	49⅝	49¼	49¼ — ¼
Ancdna	3500	90⅞	90⅝	90⅝ — ⅛
Armco Stl	1500	58¼	57⅞	57⅞ + ⅛
Armstg Ck	2800	57¼	57⅛	57⅛ — ⅛
Avco Corp	16100	47¾	46⅝	46⅞ — ⅜
Babcock	9100	56	54½	55¾ +1⅜
Bell How	2600	75½	75	75 — ⅜
Beth Stl	15400	36⅞	36¼	36½
Boeing xd	2800	95½	95¼	95¼ + ⅜
Borden	4000	35⅛	34⅝	335 + ½
Borg War	1200	43⅝	43⅜	43⅝ + ¼
Bos Ed	900	41⅞	41⅜	41¾ — ⅛
Brunwk	19600	14⅛	13⅞	14 + ⅛
Bucy Erle	1800	29⅜	29¼	29⅜ + ⅛
Burl Ind	2800	39	38⅞	39 + ⅜
Burrghs	7200	124	121	122⅜ — ¾
Calumet	400	33⅞	33⅞	33⅞ + ⅜
Camp RL	800	18⅜	18⅛	18⅜ + ⅛
Camp Sp	12400	27⅛	27	27 — ⅛
Can Dry	2300	25¼	25	25¼ + ¼
Cdn Brew	300	7	7	7
Case JI	39900	21¾	20⅞	21⅜ + ⅜
Cater Tr	7000	47	46½	46½ — ⅛
Celanese	8300	67¼	66½	66¾ — ¾
Ches Ohio	1700	69⅜	68½	69⅜ + ⅜
Chrysler	24500	44¾	43¾	43¾ — ¾
Cities Sv	4300	50⅞	50⅜	50⅜
Clark Eq	2700	31¼	31	31
Clevite	400	47¾	47½	47½ — ¼
Coca Cola	800	119	119	119 + ¼
CBS	57700	73	71¾	72⅛ — ¾
Comt Sol	1800	45¾	45½	45¾ — ¼
Com Sat	21300	71⅜	69¾	70 — ⅜
Con Edis	3100	35¾	35⅝	35⅝
Container	1900	34¾	34½	34¾ — ¼
Cont Can	4400	54¼	53⅜	54 + ⅝
Cont Mot	400	16½	16⅜	16½ + ⅛
Cont Oil	3700	76	75⅝	75⅝ + ⅛
Control D	20600	79¾	78¼	78⅜ — ½
Copw Stl	200	30½	30½	30½
Corn Pd	4200	46⅝	46⅛	46½ + ⅛
Crane Co	500	46⅛	46	46 — ¼
Cr Zell	900	55⅛	54¾	55⅛ + ¼
Cruc Stl	1900	26	25⅝	25⅝ — ¼
Curtiss Wr	7900	25¾	24⅞	25⅜ + ⅜
Deere	7700	62⅝	62⅛	62⅜ + ⅛
Del Stl Cp	900	14⅞	14⅝	14⅝ — ¼
Dome M	600	40¼	40	40¼ + ½
Dow Chem	3200	83¼	82⅜	82⅞
Du Pont	6500	175	173	173¾ — ¾
East Kod	7400	146⅞	144⅜	144⅝ — ⅜
Eaton Yt	3000	28⅛	27⅞	28 + ⅛
El Stor B	600	56¾	55½	56¾ + ½
El Paso NG	3600	19¼	19⅛	19¼ + ⅛
Essex Wire	3400	66	65	65¾ + ¾

ameri CAINE

Ventes		Haut	Bas	2 h.
200	Allegh CP w	8¾	8½	8½
2400	Atlas CP w	2⅜	2¼	2¼
800	Barnes Eng	36½	35¾	35¾
4200	Brazil L&P	11⅞	12	12
5600	Breeze Corp	14⅜	14⅛	14⅛
100	Brit Am Oil	33¼	33¼	33¼
1100	Brit Pet	9 9/16	9½	9 9/16
5800	Can Javelin	10⅞	10⅝	10⅝
800	Can Marconi	4⅜

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLOCCO (Vincenzo) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Vincenzo Allocco, époux de feu Fortunata Artilieri, demeurant à 6550 Chabot. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Antoinette) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Joseph Archambault, née Antoinette Sicotte, demeurant à 10,617 rue Des Prairies. Elle laisse dans le deuil son frère Donat, sa soeur, Mme Alphonse Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; faire dons à la Société du Cancer.

BACHMAN (Fred) — A Montfort, le 7 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Fred Bachman, hôtelier, époux de Mina Brucker. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Trudel et Hébert
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Montfort, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Jean-Pierre) — Accidentellement à Ville Ile-Perrot, le 7 mai 1967 à l'âge de 21 ans est décédé M. Jean-Pierre Barrette, fils de M. Julien Barrette et d'Augustine Robert, demeurant 392 Grand Boul. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96 boul. Perrot
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Narcisse) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Narcisse Beauchamp, époux d'Emerisa Francoeur, demeurant 7404, rue Berri, père de Mme Rosaire Gosselin (Gemma), Mme Léo Bigonnesse (Yvette), et frère de Donat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau est
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Raoul) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raoul Beauchemin, époux d'Adrienne Gendron, père de Mme André Charest (Monique), Mme Robert Aubertin (Nicole) et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche & Fils Inc.
86 rue Longueuil via St-Charles
à Longueuil
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (J. Télesphore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Télesphore Beaudin, ancien gérant à la Banque Canadienne Nationale, époux de feu Cécile Mac Beth, père de Louis, Mme Lucille Grignon, Soeur Thérèse Beaudin et Mme Richard Grenier (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Calixte) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Calixte Bigras, époux d'Emelda Jasmin. Père de Mme Thérèse Lefebvre, Marie-Claire (Mme Lionel Carignan), Simone (Mme Gérald Addison), Marie-Jeanne (Mme J.-Claude Cerat), Laurette (Mme G. Bélanger), et de feu Roger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Juliette) — A Montréal, le 7 mai 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Juliette Bisaillon, fille de feu Ferdinand Bisaillon, et de feu Julie Lamoureux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Aurore) — A Comeau, comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Alcide Boileau, née Aurore Guindon. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Aubry & Fils, Rigaud
jusqu'à mardi soir, et ré-exposée aux salons
Aubry & Fils, à Hudson
mercredi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant, à l'église paroissiale d'Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULE (Adrien) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Boulé, époux de Juliette Lapointe, demeurant à 160 Villeneuve est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Armand) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Armand Calvé, époux de Jeanne Mance Savoie, demeurant à 3769 Monselet. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CAMPEAU (Jean-Charles) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean-Charles Campeau, époux de Thérèse Aubé, demeurant 9, rue Campeau, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand
Châteauguay
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU (Roland) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Campeau, époux de Marguerite Goyette, demeurant à 2546, Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Jean-Baptiste) — A St-Lazare, Comté Vaudreuil, le 7 mai 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Castonguay, époux de Juliette Chevrier, demeurant Rang Ste-Angélique. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux
à St-Lazare
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CENTORAME (Thérèse) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Centorame, née Thérèse Berardelli, mère de Mlle Louise (Clémentine), soeur de Francesco Berardelli, de Mme veuve Angeline Berardelli et Vincent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Wilbrod) — A Lachine, le 8 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilbrod Charette, époux de Bernadette Lacroix et père d'Huguette (Mme Jacques Lecompte). Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Georges) — A Ste-Thérèse, le 8 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Charron, beau-frère de l'honorable Lionel Bertrand, époux de Simone Gabrielle Pigeon, demeurant 4, Trépanier, Ste-Thérèse ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Albertine) — A St-Lin, le 7 mai 1967, à l'âge de 76 ans 8 mois, est décédée Mme Omer Collin, née Albertine St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12e avenue, St-Lin
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONTANT (Simon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Simon Contant, époux d'Anita Castilloux, fils de feu Philibert Contant (notaire P. et ancien maire d'Iberville), et de feu Selfride Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Joseph) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 99 ans 7 mois, est décédé M. Joseph Côté, bijoutier, époux de feu Annie Grenier, oncle de Mme Jean-Georges Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (J. Lionel) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Lionel Côté, fils de feu François Xavier Côté et de feu Catherine Léveillé, frère de Lucienne, Aimé, Horace, demeurant à 10,002 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHAINE (Joseph) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Courchaine, époux d'Ida Hébert, autrefois de la rue Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière du Champ-d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Anita) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Anita Demers, épouse de Paul-Emile Coutu, demeurant 5916 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Napoléon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Napoléon-Paul Daoust, époux de Régina Cardinal. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à midi 30, pour se rendre à l'église paroissiale St-Télesphore, comté Soulanges où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DESABRAIS (Guy) — A St. Catharines, Ontario, le 7 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Guy Desabrais, époux de feu Simone Tremblay, autrefois de Val-d'Or, demeurant à 27 McDonald, St. Catharines, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi matin le 10 courant à 10 h.

DESAULNIERS (Marie) — A Montréal, le 8 mai 1967, est décédée Mme veuve Arthur Desaulniers, née Marie Nadeau, demeurant à 8196 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Droiet, angle Jarry
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Antoinette) — A Cité Laval, le 9 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Joseph Desjardins, née Antoinette Laflamme, demeurant 371, St-Luc; mère de Mme Willie Fyfe (Rose), Mme Ferdinand Desrochers (Blanche). Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Claude, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Hormidas) — A Verdun, le 6 mai 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Hormidas Desrosiers, époux d'Albertine Brousseau, demeurant à 775 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Siméon) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Siméon Duquette, époux de feu Eliane Morin, demeurant à St-Calixte Nord, ex-employé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, autrefois de St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,540, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Colette, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Yvonne) — A Montréal, le 7 mai 1967, est décédée Mme Ernest Gaudette, née Yvonne Bernard, mère de Mme Marcien Tellier (Thérèse) et Cécile. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Luc) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé subitement Luc Gervais, fils de feu Alfred-Omer Gervais, et de Blanche Monty, demeurant à 7193, rue de Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré, et de là au cimetière de La Passe, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Robert Joseph) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Robert Joseph Hébert, ex-agent de la RCMP à sa retraite, époux de Rose Massé, demeurant à 8428 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INTERNOSCIA (Alexandrina) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gerolama Internoscia, née Alexandrina De Gregorio, demeurant à 7442 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Achille) — A Ste-Foy, le 6 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé l'honorable Achille Joli Coeur, C.R., juge à sa retraite, de la cour Supérieure et ancien bâtonnier de la province, époux de Marie-Paule Langelier, demeurant 1316, avenue Teillet, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
1316, avenue Teillet
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Yves, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Belmont, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile. Direction: Arthur Cloutier et Fils.

JOYAL (Léopold) — A St-Bonaventure, comté Yamaska, le 6 mai 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Léopold Joyal, époux de Marie-Rose Bibeau, frère de la Rév. Soeur Marie-Edista, des Franciscaines de Marie, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Stéphane Tessier
St-Bonaventure
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bonaventure, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Paul) — Subitement, à Farnham, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Lafortune, époux de Florence Binette, demeurant rue Belmont, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Jacques) — A Jacques-Cartier, le 7 mai 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé Jacques Lalande, époux de Madeleine Meunier, demeurant 372, Dubuc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
1370, chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Val-David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Louis) — A Montréal, le 9 mai 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Louis Lamarre, époux de Pauline Armstrong, demeurant à 2354, rue Chapleau, père de Marielle (Mme Jacques Roy), et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (René) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé René Lambert, fils de feu Edouard Lambert, et de Rosa Audet. Il laisse dans le deuil son frère Léo, et sa soeur Rita (Mme G. Bourque). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Léon) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léon Lapointe, fils de feu Théo Lapointe et de feu Cécile Guitar. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, eet de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

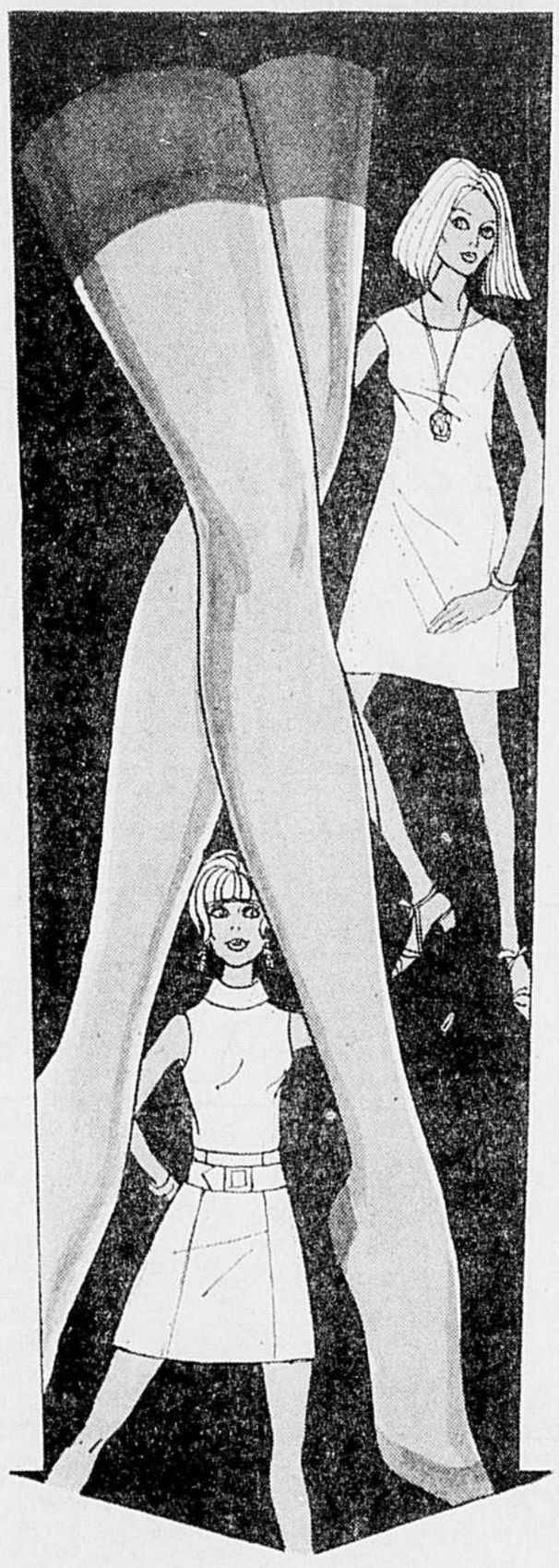
LATOUR (Robert) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Latour, époux de Rollande Jeanrie, demeurant à 8629 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Wilfrid Arthur) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Wilfrid Arthur Larivière, époux de Laure Martel, demeurant 1846 Picard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4935, rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Hormisdas) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hormisdas Lavigne, époux de Colombe Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

DUPUIS — Le grand magasin canadien d'achats français — CARREFOUR DES ÉCONOMIES AU SOUS-SOL — COMPOSEZ 842-6171



Bas nylon première qualité
400 aiguilles, 15 deniers

PRIX DUPUIS

6 paires pour 2.00 — 12 paires pour 3.97

Profitez de ces bas prix DUPUIS et offrez-les par 6 ou 12 paires à votre maman! Elle les appréciera sûrement! C'est un cadeau Fête des Mères tellement pratique et durable! Bas nylon 400 aiguilles, 15 deniers, extra-fins dans les tons les plus en demande: épices, café, taupe, ambre, gris, beige. Pointures: 8½ à 11.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1375



Choix de vêtements de nuit ou d'intérieur idéal pour maman

PRIX DUPUIS

A et B 3.88 ch. — C et D 4.88 ch.

A. C. D. lavez et portez

Pour la belle saison qui approche ou pour recevoir vos visiteurs très convenablement vêtue chez vous, achetez ces vêtements de grand confort!

A. **Peignoir en Polyester* et coton** sans repassage; boutonné devant, manches courtes, col rond. Rose, jaune, bleu. Tailles: P.M.G.

B. **Peignoir court pour grande taille en coton satiné** imprimé de coloris tel: rose, bleu, orange. Manches courtes, encolure arrondie sur empiècement boutonné, 2 poches plaquées. Tailles: 40 à 46.

C. **Robe de nuit** en coton Polyester* à empiècement brodé, poche plaquée, sans manches, volant à l'ourlet. Rose, jaune, bleu. Tailles: P. M. G.

D. **Pyjama court** sans manches, col rond, volant au bas. Culotte assortie. Bleu, rose, jaune. P.M.G.

COMPOSEZ: 842-6171

2e choix de couleurs pour commandes téléphoniques

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1385



Blouses légères pour l'été en
Popeline de coton fini satiné

PRIX DUPUIS:

1.97 — 2 pour 3.75

Un vrai cadeau pour la Fête des Mères! Maman l'appréciera sans aucun doute! Ces blouses sont en coton fini satiné. Très peu d'entretien — minimum de repassage! B—Col à pointes. A—Col rond, manches courtes à revers. Jolis imprimés de fleurs dans un choix de jaune, rose, bleu et brun. Disponibles dans les grandeurs 10 à 20 ans.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1545

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 855 EST, RUE SAINTE CATHERINE, MONTRÉAL • 842-6171 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • 378-6101 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30

LAVIGNE (Sarto) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Sarto Lavigne, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux d'Irène Paquet, demeurant à 1429 Davidson. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Nativité-de-la-Sainte-Vierge, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEAU (Joseph) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Lebeau, fils de feu Télesphore Lebeau et de feu Marie-Louise Courcelle, demeurant 5691, rue Charlemagne, appt 8. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Georges) — A l'hôpital St-Laurent, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Georges Légaré, époux en 1ères noces de feu Géraldine Lachance, et en 2èmes noces de Margaret Reid. Il laisse son fils Robert, ses petits-enfants Suzanne, Robbie, Laura-Louise, et John, un frère Rév. Père Horace Légaré, d'Eastview; ses soeurs Mme Chatillon, Mme Racicot, Mme Gavard, et Mlle Antoinette. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Brockville, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOIRON-DESLAURIERS (Marie) — A Montréal, le 8 mai 1967, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Marie Lemoiron, épouse de feu Ovila Deslauriers, demeurant à 596 de Lasalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Micheline) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 22 ans, est décédée Micheline Lussier, fille de Léonide Lussier et de Lucia Guilbault. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Aubry & Fils
à Hudson

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Ernestine) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Ernestine Malo, fille de feu Honoré Malo et de feu Emma Millette, autrefois de Ste-Julie de Verchères. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonas et Ouimet Inc.
4998, avenue du Parc

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Julie de Verchères, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Philippe) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Philippe Marchand, fils de feu Emile Marchand et de Marguerite Barbeau, demeurant à 7673, rue Henri, frère de Denis Marchand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHITIELLO (Incoronata) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gaetano Marchitiello, née Incoronata Calabrese. Elle laisse dans le deuil ses filles: Mme J. Catalfamo (Annette), Mme N. Tosques (Antoinette), Mme R. Ricci (Archange); 1 fils Michel, 1 soeur Saletta Maiore. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Olimine) — A St-Laurent, le 8 mai 1967, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Olimine Nadon, fille de feu Albert Nadon et de feu Herminie Filiatrault. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Albertine) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Albertine Paquette, demeurant à 4430, Brébeuf, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin
518, rue Rachel est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Vimont, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Henri) — A Montréal-Est, le 8 mai 1967, à l'âge de 44 ans est décédé M. Henri Paquette, époux d'Olive Boisvert, demeurant 232 rue Champêtre, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON (Corinne) — A Montréal, le 5 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Corinne Papillon, fille de feu Georges Papillon et de feu Marie-Louise Rickner. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Wilfrid) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Pauzé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102, rue Fullum

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETRACATELLI (Teresa) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Pietracatelli née Teresa Tarenza, demeurant à 8817 St-Denis, mère de Mme A. Stinziano (Rose), de Mme A. Antonacci (Angelina), de Michel et Antoine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien

à 10 hrs, pour se rendre à l'église Italian Christian Pentecostal Church où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Alice) — A Lachine, le 7 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Bruno Pilon, née Alice Plamondon, mère de Marie-Jeanne, André et Adrienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Ginette) — Accidentellement, à Hudson, Comté Vaudreuil, le 6 mai 1967, à l'âge de 15 ans, est décédée Mlle Ginette Poirier, fille de Léopold Poirier et de Jeanne-d'Arc Sabourin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

Aubry & Fils
à Hudson

à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATT (Paul) — A Longueuil, le 8 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Pratt, ex-maire de la cité de Longueuil, époux d'Eugénie Marcil. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Maurice Blais (Pauline), M. l'abbé Guy Pratt, curé de Notre-Dame-de-Fatima à Jacques-Cartier, M. Jacques Pratt, artiste lyrique; son gendre le docteur Maurice Blais. Les funérailles civiques auront lieu samedi, le 13 courant. La dépouille mortelle repose dans le hall d'Honneur de l'hôtel de ville de Longueuil,

100, rue St-Charles ouest

Le départ à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Alice) — A l'Hôpital General de Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Alice Leclerc, épouse de feu J.O. Proulx. Elle laisse dans le deuil 1 fils, Charles Oscar, 1 demi-soeur, Bertha Delorme, 1 demi-frère, Blanc Trudel, 1 bru, Mme C.O. Proulx (Monica), ainsi que 5 petits-enfants, Alicia, Robert, Marlene, Monica et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges

à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Jeanne) — A Los Angeles, Californie, le 3 mai 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Fernand Robidoux, née Jeanne Couet. Les funérailles ont eu lieu à Los Angeles.

ST-HILAIRE (J. Alcide) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Alcide St-Hilaire, époux de Lauretta Dufour, autrefois de Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly
Jacques-Cartier

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTELLO (Donato) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Donato Santello, époux de feu Teresa D'Amico, père de Agostino (Tony), Pasquale, Mme Albert Di Palma (Marie), Mme Frank Rotondo (Antoinette). Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TALARICO (Salvatore) — A Montréal, le 6 mai 1967, à l'âge de 81 ans, 4 mois, est décédé M. Salvatore Talarico, époux d'Aimée Brûlé, demeurant à 8035 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIAULT (Gabrielle) — A Repentigny, le 7 mai 1967, à l'âge de 3 ans, est décédée Mme René Thériault, née Gabrielle Dufresne, demeurant à 34 Place Marin, Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame Repentigny,

à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Jean) — A Montréal, le 7 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Thibodeau, ex-employé de MacDonald Tobacco, époux de Gabrielle David, demeurant à 2175 Curatteau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBY (Eugénie) — A Verdun, le 8 mai 1967, est décédée Mlle Eugénie Thiby, demeurant 303, 3e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3563, boul. LaSalle

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. – SAMEDI JUSQU'À 5 H. 30

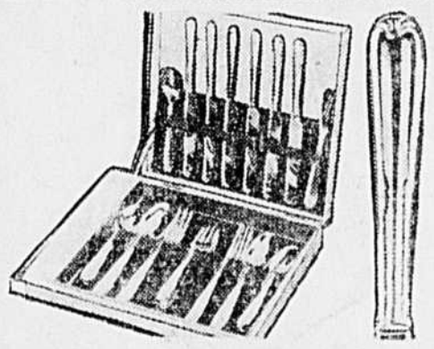
Pourquoi pas chez DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français



Pour la Fête des Mères

VOYEZ LE CHOIX ILLIMITE D'ACCESSOIRES ET DE SUGGESTIONS-CADEAUX POUR LES MAMANS !

VENEZ OU COMPOSEZ 842-6171



Coutellerie 42 pièces "Glo-Hill"

Luxueuse coutellerie en acier inoxydable. Fabriquée au Québec. Boîte adéquate pour remisage. 8 couverts: couteaux dentés, fourchettes à viande, fourchettes à salade, cuillères à soupe, à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuillère à sucre.

SPECIAL DUPUIS **19.65** ens.

Ordinairement : 24.65

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



Philodendrons artificiels !

Ordinairement 11.98

SPECIAL DUPUIS **7.99** ch.

Plante artificielle, environ 54" de haut, dans une base en papier pressé.
A. Feuilles entières.
B. Feuilles coupées.
C. Feuilles d'aralia.

Grappes de raisins en verre coloré !

D. Une pièce très décorative. Choix de couleurs: bleu aqua, vert avocat, mauve, bleu royal, rouge vin, orange avec feuillage vert. Long. 8 pouces.

PRIX DUPUIS **5.98** ch.

DUPUIS TROISIEME RAYON 760

M. Roger Boivin, président de la fabrique de fleurs NOUVEAUTÉS St-Michel inc. NOVELTIES vous invite à des démonstrations florales, chez Dupuis, à l'occasion de la Fête des Mères



"L'art de l'arrangement floral artificiel",



Démonstrations :
MERCREDI, JEUDI,
VENDREDI ET SAMEDI
les 10, 11, 12 et 13 mai

Venez observer un expert dessinateur de la Cie St-Michel faire démonstration de son art . . . il exécutera devant vous des arrangements floraux qui vous émerveilleront ! Un spectacle à ne pas manquer ! Chez Dupuis, rez-de-chaussée, kiosque des fleurs, MERCREDI de 2 h. à 4 h. p.m., JEUDI et VENDREDI de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et SAMEDI de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.



Failes exécuter l'arrangement de votre choix

Sans frais supplémentaires (seulement le prix d'achat des fleurs requises et du vase) cet expert confectionnera spécialement pour vous, un arrangement très artistique, pendant que vous attendez. Un grand choix de fleurs artificielles, aux nouvelles couleurs printanières, est disponible. Voyez aussi le vaste assortiment de plantes, veilleuses et autres décorations florales au même rayon.

N.B. Vous pouvez apporter un vase, pot ou urne, de votre choix.

Magnifique "Quatre saisons"

Arrangement de fleurs artificielles, base en plastique environ 6½" diam.; fleurs bleues, jaunes, roses, mauves, oranges et feuillage vert. Parfait cadeau pour la Fête des Mères !

Ord. 5.98 **4.44** ch.

COMPOSEZ 842-6171

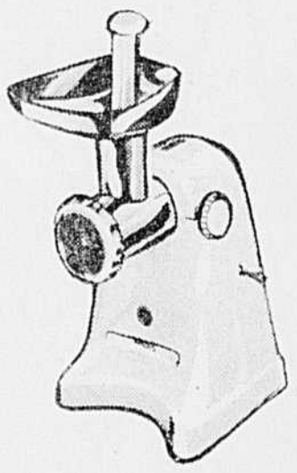
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 760

Hache-viande marque "Philips"

PRIX DUPUIS **37.89** ch.

Hache-viande électrique, 1 vitesse; émaillé blanc. Un cadeau toujours apprécié de toutes les mamans !

Garantie 5 ans
Puissant moteur 180 watts



Couteau électrique marque "Philips"

PRIX DUPUIS **29.95**

Lames en acier inoxydable; fil électrique amovible. 120 volts, 100 watts.

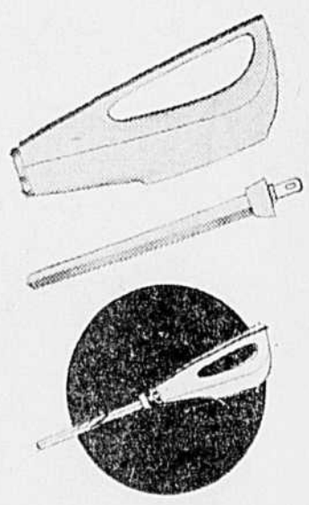
Garantie 5 ans.

Support mural pour ranger le couteau . . .

Prix Dupuis : 4.95 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 780

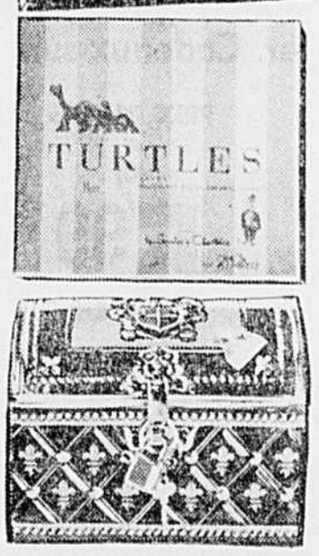




Boîtes de chocolats !

SPECIAL DUPUIS **2.75** ch.

Délicieux chocolats à centres variés ! Boîtes de 1 livre, décorées de rubans et de fleurs. Un cadeau sûr de plaire !



Chocolats "Turtle" !

Ordinairement : 2.10

PRIX DUPUIS **1.89** la boîte

Délicieuses pacanes enrobées de caramel, recouvertes de chocolat au lait. Boîte de 14 oz. Fameux "Turtle" toujours appréciés.

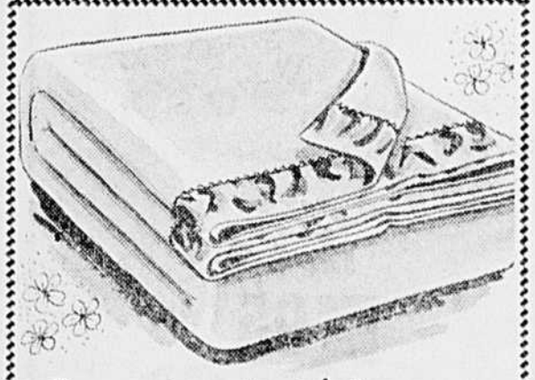
Boîtes de "Toffee"

PRIX DUPUIS **2.25** la boîte

Assortiment de "toffee", savoureux et alléchants dans un coffret de métal vert ou brun, avec cadenas et clef.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 960



Couverture tout laine

Ordinairement : 12.98

Chaudes couvertures 100% laine, tissées au Québec; bordure de satin. Au choix : rose, vert, bleu, beige, ton or, cerise. Gr. 72 x 90".

8.98 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RALON 160



Draps et taies coton

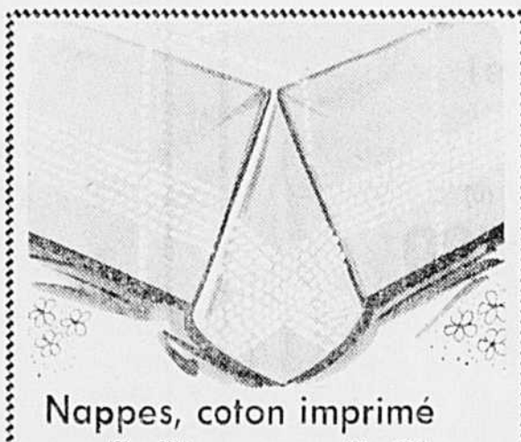
PRIX DUPUIS

(draps) **3.99** ch. (taies) **1.99** la paire

Par Tex-Made, coton tissé 136 fils au po. car. Rayures multicolores. Draps, au choix: droits, 81 x 100" ou 72 x 100; pré-ajustés, 54 x 75" ou 39 x 75". Tailes assorties.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



Nappes, coton imprimé

(52 x 52") Ord. 4.98 SPECIAL DUPUIS **2.49** ch.

(52 x 70") Ord. 5.98 SPECIAL DUPUIS **3.99** ch.

Nappes d'usage quotidien, en coton imprimé, motifs et teintes variés. Un cadeau toujours apprécié des mamans. En spécial, profitez-en !

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

D'accord chez Dupuis... **À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO**

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.